MONUMENTS

RELIGIEUX, CIVILS ET MILITAIRES

DU GATINAIS

(LOIRET ET SEINE-ET-MARNE)

DU XI^E AU XVIII^E SIÈCLE

PAR

EDMOND MICHEL

OUVRAGE ACCOMPAGNÉ DE 107 PLANCHES GRAVÉES SUR PIERRE
D'APRÈS LES DESSINS DE L'AUTEUR
ET PRÉCÉDÉ D'UNE NOTICE BIOGRAPHIQUE PAR H. STEIN
ET D'UNE LISTE BIBLIOGRAPHIQUE PAR H. HERLUISON.

ORLÉANS
H. HERLUISON, LIBRAIRE-ÉDITEUR
17, Rue Jeanne-d'Arc, 17

1887

Edmond MICHEL

(1831-1886)

Edmond Michel naquit à Paris en 1831, dans une famille de bourgeoisie aisée. Ses premières études furent commencées dans une institution de la rue La Bruyère où, tout jeune, il fut l'ami et le camarade de Fernand de Schickler, aujourd'hui président de la Société du protestantisme français. Comme il montra de bonne heure d'heureuses dispositions pour l'étude, son père, industriel, le dirigea vers les mathématiques qui auraient pu faire de lui un ingénieur ou un chimiste. Le rêve paternel ne se réalisa pas, et si plus tard Edmond Michel aimait à se ressouvenir de ses années de jeunesse, il ne cachait jamais l'ennui profond que lui avaient causé les études abstraites de l'algèbre et de la géométrie. Plusieurs années se passèrent à préparer l'examen d'admission à l'École polytechnique, de concert avec Ch. de Freycinet, auquel le rattachaient d'étroits liens d'amitié.

La maîtresse qualité d'Edmond était le dessin : maniant le crayon avec une rare facilité, il ne se doutait guère, à dix-neuf ans, qu'il mettrait un jour ce talent inné au service de l'art et de l'archéologie. Mais la vocation n'était pas encore indiquée : la carrière à peine entr'ouverte semblait vouloir le rejeter comme indigne, et dans la première effervescence de la jeunesse épanouie au sortir du lycée, il perdit infructueusement plusieurs années, sans trouver l'emploi des connaissances acquises.

Tout à coup, une décision fut prise. Avide de connaître, désireux de compléter son instruction, il quitta la maison paternelle et se rendit en Allemagne pour étudier de près les modifications nouvellement apportées et appliquées à la fabrication des produits chimiques. Son séjour dans le Wurtemberg fut d'assez longue durée; la fièvre de travail qui le possédait et qui ne l'a point quittée jusqu'à son dernier jour lui donnait une supériorité incontestable, et son intelligence si

vive l'aidait à se mettre tout aussitôt au courant des questions les plus diverses qui s'agitaient autour de lui. A l'âge qu'il avait alors, on aime à s'expatrier de bonne volonté, à voir, à connaître : sachant mettre à profit toutes les circonstances, Edmond Michel devait trouver dans ces voyages, dans ces déplacements, dans l'attrait de la nouveauté une source de comparaisons et d'études qui plaisent à l'imagination juvénile. Que de fois on l'entendit raconter des épisodes se rattachant à son séjour en Allemagne! Ses amis d'autrefois n'avaient pu l'oublier : des correspondances récentes en témoignent aisément. Que de fois aussi regretta-t-il de n'avoir pu, quand l'occasion se présenta[1], partir pour Sainte-Hélène, avec un ami de sa famille! Il aimait au plus haut degré l'imprévu.

On ne saurait assez mettre en lumière ce côté essentiel du caractère d'Edmond Michel. En quelque lieu qu'il se trouvât, quel que fût le motif de ses investigations, il évitait avec soin les sentiers battus et voulait s'enquérir toujours des nouveautés à explorer. Cette qualité de chercheur qui se développa avec l'âge lui avait donné, avec un sentiment très juste d'appréciation, un esprit d'observation exact et sûr. Après avoir visité l'Angleterre, dont il conserva une impression assez vague, il songea que l'Italie devait lui offrir une variété de souvenirs plus pénétrants et plus vivifiants. Le séjour y fut long, le travail fécond. Là ce pouvait être un sujet à copier, là un groupe à dessiner. Mais d'abord, à Venise, à Naples, à Florence, à Pise, il se contenta d'admirer; puis, chemin faisant, il collectionna, achetant un meuble, une statuette antique, un tableau de maître italien; et, sans songer au lendemain, il augmenta petit à petit cette collection d'amateur formée par les loisirs d'un homme passionnément épris des beautés de l'art antique et émerveillé des splendeurs de la Renaissance italienne. Mais les plus belles choses, continuellement amassées, à la fin deviennent encombrantes; il se résigna à se séparer de ce qu'il appréciait le plus, et vendit des objets du plus haut prix et de la plus parfaite authenticité. Telle œuvre d'art, vendue par un paysan de la Romagne ou arrachée au vandalisme dans la plus pauvre loca-

1. « ... En rangeant des papiers de ma mère, j'ai trouvé sa correspondance avec M. l'abbé Félix Coquereau, aumônier en chef de la marine. Ma famille a été intimement liée avec M. Coquereau de 1836 à 1866, année de sa mort, et si elle ne m'avait pas refusé sous prétexte de ne pas interrompre mes études, l'abbé m'emmenait comme enfant de chœur chercher les cendres de Napoléon à Sainte-Hélène, en 1840, voyage que j'ai toujours amèrement regretté. » *(Lettre du 19 mars 1884.)*

lité de l'Ombrie, orne aujourd'hui, grâce à lui, les galeries du château de Ferrières-en-Brie ou les salons de Chenonceaux. Et afin de conserver encore, après la séparation, le souvenir de ces richesses disparues pour lui, et d'en contempler l'image avec un noble orgueil, il ne voulut jamais s'en dessaisir sans en prendre le dessin fidèle : à cet album, où se coudoient les faïences d'Urbino, les statuettes de Tanagra, les meubles de Foligno, les verres de Venise, était réservée la place d'honneur dans le cabinet de travail de Touvent, où il passa les dernières années de sa vie, et sa pensée, en le feuilletant parfois, le ramenait à ce ciel d'Italie qu'il aimait tant, aux hommes qu'il y avait connus et fréquentés. L'un d'eux, Selvatico, l'auteur estimé d'une *Étude sur l'architecture civile et religieuse à Venise*, l'invita à traduire cet ouvrage en français : Edmond, qui connaissait à fond la langue italienne, se mit, une fois rentré en France, en devoir de satisfaire au désir de son ami. Rapidement, il se mit à la besogne et donna l'exemple d'une persévérance au travail qui lui permit de terminer en peu de mois la traduction fidèle et complète qui lui avait été conseillée. Le texte était prêt; les planches de l'édition italienne pouvaient aisément supporter un nouveau tirage et serviraient d'illustration à ce superbe volume. Mais sur les entrefaites, l'ouvrage de M. Ch. Yriarte parut; la traduction de Selvatico destinée aux amateurs français n'offrait plus le même intérêt, d'autant que plus d'une planche eût fait double emploi. Le gros manuscrit resta donc inédit.

Toutefois Edmond Michel n'était pas homme à perdre son temps. Fixé à Lyon, il ne cessait de s'occuper de ses chères études, et sut organiser avec quelques érudits de la contrée, grâce à une étonnante activité, l'exposition régionale de 1877, qui fut un succès. Naturellement, la question tableaux, tapisseries, objets d'art, faïences lyonnaises, lui revint de droit. Sur sa demande, M. Alf. Darcel, administrateur des Gobelins, se rendit à Lyon et visita l'exposition en félicitant l'organisateur; en retour, M. Darcel lui demanda d'écrire dans la *Chronique des Arts et de la Curiosité* une série d'articles qui le mirent en rapport avec nombre de collectionneurs, d'artistes, d'érudits. Il eut des relations suivies avec Viollet-le-Duc; il fréquenta M. Ph. de Chennevières et connut intimement Clésinger.

Ce fut encore pendant son séjour à Lyon qu'il publia son *Essai sur les faïences de Lyon*, où il apporta quelques additions à l'important ouvrage de M. de la Ferrière-Percy sur la même question, et qu'il donna au public un *Essai sur la réorganisation de l'enseignement artis-*

tique, où il développe et fait pour ainsi dire toucher du doigt, avec la sagacité d'un homme qui a beaucoup pensé, beaucoup approfondi, les lacunes de cet enseignement et les remèdes qu'il convient d'y apporter. Quelques-uns de ses conseils ont été écoutés : d'autres trouveront peut-être dans l'avenir une réalisation partielle.

Dès lors, la voie dans laquelle s'engageait Edmond Michel est bien indiquée; de jour en jour il tend à devenir historien, critique d'art, archéologue. Désormais il nous appartient tout entier.

Ses parents, retirés des affaires depuis de longues années, étaient venus se reposer dans une ancienne propriété de famille[1], délicieusement située à quelques kilomètres de Montargis, sur les bords du Loing. Lui, y paraissant d'abord par intervalles, s'acclimata vite dans cette riante demeure, puis s'y installa définitivement. Et là encore, son imagination travailla. Comment employer le temps? Pourquoi ne pas profiter des connaissances acquises? Pourquoi demeurer inactif dans une région où il y a tant à connaître et à admirer? Il partit donc, le crayon à la main, et visita successivement Ferrières, Châteaulandon, Montargis, Moret, Châtillon-sur-Loing, et bientôt il eut parcouru toute cette contrée qui jadis était appelée *Gâtinais*. Il en sortit, sans beaucoup tarder, un premier, puis un second et dernier volume, sous le titre de : *Les Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais, depuis le* XI^e^ *jusqu'au* XVII^e^ *siècle*. Si l'on a reproché à cet ouvrage consciencieusement élaboré d'avoir été écrit un peu précipitamment et de contenir quelques erreurs inévitables en pareil cas, on ne saurait oublier que les 107 planches qui l'accompagnent, presque toutes dessinées par l'auteur[2], représentent toutes les œuvres remarquables du pays, avec une sincérité et une pureté au-dessus de tout éloge. C'était le premier travail considérable d'Edmond Michel. Il fut assez bien accueilli dans le monde savant[3].

1. Edmond Michel appartenait du reste par sa mère à une vieille famille orléanaise; il comptait parmi ses ancêtres directs un ingénieur habile, M. Doderlin, qui, vers 1770, dirigea une partie des travaux du canal du Loing. La maison actuelle de Touvent, reconstruite en 1869 d'après les plans de M. E. Colin, architecte à Montargis, remplace une habitation antérieure.

2. Un très petit nombre de ces dessins sont l'œuvre d'un de ses neveux, M. Bourdet, trop prématurément décédé.

3. Je citerai parmi les revues le *Bulletin monumental* (t. 44, p. 283-286), où M. Léon Palustre se montre très sympathique et encourageant; et parmi les journaux, la *République française* (n° du 14 juin 1881), qui est très élogieuse par la plume d'un critique d'art compétent, M. Ph. Burty. Dans la *Revue archéologique*, tome 36 (1878), p. 396-400, tout en rendant hommage aux qua-

Mais le texte, qui n'était là qu'un simple accompagnement du dessin, ne lui suffisait pas : il voulut compléter ses recherches et visiter les archives et les bibliothèques, dans l'espoir d'y trouver les éléments indispensables de précision et les événements d'histoire locale auxquels un archéologue ne doit jamais rester étranger.

Entre temps, il ne négligea rien pour se faire connaître jusque dans les sphères officielles. L'amitié dont l'honorait son cousin, le baron de Girardot, lui ouvrit les portes de l'administration. Lorsque, le 14 septembre 1879, le comice agricole du département du Loiret se réunit à Ferrières-Gâtinais, il en profita pour porter, devant M. Cochery, alors ministre, présent à cette solennité, un toast en faveur « de l'art et de la conservation des monuments dont ils sont la plus haute expression. » L'année suivante, Edmond Michel, déjà membre de plusieurs sociétés savantes et associé correspondant de la Société des Antiquaires de France, prit la parole au congrès des sociétés des beaux-arts des départements, à la Sorbonne : il y lut, sur la famille de trois peintres allemands se rattachant à l'École française, les Tischbein, une notice très neuve dont il avait puisé les principaux éléments dans les tableaux et portraits de sa propre collection. L'année suivante (1881), il revint à la Sorbonne avec une nouvelle notice, aperçu sommaire des richesses qu'il avait recueillies dans ses voyages, sur la *Sculpture tumulaire de l'Orléanais et du Gâtinais*. Membre non-résident du Comité des beaux-arts des départements depuis 1880, officier d'académie depuis le 20 avril 1878, il reçut sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur le 21 mai 1880.

Cette flatteuse distinction ne fit que l'encourager dans la voie où il s'était engagé. Il continua ses travaux avec une fiévreuse activité; ennemi du monde et des plaisirs, il savait trouver dans la variété de ses sujets d'étude une consolation toujours nouvelle, mais il ne prévoyait pas qu'un excès de fatigue pouvait lui coûter la vie. Il aimait ses livres et ne s'en séparait pas. Il vivait pour travailler, pouvant se dispenser de travailler pour vivre. Et durant des journées de treize ou quatorze heures de patient labeur, il prenait des notes, écrivait des fiches, dépouillait des in-folio, amassant pour des travaux ultérieurs des tables gigantesques, des manuscrits copieux, mille instru-

lités de l'archéologue, M. L. Courajod se montre moins bienveillant : mais il est juste de dire qu'on pourrait relever dans la critique de M. Courajod quelques inexactitudes.

ments de travail qui suffisaient à faire son bonheur et sa joie. Puis, l'été venant, il attelait *Rapid*, partait en sa voiture pour des tournées archéologiques qui duraient quinze jours, un mois peut-être. Son itinéraire était tracé d'avance, ses projets mûris; il visitait jusqu'au plus humble hameau pour y découvrir un débris de vieux château, une ruine de prieuré, relevait dans chaque église les inscriptions, les objets d'art, et ne manquait pas de faire l'ascension du clocher. Jamais las, toujours d'humeur égale, il ne redoutait qu'une chose : n'avoir pas le temps d'accomplir tous ses projets. Rien ne peint mieux son caractère que cette lettre, écrite le 15 juillet 1882 :

« Toutes les 111 inscriptions que j'ai rapportées de mon excursion sur les bords de l'Yonne sont catalognées, rangées, classées dans la bibliothèque à rouleaux. Actuellement, je possède 1178 inscriptions de l'ancien diocèse de Sens. Il me reste environ cent communes à visiter : cinquante en août, cinquante en septembre. Plus la ville de Sens au mois d'octobre. J'arriverai très probablement à un chiffre total, pour cet ancien diocèse, variant entre 1400 et 1500. Ce ne sera pas trop mal.

» L'évêque de Meaux m'a fait demander de commencer l'an prochain son ancien diocèse. Celui-là ou un autre, — j'hésitais entre Troyes et Auxerre, — cela m'est égal.

» Tant que Dieu me donnera vie, santé, pas de ventre, des jambes flexibles pour me baisser à l'estampage, et des jambes solides pour grimper aux clochers, je continuerai mon œuvre. Qui sait même si, les jambes manquant, je ne prendrai pas avec moi un secrétaire pour estamper et grimper? J'en serai bien capable. »

Et cette autre du 8 août, n'était-elle pas charmante d'esprit et d'à-propos? On me pardonnera de la transcrire en entier :

« Mon cher ami, j'ai reçu votre petit mot à Cerisiers. Le temps des cerises était passé. Ce n'est pas comme le temps des épreuves! Ah! j'en subis de rudes épreuves! D'abord pas d'épreuves d'imprimerie. Puis les épreuves de route ne me manquent pas, celles-là; cela fait compensation. Je suis en Aube et en Yonne, toujours montant, toujours descendant, pour remonter et redescendre encore! Je ne trouve rien cette fois, — à part les montées et les descentes, — et si je trouvais quelque chose, comme ma moyenne, je ne visiterais pas plus de quatre communes en un jour. Cette avant-dernière excursion archéologique dans cette partie de l'ancien diocèse de Sens fera époque dans ma vie. Je la souhaite à un de mes ennemis.

» Ici j'ai été dédommagé de mes déboires archéologiques des jours précédents; j'ai usé dans l'église de Villeneuve-sur-Yonne deux rouleaux de papier. De 7 heures du matin à 4 heures 1/2 du soir, sauf 1 heure 1/2 pour déjeuner, je suis resté dans ce temple du Seigneur, admirable édifice du XIIIe siècle, gâté par les deux premières travées de la nef et la façade de la Renaissance. Tout en estampant, je faisais un article fulminant pour cette époque qui loge dans le tympan d'un grand portail trois portiques formés chacun de trois colonnes ioniques et d'un fronton triangulaire! Il n'est pas possible de pousser plus loin le manque de compréhension architectonique. Un ornement doit avoir sa raison d'être, c'est-à-dire concourir au but, à l'ensemble, à l'idée mère. Je vous demande un peu ce que viennent faire ces trois portiques complets abrités sous un arc plein-cintre, dans un tympan. C'est bête et laid. Ah! cet art gothique de fin XIIe et XIIIe, quelle merveille! quel art dans les plus vulgaires destinations! Je voyais aujourd'hui travailler des ouvriers à une verrière. Eh bien! ils trouvaient un charmant chemin établi au-dessus de l'arcature du rez-de-chaussée, chemin de 80 centimètres de large, passant derrière les colonnes des arcs de la voûte. Sur ledit chemin était posée une simple échelle qui leur permettait de consolider, de réparer la verrière; tandis qu'avec cette absurde Renaissance il eût fallu un échafaudage. Et même agencement pour les fenêtres hautes. En sorte que l'on peut à tout instant vérifier l'effet des pluies, du vent, dans ces tableaux de fer et de verre. A la bonne heure! voilà de l'art bien compris. Sans compter que cet agencement forme des ombres puissantes, enlève à la construction de la lourdeur, permet des détails charmants de grosse construction, et ranime l'âme de votre ami. En montant à la tour, je voyais à quarante mètres du sol des chapiteaux de la Renaissance sculptés aussi finement, avec d'aussi petits sujets — feuilles, chimères et volutes — qu'au rez-de-chaussée! Je les ai ensuite regardés d'en bas : on ne voit rien. Tandis que ce bon, cet excellent, ce splendide, ce raisonné XIIIe a de beaux crochets faisant de belles ombres qui les font non pas apercevoir, mais voir.

» La Renaissance, c'est bon pour un rez-de-chaussée ou pour un meuble. Voilà mon *ultimatum*, aussi farouche que celui de lord Dufferin à la Sublime-Porte. Je vous donne donc vingt-quatre heures pour me donner raison.

» Pour finir : l'église de Villeneuve a une cloche avec inscription (que je lirai cet hiver ou l'autre, car elle est estampée) en capitales

gothiques, c'est-à-dire de 1250 à 1325-50. J'en ai trois comme cela. Enfoncé Guilhermy et le diocèse de Paris, sans compter mon chevalier de Beauchery avec sa cotte de *bronze* armoyée à ses armes, du XIII^e^, toujours. Ah! l'amour du siècle! que n'y ai-je vécu? J'aurais été architecte et aussi modeste qu'eux : mon nom serait inconnu, tandis que les presses de M. Jacob, si elles se pressent toutefois, me rendront immortel au fin fond d'une bibliothèque.

» Les curés sont par ici tellement affolés que si je n'avais pas des lettres d'évêques et d'archevêques, je ne pourrais pas la plupart du temps relever une inscription : ils me répondraient que cela abîme la pierre!!... Je rentrerai dimanche. »

J'aimais surtout en lui cette chaleur communicative, cette sympathique cordialité qu'il savait faire régner autour de lui : son cabinet de travail de Touvent était devenu un centre d'études que ses amis fréquentaient le plus souvent qu'ils le pouvaient, venant le distraire trop rarement de son travail acharné. C'était comme une cellule d'anachorète, où les livres de science ornaient seuls les tables et les murailles, où l'on n'entendait point de conversations inutiles, où l'on s'entr'aidait par cette fraternelle émulation qui a fait autrefois la force des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur. Il s'estimait particulièrement heureux de n'être à la merci de personne, de s'abstenir de toute ambition politique, et de n'avoir aucun dérangement, ne possédant plus pour toute famille que ses père et mère. En effet, en peu d'années, une sœur bien aimée, un neveu, d'autres proches parents encore lui avaient été ravis, et sa nature délicate était trop sensible pour n'avoir pas ressenti les cruelles amertumes de ces séparations renouvelées. Quelquefois il trouvait le moyen d'échapper à l'effet de ces souvenirs encore récents, et des occasions d'origines diverses l'aidèrent à supporter moins malaisément le poids de la douleur.

Il y a peu d'années, vint se fixer, à quelques mètres de son habitation M. Rolier, qui pendant la guerre de 1870 avait quitté Paris par le ballon *la Ville d'Orléans*, pour porter en province des dépêches qui pouvaient amener le salut de Paris et la délivrance de la France entière. Cet aéronaute improvisé avait rédigé le récit de son voyage qui, après mille péripéties diverses, aboutit en Norwège. Là, des fêtes splendides et des manifestations patriotiques eurent lieu en son honneur. Mais la narration, telle qu'elle était écrite, n'était pas imprimable; Edmond Michel s'imagina, avec l'assentiment de l'auteur,

de la refaire en grande partie[1]. Il s'y adonna comme toujours avec ardeur, mais le manuscrit ainsi remanié n'a point vu le jour.

Il accueillit favorablement l'idée de la fondation de la Société archéologique du Gâtinais, dont on lui offrit dès l'origine la présidence, et depuis le 1er janvier 1883 il s'en occupait avec assiduité; s'il ne voulait pas se voir, suivant sa propre expression, passé à l'état d'orateur, il ouvrait chaque séance par une improvisation toujours très goûtée, et son discours annuel savait être aimable pour chacun, tout en restant dans les limites de la vérité. Tous ceux qui ont pu se trouver avec lui en rapports constants voudront affirmer qu'il a suivi le développement de cette association avec un vif intérêt : il vécut assez pour applaudir à sa prospérité naissante. Ses *Annales* renferment de lui des travaux de véritable érudition, comme cette notice sur les *Audran*, résultat d'investigations dans les archives locales; récemment encore, il terminait pour elle le dépouillement des registres de l'état civil de la ville de Montargis[2], et quelques jours à peine avant l'heure suprême où il a quitté cette terre, il songeait à un article archéologique sur le donjon de Châtillon-sur-Loing, remettant aux premiers beaux jours son projet d'aller revoir avec plus de détails ce curieux monument.

La plupart des travaux d'Edmond Michel étaient encore manuscrits, mais déjà sa réputation était faite; dans la région on l'estimait et on l'appréciait; le conseil général du Loiret lui avait décerné, en août 1882, le prix Robichon. En visitant les églises, il avait fait la

1. « A bord du ballon *la Ville d'Orléans*, 24 octobre 1883 :

» Mon cher ami, il fait un froid intense : 30° au-dessous de zéro. De plus, je suis à 2,700 mètres au-dessus du niveau de la mer, du moins c'est ce qu'assure mon baromètre anéroïde; je viens d'échapper à une mort affreuse. Il y a dix minutes, j'étais à quatre ou cinq mètres de la surface de la mer, et de la mer du Nord, par parenthèse, guettant un navire pour me recueillir. Mais les requins paraissant en vouloir à ma peau, j'ai préféré, si mal que cela soit, flanquer à la mer un sac de dépêches de 125 kilos, et, comme une flèche, j'ai atteint mes 2,700 mètres. Ce qui adviendra de moi, je n'en sais rien. Je porte à Gambetta une dépêche qui intéresse la jonction de l'armée de Paris et de l'armée de la Loire *(cela pour vous seul)*, et je vois bien que ma dépêche sera fortement retardée, car, je n'en puis douter, je file sur la Norwège; j'aime encore mieux cela que d'aller au pôle Nord. Je laisse tomber ma lettre à la mer, bien certain que les nombreux pêcheurs de ces parages la recueilleront et la jetteront à la poste... » (*Lettre à M. Herluison.*)

2. Ce travail se trouvera compris dans l'*Inventaire des archives municipales de la ville de Montargis*, que publiera très prochainement la Société historique et archéologique du Gâtinais, avec l'assentiment du conseil municipal.

connaissance des curés; en feuilletant les archives, il avait vu les maires, et autour de lui les membres de la Société du Gâtinais s'étaient groupés pour écouter ses conseils et propager au loin son renom d'archéologue et d'érudit.

De 1879 à 1884, en voyageant, il avait préparé un *Guide d'Orléans* et un *Guide de Blois*, l'*Inventaire des richesses d'art du département du Loiret*, et recueilli par l'estampage les inscriptions totales des diocèses d'Orléans et de Sens, partielles des diocèses de Chartres, de Blois et de Meaux. Un court séjour à Orléans lui permit de livrer à l'impression quelques notes sur la salle des thèses de l'Université d'Orléans, où la Société archéologique de cette ville avait organisé une intéressante exposition d'antiquités régionales. Il meurt[1], et cependant son bagage littéraire est déjà suffisamment lourd. Outre les publications citées dans cette notice, il est encore l'auteur de quelques brochures et articles de revue. Mais tout cela représente-t-il le travail auquel il s'est livré? Peut-on juger son œuvre par ce qui en a été imprimé? Assurément non. Douze ou quinze ans de vie et de santé lui eussent été nécessaires pour arriver au but qu'il se proposait d'atteindre. Les matériaux étaient prêts, les fondations posées; il s'agissait d'élever sur un sol bien établi un édifice somptueux et grandiose : les *Inscriptions du diocèse d'Orléans*, à peine connues, et les *Inscriptions du diocèse de Sens*, infiniment plus curieuses et plus ignorées, devaient venir se placer à côté du monumental ouvrage de Guilhermy.

A l'un de ses voyages d'investigation, alors qu'il allait de village en village en quête d'inscriptions à relever, se rapporte une aventure qu'il me paraît intéressant de consigner ici, d'autant plus que lui-même va nous la raconter. Je transcris, en effet, textuellement les notes que j'ai retrouvées dans ses papiers, à la date du 29 juillet 1880 :

« Il était 7 heures 10 du matin, à la Ferté-Alais. J'allai trouver le curé à l'église, dans la sacristie, lui expliquai le but de mes recherches et lui demandai la permission de relever les pierres tombales de son église et de monter au clocher. Il m'accorde toute autorisation et me donne un enfant de chœur pour m'ouvrir le clocher. Je monte et prends l'inscription; je redescends, remets la clef à l'enfant et commence à estamper une pierre tombale devant la grande porte à

1. Il a été ravi à l'affection des siens le 6 avril 1886. Il allait entrer dans sa cinquante-cinquième année.

l'intérieur. A peine avais-je commencé que le curé monte à l'autel; je sors pour ne pas troubler les fidèles et vois une croix en face du grand portail. Je m'assieds sur une marche et la regarde : c'est un chapiteau de la fin du XII[e] siècle à larges feuilles retroussées, avec son astragale et une partie du fût. Je vois la date d'érection — 1659. — A peine commencé-je à écrire les détails de cette croix que passe un brigadier de gendarmerie. Il me regarde, je le regarde et reprends mon travail. Deux minutes après il repasse et m'aborde : « Elle est vieille, cette croix? — Oui, je viens de voir la date : 1659. — Vous vous occupez d'antiquités, vous visitez les églises? — Oui. — Et pourquoi? — Pardon, brigadier, pourquoi toutes ces questions? je pourrais n'y pas répondre. — C'est vrai, mais vous avez été à Mespuits? — Oui. — A Roinvilliers? — Oui. — Eh bien! le tronc de Roinvilliers a été volé le matin même de votre visite à l'église. — Ah! — Oui, et l'on vous accuse de l'avoir pris, 30 ou 40 francs! — Oh! — [Ici je suis interrompu (2 heures 3/4) par deux gendarmes venant chercher mes clefs pour fouiller ma voiture! Cela se corse!] — Et il faut me suivre à la gendarmerie, puis je vous conduirai au procureur de la République, à Étampes, auquel vous êtes signalé, ainsi qu'à toutes les brigades de gendarmerie. — J'explique que j'ai commencé à estamper une pierre à l'église. — Le brigadier répond : Je vais vous donner un gendarme pour vous accompagner où besoin sera. A la gendarmerie le brigadier écrit mon affaire sur trois ou quatre registres, fait copier l'acte d'accusation, et me voilà parti avec mon gendarme, qui rentre avec moi à l'église et assiste à la fin de l'estampage. Puis nous allons à l'hôtel de l'Écu, où je loge, payer ma dépense et faire atteler. Je reviens à la gendarmerie; le brigadier se prépare, un gendarme aussi, en grande tenue, tricorne, et je *me* conduis prisonnier, flanqué de mes deux gendarmes, à Étampes. Dix-sept kilomètres fatigants pour mon cheval. Arrivés à 11 heures 1/2, nous descendons au tribunal : le procureur de la République et son substitut étaient déjà partis pour déjeuner. — Allons chez le procureur, me dit mon brave brigadier! — Allons! — Le procureur déjeune, il se dérange. Je lui montre tout ce que j'ai de papiers sur moi; je le prie d'ouvrir une lettre de ma mère, m'accusant réception de monographies, etc... — C'est très bien, mais cela ne suffit pas, il faut prouver votre identité. — Je vais, dis-je, télégraphier à plusieurs personnes, et entre autres à mon ami intime M. de Freycinet, président du Conseil. — En attendant les réponses, car moi aussi je vais télégraphier de mon côté, je suis forcé de vous faire mettre à la

sûreté. — Je m'incline. — On vous donnera du papier pour télégraphier, puis vous ferez apporter votre déjeuner, et dans une heure je serai au parquet. — Je reprends le chemin de la gendarmerie et suis immédiatement incarcéré sous trois verrous. Une demi-heure après on m'apporte le papier. J'envoie une dépêche à ma mère, une à Freycinet, une à Girardot, une au sous-préfet de Montargis. Coût 12 fr. 30. — Quand le gendarme me rapporte le reste des 20 francs que j'avais remis pour les dépêches, mon geôlier prend sur lui de laisser ouverte la porte de ma prison..... J'attends d'être appelé devant le juge d'instruction[1]. »

La chose était bien simple : en montant dans le clocher, Edmond Michel avait négligé de fermer la porte extérieure de l'église, et quelque maraudeur des environs avait profité de l'occasion pour briser le tronc où les paroissiens de Roinvilliers déposaient leurs offrandes habituelles. Le juge d'instruction lui fit subir un interrogatoire en règle, et même après l'arrivée des dépêches, qui établissaient sans peine la non-culpabilité de l'archéologue, ce magistrat usa de procédés peu dignes à son égard. Il consentit finalement à le laisser aller ; mais si la victime de cette étrange méprise n'avait pas su prendre gaiement son parti de l'affaire, sachant faire contre fortune bon cœur, peut-être l'affaire se serait-elle singulièrement aggravée.

Je n'ajouterai rien à ce que j'ai dit déjà des qualités morales d'Edmond Michel : il était bon, juste, aimable et généreux, sachant faire le bien sans le paraître ; il ne connaissait ni l'égoïsme ni la jalousie, et sympathique au premier abord, il laissait derrière lui une impression de verve et de bonne humeur dont se souviendront tous ceux qui l'ont approché.

La Société qu'il a contribué à fonder et qu'il sut diriger avec tant de zèle et d'intelligence tiendra à honneur de conserver vivace et présente sa mémoire bien aimée ; c'est en son nom que je suis venu déposer un dernier souvenir sur sa tombe, en son nom que j'ai voulu lui décerner les justes éloges qui sont, comme dit Voltaire, « le parfum qu'on réserve pour embaumer les morts. »

1. *Inventaire des richesses d'art de la généralité d'Orléans*, papiers mss., t. III (1880-1882), p. 1164-1167.

BIBLIOGRAPHIE

Essai sur l'histoire des fayences de Lyon, avec gravures dans le texte. — *Lyon, Genève, Bâle, H. Georg*, 1876, grand in-8° de 20 pp. avec 4 planches lith.

Catalogue de la collection céramique et des principaux tableaux et objets d'art appartenant à MM. Michel et Robellaz. — *Lyon, Georg*, 1876, in-8° de 127 pp.

Correspondance lyonnaise (au point de vue artistique).

Chronique des Arts et de la curiosité, n°s 17 et 18, pp. 168, 169, 170 et 186 de l'année 1877.

L'architecture et la sculpture a Venise, du IV° siècle à nos jours, traduit de l'italien de Selvatico. — *Lyon, H. Georg* (imp. Storck), 1877, in-4°.

La traduction de cet ouvrage, publié en italien à Venise, en 1847, n'a pas été entièrement imprimée. Les feuilles tirées s'arrêtent à la page 268, et 40 planches seulement furent gravées.

Réorganisation de l'enseignement artistique en France. — *Lyon, H. Georg*, 1877, 22 pp. in-4°.

Catalogue d'anciennes fayences françaises et étrangères, objets d'art, meubles et marbres, composant la collection de MM. Michel et

Robellaz, dont la vente aura lieu à Lyon, les 20, 21, 22 et 23 mars, rue Saint-Dominique, 10, à l'entresol, à 7 heures du soir et jours suivants. — *Lyon, imp. Storck*, 1878, 40 pp. in-8°.

Monuments religieux, civils et militaires du Gatinais (départements du Loiret et de Seine-et-Marne), depuis le XI^e^ siècle jusqu'au XVII^e^ siècle. Ouvrage accompagné de CVII planches hors texte, d'après les dessins de l'auteur. — *Lyon, H. Georg; Orléans, H. Herluison; Paris, Champion*, 1879, in-4° de 358 pp. avec 107 planches gravées sur pierre.

C'est le présent ouvrage auquel nous avons ajouté une Notice biographique, suivie de la bibliographie, formant ensemble les 20 pages préliminaires.

Article « Musée » dans le Dictionnaire de pédagogie. — *Paris, Hachette*, 1880, in-8°.

Étude biographique sur les Tischbein, peintres allemands du XVIII^e^ siècle. — *Lyon, Henri Georg*, 1881, in-4° de 44 pp. avec 5 planches.

Tiré à 100 exemplaires numérotés : 10 sur papier de Chine et 90 sur papier vergé. Trois portraits figurent parmi les planches; ce sont : la baronne Vomrath, mademoiselle Doabbelin et Wieland. Ce travail, lu à la Sorbonne en 1879, au congrès des Sociétés savantes, a paru également dans le volume : Réunion de la Société des Beaux-Arts des départements, 4^e^ session 1880. *Paris, Plon,* 1881, pp. 205-218.

Etude sur la sculpture tumulaire de l'Orléanais et du Gatinais. — *Orléans, H. Herluison*, 1882, in-16 de 28 pp.

Tiré à 100 exemplaires. Cette étude a été lue à la Sorbonne en 1881 à la réunion de la Société des Beaux-Arts des départements.

Inscriptions de l'église d'Yèvre-le-Chatel (Loiret).

Revue des Sociétés savantes, 7^e^ série. Tome III, pp. 277-291, 1883.

Tombeau de l'abbé de Blanchefort, dans l'église de l'ancienne abbaye de Ferrières (Loiret). — *Paris, A. Quantin; Orléans, H. Herluison*, 1883, 8 pp. grand in-8° avec 2 fig. sur bois dans le texte.

Extrait de la Gazette des Beaux-Arts, août 1883, pp. 225-229, et tiré à 50 exemplaires.

Discours prononcé à la séance d'inauguration de la Société historique et archéologique du Gâtinais, le 4 mars 1883.

Dans les Annales de la Société, 1^er^ trimestre, pp. 6-10.

Le baron de Girardot, archéologue. — Sa vie, son œuvre. — *Orléans*, *H. Herluison*, 1883, in-8° de 28 pp.

Extrait des Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais. Tome I^er^ (1883), pp. 129-152, tiré à 100 exemplaires.

Petit guide complet de l'étranger dans la ville d'Orléans. — *Orléans*, *H. Herluison*, 1884, in-16 de 62 pp. avec figures dans le texte et 1 plan.

La ville de Blois et ses environs, petit guide complet de l'étranger, avec fig. sur bois. — *Orléans*, *H. Herluison*, 1884, in-16 de 112 pp.

Les Audran, peintres et graveurs. — *Orléans*, *H. Herluison*, 1884, 20 pp. in-8°.

Extrait des Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais. Tome II (1884), pp. 65-81, tiré à 100 exemplaires.

La salle des Thèses de l'Université d'Orléans (ancienne librairie), suivie d'une description succincte de l'Exposition rétrospective de 1884. — *Orléans*, *H. Herluison*, 1884, in-16 de 16 pp. avec le blason de l'Université et la reproduction de la médaille frappée à l'occasion de la restauration de la salle des Thèses.

L'Orléanais pittoresque et monumental. — Bords du Loing, avec eaux fortes, par Paul Fouché. — *Orléans*, *H. Herluison*, 1885, in-fol.

Il n'a paru que trois livraisons de cet album, interrompu par la mort de l'auteur. La première livraison contient : Ferrières; la seconde : Fontenay-sur-Loing, Nargis, Dordives; la troisième : Moret. Tiré à 50 exemplaires.

Un tombeau mérovingien au Grand-Villon (Loiret).

Annales de la Société du Gâtinais. Tome III (1885), pp. 196-201.

Inscriptions de l'ancien diocèse d'Orléans, recueillies et publiées par M. Edmond Michel; I. Archidiaconé d'Orléans. — *Orléans*, *H. Herluison*, 1885, in-4° de 202 pp. avec 1 planche gravée et 5 fig. dans le texte.

Inventaire général des richesses d'art de la France. — Province, monuments civils, t. II. — *Paris*, *Plon*, 1885, pages 199-336.

Comprenant les arrondissements de Gien et de Montargis. Les autres sont entre les mains du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, qui doit les faire paraître dans un délai assez rapproché.

Histoire et description du chateau de Gien (Loiret). — *Paris, Plon*, 1885, grand in-8° de 8 pp.

Extrait de l'Inventaire des richesses d'Art de la France. Tome II. pp. 207-211.

Montargis et les Androuet du Cerceau.

Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais. Tome IV, pp. 227-234. Bulletin du 3e trimestre 1886.

La muze des bords du Loing. — *Orléans, H. Herluison*, 1887, in-16 de 48 pp., papier teinté, caractères elzéviriens, tiré à 50 exemplaires.

La partie comprise aux pages 39 à 46, concernant la fontaine de Fontenay-sur-Loing, avait déjà paru dans le *Journal du Loiret*, nos des 12 avril 1882 et 21 février 1883.

Histoire et description de l'hotel de ville de Bellegarde, arrondissement d'Orléans (Loiret). — *Paris, Plon*, 1885, grand in-8° de 4 pp.

Extrait de l'Inventaire des richesses d'Art de la France. Tome II, pp. 331-332.

Histoire et description de l'hotel de ville de Lorris, arrondissement de Montargis (Loiret). — *Paris, Plon*, 1885, grand in-8° de 4 pp.

Extrait de l'Inventaire des richesses d'Art de la France. Tome II, pp. 335-336.

A M. VIOLLET-LE-DUC.

Monsieur,

C'est surtout à la lecture attentive et répétée de vos œuvres, et aux études dont elles ont été la base, que ce travail sur le Gâtinais doit le jour.

Autrefois, un auteur cherchait à placer son ouvrage sous la protection d'un prince ou d'un homme titré, parce qu'il lui semblait que la noblesse seule de son patron pouvait rehausser son travail. Aujourd'hui, toutes distinctions nobiliaires ont disparu, la noblesse du talent, seule, est restée debout.

Permettez-moi donc, monsieur et cher maître, de mettre mon travail sous votre haut et savant patronage, et de vous remercier d'avoir bien voulu en accepter la dédicace.

Edmond Michel.

PRÉFACE

Notre intention n'est pas d'écrire l'histoire des monuments qui se trouvent dans le Gâtinais; les faits dont ils ont été les témoins font partie de l'histoire de France et ont trouvé leur place dans les récits des historiens. Ce que nous avons voulu, c'est faire connaître les œuvres, encore existantes, d'un grand nombre d'artistes, et les sauver de l'oubli, puisque nous ne pouvons les sauver de la destruction causée par la main des hommes et par l'action du temps.

Afin que l'on puisse mieux se rendre compte de la partie du pays que nous passons en revue, nous avons joint à notre ouvrage une carte du territoire à explorer. Ce territoire se composait du Gâtinais français, capitale Nemours, devenu la partie sud-ouest du département actuel de Seine-et-Marne, et du Gâtinais orléanais, capitale Montargis, qui a formé la partie orientale du département du Loiret. Le Gâtinais renfermait les comtés de Moret, de Nemours, de Montargis, de Rochefort et le pays de Puysaie.

Dans cette ancienne province, faisant partie du domaine royal et de l'école de l'Ile-de-France, le mouvement artistique, que M. Viollet-le-Duc appelle si justement la *Renaissance* du XII^e^ siècle, s'était propagé rapidement, et de toutes parts on y vit s'élever des abbayes, des églises, des châteaux, des hôtels-de-ville et

des hôpitaux, *en fondant un art nouveau, dont le principe est en opposition manifeste avec le principe des arts de l'antiquité.*

Nous ne trouvons pas, il est vrai, dans le Gâtinais de villes considérables, et par conséquent, les grandes constructions font défaut; mais, grâce à la fertilité du sol, on rencontre beaucoup de petites villes, comme Moret, Fontainebleau, Nemours, Montargis, dans lesquelles furent bâties des églises et des abbayes importantes. Les villages sont nombreux, le pays est mouvementé; aussi les églises de moyenne dimension et les châteaux sont-ils en abondance. Il y a donc là une importante récolte à faire de constructions intéressantes et de sculptures originales, que les guerres étrangères et de religion ont encore laissées debout, et qui sont peu connues du public artistique.

A une description minutieuse, nous avons préféré la gravure, nous bornant simplement à de courtes explications sur chaque planche. Les plans des monuments ont été relevés par nous avec le plus grand soin, et sont à l'échelle, ainsi que beaucoup d'objets de petites dimensions. Nous avons fait tous les dessins nous-même, choisissant tout ce qui nous paraissait digne d'attention, et surtout les productions les plus artistiques et les plus originales soit par leur principe, soit par leur application. A de rares exceptions près, comme des vues cavalières par exemple, les gravures représentent donc des constructions ou des sculptures qui existent encore et que tout le monde peut voir dans les localités désignées.

Nous ne pourrons nous empêcher souvent de constater et de déplorer le peu de soins dont les œuvres du passé sont encore entourées dans notre pays. La Commission des monuments histo-

riques a certes beaucoup amélioré la situation sous ce rapport, mais elle ne peut tout faire, et les œuvres anciennes qui échappent à son programme par leur importance relativement moins grande sont, en général, dans le plus complet abandon.

Il faudrait faire une loi pour qu'une commune ne pût toucher à aucun monument quelconque, civil ou religieux, si minime que soit la réparation à entreprendre, sans l'assentiment de la Commission des monuments historiques. Il faudrait qu'on ne vît plus les restaurations inintelligentes, ce que les ignorants appellent des embellissements, dégrader un édifice au lieu de lui rendre son premier aspect.

On badigeonne les anciennes peintures, on mure les ouvertures des porches, on fait disparaître l'appareil sous une couche de chaux, si bien que l'édifice ainsi restauré ressemble à une grange bien tenue ou à une caserne blanchie après avoir été visitée par une maladie contagieuse.

Il est des églises du Gâtinais, que je ne veux pas nommer, par égard pour ceux qui ont pris part à leur restauration, où tous les culs-de-lampe, à la retombée des nervures des voûtes, sont d'affreux poncifs en plâtre, d'époques différentes, jusqu'à des masques de la Renaissance dans une église du XIII^e^ siècle, et placés partout où le besoin ne s'en faisait pas sentir. Ce que nous disons là du Gâtinais doit exister à peu près partout où la Commission des monuments historiques ne pénètre pas. Il faut donc une loi, et nous ajouterons une loi qui soit observée, chose assez difficile dans les communes, nous ne l'ignorons pas, parce que l'instruction manque.

On laisse perdre les tableaux faute d'une restauration intelli-

gente ; on se sert des plates-tombes pour éviter l'achat de quelques dalles, on ne surveille pas les enfants qui prennent plaisir à casser à coups de pierres les sculptures extérieures des monuments, en se servant de leurs reliefs comme d'une cible ; en un mot, nous ne savons pas conserver, d'instinct, comme les Italiens par exemple. L'instruction artistique seule peut nous donner cette qualité. Nous disons l'instruction artistique seule, car l'instruction générale ne suffit pas. On ne respecte et on ne fait respecter que ce que l'on comprend. Pour comprendre, il faut savoir. Serait-il donc si difficile de donner aux enfants quelques notions générales d'art, même et surtout dans les écoles primaires, afin que, connaissant l'existence de l'art, ils puissent en respecter les manifestations ?

Il est aussi une autre cause active de ruine, c'est la superstition. On ne saurait énumérer le nombre d'œuvres artistiques altérées chaque jour par ceux qui croient trouver un remède à leurs maux soit en emportant comme une relique un morceau qu'ils ont brisé d'une tombe ou d'une statue, soit en se frottant contre elles, soit même en se couchant dessus. Il faut vivre au milieu des populations rurales pour se rendre un compte exact et navrant de ces dégâts continuels. Dans les grands centres, la police, les bedeaux et les gardiens veillent à l'extérieur et à l'intérieur des églises et des monuments civils ; mais dans les petites villes, et surtout dans les campagnes, tout est à l'abandon.

Nous ne saurions trop le répéter, il faut donner par l'instruction le goût de l'art à nos populations ; c'est à cette condition que nous ne verrons pas disparaître peu à peu tant de choses précieuses, dont ces iconoclastes inconscients hâtent si rapidement la destruction.

Puisse notre exemple encourager les personnes, qui ont le goût des arts, à dessiner et à publier les monuments, en tout ou en partie, au milieu desquels elles vivent. C'est une autre manière de collectionner. Il y a même quelque chose de plus dans ce genre de collection que dans le fait de rassembler des bronzes, des ivoires, des émaux, des faïences, dont on jouit soi et un petit nombre d'érudits, c'est que le résultat de vos travaux et de vos recherches profite plus directement à l'art en général. En outre, et cette considération est fort importante, on répand ainsi le goût du beau au milieu des populations, qui vous voient dessiner ou peindre ce qu'elles ont constamment sous les yeux, et dont elles ne se sont jamais douté, faute d'avoir attiré leur attention de ce côté. C'est une sorte de propagande artistique, et, nous le disons par expérience, elle est loin d'être la moins féconde. Quand on aime l'art passionnément, on doit chercher à le faire aimer.

Edmond Michel

Touvent par Fontenay-sur-Loing.

GATINAIS ORLÉANAIS

CARTE DU GATINAIS.

Planche I.

Elle peut laisser à désirer sous le rapport de ses limites absolues, car le Gâtinais n'a pas été une province proprement dite ; c'était une portion de territoire englobée dans deux anciennes provinces, parfaitement limitées au point de vue politique et gouvernemental, l'Orléanais et l'Ile-de-France. En consultant Jacques Spiegel (1) et dom Morin (2), nous l'avons dressée aussi exactement que possible.

FERRIÈRES

VUE CAVALIÈRE DE L'ABBAYE.

Planche II.

D'après la tradition, cette abbaye, de l'ordre de saint Benoit, est contemporaine de l'ère chrétienne, et une charte (3), qui exis-

(1) Annotations aux *Antiquite de Richardz Berthelin.*

(2) *Histoire générale des pays du Gâtinais*, Paris, veuve Chevalier, 1630, pages 2 et suivantes.

(3) Dom Morin, *op. cit,*

tait encore en 1547 dans le cartulaire de l'abbaye, prouve que Clovis, en 499, a été le fondateur de l'église abbatiale de Saint-Pierre et de Saint-Paul. Soumise à toutes les vicissitudes des guerres civiles, des guerres contre les Anglais et des guerres de religion, l'abbaye a été souvent détruite en partie et reconstruite. Un des prieurs, Louis de Blanchefort, en 1460, y fit d'importantes restaurations, et un autre prieur, dom Morin, à la fin du XVI^e^ siècle, répara à son tour les désastres causés par les guerres religieuses de ce siècle.

Notre vue cavalière (1) se rapporte aux premières années du XVII^e^ siècle, après les restaurations de l'abbé dom Morin. Elle est loin d'être exacte au point de vue du dessin. On peut remarquer des défauts de perspective frappants, comme dans le transsept qui n'est pas perpendiculaire à la nef, et dans l'abside qui n'est pas dans la prolongation directe de la nef. Les fenêtres de l'église Saint-Pierre, du côté du midi, sont ici plein-cintre, tandis qu'elles sont ogives; de plus, elles ne sont pas exactement à leur place. Nous n'avons rien voulu modifier et notre gravure est sincère.

En A est la porte inférieure du monastère; B, la grande cour par laquelle on arrive aux édifices sacrés; C, l'église consacrée à la Vierge, et appelée vulgairement Bethléem; D, la basilique des saints apôtres Pierre et Paul. Les bâtiments du grand cloître, adossés à l'église, se trouvent en E. F est la chapelle Sainte-Elisabeth, G le petit cloître, H l'ancien dortoir, I un lieu de retraite, K le dortoir nouveau, L la maison des voyageurs. En M, on voit le jardin supérieur du monastère; en N, le jardin inférieur, et en O, l'entrée de la petite rivière *a*. P est le moulin, Q la porte supérieure de l'abbaye. Les bâtiments où réside le grand prieur se trouvent en R; S est la porte abbatiale, T la cour abbatiale et V les logements des domestiques de l'abbé. En X, l'abbé avait

(1) Cette vue est tirée du *Monasticon Gallicanum, Plans topographiques des abbayes*, vol. I, Estampes — Bibliothèque nationale.

son jardin particulier et en Y un second. Les greniers, les pressoirs, les écuries sont placés au nord en Z.

Au-dessus de la porte A, et à droite, existent encore des prisons. Les abbés, comme seigneurs féodaux, étaient justiciers sur leurs domaines. Deux cages, formées de poutres en chêne équarries et fortement assemblées, de la hauteur d'un homme et de deux mètres de côté, occupent une petite partie du premier étage. Au-dessous d'elles, sont deux grandes fosses, parementées en pierres de taille et voûtées, qui communiquent; leur profondeur excède un peu le sol de la porte A. Pour y pénétrer, il faut entrer dans la première cage en bois, à droite, soulever une dalle et descendre avec une échelle; il n'y a jamais eu d'escalier et le jour n'y pénètre pas. Sont-ce des *in-pace*, sont-ce des latrines? Nous penchons pour la seconde hypothèse.

Comme on peut le voir, par les tours *b*, l'agglomération des constructions était moitié monastique, moitié militaire. Au XVII^e^ siècle, l'abbaye entière n'était plus, par ses murailles, qu'à l'abri d'un coup de main; mais, auparavant, elle était fortifiée comme un château-fort et reliée aux murs qui entouraient toute la ville.

La chapelle Sainte-Elisabeth F dut être vraisemblablement la chapelle particulière du prieur de l'abbaye, celle spécialement destinée à l'accomplissement de ses devoirs religieux. C'est une réminiscence des chapelles épiscopales qui, du XIII^e^ au XV^e^ siècle, se construisirent près des cathédrales ou dans l'enceinte des palais épiscopaux. Le prieur, comme l'évêque, n'officiait en public qu'aux solennités, pour maintenir plus haut le rang qu'il occupait dans l'église. Et, dans le cas qui nous occupe, la chapelle était reliée à l'église abbatiale et aux appartements du prieur.

L'intérieur, éclairé par une seule fenêtre au nord, est formé d'une nef et d'un sanctuaire avec exhaussement du sol. Au nord existe un petit autel, surélevé de trois marches, sous un arc ogive. Pris dans l'épaisseur de la muraille, il fait saillie à l'exté-

rieur, et est recouvert par un toit à une seule pente, formé par des dalles. La voûte de la chapelle conserve encore sa peinture bleue parsemée d'étoiles; et, il n'y a pas longtemps encore, on pouvait voir les murs peints et décorés des armes de l'abbé de Blanchefort.

TOMBEAU DE L'ABBÉ DE BLANCHEFORT,

Planche III.

En 1460, Louis de Blanchefort, baron de la Neuville, fut mis, comme grand prieur, à la tête de l'abbaye. Le monastère et les églises avaient beaucoup souffert par les guerres de 1426, car on y avait mis le feu. Il répara les églises de Saint-Pierre et de Bethléem, restaura le monastère, construisit la chapelle de Sainte-Elisabeth, et mourut, après tous ces grands travaux, en 1505.

On lui éleva un tombeau, fort mutilé aujourd'hui, qui est une œuvre remarquable des plus belle années de la Renaissance. Souvent déplacé, il se trouve actuellement dans le chœur, derrière le maître-autel. Les deux grands côtés sont occupés chacun par cinq niches, plein-cintre, voûtées en coquilles et supportées par des pilastres. Quatre d'entre elles abritent une femme représentant une des Vertus; celle du milieu renferme une coquille entourée d'une couronne de laurier.

Une niche pareille aux autres se trouve dans chacun des petits côtés. A gauche, la Vertu porte un écusson où sont sculptées les armoiries de Blanchefort, telles qu'on les voit dans la quatrième verrière de l'abside, *d'or, aux deux lions de gueules passants*, et surmontées de sa mitre; à droite, elle porte aussi un écusson où l'on ne distingue plus rien : le sculpteur y

avait vraisemblablement représenté les armes de l'abbaye. Au-dessus de chaque pilastre, des anges soutiennent une guirlande. Les personnages sont bien drapés et l'ensemble de la composition est fort élégamment conçu. La sculpture des ornements est d'une finesse extrême, et l'on a peine à comprendre comment on a pu les exécuter d'une façon si délicate, surtout ceux des pilastres, qui n'ont pas trois millimètres de relief.

Aux quatre coins existaient des animaux chimériques dont on distingue à peine le corps actuellement. Tout autour, sur le couvercle, règne une inscription, intacte seulement dans la partie représentée dans notre gravure; elle nous apprend que Louis de Blanchefort rendit l'âme, l'an 1505, au mois de mars. On déchiffre encore sur le socle quelques distiques latins célébrant les vertus particulières de l'abbé.

Ce tombeau nous paraît être dû à un artiste italien, ou tout au moins à un artiste français ayant vu l'Italie et en connaissant à à fond les maîtres. En effet, la disposition des niches à coquilles occupées par les Vertus rappelle tout-à-fait le soubassement du monument du pape Jean XXII, par Donatello, dans l'église de S. Giovanni à Florence. On retrouve les ornements des pilastres dans l'autel du Saint-Sacrement, par Desiderio da Settignano, à l'église de S. Lorenzo de la même ville. Enfin les anges vêtus, debout sur les pilastres, qui soutiennent les guirlandes, semblent avoir été pris au monument Marsuppini, dans l'église de Santa-Croce, élevé par le même artiste.

Il est impossible de juger absolument du style du sculpteur, car il n'existe plus aucune figure : toutes les têtes des Vertus et des anges ont été brisées, et ces mutilations sont dues aux gens superstitieux qui en enlevaient des morceaux pour se guérir du mal de dents.

PLAN DE L'ÉGLISE ABBATIALE DES SS. PIERRE ET PAUL.

Planche IV.

Cette église, reconstruite à diverses époques, possède des parties du XII^e^, du XIII^e^ et du XV^e^ siècle. Le plan est à une nef, actuellement, sans collatéraux. Au midi, il n'y a jamais eu de collatéral, et au nord, celui qui existait a été détruit par la chute du clocher, en 1736; il était séparé par sept colonnes A, avec chapiteaux, portant des arcs plein-cintre : c'est la partie la plus ancienne de l'édifice. Quatre de ces colonnes sont d'un diamètre égal, mais plus fort que celui des trois autres; le fût de ces dernières est orné d'une bague. A cette date, on n'a pas reconstruit ce bas-côté, dont on voit l'amorce en BC, et l'on a fermé par un mur l'entre-deux des colonnes. En D est une porte, appelée porte papale parce qu'elle ne servait qu'aux souverains pontifes, et en E, le grand portail. Le côté FG était appuyé contre le grand cloître de l'abbaye, et la porte H permettait de passer du cloître dans l'église; elle est murée aujourd'hui.

On arrive au transsept par trois degrés, et l'on se trouve au centre de la croisée, sous une sorte de coupole portée par huit piliers I, placés aux angles d'un octogone régulier. C'était là où se tenaient les moines, séparés du reste de l'assistance par un jubé qui a disparu. En J, les deux bras du transsept; H, petite porte; K, porte murée actuellement, par laquelle arrivait le prieur. L est une adjonction du temps de dom Morin; M est la sacristie. On passe de la croisée par deux marches dans le chœur N, de forme polygonale; en R était jadis une crédence dont la tablette n'existe plus. Au-dessus se trouvent deux baies murées, sur l'une desquelles on voit encore des traces de peintures murales représentant Saint-Pierre et Saint-Paul.

En O est le clocher; les deux immenses contreforts P et Q ont été ajoutés postérieurement.

Toutes les voûtes du transsept, de la croisée, de la sacristie et du chœur sont ogives. La voûte de la nef est en charpente et lambrissée, moderne, avec les entraits et les poinçons apparents

En S sont cinq verrières de la fin du xv^e^ siècle, ayant pour sujet : 1° l'histoire de saint Aldric ; 2° l'histoire de saint Christophe ; 3° les scènes de la Passion ; 4° l'histoire de saint Pierre, avec le portrait de l'abbé de Blanchefort, et 5° l'histoire de la Vierge.

T est le perron par lequel on arrive au portail.

Le plan est à l'échelle de 0,0025 pour mètre.

VUE PERSPECTIVE DE L'ÉGLISE ABBATIALE.

Planche V.

La gravure nous montre l'église telle qu'elle est actuellement, après la restauration faite par la Commission des monuments historiques. On a pris la vue près de la porte A (*planche IV*). L'église est éclairée sur la façade par trois grandes fenêtres ogives A et par un œil B, décoré à bâtons rompus, plus par six fenêtres C plein-cintre. Par la porte D, on pénètre dans l'ancienne cour T de l'abbaye (*planche IV*). Le clocher de la croisée E n'existe plus. Refait en 1736, il a été démonté au commencement de ce siècle, parce qu'il menaçait ruine. Celui qui existe encore est recouvert d'écailles de pierre qui figurent des bardeaux.

CHAPITEAUX.

Planche VI.

L'ébrasement du portail de l'église abbatiale comporte cinq colonnes par côté ; trois sont engagées et d'un plus petit diamè-

tre que les deux autres. Notre figure A montre un des chapiteaux de l'ébrasement gauche; il a pour sujet quatre musiciens jouant de la viole. Tous les autres chapiteaux du portail sont décorés de feuilles, et beaucoup plus finement traités que les personnages.

Les figures B et C appartiennent à un chapiteau d'angle de l'ébrasement droit de la porte, dite *papale*. Il y a trois colonnes par côté, dont deux d'un plus petit diamètre et engagées. Sur la face B, l'artiste a représenté un roi perçant un lion de son épée, et sur la face C, un abbé et des moines assistant à ce spectacle. Ce sujet ferait allusion à Pépin le Bref, qui, en 751, aurait mis fin au combat d'un lion et d'un taureau, en terrassant le lion victorieux (1) dans la cour de l'abbaye transformée en arène. Quant à l'abbé, ce serait l'abbé de Ferrières entouré de ses moines. Deux autres chapiteaux ont encore, dans un angle, une tête sculptée; tout le reste représente des feuilles.

Ces sculptures datent du XIII^e^ siècle.

PLATE-TOMBE.

Planche VII.

Le moine Nicolas Le Clerc, mort en 1553, comme le dit l'inscription, y est représenté dans son costume de bénédictin, par une gravure en creux. Cette dalle sert actuellement de palier à un petit autel de la chapelle Sainte-Elisabeth, bâtie dans l'abbaye par Louis de Blanchefort, à la fin du XV^e^ siècle. Grâce à nos pressantes sollicitations, elle va être dressée contre le mur.

(1) L'abbé Patron, *Recherches historiques sur l'Orléanais*. Orléans, 1873, t. I, p. 162, d'après l'histoire du moine de Saint-Gall, *Gallia Christ.*, t. XII, p. 157.

PORTE EN BOIS.

Planche VIII.

Elle provient de la chapelle Sainte-Elisabeth de l'abbaye, et a été transportée au château voisin de Toury, où elle sert de clôture extérieure à une chapelle. Il est regrettable qu'elle soit exposée aux intempéries de l'air, car l'on peut prévoir déjà sa prompte destruction.

Les vantaux sont partagés en deux grands panneaux, ceux du bas rectangulaires, ceux du haut ogives, sur chacun desquels est sculpté un olivier, emblème de la paix Chaque arbre porte, attaché à un nœud, un écusson aux armes de l'abbé Louis de Blanchefort, *d'or, aux deux lions de gueules passants* surmontées, dans les panneaux supérieurs, de sa mitre et de sa crosse. Un chêne, emblême de la force, déploie ses feuilles au sommet et sert de battant. Tout autour, sur une banderolle, admirablement enroulée et fouillée, se trouve une invocation à Jésus et à Marie, pour qu'ils bénissent la maison et ceux qui y entrent. Le sculpteur a daté son œuvre, 1487, et y a mis son nom, *Pougier*. C'est un de ces artistes inconnus, comme il y en avait tant au moyen-âge, qui trouvaient moyen de faire sortir un objet d'art de la chose la plus vulgaire, et de donner à ses ornements une signification en rapport complet avec l'endroit où il devait être placé. La conception est heureuse et le travail d'une exécution très-soignée. Sauf quelques parties au-dessous du second panneau et le dormant de la porte, tout est ancien. Sur la face intérieure, il n'y a aucune sculpture, et les pentures en plomb sont modernes.

Echelle de 0,05 pour mètre.

PLATE-TOMBE DE DOM MORIN.

Planche IX.

A la fois grand prieur de l'abbaye et son historien, dom Morin nous a laissé le seul ouvrage où l'on trouve quelques indications, quoique fort diffuses, sur le Gâtinais. Il est un des abbés auxquels on doit une restauration des deux églises et des monuments conventuels. Il rétablit le clocher de la croisée de Saint-Pierre, éleva deux chapelles dans cette église et donna à la chapelle de Béthléem la forme d'une croix latine par l'adjonction d'un transsept ; il mourut en 1628.

Son tombeau, ou du moins la pierre tombale qui le recouvrait, est placé dans le transsept nord de cette église, devant un autel.

Le prieur, revêtu de son costume, est dans une niche, au bas de laquelle on a gravé ses armes, avec celles de l'abbaye placées en abîme, sur une pierre noire rapportée. Les ornements des pilastres ressortent par un léger relief, et le personnage est gravé en creux.

Encore ici, on nous a promis de faire dresser la pierre contre le mur pour la protéger.

PUPITRE.

Planche X.

En face du lieu où est actuellement le cimetière, existait jadis l'église paroissiale sous le vocable de Saint-Eloi, lorsque, par suite de sa prospérité, la petite ville de Ferrières s'étendait jusqu'au château appelé les Hautes-Vernes. Sur l'ancienne place de l'église où depuis la révolution on a transporté le cimetière, se trouve une croix, placée sur une plate forme octogone, orientée,

à laquelle on arrive par sept marches. A gauche de la croix, du coté donc de l'Evangile, existe encore un pupitre en pierre du XIII^e^ ou XIV^e^ siècle qui servait à la lecture de l'Evangile pendant la semaine sainte, et peut être aussi à celle des divers édits du pouvoir civil. C'est une des rares traces de nos anciennes coutumes, aussi avons-nous trouvé intéressant, au point de vue archéologique, de le reproduire. Le pupitre est porté par une petite colonne, et dépourvu d'ornement. Nous n'avons pas reproduit le haut du fût de la colonne et la croix en fer qui la surmonte, parce que tout cela est moderne.

MAISON EN BOIS.

Planche XI.

C'est le seul spécimen de ce genre de constructions du XV^e^ siècle qui existe encore dans la ville, sans avoir rien perdu de son caractère, et qui soit resté debout malgré les incendies. Nulle sculpture, pas même sur les poteaux corniers, sauf deux écussons et un aperçu de colonnette au rez-de-chaussée.

Quoique d'assez pauvre apparence, cette maison ne manque pas de style. A l'intérieur, les anciennes divisions ont disparu; il reste cependant les plafonds avec leurs poutres apparentes et l'escalier à vis, placé dans l'angle de gauche, sur le devant. Les marches sont en bois de chêne, encastrées d'un côté dans les murs et de l'autre dans le noyau en charpente. Au rez-de-chaussée, sous l'escalier, se trouve l'entrée de la cave; la porte en chêne qui la clôt date de l'époque de la construction, et le panneau du haut est rempli par un parchemin replié.

FONTENAY-SUR-LOING.

PORTE.

Planche XII.

Cette porte, en pierre de Château-Landon, provient du château de Cornou, situé à peu de distance de Fontenay. Elle sert d'entrée à l'ancienne maison Petit, depuis près de cent ans. Son style appartient aux dernières années du xv[e] siècle ; la Renaissance s'y fait déjà sentir. Chaque jambage représente une tour, et le linteau, un château-fort avec machicoulis, créneaux et échauguettes Deux têtes de soldats passent à travers les créneaux. La trompe, qui sert à porter en encorbellement chacune des petites tourelles extrêmes, a la figure d'un colimaçon, duquel sort une tête humaine à longues oreilles.

NARGIS

PLATE-TOMBE

Planche XIII.

L'église paroissiale de Nargis, sous le vocable de saint Germain, date du XIV^e^ siècle ; elle a été souvent remaniée, et encore il y a quelques années, de sorte que nous n'avons rien à dire de son architecture. Jadis elle était à une seule nef ; à la fin du XV^e^ siècle, on a ajouté une chapelle, formant le transsept sud, et un bas côté nord qui s'arrête aussi à la hauteur du chœur.

Seule, une pierre tombale, qui se trouve au pied de l'autel de la chapelle de droite, attire l'attention. Elle nous offre, gravé en creux, le portrait d'une châtelaine du pays. L'effigie est placée sous une archivolte plein cintre, à rédents, reposant sur deux culs-de-lampe ; un trèfle occupe chacun des écoinçons. Cette dame, en costume de l'époque, a les mains jointes dans un mouvement un peu maniéré, et ses pieds sont placés sur deux lévriers dont on ne voit plus que la tête. Sur ses hanches, l'artiste a posé deux écus ; à sa droite, le sien propre et à sa gauche son écu coupé des armes de son mari.

Voici l'inscription, en caractères go hiques, qui règne autour de la pierre : *Ci gît damoiselle Iehenne de Mormuille, en son vivant femme et espouse de Adam de. . . . . mercredi 12^e^ jour de fevrier l'an mil cinq cent vingt et un. Priez Dieu pour elle.*

La rupture de la pierre, dans le bas, nous laisse ignorer le nom de l'époux, sans doute un gentilhomme de la seigneurie de Cornou, château voisin de Nargis, dont il sera question plus loin.

Déjà la gravure de la pierre a beaucoup souffert, et, placée

comme est cette tombe, sur le sol, foulée continuellement aux pieds, elle se détériore chaque jour davantage.

GIROLLES

PLAN DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME

Planche XIV.

Cette église, du milieu du XII[e] siècle, à une seule nef et sans transsept, est fort intéressante, en ce sens surtout qu'elle n'a jamais été touchée et qu'elle se présente telle qu'elle a été érigée; elle offre donc le type pur de la construction d'une église de village à cette époque.

On arrive au portail A par un porche principal B, éclairé jadis par deux baies géminées plein cintre, actuellement murées. Le portail A est formé de deux grosses colonnes engagées et de deux autres d'un plus petit diamètre, accolées, formant pieds-droits, sur lesquelles retombent les archivoltes en ogive tiers-point. C'est la seule partie de l'édifice où l'arc en ogive ait été employé. Pour atteindre le pavé de la nef, il faut descendre deux marches, qu'on remonte successivement, et l'on arrive en C. C'est là que s'élève le clocher, porté sur quatre piliers K, qui reçoivent la retombée de quatre arcs plein cintre dont la poussée est contrebutée par deux contreforts intérieurs D, E, et par les murs mêmes de l'enceinte. On franchit un degré et l'on se trouve dans le chœur F, puis un second pour arriver dans le sanctuaire G, de forme circulaire, voûté en cul-de-four et contrebuté par quatre contreforts.

La voûte de la nef est lambrissée, en berceau; aucun détail de la charpente n'est apparent.

En H existe une petite porte, fort étroite extérieurement, puisqu'elle n'a que soixante-quinze centimètres d'ouverture, par

laquelle on passe, en montant deux marches, dans un porche secondaire 1, au nord, percé de trois portes plein cintre.

Le porche principal, fermé, comporte toute la largeur de l'édifice, et sa profondeur n'est que de deux mètres. Il est couvert par une charpente à un seul égout. On y entre par une arcade plein cintre, assez étroite, aux côtés de laquelle s'ouvraient deux baies géminées, murées depuis jusqu'à la hauteur de l'imposte.

Ce porche est sans aucune décoration intérieure ni extérieure; ceux des cathédrales ou des abbayes, au contraire, sont remplis de scènes sculptées de l'Ancien et du Nouveau Testament. On a conclu de cette décoration que, à la fin du XII^e^ siècle, outre l'idée d'embellissement, l'Eglise avait surtout en vue l'instruction du peuple par les yeux, remplaçant ainsi l'usage des porches dans la primitive église où ils servaient aux catéchismes, aux exorcismes et aux baptêmes, ainsi que de lieux de sépulture. Nous admettons volontiers cette interprétation pour les édifices bâtis dans les centres populeux, mais pour des églises de campagne elle n'est pas satisfaisante. La pénurie des ressources s'opposait d'ailleurs à la décoration du porche, et, par suite, à la décoration instructive. En outre, à très-peu d'exceptions près dans le Gâtinais, ces porches sont de dimension fort restreinte. Ils peuvent donc être considérés ou comme un embellissement de l'édifice, ou comme un lieu d'abri destiné aux fidèles avant ou après les cérémonies du culte. On peut aussi les regarder comme un agrandissement de l'église lors des jours de grandes fêtes, où le vaisseau devenait souvent trop étroit pour la masse des fidèles. Quant à nous, nous penchons davantage à les considérer comme l'expression d'une tradition pieuse des coutumes de la primitive église, tant ils sont peu spacieux, et se rencontre fréquemment dans les édifices sacrés du Gâtinais, même dans ceux construits ou relevés à la fin du siècle dernier.

La nef et le sanctuaire sont éclairés par des fenêtres qui tirent toute leur ornementation de l'appareil parfaitement disposé.

Nous avons dit que le clocher se trouve dans le milieu de l'édifice, entre le chœur et la nef, porté sur quatre arcs doubleaux; il est carré, et son beffroi est séparé du vaisseau par une voûte percée d'une ouverture circulaire destinée à l'introduction d'une ou de plusieurs cloches, de petite dimension. On y pénètre de l'extérieur, au moyen d'une échelle appuyée contre le mur de l'abside et aboutissant à une lucarne pratiquée dans le comble. Pour gagner ensuite le clocher, il faut marcher sur la voûte de l'abside. Il est construit en moellons et en pierre de taille, à l'extérieur; en moellons seulement, à l'intérieur, sauf les parements des ouvertures. Chaque étage est en retrait. Le premier, dépassant un peu les murs de la nef, est orné d'une corniche moulurée, supportée par des corbeaux qui représentent les uns des figures d'hommes, et les autres des ornements simples. Cet étage est pourvu de trois baies plein cintre sans aucune décoration; la troisième, celle de l'est, se trouve en partie cachée par le comble de l'abside, et c'est par elle qu'on entre dans la tour. Quant à la baie de l'ouest, on ne la voit pas, car c'est contre ce côté de la construction que s'appuie le comble de la nef. Au second étage, occupé par le beffroi, sont percées, sur chaque face, deux baies plein cintre géminées. Il devait y avoir un troisième étage, mais il n'en reste plus que l'amorce.

Depuis combien de temps la flèche, vraisemblablement en pierre, a-t-elle disparue, nous ne saurions le dire. On avait établi à sa place, au commencement du siècle, un poste télégraphique que l'on vient seulement de démolir pour poser une flèche en charpente.

Une petite restauration, exécutée, il y a quelques années, a fait disparaître, dans l'intérieur, l'appareil des fenêtres; de même pour les ouvertures du porche secondaire. Une horrible couche de chaux rend le bâtiment semblable à une grange. On nous a dit même que des peintures murales, exécutées sur les murs et sur les voûtes du soubassement du clocher, avaient disparu également sous ce badigeonnage anti-artistique.

Notre plan est à l'échelle de 0,005 pour mètre.

ARCATURES DE REZ-DE-CHAUSSÉE.

Planches XV et XVI.

Dans le soubassement C du clocher formant le chœur actuel, et dans l'espace F (Voir le plan. *pl.* XIV), il règne, de chaque côté, une arcature qui donne aux murs plus de solidité en ajoutant à leur décoration. Les arcs plein cintre, au nombre de huit et disposés deux à deux, sont supportés par une colonnette isolée et par deux pilastres placés sur un banc. Ils sont sans aucune moulure, et les chapiteaux de l'arcature du soubassement du clocher ne représentent que des feuilles et des ornements d'une grande simplicité. Bien que la sculpture en soit délicate, nous n'avons pas trouvé d'intérêt à reproduire cette partie.

Dans la colonne de la planche XV, le chapiteau est orné de têtes humaines, recouvertes par des feuilles dont les tiges sortent de la bouche de la tête principale. Les deux autres têtes, plus petites, placées aux angles, laissent sortir également des tiges de leur bouche, et les feuilles courent sur le reste du chapiteau. A la base, les griffes sont d'un modèle fort simple.

C'est sur le banc de l'arcature de ce côté qu'est placée la piscine, à double cuvette carrée, avec écoulement extérieur ; elle est recouverte maintenant par une planche.

Pour le chapiteau de la colonne située vis-à-vis, (*pl.* XVI. *fig.* 1), l'artiste semble avoir emprunté son dessin à une étoffe orientale. Les deux griffes de la base représentent une tête humaine qui ne manque pas d'expression.

La sculpture de ces différentes arcatures brille par une grande délicatesse ; elle est exécutée sur une pierre compacte et à grain serré, vraisemblablement de Chateau-Landon. Il y a beaucoup de modelé et d'expression dans les figures ; l'ornementation très-

soignée et d'un excellent style n'a rien de commun avec une découpure.

On peut remarquer combien le chapiteau est élevé par rapport à la longueur du fût.

CHAPITEAU DU PORTAIL.

Planche XVI.

Dans les chapiteaux de l'ébrasement du portail, le style roman apparaît encore. Celui que représente la figure 2 appartient à la première colonne de gauche. Il a un rapport frappant avec un chapiteau de l'ancien cloître roman de Vezelay (1). Quoique la composition générale soit plus simple et que la rosace du milieu manque, on voit qu'il sont de la même école; au reste Vezelay et Girolles ne sont pas fort loin l'un de l'autre. L'exécution est soignée, consciencieuse, sans raideur comme la sculpture, du reste, de tout l'édifice.

CLOU DE LA PORTE PRINCIPALE.

Planche XVI.

Il n'y a rien de particulier à relever dans les ventaux de la porte; c'est un travail de menuiserie des plus simples. Abrités par le porche, ils ont pu arriver jusqu'à nous.

Nous avons dessiné un des clous (*fig.* 3), car aucun détail, si minime qu'il soit, n'était traité avec indifférence à cette époque féconde. Tous les clous de cette porte sont exécutés en fer forgé et sur le même modèle. La tige est divisée en deux pointes et rivée sur les traverses pour maintenir solidement les planches. Une rondelle en fer battu, d'un joli dessin, s'applique contre le

(1) Viollet-Le-Duc, *Dict. raisonné de l'Architecture*, t. II, p. 406, fig. 14.

bois afin d'arriver à une jointure exacte; elle est percée d'un trou par lequel passe la tige du clou. La tête est à quatre faces arrondies, terminées par une surface rectangulaire.

On rencontre fréquemment de ces clous dans les ventaux des portes des églises de la même région.

TYMPAN DU PORTAIL.

Planche XVII.

Ce tympan, renfermé dans un arc tiers-point, repose sur les chapiteaux des deux minces colonnes engagées servant de pieds-droits au portail; il est d'un seul morceau, en pierre de Chateau-Landon. Peut-être par suite de l'installation d'une tribune intérieure, le mur sur lequel elle s'appuie a fait un mouvement, car on a été obligé de soulager le tympan par une barre de fer plat, fort épaisse, faisant l'office de linteau.

Tout le tympan est sculpté en bas relief. Le sujet représente le mystère de la Sainte-Trinité. Comme on le voit déjà souvent à cette époque, le Père Eternel se montre en pied, et non plus en buste ou même ne laissant apercevoir que sa main. Il est assis, dans le milieu, vêtu du pallium brodé. Son visage est jeune, presqu'imberbe, et derrière sa tête est posé un nimbe à croix pattée. De la main droite, le Père porte l'agneau qui symbolise le Fils, et il tient à la main gauche une tige terminée par des feuilles, et repliée sur elle-même; elle est retenue dans ses séparations par de petits masques humains, et rappelle vaguement la forme d'un flabellum. L'agneau tient la croix sur sa patte droite, relevée; son nimbe diffère de celui du Père par la forme des branches de la croix.

Si, sous le rapport de la représentation matérielle du mystère de la Trinité, l'artiste paraît avoir vécu à la fin du XII[e] siècle, il est néanmoins encore fortement imbu du style romano-byzantin

dans toute sa composition. L'Esprit-Saint se présente sous la forme d'une tête humaine grimaçante. C'est sans doute le souffle de vie que l'artiste a voulu représenter par cet ornement enroulé qui lui sort de la bouche.

Au-dessous de cette représentation symbolique, règne une large frise décorée d'un enroulement de tiges et de feuilles. Les tiges sortent de la bouche d'une tête humaine grimaçante; un animal ailé et à la queue enroulée, placé à l'autre extrémité, les prend dans sa gueule.

La partie de la pierre qui simule le linteau a reçu aussi divers ornements.

Cette sculpture n'a pas un relief très-considérable, sauf pour ce qui concerne l'agneau; mais il est suffisant pour que les contours soient bien marqués et que les détails se détachent nettement sur le fond.

PRÉFONTAINE

INTÉRIEUR DU PORCHE DE L'EGLISE.

Planche XVIII.

L'église paroissiale, sous le vocable de saint Jean-Baptiste et de saint Denis, n'offre aucun intérêt comme architecture.

Son porche, qui date du XIII^e^ siècle, est construit en pierre de taille et en moellons. Il est percé de trois portes, une grande sur le devant et deux plus étroites sur les côtés. Deux baies géminées flanquent la porte principale et une seule les deux autres. Tous les arcs sont plein cintre. Ceux des portes posent sur des piliers en pierre de taille; ceux des baies sur ces mêmes piliers et sur une colonnette monostyle, avec chapiteau orné de larges feuilles et base décorée de griffes.

La décoration des murs, à l'extérieur, est d'une grande sobriété, et consiste simplement dans l'appareil des jambages des portes et des claveaux des arcs; pas de moulures, pas d'archivoltes en relief, les murs sont unis.

Ce porche occupe toute la largeur de l'église et est couvert par un toit en charpente à une seule eau. Il a $7^{m}25$ de largeur et une profondeur de $6^{m}25$ dans œuvre. L'épaisseur de ses murs varie entre $0^{m}45$ et $0^{m}65$.

TREILLES

Les parties les plus anciennes de l'église de Saint-Pierre et de Saint-Fiacre datent du XIII^e^ siècle, ce sont le chœur et le clocher. Après avoir subi, au XVI^e^ siècle, une restauration importante, on a enlevé à l'édifice, dans le courant de notre siècle, ses deux bas-côtés et son porche; puis on a appuyé contre le chevet une sacristie, pour laquelle on a dû percer le mur, afin de pouvoir y pénétrer de l'intérieur. Toutes ces modifications lui ont enlevé beaucoup de sa solidité, si bien que, il y a peu d'années, il a fallu resserrer les murs de la nef par des tirants en fer pour arrêter l'écartement.

Le clocher, comme à Girolles, sépare la nef du sanctuaire; il est porté par quatre arcs en ogive.

Dans son soubassement règne une arcature de rez-de-chaussée; ses colonnettes monostyles reposent sur un banc, et leurs chapiteaux sont décorés de feuilles d'une exécution peu soignée.

Le sanctuaire est circulaire. A droite, dans une niche pratiquée dans le mur, on voit encore une piscine à cuvettes carrées. Dans le chœur, tous les arcs de la voûte retombent sur des colonnettes avec chapiteaux décorés de feuilles.

Toute la sculpture de cet édifice est très-grossière et très-maladroite.

COURTEMPIERRE

CLOCHER DE L'ÉGLISE

Planche XIX.

Cette église, de très-petite dimension, et ressemblant plutôt à une chapelle, est à une seule nef avec abside circulaire. Sa construction remonte au XIII^e^ siècle, alors que les traditions romanes n'avaient pas encore disparu. Le chœur est, en effet, de style roman et la nef de style ogival.

Un joli portail décore la façade de l'église. Il est formé d'un arc tiers-point retombant sur deux colonnettes engagées, dont les chapiteaux sont ornés de feuilles délicatement fouillées.

Sur l'arc double au plein cintre qui sépare le chœur de la nef, s'élève un petit clocher dont nous donnons, dans la figure 1, le plan géométral. On rencontre fréquemment, dans le Midi, des clochers de ce genre, mais plus rarement dans le Nord. Son toit est à deux eaux. Il est construit en pierres appareillées, et renferme deux baies plein ceintre, où jadis se trouvaient deux cloches de petit diamètre. Par suite de la place qu'il occupe, le prêtre pouvait sonner lui-même la cloche au moment où il allait monter à l'autel.

CORBEILLES

L'église de ce bourg, sous le vocable de saint Germain d'Auxerre et de saint Jean-Baptiste, a été agrandie à plusieurs reprises. Elle a la forme d'une basilique, avec chevet polygonal.

Sur le côté droit s'élève le clocher. Il est carré, en pierres, à quatre étages en retrait, surmonté d'une flèche en bois. Ses deux

contreforts à chaque angle montent seulement jusqu'au second étage. Les trois premiers étages appartiennent au style roman. Au second, nous trouvons des baies plein cintre, aveugles, et, au troisième, sur chaque face, existe une baie géminée, plein cintre, dont les doubles archivoltes retombent sur des colonnettes engagées. Le quatrième étage, ajouté au XVI^e^ siècle et qui sert actuellement de beffroi, est percé de longues fenêtres en ogive géminées, et munies d'abat-son.

L'intérieur se compose d'une nef, d'un collatéral de droite et d'un chœur flanqué de ses deux bas côtés. Toute la partie du chœur est en voûte d'arrête en pierre. Dans la nef, qui n'a pas été terminée puisque l'on aperçoit seulement la naissance des arcs doubleaux et des arcs ogives, le plafond est plat; il est en bois et cache la charpente; celui du collatéral est en demi berceau et plafonné.

On se rend du collatéral dans les bas côtés du chœur, directement, en passant sous les arcs plein ceintre qui portent le clocher. Quatre têtes grimaçantes, jouant le rôle de culs-de-lampe, reçoivent la retombée des arcs diagonaux du soubassement du clocher. Ce sont là les seules sculptures qu'on rencontre dans l'église.

THORAILLES

CULS-DE-LAMPE

Planches XIX et XX.

On est assez peu d'accord sur ce qu'était autrefois cette chapelle transformée en une petite église à la fin du XVI^e^ siècle. Les uns veulent y voir une chapelle des Chevaliers de Saint Jean de Jérusalem, les autres une propriété du prieuré de Thorailles; quelques uns enfin pensent qu'elle relevait de l'abbaye de Ferriè-

res (1). Quant à nous, nous admettons cette dernière opinion, et même nous allons plus loin en disant que c'est à l'Abbé de Ferrières, Louis de Blanchefort, qu'il faut faire remonter sa construction. Le style du chœur, car c'est de cette partie seule qu'il s'agit en ce moment, indique cette époque. De plus, la clef de voûte de la deuxième travée porte les armoiries sculptées de cet abbé, *d'or, aux deux lions de geules, passants*, et la clef de voûte de la seconde travée les armes de France avec la couronne fermée au chef, parce que Ferrières était une abbaye royale. Il ne peut donc y avoir de doute à l'égard de l'époque de la construction, fin du XVI^e^ siècle, et du constructeur lui-même.

La nef, disons-nous, a été ajoutée à la fin du XVI^e^ siècle, sans doute parce que, la population augmentant, la chapelle devenait trop petite. Nous avons été assez heureux, en effet, pour découvrir sur un des entraits de la charpente, la date 1583, séparée en deux parties par un écu sur lequel on ne voit pas d'armoiries ; comme elles étaient peintes, elles ont pu disparaître ; ce devait être celles de l'abbé de Ferrières alors en fonction. On a depuis établi sur ces poutres un petit clocher.

Quant au porche, ouvert, construit en charpente, sauf les murs montés jusqu'à hauteur d'appui, il a dû être élevé à la même époque.

Le chœur, qui égale la nef en longueur, est séparé de celle-ci par un arc en ogive. Il comporte deux travées ; ses voûtes sont en pierre et son chevet droit. Aux deux extrémités, les arcs, formerets, ogives et doubleaux portent sur les culs-de-lampe, et, dans le milieu, sur une colonne engagée, sans chapiteau. De forme rectangulaire, le chœur est éclairé par une fenêtre percée derrière l'autel et une seconde à droite.

Notre figure 2 (*pl.* XIX) représente le cul-de-lampe du côté droit de la première travée : un homme qui se jette dans la

(1) L'abbé Patron, *Recherches historiques sur l'Orléanais*. Orléans 1871.

coquille d'un colimaçon. Celui du même côté et de la seconde travée (*fig.* 3): une biche dont les pieds, en partie cassés, portent sur des branches.

Dans la planche XX (*fig.* 1 et 2) sont représentés les deux autres culs-de-lampe qui font pendants aux premiers; l'un a pour sujet un papillon, les ailes étendues, serrant avec les pattes une branche de chêne ; l'autre un oiseau à deux têtes, posé sur une tige sans feuilles,

Outre l'habileté du sculpteur dans ces quatre culs-de-lampe, on ne peut s'empêcher d'admirer la fécondité des artistes de cette époque, qui savaient emprunter à la nature au milieu de laquelle ils vivaient et à leur imagination la décoration la plus exquise et la plus originale pour leurs édifices.

ARMOIRE.

Planche XX.

Sur le côté gauche du chœur, près de l'autel, taillée dans une seule pierre, se trouve l'armoire représentée dans la figure 3. Ces armoires fixes servaient à renfermer soit des reliques, soit les saintes huiles, soit les vases sacrés.

Au-dessus du ventail en bois, de forme rectangulaire et privé de sa serrure, s'élève un arc à contre-courbe, flanqué de deux pinacles qui reposent sur des culs-de-lampe. L'un de ces culs-de-lampe est en forme de cheval replié sur lui-même, et l'autre en forme de masque humain à longues oreilles. Dans le tympan de l'arc, entre les redents, se trouve un écu, surmonté de la crosse abbatiale, duquel ont disparu, parce qu'on les a grattées, les armes de l'abbé de Ferrières, Louis de Blanchefort.

Le seuil de l'armoire est garni d'une tablette, très-saillante, décorée de branches et de feuilles profondément fouillées, d'un excellent travail.

Ce petit monument, encore parfaitement intact, est recouvert de nombreuses couches de badigeon qui enlèvent beaucoup de finesse aux contours et de vivacité aux arêtes.

TRIGUÈRES

L'église Saint-Martin et Saint-Louis date de deux époques différentes ; la nef et le clocher sont du milieu du XII^e^ siècle, les bas côtés et le chœur de la fin du XV^e^. Son chevet est droit et le chœur voûté en pierre. Quand on a posé le grand retable placé derrière le maître-autel, on a muré les trois baies qui se rencontrent si fréquemment dans les églises du Gâtinais, et auxquelles on ajoute une idée symbolique. Ces trois ouvertures ainsi rapprochées feraient allusion au mystère de la Sainte-Trinité.

Primitivement, la nef était couverte par une charpente apparente ; on voit encore les restes de la corniche sur laquelle posaient les entraits. Depuis peu d'années, on a restauré l'église, et on a substitué à la charpente des voûtes en briques, d'après le système ogival, avec nervures et culs-de-lampe en plâtre.

Cette église n'a pas de transsept, et le clocher est placé à droite du chœur, à l'extrémité du bas côté de droite.

Quelques traces de peintures murales sont cachées derrière les boiseries de ce même bas côté. Si l'on doit en juger par celles qu'on voit encore sur les voûtes du soubassement du clocher, elles n'avaient que fort peu de mérite au point de vue de l'art.

Un petit porche, en pierre, sans aucun style, occupe une partie de la façade.

CHATEAURENARD

MAISON EN BOIS.

Planche XXI.

Il existe encore plusieurs maisons en bois du XV^e^ siècle dans la petite ville de Châteaurenard. Celle dont nous donnons la gravure, située à l'angle de deux rues, est la plus ancienne et la mieux conservée; la date de 1445 est inscrite sur un des pans de bois, sous le pignon. Le rez-de-chaussée seul a été repris et agencé pour les besoins de notre époque; quant aux deux étages, ils sont parfaitement intacts.

Chaque poteau cornier est décoré de médaillons renfermant des bustes d'hommes et de femmes, en haut relief; aux fenêtres, il en est de même. Le saint, sous la protection duquel la maison était jadis placée, a sa statue, à l'angle des deux faces, au premier étage. Il est logé dans une niche formée par un arc à contre-courbe, porté sur deux colonnettes et flanqué de pinacles. Lors de la restauration récente que cette maison a subie, on a retiré les meneaux horizontaux de toutes les fenêtres, ce qui lui a enlevé de son caractère.

On peut remarquer combien la disposition des pans de bois est variée; la symétrie n'était pas encore tenue, à cette époque, pour une condition absolu de l'art de construire. Les intervalles des pans de bois sont hourdés en briques, jointoyées avec soin et placées dans tous les sens.

PORTAIL DE L'ÉGLISE.

Planche XXII.

L'église Saint-Etienne est située dans l'enceinte même du vieux château, bâti, en 961, par le comte Renard I^er^, qui donna son

nom à la ville. Elle date en partie de la dernière période romane, en partie du XIII^e^ siècle, comme le chœur et le portail.

Son portail se compose de deux archivoltes tiers-point reposant sur deux colonnes monostyles. Les moulures de ces archivoltes consistent en un tore et une gorge. Chaque claveau de l'archivolte extérieure a reçu un genre d'ornementation peu commun. C'est une sorte de fer de lance qui s'appuie sur le tore en épousant sa forme, tandis que la gorge est remplie par le fer séparé en deux et replié sur lui-même, à droite et à gauche.

Le tailloir est fort simple; quant aux chapiteaux, ils sont tous pareils et leur décor se compose d'une feuille à trois dents et d'une feuille plus longue, qui retombe sur elle-même, à chaque angle.

LA CELLE-EN-HERMOIS

PLATE-TOMBE.

Planche XXIII.

La forme de l'église paroissiale de Saint-Pierre est celle d'une basilique; le chevet droit tire son jour des trois fenêtres symboliques en fer de lance.

Dans l'interieur, la nef est séparée du chœur par un exhaussement de trois marches et par un arc en ogive dont les sommiers reposent sur des piliers carrés. Cette église a du avoir autrefois une trabée, car on voit encore sur ces piliers les consoles destinées à la soutenir.

Avant la restauration exécutée il y a quelques années, la voûte de la nef était en bois; actuellement elle est plafonnée en berceau, et la charpente est restée apparente. Tout contre le chœur, sur quatre fortes poutres s'élève le clocher en bois, terminé par une flèche.

Le chœur a aussi été remanié ; on l'a vouté en briques avec arcs ogives et moulures en plâtre. De plus, contre le chevet, montant jusqu'au seuil des fenêtres, on a établi une arcature aveugle.

Cette construction date du XVI^e^ siècle.

Lors de la restauration de l'église, on a utilisé pour le palier du maître-autel une grande pierre tombale, jadis dans le chœur. Cette place est meilleure pour sa conservation que la précédente, quoiqu'il eut été préférable de la dresser contre le mur. Un tapis, il est vrai, la recouvre et la protége, mais un quart de la largeur reste cachée. Sur la partie couverte de hachures dans la gravure, avance l'autel ; ce qui fait disparaître ainsi la moitié d'un personnage et tout un côté de l'inscription.

Deux personnages, le mari et la femme, sont représentés debout ; les mains et le bas du corps ont disparu par le frottement, bien que la gravure en creux soit assez profonde. Une banderolle, avec inscription latine en partie effacée, entoure leur tête Au dessus, le ciel représenté par des nuages et un grand nombre d'étoiles.

Une partie seulement de l'inscription, en caractères gothiques, se laisse déchiffrer, la voici : *Regnants en France de bonne mémoire Charles VIII et Louis XII : ici furent mis en sépulture les corps d'humbles personnes Jehan Blanchon laboureur et Philippe Séguin sa femme.....*

Dimensions de la tombe : Long. 2^m^,60 — Larg. 1^m^,31.

Echelle de 0,075 pour mètre.

SAINT-FIRMIN-DES-BOIS

PORTAIL DE L'ÉGLISE.

Planche XXIV.

Au XV^e^ siécle, cette église, sous le vocable de saint Firmin, n'était qu'une chapelle. Elle fut entièrement remaniée au XVII^e^ siècle et on y ajouta le chœur ; puis, dans ces dernières années, un porche en briques, percé de larges ouvertures en ogive.

Le clocher est récent ; il a été établi à cheval, en partie sur le mur de la façade, en partie sur deux piliers, sous le porche, batis contre le même mur.

Dans la nef actuelle, à droite et à gauche et près de l'ancien chevet contre lequel était placé le maitre-autel, il existe encore deux piscines. Elles sont ménagées dans le mur; celle de droite a deux cuvettes de forme carrée, et celle de gauche une seule ; toutes les deux avec écoulement dans l'épaisseur de la maçonnerie.

Le portail est ce qui reste de plus important, au point de vue de l'art, de la construction ancienne. Il se compose d'un arc déprimé, surmonté d'un arc à contre-courbe décoré de crochets. Les pinacles qui le flanquent reposent sur un cul-de-lampe représentant un ange, à genoux, les ailes ouvertes et tenant devant lui un écusson sans armoiries.

Echelle de 0,05 pour mètre.

CHANTECOQ

PLATE-TOMBE.

Planche XXV.

L'église paroissiale, sous le vocable de saint Denis, date de différentes époques. Elle est à une nef, sans transsept et avec un seul collatéral, celui du sud. Ce collatéral est la partie la plus ancienne et remonte au XII^e^ siècle. Il est séparé de la nef par trois grosses colonnes trapues, supportant quatre archivoltes plein cintre; les chapiteaux sont placés très-bas, et leurs tailloirs sont carrés et à pans coupés. De ces colonnes partent, dans le collatéral, des arcs doubleaux plein cintre, retombant sur le mur en face et contrebutés par des contreforts. Quatre pignons dominent les fenêtres de ce côté.

La nef date du XIII^e^ siècle et n'offre rien de remarquable; la charpente en est apparente.

Dans le chœur, en avant des marches du maître-autel, se trouve la pierre tombale représentée dans notre planche, et sur laquelle on lit l'inscription suivante, en caractères gothiques: *Cy gilt vénérable et discrète personne Messire Vincent Corrillon, prêtre, lequel a doté de ses biens l'église de céans, qui trépassa le 2^e^ jour de juillet MDXXX.*

Ce vénérable prêtre est placé sous un dais formé par une archivolte à contre-courbe reposant sur deux culs-de-lampe. L'archivolte, ornée de redents et de crochets en forme de choux frisés sur les rampants, se termine par un fleuron composé de deux crochets enserrant une pomme de pin. Derrière l'archivolte, une galerie décorée de redans délicats et flanquée de deux pinacles. Cette galerie est elle-même entourée d'un ornement de feuillage en léger relief, obtenu par l'abaissement du fond.

Echelle de 0,10 pour mètre.

COURTENAY

Ce nom est célèbre dans le Gâtinais, car deux familles historiques l'ont porté: l'une a fourni des comtes à la principauté d'Edesse, au XII^e^ siècle, et l'autre, qui fut une branche de la maison capétienne, a donné trois empereurs à Constantinople.

Jadis, l'église a dû répondre à la magnificence de ces seigneurs du pays ; aujourd'hui il n'en reste que le clocher, de style roman. Sa construction n'offre rien de particulier ; mais sa position, au premier abord, paraît singulière. Il est placé contre le chevet de l'édifice et ne se trouve pas dans l'axe de la nef. Nous pensons que cela tient à ce qu'on n'a pas réédifié l'église à la même place que l'ancienne. La construction, faute d'argent probablement, n'étant arrivée que jusqu'au transsept, le clocher, qui ne gênait pas encore, est resté debout et paraît ainsi une anomalie.

L'église actuelle, sous le vocable de saint Pierre, a été reconstruite en 1581, dans ce style moitié ogival, moitié renaissance, dont Saint-Eustache, à Paris, est un exemple. Elle possède un double collatéral ; le second est occupé par cinq chapelles, correspondant aux cinq travées de la nef. Chaque chapelle se termine extérieurement par un pignon en forme de trapèze.

De chaque côté, le collatéral est séparé de la nef par six colonnes, dont le diamètre alterne, et des chapelles par six autres colonnes semblables. Sur le tailloir de chacune d'elles reposent trois colonnettes, une grosse flanquée de deux petites, avec chapiteaux à têtes d'anges et à feuilles de chêne qui attendent les retombées des arcs doubleaux et ogives. L'édifice n'étant pas terminé, on a seulement prolongé les murs sur lesquels on a placé la charpente.

Il y a quelques années, la charpente a disparu sous des voûtes d'arête en brique, dont les arcs retombent sur les petites colonnettes anciennes. Une horrible construction, dans le style de l'empire et datant de 1808, sert aujourd'hui de portail central.

CEPOY

« Cepoy n'est à présent qu'un petit village, au prix de ce qu'il « estoit jadis un fort grand bourg, qui avoit un Bailliage Royal, « subsistant encore l'an 1355, durant l'appannage du Duc d'Or- « léans, fils de Philippes de Valois, comme il se void par une charte « de la mesme année, et par un arrest du Parlement donné en « faveur des Religieux de sainct Denys en France, contre Madame « la Royne Blanche, qui vouloit que les dits Religieux relevassent « de sa Seigneurie de Beaune et de Milly.

« En ce lieu de Cepoy estoit jadis un pont de très longue esten- « due dans les prairies, que Jules César fit bastir sur la rivière « du Loin ; or, à présent, Cepoy n'est plus qu'une simple pré- « vosté, n'ayant plus de Bailliage (1). »

Un prieuré de Saint-Loup, de l'ordre de saint Benoît, existait autrefois dans ce village ; il était sous la dépendance de l'abbé de la Chaise-Dieu, jusqu'en 1563, époque où il fut donné à l'abbaye de Saint-Jean-lès-Sens. Il n'en reste plus rien actuellement, et l'on est incertain si l'église paroissiale de Saint-Loup faisait partie du prieuré. Cela n'est pas improbable en considérant la structure de l'édifice.

Jusqu'au XVI^e^ siècle, l'église devait être une chapelle comportant le chœur actuel, les deux absidioles et le clocher. Ce n'est au plus qu'à cette époque qu'elle a été agrandie par l'adjonction d'une nef et de deux collatéraux. Les contreforts du clocher sont, en effet, apparents du côté de la nef, et n'ont pas été noyés dans la maçonnerie à cause de la largeur qu'on a voulu donner au vaisseau.

Le chœur et le clocher datent du commencement du XIII^e^ siècle.

(1) Dom Morin. *Histoire générale des pays du Gâtinais*, p. 86. Paris, 1630.

L'abside et les deux chapelles absidales sont semi-circulaires ; leur voûte est en cul-de-four. Il n'y a pas de transsept ; les deux bas côtés, plafonnés en demi-berceau, débouchent sur les chapelles absidales par une arcade dont l'archivolte est bandée du contrefort du clocher au mur de l'édifice. On passe de la nef dans ces bas côtés par trois travées formées d'archivoltes en ogive, dépourvues de moulures et seulement chanfreinées. Quant à la voûte de la nef, elle est en berceau, plafonnée, avec entraits et poinçons apparents.

Le clocher se termine par une flèche en bois. Au-dessus du comble de la nef, il a sur chaque côté une arcature aveugle de décharge ; les baies du beffroi sont ogives et géminées.

PANNE

CULS-DE-LAMPE.

Planche XXVI.

L'église de Saint-Pierre-ès-liens remonte au XV^e^ siècle ; la nef n'a pas été terminée, car la construction ancienne, en pierre, des arcs et des piliers, s'arrête à la naissance des voûtes. En 1765, on a refait le chevet, et en 1862, on a continué en brique, avec moulures en plâtre, les voûtes de la nef, remplaçant ainsi le plafonnage.

De forme basilicale, le vaisseau comprend une nef, deux collatéraux et un chevet à fond droit. Le portail est formé d'un arc surbaissé, avec jambages droits moulurés, que surmonte un arc à contre-courbe terminé par un fleuron. Tous les crochets des rampants représentent des anges jouant de divers instruments.

Cet intéressant portail est mutilé. En posant, au siècle dernier, le porche qui n'a aucun style, on a brisé le fleuron de l'archi-

volte, parce qu'il gênait pour le toit. Pas un des petits personnages n'est intact ; de plus, par suite de la construction récente d'une tribune, il a fallu établir un escalier extérieur pour y parvenir ; cet escalier, appuyé contre la façade et placé entre le contrefort de gauche et le portail, a encore endommagé les différents détails de la sculpture. Dans ces conditions, il ne nous a pas été possible de reproduire cette œuvre charmante.

Dans les collatéraux, huit culs-de-lampe reçoivent la retombée des arcs doubleaux et ogives, du côté de la nef ; les uns sont enrichis de feuillages, les autres de figures et d'animaux symboliques. Ces derniers, au nombre de six, représentent les péchés capitaux ; le septième péché fait défaut.

La Luxure (*fig.* 1) est symbolisée par un personnage obscène, ailé, tenant une torche allumée dans les mains.

Un animal chimérique (*fig.* 2), qui lance des flammes par le bec, personnifie l'Envie.

La Gourmandise (*fig.* 3) se montre sous la forme d'un oiseau, le bec ouvert.

Enfin l'Avarice (*fig.* 4) est représentée par un animal ailé, à long cou et à tête humaine, la bouche démesurément ouverte et les cheveux hérissés.

Chacun de ces culs-de-lampe, pris dans une seule assise, a une hauteur de 30 centimètres.

ROSOY-LE-VIEIL

ORNEMENT.

Planche XXVI.

Au XII^e^ siècle, dit la légende, Elisabeth, fille du comte Rodolphe de Crespy et de la comtesse Adèle Barri, se retira dans les

lieux marécageux de ce pays. Elle avait embrassé la vie monastique dans l'abbaye bénédictine de Chelles, fondée par sainte Clotilde (1). En 1106, on lui bâtissait un monastère, dont elle resta la prieure jusqu'en l'année 1130, et vraisemblablement l'église actuelle, qui date en partie de cette époque, à en juger par son portail roman. Après les guerres contre les Anglais, au XV^e^ siècle, l'église, qui avait sans doute beaucoup souffert, fut réparée, et c'est de cette époque que date son porche en pierre, fort simple, formé de quatre fenêtres et d'une porte en ogive.

Un détail intéressant est une pierre ajourée, fixée dans le pignon de la façade, environ à 1 mètre 50 centimètres du faîte, reproduite dans la figure 5.

La pierre est d'un seul morceau, pouvant avoir 50 centimètres carrés. Elle a une grande analogie avec la croix trouvée dans les fouilles faites par M. Millet dans l'église Notre-Dame de Melun (2). Toutefois ici, croyons-nous, nous n'avons pas affaire à une croix : sur une pierre lisse, le sculpteur a produit son dessin par la taille du fond, et toutes les parties couvertes de hachures dans la figure sont ajourées. Est-ce un soupirail? Est-ce un simple ornement ? Nous ne saurions résoudre le problème.

PERS

CLOCHE.

Planche XXVI.

Le village de Pers possédait autrefois un prieuré qui appartenait à l'abbaye de Ferrières. Quelques bâtiments, comme l'habi-

(1) Dom Morin. *Histoire générale des pays du Gâtinais*, p. 589. Paris, 1630.

(2) Viollet-le-Duc. *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française, du* XI^e^ *au* XVI^e^ *siècle*, p. 421, fig. 4 *bis*, t. IV.

tation du prieur et la chapelle, subsistent encore en partie. Cette chapelle ne devait comprendre que le chœur, éclairé par trois petites fenêtres murées aujourd'hui, et le sanctuaire actuels, comme on peut s'en rendre compte en étudiant la construction. Elle est sans aucun caractère architectural, et avait la forme d'un carré, qui est devenu depuis un rectangle par l'adjonction d'une nef. Vraisemblablement cette chapelle avait eu à souffrir des guerres de religion, et fut réparée après ces temps de troubles vers la fin du XVI^e^ siècle.

En fait d'objets anciens, il ne reste que la cloche. Ses dimensions sont petites : de la patte au sommet des anses, elle mesure 95 centimètres, et son diamètre est de 72 centimètres. Une croix, formée de treize petites croix pattées, se trouve sur une partie des saussures. Chaque lettre de l'inscription est inscrite dans une petite tablette. Voici ce que dit à ce sujet M. Viollet-le-Duc : « Les inscriptions façonnées dans les moules pour chaque cloche, pendant les XIII^e^ et XIV^e^ siècles, sont faites, à partir de la fin du XV^e^ siècle, au moyen de caractères de plomb ou de bois servant à imprimer chaque lettre sur une petite plaque de cire, que l'on appliquait sur le modèle avant de faire le creux ; par suite de ce procédé, les lettres se trouvent inscrites chacune dans une petite tablette plus ou moins décorée (1). »

Au-dessus de la croix, sur le reste des saussures et sur le cerveau, on lit l'inscription suivante en caractères gothiques :

sancte lupe ora pro nobis. benard de mellum escuyer, prieur de chaumont, chevry et de pers-lonette. suis nomez par marie de la sosoyes fame de jehanlt dupré et angelique lemarle fille de jehanlt lemarle. robert de croiys et pierre bergeret. marts 1581. — jacques tantot.... (le reste illisible par suite de la mauvaise fonte).

(1) Viollet-le-Duc. *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française, du* XI^e^ *au* XVI^e^ *siècle,* p. 285, t. III.

LE BIGNON

MONUMENTS DES COMTES DE MELUN.

Planches XXVII et XXVIII.

Nous ne dirons rien de l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste, qui ne mérite aucune mention ; mais elle renferme deux tombes intéressantes de la famille des comtes de Melun.

« Les seigneurs du Buignon descendent d'une des plus nobles, « illustres et anciennes familles de France, à savoir des Comtes « de Melun, yssus de la maison de Poictiers, la quelle prend son « origine, du costé des masles, de la très-noble et renommée « maison de Lusignan, dont le premier a esté un Hugues, fils « puisné du Comte de Poictiers, auquel son père donna pour « apanage le chasteau de Lusignan et trente Baronnies, et il espousa « la tant fameuse Mélusine (1), et d'elle et du dit Hugues sont « descendus plusieurs grandes maisons, lesquelles fleurissent « encore aujourd'huy en France.

« Le premier Hugues auquel a commencé la maison des Lusi- « gnans, portoit pour ses Armoiries Face à dix piéces, cinq d'Ar- « gent et cinq d'Azur. Au récit de l'arbre Australien et de Cor- « lieu, parlant des Comtes d'Angoulesme, il estoit descendu de « Sanson en droicte ligne, Duc de Bourg, Comté d'Autun, et le « dit Sanson par droicte ligne descendoit de Mérovie en droicte « ligne, fils naturel de Henry II^e^ du nom Roy d'Austrasie et Bour- « gongne.

(1) Mélusine, fée célèbre dans les romans de chevalerie et les traditions du moyen âge, était une fille d'un roi d'Albanie; elle épousa Raymondin de Forez, premier seigneur de Lusignan, et bâtit pour lui le château de Lusignan (Poitou). Elle fut successivement appelée *Mère des Lusignan, mère Lusigne, Merlusine*, et enfin *Mélusine*. — *Dict. de Géog. et d'Hist.*, par Dezobry et Bachelet. Paris, 1861.

« Ceux de la maison de Melun en France portent *d'Azur*
« *à sept besans d'or, au chef un demi Lyon de gueule*
« *rempant.*

« Proche de la ville de Melun est une ancienne Chapelle où
« estoient ensépulturés ceux de cette maison de Melun. Lesquels
« ont seulement commencé à estre enterrez en l'église Paro-
« chiale Saint-Jean de Buignon depuis quatre-vingts ans ou
« environ, et entre autres se voit un beau tombeau relevé de
« trois pieds de terre, à costé du Maistre-Autel, sur lequel est une
« Statuë (1). »

C'est de la statue dont nous donnons la reproduction dans la planche XXVII, que parle Dom Morin. Seulement elle n'est plus sur un cénotaphe ; elle a les jambes brisées, et on l'a placée dans une niche pratiquée dans le mur de droite du sanctuaire, en ayant soin de mettre au-dessous l'ancienne inscription écrite en caractères latins : *Cy gist noble homme Loys de Melum, escuyer sieur du Buignon de la loupvetière de Dampnemoys de la Mothe de Nesle, Courtery et de Pierre Aigue en partie, qui decedda le 12e jour de May 1568. Priez Dieu pour luy.*

La statue est en pierre assez tendre, et le masque, de la naissance du front à la lèvre inférieure et d'une oreille à l'autre, est de marbre blanc. M. de Melun est étendu, la tête posant sur un coussin ; ses mains, brisées aujourd'hui, étaient jointes. Il porte le costume militaire du milieu du XVIe siècle. Son épée est à quillons droits : l'un est cassé ainsi que le pommeau ; enfin sa cotte est armoyée de ses armes répétées sur les manches.

A en juger par la longueur actuelle de ce débris, 1m08, le personnage n'a pas été représenté de grandeur naturelle.

Le second monument, figuré dans la planche XXVIII, est une

(1) Dom Morin. *Histoire générale des pays du Gâtinais*, p. 832 et suivantes. Paris, 1630.

plate-tombe gravée en creux. A cause des armoiries du personnage, de la figure où règne encore un air de jeunesse, et de la date, il y a tout lieu de croire que nous avons affaire au fils du comte de Melun dont nous venons de parler.

Il est représenté debout, en costume militaire de l'époque armoyé de ses armes, tout armé pour le combat, les pieds sur un lévrier et les mains jointes. Derrière lui, un portique à cinq archivoltes dont les épaisseurs sont remplies par des ornements différents. Une partie de son casque, du lévrier, de la jambe droite et toute la jambe gauche ont disparu par le frottement.

Les armes de l'écu, vis-à-vis du casque, ont été, ainsi qu'une grande partie de l'inscription, détruites à coups de ciseau à froid ; aussi, avons-nous eu beaucoup de peine à déchiffrer les mots suivants : *Cy git . . . . de Meleum : an son vivant escuier . . . . . ; en partie. Le quel deceda le mercredy 22e jour de Jeung. 1584.*

Cette tombe, placée dans le haut du chœur, devant les marches du sanctuaire, se trouve ainsi exposée à toutes les dégradations ; espérons qu'on la dressera prochainement contre le mur du sanctuaire, à gauche, faisant ainsi pendant à la tombe précédente.

Echelle de 0,066 pour mètre.

LADON

PISCINE.

Planche XXIX.

L'église Saint-Hilaire est de forme rectangulaire avec chevet pentagonal ; elle date de plusieurs époques. Au XIIIe siècle appartiennent le chœur et son bas côté gauche ; au XVe siècle, le bas

côté gauche de la nef. Dans les trois premières travées du collatéral de la nef, les arcs retombent à droite sur des culs-de-lampe, et à gauche sur une colonne en spirale.

Il y avait encore au XVII[e] siècle « une grosse tour de pierre de taille, de figure quarrée, qui monstre que quelque grand en a esté l'autheur, toutefois elle n'est pas achevée, » dit l'historien Dom Morin ; actuellement il n'en reste aucune trace visible.

En construisant, ces années passées, la chapelle Saint-Jean, lieu de sépulture des soldats morts au combat de Ladon le 12 novembre 1870, il a fallu percer le mur de droite pour la mettre en communication avec le chœur. Ce travail a mis a découvert une piscine qu'on s'est empressé de replacer dans le mur du chevet de ladite chapelle, à droite de l'autel.

Nous la reproduisons (*fig.* 1), comme nous en reproduirons d'autres, pour faire voir quelle variété savaient déployer les artistes du moyen âge. Elle est à deux compartiments séparés, avec une tablette supérieure, et enfermée sous une archivolte en ogive portée par des colonnettes et décorée de redents.

Echelle de 0,05 pour mètre.

VILLEMOUTIERS

« Proche Ladon est un village dit Villemoustier, où y a un « beau et riche monastère de la Magdelaine qui relève de Ve- « zelay (1). »

De ce beau et riche monastère, il ne reste que fort peu de chose. Les habitations du prieur et des religieux ont été transformées en un petit castel. Quant à l'église conventuelle, bâtiment de forme rectangulaire très-allongée, elle a été séparée en deux parties, dont l'une est occupée par une grange et l'autre par l'église paroissiale actuelle de Saint-Nicolas et de Saint-Loup.

(1) Dom Morin. *Histoire générale des pays du Gâtinais*, p. 160. Paris, 1630.

Au XV^e^ siècle, on a ajouté le collatéral gauche. On communique de la nef dans ce collatéral par des archivoltes qui pénètrent les piles en supprimant les chapiteaux. Ces archivoltes ayant entamé les fenêtres du côté gauche de la nef, force a été de supprimer celles-ci.

Le clocher, construit à la même époque que le collatéral, est en pierre. Il est placé en avant de l'église, et son soubassement, décoré de voûtes d'arête avec retombée sur des colonnes engagées, sert de porche intérieur.

CHEMAULT

PISCINE.

Planche XXIX.

L'église de Saint-Aignan était jadis la chapelle du château de Chemault. Elle fut agrandie au XV^e^ siècle par l'addition d'un collatéral de droite ; plus tard, on construisit le chœur actuel, sans toutefois le terminer entièrement, car les arcs ogives des voûtes s'arrêtent à leur naissance. La piscine, représentée dans la figure 2, se trouve dans le pilier de la quatrième travée ; elle était alors à la droite du maître-autel.

Cette piscine se compose de deux blocs de pierre AB, CD ; le premier est évidé et reçoit le bassin circulaire ; le second est plein. La décoration consiste en un arc en accolade porté par des pieds-droits, avec redents.

Echelle de 0,1 pour mètre.

Il existait autrefois deux litres seigneuriales dans cette église, l'une intérieure et l'autre extérieure. La première est cachée sous les couches épaisses d'un horrible badigeon jaune. Quant à la seconde, on en aperçoit encore des fragments dont quelques-uns mesurent plus d'un mètre de longueur. Sur ces fragments, il ne reste plus aucune trace des armoiries des seigneurs de Chemault.

SAINT-MAURICE-SUR-FESSARD

Le chœur de l'église paroissiale, formé de deux travées, est la partie la plus ancienne de l'édifice : il remonte au XIII^e^ siècle ; les arcs des voûtes retombent sur des colonnes engagées. A cause du manque absolu de style, on ne peut pas déterminer exactement à quelle époque fut élevée la nef. Comme cela se rencontre fréquemment dans le Gâtinais, l'église n'était jadis qu'une chapelle dépendante ou d'un couvent, ou d'un château voisin, et qu'on agrandissait quand la commune prenait un plus grand développement. Nous pensons cependant que la nef a été construite au XVI^e^ siècle, en même temps que le clocher, par le seigneur du pays, car il avait placé sa litre funèbre sur les murs, litre qui a disparu en 1861, lors de ce qu'on est convenu d'appeler la restauration de l'église.

Le clocher, terminé par une flèche en bois, est placé en avant de l'édifice, dans l'axe de la nef, et son soubassement sert de porche intérieur. Il offre cette particularité curieuse d'être complètement isolé de l'église. Entre les contreforts du côté de l'est et le mur de la nef, il existe un espace vide de 70 centimètres, sorte de couloir qu'on a fermé par une maçonnerie légère à ses extrémités. Dans le soubassement s'ouvre le portail qui n'a pas été achevé. Deux pilastres cannelés portent un fronton triangulaire de très-mince relief. En avant, devaient s'élever deux colonnes, surmontées d'un arc fermé ou brisé ; les bases seules ont été posées.

LORCY

PLATE-TOMBE.

Planche XXX.

La construction de l'église de ce bourg, sous le vocable de saint Aignan, remonte à diverses époques : la nef au XIII^e^ siècle, le collatéral de droite à la fin du XV^e^ siècle ou au commencement du XVI^e^, et le sanctuaire semi-circulaire au XVII^e^ siècle.

Son clocher se trouve à l'extrémité de la nef et sert aujourd'hui de chœur. Il y avait, avant l'adjonction du collatéral, une double arcature aveugle posée sur un banc ; celle du côté droit a disparu par suite de l'ouverture d'une baie, qui met en communication le collatéral avec le chœur.

Devant la marche de la chapelle absidale de droite, on voit la pierre tombale de la dame de Chevenelles, petit hameau voisin de Lorcy et placée jadis devant le chœur. C'est à cette dame que l'on doit le collatéral, qu'elle a fait élever de ses deniers.

Voici ce qu'on lit, en effet, dans l'historien du Gâtinais : « Pro-
« che de Ladon, en la paroisse de Lorsy, en l'église Saint-
« Aignan, se voit, au devant du maître-autel, une tombe relevée
« de trois pieds, sur laquelle est escrit : *Cy gist Dame Jeanne*
« *Imbault, femme de deffunct Guillaume de Carmeneau,*
« *vivant Escuyer, Seigneur de Belardin et de Chevenelles,*
« *Dame fonderesse de l'Église de céans, laquelle décéda*
« *le.....* (1). »

Cette pierre, brisée en cinq morceaux, et dont plusieurs parties manquent, n'a gardé de l'inscription que les dernières lettres du mot Chevenelles. La dame fonderesse, en costume de veuve,

(1) Dom Morin. *Histoire générale des pays du Gâtinais*, p. 817. Paris, 1630.

est debout et les mains jointes; les pieds devaient être posés sur des lévriers, mais on n'aperçoit plus que la tête de l'un d'eux. A sa gauche, l'écu de son époux : « *Il porte de geule à la croix Quenillère, quatre Aigles de sable* (1). »

Le personnage, gravé en creux, s'abrite sous un gâble, flanqué de deux pinacles, qui insère une archivolte à redents. Sur les rampants du gâble décoré de crochets, s'appuient deux anges thuriféraires; ils tiennent de la main droite leur encensoir qui passe derrière le gâble pour ressortir sous l'archivolte, et de la main gauche une navette. De l'inscription toute entière, il ne reste que cette fin de mot : *venelles*.

Echelle de 0,08 pour mètre.

SAINT-LOUP-DES-VIGNES

PLATE-TOMBE.

Planche XXXI.

Nous n'avons que peu de chose à dire de l'église paroissiale de Saint-Loup. Elle date du XIV^e^ siècle, et a été allongée au XVII^e^ siècle par la prolongation de la nef en avant du clocher. Sa forme est rectangulaire, son chevet polygonal. Le vaisseau se compose d'une nef et de deux collatéraux.

Devant la marche du sanctuaire, existe une pierre tombale, en forme de trapèze, plus étroite du côté des pieds que du côté de la tête. Les ornements qui la couvrent sont en relief. Ils consistent en une longue croix reposant sur une tête de mort, et flanquée d'ossements en croix; en haut, un calice entre deux têtes d'anges ailés, et en bas seulement les deux mêmes anges.

A cause de la croix et du calice, nous savons que cette tombe

(1) Dom Morin. *Ibid.*

appartient à un prêtre; malheureusement nous ne pouvons savoir son nom, car, sauf la date 1594, il nous a été impossible d'interpréter l'inscription.

Echelle de 0,085 pour mètre.

PISCINE.

Planche XXXII.

A droite du maître-autel, se trouve la piscine représentée dans la figure 1. Sa décoration consiste en un demi-trèfle quadrilobé, à branches inégales; chaque lobe est formé par une contre-courbe et n'a de relief qu'à l'intérieur.

Echelle de 0,06 pour mètre.

ARMOIRE.

Planche XXXII.

Ce petit monument du XVI^e^ siècle (*fig.* 2) est placé vis-à-vis de la piscine dont nous venons de parler. Sur une tablette, posent deux pilastres d'ordre ionique qui soutiennent un entablement surmonté d'un fronton circulaire. Les formes sont pleines de pureté et de délicatesse, et les profils d'un très-bon style.

Echelle de 0,05 pour mètre.

FRÉVILLE

PISCINE.

Planche XXXII.

L'église de Saint-Martial n'offre aucun intérêt sous le rapport de la construction. La nef et le clocher, dont le soubassement sert de chœur, datent du XIII^e^ siècle. Au XV^e^ siècle, on a construit le collatéral de gauche, et refait le sanctuaire circulaire au XVII^e^

siècle ou au commencement du XVIII^e^, peut-être en 1730, quand le duc d'Antin a fait cadeau à l'église du maître-autel, comme le constate une inscription.

Nous donnons dans la figure 3 la coupe d'un curieux meuble fixe, placé dans le mur de droite du sanctuaire. Il sert encore, à la fois, d'armoire et de piscine. Comme il n'a aucun ornement, aucune moulure, il nous est impossible de lui donner une date.

Dans une pierre, haute de 0^m^80 et large de 0^m^40, qui ne fait aucune saillie sur la maçonnerie, on a taillé cinq compartiments A, B,C,D,E. Les compartiments A et B servent d'armoire ; le compartiment C sert de piscine. A, B et C sont percés à jour dans le sens de la profondeur de la pierre, et les deux autres D et E, dans le sens de sa largeur. Tous ont pour fond le mur même de l'église.

La piscine C n'a pas de cuvette ; son fond est taillé en pente qui incline vers l'intérieur du mur, et l'on a réservé un espace rectangulaire F G pour laisser les eaux se perdre dans la maçonnerie.

Echelle de 0,1 pour mètre.

CHASSE.

Planche XXXIII.

Cette châsse, qui contient des reliques de saint Martial, est en bois, couverte de sculptures et dorée ; elle n'est revêtue ni de lames de métal, ni d'émaux, ni de pierres précieuses, et date de la fin du XVI^e^ siècle.

Elle se compose de deux parties : un coffre et un couvercle.

Coffre. — Sa forme est rectangulaire. Deux colonnes d'ordre ionique, sur chacun des grands côtés, reposent sur le socle et portent l'entablement mouluré. Elles sont surmontées de deux vases, du goulot desquels sortent des flammes. Chaque grande face est occupée tout entière par un bas-relief. Celui que nous reproduisons (*fig.* 1) a pour sujet saint Martial bénissant les

troupeaux. Le saint, en costume d'évêque, tient sa crosse de la main gauche ; de la droite, il donne sa bénédiction à un troupeau de bœufs : le berger qui le conduit est debout, sa houlette à la main gauche ; derrière lui sont quatre femmes agenouillées.

Dans la grande face opposée, l'artiste a représenté le Christ entre les deux apôtres Pierre et Paul.

La figure 2 nous montre un des petits côtés ayant pour sujet le martyre de saint Sébastien. Dépouillé de ses vêtements, le saint est lié à un arbre ; deux archers le tuent à coups de flèches. Comme pendant de cette sculpture, saint Martin, à cheval, partageant son manteau avec un pauvre.

Couvercle. — Il est en forme de toit, surmonté dans le milieu de la statue de saint Martial, et aux deux extrémités, de deux petits vases d'ornement. Chaque grande face se compose de trois arcades plein cintre, inégales. Dans la face représentée dans la figure 2, la plus petite arcade est vitrée, et les deux autres renferment, à droite, une sainte livrée aux bêtes, et à gauche, sainte Catherine. Les arcades de la face opposée à celle-ci sont occupées par l'ange de l'annonciation, par la Vierge, et par une branche de lys entre deux.

Sous un des pignons (*fig.* 2), saint Nicolas, crossé et mitré, bénit trois enfants nus dans un baquet ; sous l'autre, un Ecce-homo.

Echelle de 0,1 pour mètre.

BEAUNE-LA-ROLANDE

Dans son histoire du Gâtinais, Dom Morin parle ainsi de la ville de Beaune et de son église : « Cette villette de Beaulne estoit « lors plus grande qu'elle n'est pas de présent..., et c'est l'opi-

« nion commune que les Anglois ruinèrent cette ville à cause,
« comme le remarque Gaguyn, qu'elle aurait porté secours à la
« pucelle d'Orléans, lorqu'ils assiégèrent la dite ville d'Orléans.

« La ville de Beaulne a esté premièrement fondée par le Comte
« Roland, et donnée à messieurs de Sainct-Denis en France, pour
« l'entretien de leurs chausses et souliers.... Le susdit Roland
« estoit Comte du Mans, Seigneur de Blaye, nepveu de Charle-
« maigne, fils de Berthe sa sœur et Miles d'Angiers....; les autres
« tiennent que ce Roland estoit fils naturel de Charlemagne et
« d'une sienne sœur.

« Se trouve une chartre du Roy Charles VII, par laquelle se
« voit comme iceluy Roy fit rebastir l'église de Beaulne, qui avoit
« esté brulée par les Anglois...., Soubs le règne de François pre-
« mier, ceste ville fut fermée de nouvelles murailles (1). »

L'église de Saint-Martin et de Saint-Pipe fut donc reconstruite au XV^e^ siècle, après 1429, année de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc, délivrance à laquelle contribuèrent puissamment les habitants de Beaune, ce qui leur valut la prise de leur ville et sa ruine presque entière.

Pour se défendre à l'avenir, outre leurs murailles, ils fortifièrent la tour du clocher. Cette tour est placée à gauche de la façade et dans son alignement. Le soubassement, élevé au-dessus du sol d'une hauteur de 2^m^50 environ, est percé de deux meurtrières, l'une à l'est et l'autre à l'ouest ; ces ouvertures ne pouvaient servir qu'aux armes portatives ; celle de l'Est a été bouchée par l'adjonction du collatéral de droite. Il est vraisemblable que le sommet de la tour était couronné de créneaux et de mâchicoulis ; il

(1) Dom Morin. *Histoire générale des pays du Gâtinais*, p. 281 et suivantes. Paris, 1630. — Dom Morin fait ici une confusion avec le nom de Roland. Celui qui donna la ville de Beaune à messieurs de Saint-Denis, en France, est Guillaume de Beaune, surnommé Roland à cause de sa bravoure, sire de Gaudigny, mort en 1331 et enterré avec sa femme dans l'église d'Egry, leur paroisse.

n'en reste plus rien. Sur le côté nord, l'entrée de la tour était protégée par une herse dont on voit encore les coulisses, et à la place du pont-levis il existe maintenant un emmarchement de douze degrés, qui conduit au seuil de l'ancienne porte et donne accès dans le soubassement transformé en porche.

L'église, construite en style ogival du XV^e^ siècle avec doubles collatéraux, est élevée sur une crypte qui occupe toute la superficie du chœur et de ses bas côtés, deux travées en longueur et trois en largeur. On y arrive par deux escaliers, l'un partant, à droite, de l'intérieur de l'église, et l'autre, à gauche, de l'extérieur. Toutes les voûtes sont en pierre parfaitement appareillées, et supportées par deux forts piliers. Elle reçoit le jour par deux fenêtres percées dans le chevet.

C'est sous le règne de François I^er^ que le collatéral de gauche a été ajouté; il est construit à l'intérieur dans le style ogival, et à l'extérieur dans le style de la renaissance. Chaque fenêtre des travées est séparée, à l'extérieur, par des pilastres contenant une niche, voûtée en coquille et surmontée d'un dais ; les statues manquent. Ce collatéral se continue jusqu'à la hauteur du chevet et se termine comme lui par un mur droit. Le mur de gauche, celui qui donne sur la rue, se prolonge de plusieurs mètres, et clot un préau qui s'étend devant le chevet de l'église. Il présente deux ouvertures plein cintre, donnant accès, l'une plus petite dans la crypte, l'autre plus grande dans le préau. La première est formée d'un arc surbaissé, flanqué de deux pilastres, avec chapiteaux ornés de figures, portant un fronton triangulaire. Dans les écoinçons de l'archivolte, deux figures dans un médaillon entouré d'une guirlande. Le sommet du fronton est décoré d'un buste de femme, et les extrémités de deux vases de fleurs en guise d'acrotères. Sur l'entablement du fronton existe une inscription en caractères gothiques, illisible. Au reste, soit à cause de la nature des pierres, soit à cause du climat, toute la sculpture de cette partie est rongée, couverte de végétation et ne se laisse plus que deviner.

La seconde ouverture, plus grande, est ornée de deux acrotères représentant chacune un lion appuyé contre un écusson. Sur le sommet du fronton triangulaire, une petite statue équestre ; dans le tympan, une femme à mi-corps, et dans les écoinçons de l'archivolte, un médaillon renfermant les bustes de saint Pierre et de saint Paul. Une inscription, illisible, existe aussi sur l'entablement.

En entrant par cette baie dans le préau, on aperçoit les fondations du chœur nouveau qu'on voulait ajouter au XVI^e^ siècle, après avoir abattu la clôture du chevet actuel. Ce projet n'a pas été terminé, et les murs sont sortis seulement à un mètre de terre.

L'église comporte, en résumé, une nef à quatre travées, deux collatéraux, avec chapelles à gauche seulement, et un chœur à chevet droit, percé de trois longues fenêtres. Tout l'édifice est voûté en pierre et les arcs doubleaux, ogives et formerets retombent sur de longues colonnes engagées.

Sa façade, d'une grande simplicité, est en forme de pignon. Entre les deux contreforts qui contrebutent les archivoltes des collatéraux, s'ouvre un portail fort simple auquel on arrive par douze marches.

MONTLAIRD

PLATE-TOMBE.

Planche XXXIV.

La petite église de ce village, sous le vocable de Notre-Dame, date du XIII^e^ siècle pour le chœur et la nef, et du XV^e^ pour le bas côté. Nous n'avons rien à dire de particulier sur sa structure.

Dans le pavage de la chapelle de la Vierge, se trouve la pierre

tombale reproduite dans notre planche. Le personnage, gravé en creux, représente la dame de Biavre, en costume de veuve. Elle est debout, les mains jointes, abritée sous un gâble décoré à l'intérieur d'une archivolte à redents, portant sur deux colonnettes. Deux anges thuriféraires occupent les écoinçons et encensent de la main droite; l'ange du côté droit tient dans sa main gauche une navette, où l'on a simulé les grains d'encens. De chaque côté de la défunte, existe un écu sur lequel on ne distingue plus aucune armoirie.

Cette belle pierre, d'un excellent travail, est brisée dans le bas. Voici ce qui reste encore de l'inscription : *Ici : gist : Johanna dame jadis de Monboferin : feme feus : Mace : de : Biavre : chev.... . an de grace millesimo : ducentesimo LXXI.*

Echelle de 0,09 pour mètre.

BELLEGARDE

PARTIES DU PORTAIL.

Planche XXXV.

Le nom de Bellegarde a été donné à cette ancienne petite ville en 1646, et Dom Morin, qui mourut en 1628, la nomme encore Choisi : « Choisi se nommait autrefois Soisi et estoit distingué en « Soisi le vieil, qui relève de l'Abbaye de Ferrières, et Soisi le « nouveau, qui relève immédiatement du Roy (1). »

A la fin du XII^e^ siècle, alors que le style roman n'avait pas encore perdu tout à fait son influence, on vit s'élever l'église de Notre-Dame. A cette époque, l'édifice comportait seulement une

(1) Dom Morin. *Histoire générale des pays du Gâtinais*, p. 132. Paris, 1630.

nef, un chœur placé dans le soubassement du clocher, et une abside semi-circulaire, voûtée en cul-de-four. Sauf la façade, l'église n'offrait qu'un long et vaste bâtiment sans décoration à l'intérieur comme à l'extérieur. Elle fut agrandie au XV^e^ siècle par l'adjonction de deux chapelles absidales à chevet droit. Le pied de ces chapelles, à deux travées, part de l'extrémité du petit côté de l'est du mur de la nef, qui n'est autre que la prolongation du contrefort du clocher. Une petite porte, formée d'un arc en ogive porté par deux colonnettes engagées, et surmonté d'un arc aveugle à contre-courbe et à redents, donne accès directement du dehors dans la chapelle absidale de gauche. Pour pénétrer de la nef dans les chapelles absidales, sans passer par le chœur, on a percé le mur du fond de la nef.

La façade est décorée d'un grand portail de style roman et de deux petites portes aveugles, de style ogival.

Pour ne pas conserver au mur toute l'épaisseur nécessitée par le développement de l'ébrasement du portail, la maçonnerie forme, au-dessus de lui, un retrait, protégé par un petit toit dallé, à une seule eau. Ce premier étage est percé lui-même de trois fenêtres plein cintre : une grande au milieu, avec une double archivolte, et deux petites avec une seule archivolte. Au-dessus de ces baies, nouveau retrait protégé de même par un toit dallé, puis le pignon. Partant de ce second toit et allant jusqu'au sommet du pignon, s'élève une longue colonnette engagée qui se terminait jadis par une croix en pierre, remplacée aujourd'hui par une autre en fer forgé.

Nous donnons, dans la figure 1, une partie de l'ébrasement gauche du portail. Les archivoltes sont épaisses et décorées de billettes, de bâtons rompus et de têtes humaines ; le cordon extrême, de cordes enroulées. Au lieu d'être cylindriques, les billettes sont de forme elliptique.

La figure 2 représente un des chapiteaux du côté droit placé sur une colonne à bâtons rompus. Au-dessous du chanfrein du tail-

loir, et aux angles, on voit deux hommes passant la tête sous leurs jambes écartées, comme des acrobates.

TYMPAN DU PORTAIL.

Planche XXXVI.

Le tympan n'est pas ici d'un seul morceau ; il se compose de plusieurs pierres assemblées, sur lesquelles sont sculptées des feuillages enroulés. Sur le linteau d'une longue portée, mais qui ne supporte qu'un très-petit poids, par suite de l'archivolte lisse A B servant d'arc de décharge, on lit en caractères latins, en relief: *Hic fiunt justi vitiorum so.....* A cause des mots qui manquent, et qui ont été cassés à une époque où la sculpture du tympan a été recouverte d'une couche de plâtre, on ne peut qu'interpréter le sens de l'inscription. A notre avis, elle voudrait dire : l'entrée du lieu saint est pour les justes, les hommes vicieux doivent rester dehors. Au-dessus de l'arc de décharge, une archivolte ornée d'entrelacs remplis par une feuille.

Le portail lui-même devait être peint, car on aperçoit encore des traces de peinture verte sur les feuilles de cette archivolte.

PORTAIL DE L'ÉGLISE.

Planche XXXVII.

Après avoir reproduit certains détails du portail de Notre-Dame, nous le donnons dans son ensemble pour en faire mieux juger l'importance.

L'ébrasement est très-profond : il est formé de nombreuses archivoltes portées par six grosses colonnes monolithes, et par deux plus minces engagées dans les pieds droits. Ces archivoltes sont décorées de palmes au milieu d'entre-lacs, de spires, de feuilles, de billettes elliptiques, de bâtons rompus et de têtes humaines ; le cordon se compose de cordes entrelacées. Quant aux colonnes, leurs fûts sont lisses ou à spirales, ou à bâtons rompus, se répétant symétriquement sur les deux côtés. Toute cette sculpture d'ornement est d'un beau caractère ; les têtes humaines sont cependant un peu grossières.

Le linteau, d'un seul morceau, supporte le tympan formé de pierres assemblées, sur lesquelles sont sculptés à bas-relief des enroulements de feuillage.

Ce portail est flanqué de deux portes ogivales, aveugles.

Echelle de 0,02 pour mètre.

PLATE-TOMBE.

Planche XXXVIII.

Comme nous l'avons dit plus haut, avant 1646 la petite ville de Bellegarde s'appelait Soisy ou Choisy. Elle possédait un château-fort appartenant à Ponce, sire de Choisy, dont il est déjà fait mention dans une bulle du pape Alexandre III, en 1180.

Nicolas de Braque, argentier de Charles V, et tué en 1415 à la bataille d'Azincourt, avait reçu le domaine de Soisy des mains du duc d'Orléans. Par le mariage d'une demoiselle de Braque avec

Jean de l'Hôpital, ce domaine entra dans cette maison, qui le posséda jusqu'en 1645, époque où le prince de Condé l'échangea avec Roger de Bellegarde contre la forteresse de Seurre-sur-Saône.

L'année suivante, le domaine entrait, par un nouveau mariage, dans la famille d'Aman de Pardaillan, marquis de Montespan. C'est là que naquit, en 1665, le célèbre duc d'Antin, et où, après sa disgrâce auprès de Louis XIV, M^me^ de Montespan passa de nombreux jours.

Bien que l'inscription de la plate-tombe, dont nous donnons la gravure, ait été complètement effacée au ciseau, la tradition s'accorde à dire qu'elle appartient au seigneur de Choisy, Jean de l'Hôpital, mort en 1429. Sa tête repose sur un coussin et ses pieds sur un levrier, en partie disparu. Il est armé et revêtu de sa cotte de mailles. Son écu, deux fois répété, sur sa poitrine et au-dessous de son casque, ne laisse plus voir les armoiries. Ce personnage, gravé en creux, est placé sous une archivolte à contre-courbe ornée de redents et flanquée de pinacles. Chacun de ces pinacles contient trois niches occupées par des religieux et des religieuses.

Cette pierre, longtemps placée sur le sol, à l'entrée du chœur, et exposée ainsi à un frottement continuel, vient d'être relevée par M. le curé actuel. Elle est dressée contre le mur, dans la chapelle de saint Joseph.

Echelle de 0,1 pour mètre.

CHAILLY

FONTS BAPTISMAUX.

Planche XXXIX.

L'église paroissiale de Saint-Aignan a été construite dans les premières années du XVI^e^ siècle, à la place d'une chapelle qui exis-

tait auparavant. Au point de vue de l'art, le chœur est la seule partie qui mérite attention. D'après M. l'abbé Patron, on doit le chœur à Monseigneur Milon de Chailly. Sur les clefs de voûte, sur les parties de vitraux qui restent encore, on voit en effet les armoiries de ce prélat.

L'édifice a la forme d'un rectangle terminé par un chevet pentagonal. Son clocher, carré, en bois, surmonté d'une flèche flanquée de quatre clochetons, est à cheval sur la nef. Il est porté, à l'intérieur, par des poutres verticales, qu'on a masquées en les transformant en colonnes d'ordre dorique par un enduit en plâtre. Dans la nef, plafonnée en berceau, les fenêtres sont, à gauche, en ogive, et à droite plein cintre, toutes sans moulures. Entièrement construit en pierre, le chœur reçoit le jour par neuf fenêtres en ogive, à un seul meneau, et décorées de redents. Les arcs formerets retombent sur des colonnettes, et les arcs ogives et doubleaux sur des piliers rectangulaires chanfreinés et surmontés de chapiteaux du style de la renaissance ; ces chapiteaux, fort mutilés, laissent à peine deviner les chimères et les feuilles dont ils étaient couverts.

Sur les neuf verrières du chœur, huit sont encore en assez bon état. Chaque compartiment est occupé, dans le milieu, par une couronne de lauriers ayant au centre un écusson, derrière lequel passe une crosse. L'écusson porte les armes du fondateur. Des ornements de la renaissance, très-variés, se détachent en grisaille sur des fonds colorés et suivent les sinuosités de l'ogive et des redents.

Dans la première travée du côté gauche de la nef se trouvent les fonts baptismaux. La cuve en pierre, de forme ovale, à ressauts, porte des cartouches et des masques humains qui se terminent en feuillages. Le pied, monté sur un socle richement mouluré, est décoré de panneaux séparés par d'élégants pilastres.

Echelle de 0,05 pour mètre.

JURANVILLE

L'église de Saint-Martin et de Saint-Fiacre date de plusieurs époques et n'a pas été terminée. Au XIII[e] siècle, appartiennent le chœur, le clocher et la nef; le bas côté droit, le seul que possède l'église, est un peu postérieur. Sa forme est rectangulaire, avec chevet pentagonal. Au pied du chœur, du côté gauche, s'élève le clocher. Il est en pierre, flanqué de deux contreforts à chaque angle et terminé par un toit à deux eaux ; on y monte par un escalier à vis placé dans une tourelle qui occupe l'angle du côté droit de la nef.

Tout le chœur est voûté en pierre, ainsi que le bas côté ; les arcs ogives retombent sur une colonnette engagée, qui descend jusqu'au sol. Dans la nef, la voûte est construite avec des bardeaux en forme de berceau : la charpente est apparente.

Le collatéral arrive jusqu'au premier côté du pentagone du chevet ; il n'a pas été terminé. Deux archivoltes le font communiquer avec le chœur et une seule avec la nef, de sorte qu'il arrive à peu près au tiers de celle-ci. On peut voir encore, au ras du sol, les fondations de la partie qui reste inachevée.

Dans le mur qui termine le bas côté, on a percé une petite porte ; son linteau est droit, mouluré et porté par deux colonnettes. Chose assez rare, elle a conservé son auvent. Ce petit ouvrage de charpente, à pente simple, est accroché à deux corbeaux saillants ; il est sans décoration aucune.

LORRIS

HOTEL-DE-VILLE.

Planche XL.

L'édifice, classé parmi les monuments historiques, qui sert aujourd'hui d'Hôtel-de-Ville, date des plus belles années de la

renaissance, et est situé entre une cour et un jardin; la façade principale se trouve sur la cour.

Il se compose d'un rez-de-chaussée élevé sur un soubassement en pierre de taille, d'un premier étage et des combles. Au rez-de-chaussée se trouvent la porte d'entrée et deux grandes fenêtres rectangulaires à doubles compartiments inégaux. Au premier étage, deux fenêtres pareilles et une troisième plus petite, juste au-dessus de la porte d'entrée. Les meneaux des larges baies n'existent plus. On les a retirés, sans doute pour donner plus de jour. Le comble, dont la pente est très-forte, possède deux fenêtres géminées, plein cintre, surmontées d'un entablement et d'un attique décoré, au centre, d'une niche.

La maçonnerie est en pierre de taille dans les angles, les corniches, les linteaux et les pieds droits des portes et des fenêtres; pour le plein des murs, elle est en briques rouges et noires formant des losanges entrelacés au premier étage, et des dents de scie, alternés, au rez-de-chaussée.

Tous les jambages des portes et des fenêtres, en forme de pilastres, sont ornés d'élégants chapiteaux et décorés de fines sculptures. Il en est de même de la porte d'entrée. Aux deux étages, les corniches ont comme motif d'ornementation une banderolle enroulée sur elle-même.

Sur la façade du jardin, la décoration est semblable; seulement entre les fenêtres s'élève une tourelle octogonale qui renferme l'escalier à vis donnant accès à chaque étage.

Un corridor, allant de la porte de la cour à la tourelle de l'escalier, partage l'hôtel en deux parties inégales, la plus grande à gauche. Le côté droit renferme la salle du Conseil, le secrétariat et une autre pièce; le côté opposé est réservé pour la justice de paix. On entre dans la salle du Conseil par une porte qui, pour les besoins du service, a malheureusement été remaniée. Il ne reste d'ancien que les jambages, décorés d'une sculpture en bas relief, aussi fine, aussi délicate que de la sculpture sur bois; c'est

un enchevêtrement d'enfants, de chiens, de fruits, de petits amours, aussi bien conçu que bien exécuté.

Tout le premier étage et les combles sont habités par les employés de l'Hôtel-de-Ville.

Les salles de cet élégant édifice ont perdu entièrement le caractère de l'époque; il reste seulement les plafonds formés par les solives portant sur des poutres rapprochées. Cette charpente était jadis peinte à la détrempe, ainsi que cela se pratiquait alors; actuellement elle est uniformément blanchie à la chaux.

Il n'y a pas de caves proprement dites: c'est un sous-sol assez bas, non voûté, auquel le fort poutrage du rez-de-chaussée sert de plafond.

Cet hôtel, surtout du côté du jardin, aurait besoin d'une restauration; il est à souhaiter que l'on trouve prochainement les fonds nécessaires pour des réparations qui deviennent chaque jour plus urgentes.

CHEVET DE L'ÉGLISE.

Planche XLI.

L'église de Lorris est placée sous l'invocation de la Vierge. « Dans la ville de Lorris est une très-belle église ornée d'un beau Jubé, laquelle est d'autant plus célèbre et illustre, que par les faveurs et prières de la sainte Vierge Marie mère de Dieu (à l'honneur de laquelle cette église est dédiée) se sont faicts quantité de signalez miracles, attestez et certifiez... » (1)

Ce jubé a disparu, ainsi que le riche trésor dont un inventaire avait été fait, en 1534, par Antoine Coillard, notaire à Lorris.

L'église paroissiale de Lorris existait au x^e^ siècle, dit l'abbé Patron. « Elle fut reconstruite, vers l'an 1120, par le roi Louis-le-Gros, sous le vocable de la sainte Vierge et de saint Etienne.

(1) Dom Morin. *Histoire générale des pays du Gâtinais.* Paris, 1630, p. 177 et 179.

« Une charte du roi Charles VII, datée du château de Montils-lès-Tours, en 1448, atteste que la reine Constance, épouse du roi Robert, fut inhumée en 1032 dans l'église de Lorris, ainsi que plusieurs enfants de rois.

« Louis-le-Gros fit donation aux moines de Saint-Benoît des offrandes faites dans cette église, donation confirmée en 1138 par Henry Sanglier, archevêque de Sens, et ratifiée par le pape Alexandre III, en 1164.

« Sept ans après, Guillaume-aux-blanches-mains contesta le patronage de cette église à l'abbé de Saint-Benoît, nommé Arraud, et ne céda aux religieux le droit de présenter le curé de Lorris qu'après avoir obtenu celui de nommer un second titulaire, partageant avec le premier les fonctions et les bénéfices de cette église.

« Peu de temps après, Guillaume de Champagne fit don au chapitre de Sens de ses droits sur l'église de Lorris. Il y avait donc deux prêtres à Lorris faisant les fonctions curiales par semaine alternative. L'un s'appelait le doyen, et, en 1460, c'était Jean Naudet; l'autre, Thibault Bouraillon, avait le titre de curé. Enfin les habitants et les deux titulaires eux-mêmes furent d'avis, en 1691, de réunir les deux titres sur une même tête; cela se fit à la requête et aux frais de Timothée Hureau, bachelier en théologie, qui fut pourvu des deux bénéfices. » (1)

Notre-Dame a la forme d'une croix latine. Sa construction est des plus simples; les contreforts et les arcs-boutants qui soutiennent les murs sont sans aucune décoration ; il en est de même des portes latérales ouvertes dans les croisillons du transsept.

Sur la croisée s'élève un petit clocher à flèche aiguë, et en avant de l'église, le beffroi, dans le soubassement duquel s'ouvre le grand portail.

(1) L'abbé Patron. *Recherches historiques sur l'Orléanais*. Orléans, 1871, t. II, p. 209 et suivantes.

Le chevet et l'extrémité des collatéraux, qui arrivent à la même hauteur, sont droits. Chaque partie est éclairée par une fenêtre en ogive sans meneau. Les murs de la nef se terminent par un pignon sur lequel nous allons revenir un peu plus loin. Tout autour de l'édifice, des corbeaux, décorés de figures et d'ornements, supportent la corniche des combles.

Cette église comporte une nef et deux collatéraux, qui tournent autour de l'édifice. Les collatéraux de la nef sont simples, et par suite dépourvus de chapelles; ceux du chœur sont doubles et contiennent différentes chapelles et la sacristie.

Toute la construction est en pierre avec voûtes d'arête à nervures. Les arcs ogives et doubleaux retombent sur de petites colonnes engagées, terminées par un cul-de-lampe, sauf à la première travée de la nef et à la dernière travée du chœur : la colonne descend, pour celles-ci, jusqu'au sol. On passe de la nef et du chœur dans les collatéraux par des archivoltes en ogive simplement chanfreinées; elles retombent sur des piliers rectangulaires avec impostes de même forme.

Tout autour de l'église règne un triforium. Ce n'est, comme dans beaucoup d'autres édifices de la même époque, à Langres, à Autun, etc., qu'une arcature aveugle percée d'une baie en ogive à chaque travée. Une petite galerie en encorbellement, au-dessous de la grande fenêtre de la façade, permet de passer du comble d'un collatéral à l'autre. Au-dessus de ce triforium, deux fenêtres en ogive, par chaque travée, éclairent l'intérieur du vaisseau.

Chaque croisillon du transsept possède une fenêtre en fer de lance, ainsi que les travées des bas côtés de la nef. Dans le collatéral du chœur, la première chapelle, à droite et à gauche, est éclairée par une baie ogive à deux meneaux. Ces deux chapelles sont une adjonction faite au XV^e^ siècle.

Notre planche XLI représente le chevet de l'église. Les murs des collatéraux et du chevet sont percés chacun d'une fenêtre en tiers-point; les voûtes sont recouvertes par un toit qui arrive jusqu'à la

naissance des trois fenêtres géminées éclairant l'extrémité Est du vaisseau. Ce qu'il importe de remarquer, c'est la structure du pignon. Le pignon en maçonnerie, d'une dimension peu ordinaire, et sujet par conséquent à des oscillations dangereuses, voit sa solidité assurée par une arcature aveugle. Elle se compose de trois arcs en ogive, qui répartissent la charge plus également sur plusieurs points de la base. Nous ne saurions voir là une pure décoration.

FAÇADE DE L'ÉGLISE.

Planche XLII.

A l'église de Notre-Dame, la tour qui porte les cloches s'élève sur le mur de la façade et sur les deux premiers piliers de la nef. Depuis que la foudre a détruit sa flèche, en 1818, ce clocher est terminé par un toit à quatre eaux surmonté d'une lanterne. Il est de forme carrée, contrebuté sur le devant par deux contreforts montant du pied, et sur les autres côtés par des contreforts portant sur les murs de l'église et par des arcs-boutants. Toute la construction, en pierre jusqu'à la naissance des voûtes de la nef, se continue en pierre et en brique jusqu'à la toiture.

Entre les deux contreforts de fond s'ouvre le portail principal. Il se compose de quatre archivoltes plein cintre reposant sur les pieds droits et sur des piliers établis sur un banc. Les archivoltes sont décorées de bâtons rompus, de prismes et de graines de fleurs.

Au-dessus du dernier cordon existent encore deux corbeaux saillants, auxquels devait être accrochée une charpente recevant un toit et formant porche.

Le premier étage est occupé par une baie en ogive, dont la première archivolte à boudin repose sur une colonnette engagée, avec chapiteau orné de feuilles à crochets. Sur l'imposte, cette même

décoration se continue. Le beffroi est percé, sur chaque face, de trois fenêtres en ogive, géminées.

STALLES DU CHOEUR.

Planche XLIII.

Des stalles de bois, de la fin du XV^e^ siècle ou du commencement du XVI^e^, garnissent les deux côtés du chœur et occupent la première travée et les deux tiers de la seconde. Elles sont seulement au nombre de vingt et ne comprennent qu'un seul rang. Le parquet sur lequel portent les stalles est relevé d'une marche. En avant se trouve un prie-dieu de simple menuiserie, dans lequel on a ménagé des entrées pour arriver facilement à chacun des siéges. Il est possible que ces stalles, à l'époque où elles ont été établies, aient possédé un dorsal et un dais, ou bien que, dans un remaniement du chœur, les stalles hautes aient disparu et qu'on ait gardé seulement les basses.

Celle que nous reproduisons a été dessinée à travers une *entrée*, et c'est, comme sculpture, une des plus intéressantes. La tablette du siége, se mouvant sur deux charnières, est figurée levée; elle nous montre ainsi la *patience* ou *miséricorde*, qui permet à l'occupant de paraître se tenir debout, quand, en réalité, il est assis. Sur la patience, l'artiste a sculpté le combat de l'archange saint Michel contre le dragon. Chaque séparation est élégamment moulurée et possède un personnage en ronde bosse, sorte d'amortissement sur lequel on peut s'appuyer quand on se lève. Une colonnette porte l'accoudoir décoré d'oves.

REVERS DES STALLES.

Planche XLIV.

Afin de masquer d'une manière artistique le revers des stalles qu'on aperçoit de chacun des collatéraux, on a placé derrière elles

de grands panneaux de menuiserie décorés d'une riche sculpture. De ces grands panneaux, les uns sont entièrement couverts d'ornements de style ogival, les autres d'ornements de style renaissance.

Les grands panneaux renaissance sont divisés en deux parties principales, séparés par un montant; chacune de ces parties se subdivise elle-même en deux autres, sur le montant de laquelle se trouve une petite statuette de ronde-bosse.

Nous donnons ici le tracé d'un des grands panneaux complets de style renaissance qui se trouve dans le collatéral de droite : l'on peut admirer le bon goût et la belle composition des ornements, d'un léger relief et remarquablement fouillés.

Echelle de 0^{m},1 pour mètre.

ORGUES.

Planche XLV.

Jusqu'au XV^{e} siècle, dit M. Viollet-le-Duc auquel nous empruntons ces lignes, il ne paraît pas que les grandes orgues fussent en usage. On ne se servait guère que d'instruments de dimensions médiocres, et qui pouvaient être renfermés dans des meubles posés dans les chœurs, sur les jubés, ou sur des tribunes plus ou moins vastes destinées à contenir non-seulement les orgues, mais encore des chantres et musiciens. Ce n'est que vers la fin du XV^{e} siècle et au commencement du XVI^{e} que l'on eut l'idée de donner aux orgues des dimensions inusitées jusqu'alors (1).

L'orgue de l'église de Lorris est placé au-dessus de l'imposte du pilier de la troisième travée de la nef, sur le côté droit. Il est suspendu au mur par des crampons de fer, et le seuil de la tribune arrive à la hauteur du seuil d'une des baies du triforium par

(1) *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française du XI^{e} au XVI^{e} siècle*, t. II, p. 252.

laquelle l'organiste a accès. Le buffet est très-simple, décoré seulement de moulures agrémentées d'oves, et porté par des encorbellements ; sa partie inférieure, d'une largeur suffisante pour les registres, renferme entre ses panneaux des têtes casquées. La tribune, portée par un cul-de lampe, est entourée d'une balustrade formée de panneaux couverts d'ornements renaissance. Chaque montant se termine par de petites figurines et se relie au suivant par une arcature à redents.

BOISCOMMUN

L'église de cette petite ville, placée sous l'invocation de Notre-Dame, remonte à différentes époques. A la fin du XII^e^ siècle, ou au commencement du XIII^e^, il ne devait y avoir que le chœur, le clocher et une nef peu élevée. Au XIV^e^ et au XV^e^ siècles, on la termina telle qu'on la voit maintenant, et encore ne fut-elle consacrée qu'en 1516.

Voici ce que rapporte Dom Morin à ce sujet :

« Le roy Louis XI fonda une chappelle S. Louys en l'église du dit Boiscommun, et une messe pour le Roy tous les vendredis, et se doibt sonner soixante coups, et pour ce le Chappellain a quantité de bled à prendre sur le domaine de Lorris.

« L'église en laquelle est ladite chappelle S. Louys est d'une très belle structure, et y a en icelle un des plus beaux jubez de France ; il y a deux clochers sur l'église, en l'un desquels est l'horloge toute couverte de plomb. Elle fut seulement dédiée le troisiesme jour d'aoust 1516 par Jean de Médine de Sienne, suffragant de Tristant de Salezar, archevesque de Sens, et il mit des reliques de plusieurs saincts dans le creux de l'autel, comme fut descouvert l'an 1623 au mois d'avril que le dit autel fut levé.» (1)

(1) Dom Morin. *Histoire générale des pays du Gâtinais.* Paris, 1630, p. 286.

Cette chapelle de saint Louis a reçu une autre destination ; quant au magnifique jubé et à l'un des clochers, ils ont complétement disparu. Sous une couche de badigeon qu'on vient d'enlever, on a de nouveau mis à jour les croix de consécration sur les piliers du vaisseau central.

L'église a la forme d'un rectangle avec chevet droit. Entre le chœur et la nef est planté le clocher. Il est carré, en pierre, et terminé par un toit à quatre eaux, surmonté d'une lanterne. Le sommet du comble de la nef arrive jusqu'au seuil des fenêtres du beffroi. Celles-ci sont géminées et munies d'abat-son.

Trois portes s'ouvrent dans la façade ; au milieu, le grand portail, plein cintre, formé de quatre archivoltes. Deux de celles-ci sont à boudin et les deux autres en forme de gorge, dans laquelle on a réservé des têtes humaines, des pommes de pin et différents autres ornements; elles reposent sur des colonnettes engagées. Des deux côtés, une petite porte donne directement accès dans le collatéral. Celle de gauche se compose d'un arc surbaissé inscrit dans une archivolte à contre-courbe, dont les crochets ont la forme d'une moitié de fleur de lis ; le fleuron donne une forme de lis complète. La porte de droite est la répétition de la précédente, sauf les crochets représentant des feuilles de chou.

Une tourelle exagonale remplace le contrefort droit du mur de la nef. Par son escalier à vis, on a accès sur la toiture, dans le triforium et enfin sur une petite galerie extérieure, prise dans l'épaisseur du mur de la façade, et qui permet de circuler sur les combles des collatéraux, en passant par des ouvertures pratiquées dans les contreforts.

Au-dessus de cette galerie s'ouvre une large baie ogive à trois meneaux éclairant la nef. Deux fenêtres sont également percées au-dessus des deux petites portes des bas côtés. La façade se termine par un pignon.

L'intérieur comporte une nef et deux collatéraux, divisés en six travées, la première plus large que les autres. Sur les deux côtés

de la nef règne un triforium. Chaque travée comprend deux larges baies ogives géminées, qui en renferment deux autres géminées également, décorées de redents et surmontées d'un quatre-feuilles.

Dans les trois premières travées des collatéraux se développe une arcature aveugle, placée contre le mur et reposant sur un banc. Au-dessus d'elle s'ouvrent les fenêtres : les unes avec meneaux et redents, les autres en fer de lance simplement.

Le chevet est percé d'un double rang de fenêtres géminées, une plus grande que les deux autres. Celles du premier rang arrivent presque jusqu'au triforium ; celles du second sont plus hautes et plus larges que les inférieures.

Une tribune de bois est suspendue au-dessus de la porte centrale. Elle a la forme d'une grande console. Le dessous se divise en huit panneaux concaves, séparés par une moulure. Chaque panneau est occupé par un personnage en costume du XVI^e^ siècle, un homme et une femme alternés, de grandeur nature, placé sur un socle et abrité sous un dais. Cette représentation symbolique est très-grossièrement peinte.

CORNOU

PLAN DU CHATEAU.

Planche XLVI.

Le château de Cornou, habitation de plaisance élevée au XV^e^ siècle, est situé sur l'immense plateau qui s'étend, d'un côté, vers Montargis et Pithiviers, et de l'autre, vers Château-Landon et Beaune-la-Rolande. Il se trouve à une faible distance de Nargis, village au pied duquel passent le canal du Loing et le Loing lui-même.

Voici comment s'exprime à son sujet l'historien du Gâtinais, à propos de la baronnie d'Angluze et de la paroisse de Nargis : « Dans la dite parroisse de Nargy, y a encore deux seigneuries,

« celle de Cornou, qui est un chasteau flanqué de cinq tours, où « y a justice, relevant de l'abbaye de Ferrières, qu'un gentilhomme « qui avoit esté au voyage de la Terre-Sainte avec le Roy sainct « Louys, fit bastir, avec deux chappelles, dédiées à sainct Mathu- « rin, l'une au dit chasteau, et l'autre tenant au chœur de l'église « de Nargy, où il est enterré, et ses armes s'y voyent, qui sont « des croix telles que portent les religieux Mathurins. Il est à « présent possédé par Damoiselle Louyse Thiballier, fille dudit « sieur d'Angluze. » (1)

S'il fallait s'en rapporter à Dom Morin dans cette circonstance, le château remonterait à l'époque tout au moins de la huitième croisade, la seconde de saint Louis, c'est-à-dire en 1270. Le gentilhomme dont il parle ne peut être le constructeur de Cornou, puisque le château tel que nous le voyons date de la fin du XV^e^ siècle, ce n'est qu'un de ses descendants.

« A cette époque, dit M. Viollet-le-Duc, les seigneurs paraissent « accepter leur nouvelle condition ; s'ils bâtissent des châteaux, « ce ne sont plus des forteresses qu'ils élèvent, mais des maisons de « plaisance, dans lesquelles cependant on trouve encore comme un « dernier reflet de la demeure féodale du moyen âge. Le roi donne « lui-même l'exemple, il abandonne les châteaux fermés. » (2)

Cornou est, dans toute la force du terme, une maison de plaisance ; nulle trace de barbacane ou de meurtrière : pas de tours crénelées, pos de machicoulis. Il était entouré de bois qui peu à peu ont disparu, et rien ne laisse supposer que des fossés aient jadis existé.

Son plan est un carré long flanqué de quatre tours A B C D aux angles, et d'une cinquième E où se trouve l'escalier. Des tours d'angles, les soubassements de trois d'entre elles A B D existent seuls aujourd'hui ; elles ont été dérasées au niveau du sol pour

(1) Dom Morin. *Histoire générale des pays du Gâtinais*. Paris, 1630, p. 162.

(2) Viollet-le-Duc. *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française*, p. 171, t. III.

en vendre les matériaux, il y a une trentaine d'années environ. Les tours ont 4^{m}60 de diamètre, et tous les murs 0^{m}96 d'épaisseur.

Le bâtiment, d'une longueur de 15 mètres, est partagé en deux par un mur de refend. Jadis une seule porte F, celle de la tour de l'escalier, donnait accès dans l'intérieur. On pénétrait du palier de l'escalier, à chaque étage, par les portes H et G, et dans les tours par les portes I. L'escalier est à vis; chaque marche porte un morceau du noyau, empiète sur la précédente, et aboutit dans une entaille ménagée dans la cage. La première marche est en K.

Echelle de 0^{m},005 pour mètre.

VUE PERSPECTIVE DU CHATEAU

Planche XLVII.

Le Gâtinais renferme un nombre assez considérable de châteaux et quelques forteresses, mais fort peu sont restés dans l'état primitif de leur construction. En général, à mesure que le temps s'écoule, de nombreux changements se produisent, si bien qu'à l'heure actuelle, il y en a fort peu qui ne comportent tous les styles et toutes les transformations de chaque siècle, jusques et y compris le nôtre.

Celui-ci s'est vu amoindrir, mais il n'a pas subi de changements par augmentation qui lui aient fait perdre entièrement son caractère primitif : on lui a enlevé trois de ses tours et consolidé les angles par des assises en pierre de taille.

Cornou possède un rez-de-chaussée, un premier étage et de vastes combles. Notre gravure représente la façade sur la cour. Les fenêtres sont rectangulaires et à meneaux. Jadis la grande porte, à droite, dont le linteau porte deux arcs à contre-courbe, était une fenêtre. On n'avait accès à l'intérieur que par la porte de la tour de l'escalier, élégamment moulurée et surmontée d'un

arc à contre-courbe, terminé par un fleuron, et flanqué de deux pinacles.

L'intérieur a subi, sous le règne de Louis XIV, une importante restauration. On a boisé complétement certaines pièces; d'autres se sont vu ajouter de fausses portes remplies par des glaces au lieu de vitres, et qui existent encore. La pièce du rez-de-chaussée, à droite, servait de cuisine et de salle à manger. On y voit une large cheminée, la seule qui date de l'époque de la construction.

A 30 mètres du château, sur la droite, et donnant aussi sur la cour, existe encore ce qui fut la chapelle. Ce petit bâtiment rectangulaire, de 8 mètres de long sur 4 mètres de large, est éclairé par une fenêtre en ogive. L'ancienne porte a été démolie.

ÉGRY

PLATE-TOMBE.

Planche XLVIII.

L'église d'Égry est sous le vocable de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle.

Voici ce que nous lisons à son sujet dans Dom Morin : « Proche Boiscommun est un bourg nommé vulgairement la Mothe-d'Égry, auquel lieu se plaisoit grandement le Roy Louis unziesme et trouvons plusieurs chartres et patentes données du règne de ce Roy à la Mothe d'Egry, entre autres une de l'an 1480, par laquelle appert comme il a donné aux Religieux de sainct Denis en France plusieurs beaux droicts et privilèges. L'Eglise parrochiale est à la collation de l'archevesque de Sens. » (1)

(1) Dom Morin. *Histoire générale des pays du Gâtinais*. Paris, 1630, p. 299.

De grande dimension, cette église remonte au XIIIe siècle. Au XVIe, après la retraite des reitres battus par le duc de Guise et qui, en s'enfuyant, avaient détruit et pillé l'église, le village et les châteaux de la Mothe d'Égry et de Gaudigny, on l'a reconstruite en partie, rebâti le clocher et ajouté le collatéral de droite, transformé aujourd'hui encore en cellier.

L'édifice, en forme de croix latine, se termine par un chevet polygonal. A droite de la nef, et aligné avec la façade, s'élève le clocher, carré, en pierre, et terminé par un toit à deux eaux. Sur chaque face, le beffroi est percé de deux baies en ogive géminées. On entrait dans le collatéral de droite, le seul que possède l'église, par une petite porte, à arc surbaissé, de style renaissance, autant qu'on en peut juger par ce qui reste et qui n'a pas été cassé à coups de marteau.

Dans la nef, la voûte, construite en bardeaux, affecte la forme polygonale. Les deux croisillons du transsept, seuls, sont voûtés en pierre. Dans le chœur et dans la croisée, la voûte, qui simule une voûte d'arête en pierre, est en bois. Les quatre piliers de la croisée portent sur chaque face trois colonnes engagées qui reçoivent la retombée de l'arc doubleau et ogive de chaque croisillon ; les arcs doubleaux et ogives de la nef, du chœur et de la croisée s'arrêtent à leur naissance et n'ont pas été reconstruits après les guerres de religion.

Le soubassement du clocher était jadis la chapelle funéraire des seigneurs de Gaudigny ; on voit encore sur trois côtés les restes de leur litre funèbre. Il n'y a d'accès dans ce soubassement que par la nef.

En opérant des fouilles dans le sol du croisillon de droite, on a trouvé une statue de la Vierge, en grès, de grandeur nature et qui peut remonter à la fin du XIIIe siècle. Malheureusement elle se trouve dans un grand état de mutilation et a été restaurée par un maçon du pays.

La plate-tombe, que reproduit notre gravure, se trouve placée

sur le sol, dans le côté gauche du chœur. Elle représente, gravé en creux, un prêtre mort en 13.. : la fin de la date est presque indéchiffrable. Ce personnage est sous une archivolte à redents, terminée par un gable fleuronné ; à droite et à gauche du pinacle, deux anges thuriféraires occupent les deux côtés du gable.

Ainsi que le dit l'inscription, il s'agit de Guillaume Damaye, curé d'Égry. Il est revêtu de ses habits sacerdotaux. Sa chasuble, son manipule et son étole sont richement brodés. La broderie du chef de l'amict tient lieu de collet, et l'aube elle-même a dans le milieu une large broderie. Il a sur la tête une sorte de coiffe formant deux cornes et retombant sur ses épaules.

Echelle de $0^{m},1$ pour mètre.

sur le sol, dans le côté gauche du chœur. Elle représente, gravé en creux, un prêtre mort en 13..: la fin de la date est presque indéchiffrable. Ce personnage est sous une archivolte à redents, terminée par un gâble fleuronné; à droite et à gauche du pinacle, deux anges thuriféraires occupent les deux côtés du gâble.

Ainsi que le dit l'inscription, il sagit de Guillaume Damaye, curé d'Egry. Il est revêtu de ses habits sacerdotaux. Sa chasuble, son manipule et son étole sont richement brodés. La broderie du chef de l'amict tient lieu de collet, et l'aube elle-même a, dans le milieu, une large broderie. Il a la tête couverte de l'aumusse, présentant comme deux cornes de chaque côté et rejetée derrière les épaules, parce qu'il porte la chasuble.

Echelle de 0,1 pour mètre.

PLATE-TOMBE.

Planche XLIX.

Tout à côté de la tombe précédente se trouve celle de Guillaume de Beaune, sire de Gaudigny, et de sa femme Agnès de Lyouville. Ces deux personnages sont également placés chacun sous une archivolte à redents, flanquée de pinacles, et surmontée d'un gâble. Les deux gâbles, décorés avec la plus grande finesse, portent des crochets sur leurs rampants qui se terminent en haut par un fleuron de couronnement, et en bas par de petits animaux ailés. A l'intérieur du gâble, l'ornementation des lobes est d'une richesse extrême. Derrière, passe la galerie sur laquelle se tiennent debout les anges thuriféraires, portant d'une main la navette et de l'autre l'encensoir.

Guillaume de Beaune et sa femme ont les pieds posés sur un levrier et les mains jointes. Par-dessus son haubert dont le capuchon est rabattu, Guillaume porte la cotte d'armes qui est char-

gée des pièces de son blason : « *une rose de gueule à cinq feuilles et un lambeau* » (1). Ses cheveux, courts sur le sommet du crâne où ils forment de petites mèches plates, retombent frisés et roulés sur la nuque et les oreilles ; les favoris sont très-courts et coupés carrément à la hauteur du nez (2). Madame Agnès a les cheveux presque complètement cachés sous sa guimpe, et son voile est ample; sa robe, fort longue, est largement drapée. A gauche de son visage, se trouvent les armoiries seules de son époux; à droite, ses armes à lui parties avec les siennes, « *besans sans nombre* » (3).

Cette magnifique et très-intéressante tombe a malheureusement été brisée, il y a peu d'années, par un des prédécesseurs du curé actuel, pour la faire servir à nous ne savons quel usage dans son église ; un morceau a même disparu. On a peine à comprendre un tel acte de barbarie, et il est vraiment temps que des mesures sévères soient prises pour en éviter de semblables à l'avenir. Grâce au curé en fonction au moment où nous écrivons, cette pierre tombale est mise à l'abri d'une nouvelle dévastation.

Voici l'inscription, en lettres gothiques, qui règne sur les quatre côtés, et dont nous rétablissons entre parenthèses les mots qui manquent : *ci . gist . mons . guille . de . beaune . dit . roland . sire . de . (gaudigny . q) ui . trespassa . lan . M . CCC . XXXI . le . jour . de . paques . priez . pour . li . — ci . gist . ma . dame . agnes . de . lyoville . dame . de . gaudigny . sa . feme . qui . trespassa . (lan . M . CCC . XXV)III . le . mercredi . après . la . quinzaine . de . paques . priez . pour . li .*

Echelle de 0,1 pour mètre.

(1) Dom Morin.

(2) Ce seigneur est exactement coiffé comme Charles, comte d'Alençon, dont M. Viollet-le-Duc donne le chef dans son *Dictionnaire raisonné du mobilier français*, 3e vol., p. 194.

(3) Dom Morin.

CHATEAU DE GAUDIGNY

CHEMINÉE.

Planche L.

Ce château est situé sur le territoire d'Egry, à quelques minutes du village. « Il relevait, dit l'abbé Patron (1), du fief « des Lyards, paroisse de Corbeilles. Caleran de Gaudigny vivait « en 1182. Guillaume de Gaudigny, abbé de Saint-Jean, de Sens, « gouverna cette maison pendant dix ans. Au XIV^e^ siècle, Guil- « laume de Beaune, surnommé Roland à cause de sa bravoure « (dont nous venons de voir la tombe dans l'église d'Egry), pre- « nait la qualité de sire de Gaudigny. Au retour de la guerre « contre les infidèles, il donna la terre de Beaune à l'église de « Saint-Denis. En 1489, Laurent de Lauguedoüe était seigneur « de Gaudigny. Sa fille Jeanne porta cette seigneurie dans la « famille du Roux, et, en 1690, Marie-Anne du Roux l'apporta « en dot à Henri de Gouju, chevalier, seigneur de Chapuiseaux.

« Le château de Gaudigny fut pillé et dévasté par les reistres « et lansquenets qui, après leur défaite à Vimory, se rendaient à « Auneau, en Beauce, où le duc de Guise acheva leur déroute « le 14 novembre 1587. »

Dom Morin (2) parle en ces termes de cette demeure et de ses habitants : « Gaudigny en Gastinois est un ancien chasteau de la « Paroisse d'Egry, appartenant de présent (1628) à la maison du « Roux, au seigneur de Sigy. Ce chasteau, du règne du Roy « Charles sixiesme, fut ruiné par les Anglois, à cause que comme

(1) *Recherches historiques sur l'Orléanais*, t. II, p. 352. Orléans, 1871.

(2) *Histoire générale des pays du Gâtinais*, p. 118. Paris, 1630.

« place forte, elle leur estoit très-importante à leur retraicte « pour passer le Gastinois allans à Paris, et sont les descendants « de ceste maison recommandables par les grands services qu'ont « rendu leurs prédécesseurs à la Couronne, et aux charges qu'ils « ont dignement et fidellement exercées, comme il se void par « leur généalogie. »

On comprend que ce château, qui n'était pas une place forte de premier ordre, ne devait pas résister longtemps à une armée. D'après ce qui reste debout, l'artillerie devait jouer un bien petit rôle dans ses défenses, car on n'aperçoit aucune embrasure pour le canon, même dans ses œuvres basses. Situé au milieu d'une plaine où ne passe aucun cours d'eau, ses fossés ont toujours été à sec. Il était entouré de murailles flanquées d'une tour à chaque angle saillant ; murs et tours sont éventrés ou démolis. L'habitation, de forme rectangulaire, indépendante de l'enceinte, comme un donjon, avait également une tour à chacun de ses angles ; ces tours ont été détruites, excepté celle du nord-est. De toutes les fenêtres à meneaux, il n'en reste plus que deux ; les autres sont modernes. L'intérieur a subi les mêmes ravages ; sauf l'escalier à vis et deux cheminées, tout vestige ancien a disparu.

La cheminée reproduite dans notre planche se trouve dans une salle du rez-de-chaussée, à droite de l'escalier. Elle se compose de deux pieds-droits de pierre, qui portent le manteau, sur lequel sont sculptées les armes de la famille de Billy, « *d'argent, deux bandes de gueule, huit coquilles noires et un croissant* (1). » Le contre-cœur est encore garni de sa plaque de fonte, qui porte la date de 1574 et les initiales M. R. (Roux).

Echelle de 0,05 pour mètre.

Près de la porte charretière, à droite en entrant, on voit aussi les ruines du colombier, détruit en partie par la foudre il y a peu

(1) Dom Morin, *id.*

d'années. Le toit en s'effondrant a brisé la charpente mobile contre laquelle étaient appliquées les échelles servant à visiter les boulins et à dénicher les pigeonneaux, et en même temps est tombé un large pan de mur. Ce colombier est entièrement bâti de pierre et de moellons. Les boulins, en très-grand nombre, réservés dans l'intérieur du mur circulaire, sont séparés par des assises de pierre, et leurs ouvertures alternent à chaque rangée.

BOESSES

PORCHE DE L'ÉGLISE

Planche LI.

L'église, sous le vocable de saint Germain, remonte au commencement du XIII^e^ siècle ; elle est de forme rectangulaire avec chevet droit: toutes les voûtes sont en pierre. On passe de la nef et du chœur dans les bas côtés par six archivoltes qui reposent sur de grosses colonnes. Les arcs formerets, ogives et doubleaux des voûtes retombent, à chaque travée, sur une courte colonnette dont la base repose sur le tailloir de la colonne inférieure. Trois travées sont occupées par la nef et autant par le chœur et le sanctuaire. Dans une réparation faite en 1866, on a recouvert les murs du chevet et des chapelles absidales d'une arcature aveugle. Le clocher flanque le côté droit de l'édifice ; construit en pierre jusqu'à la hauteur du beffroi, il se termine par une flèche en charpente. On pénètre dans le clocher par un escalier à vis placé dans une tourelle extérieure.

Devant le portail principal, décoré de deux archivoltes à boudin sur colonnes libres et engagées dans les pieds-droits, s'étend le porche. Il occupe toute la largeur de l'église ; sa longueur est de 16,65 et sa profondeur de 3,50. Ce porche, couvert par un

comble à une seule pente, ressemble à une galerie de cloître ; il est percé de trois portes plein cintre, une large sur la face antérieure, et deux autres de plus petites dimensions sur les faces latérales. De chaque côté de la porte antérieure, s'ouvre une arcature posée sur un bahut. Elle comprend six archivoltes à gauche et cinq à droite retombant sur des colonnettes et sur les piles extrêmes. Chaque colonnette monostyle repose sur une base ornée de griffes, et porte un chapiteau très-finement sculpté. Une grande variété règne entre ces chapiteaux, car aucun d'eux ne se répète.

Echelle de 0,0125 pour mètre.

MALESHERBES

PIERRE TOMBALE

Planche LII.

« Au XIV^e^ siècle, Marie du Bois-Malesherbes apporta en dot la « seigneurie de ce nom à Etienne de la Grange, président au Par- « lement de Paris. Leur fille épousa en 1388 Jean de Montaigu, « grand-maître de France, qui fut décapité aux halles en 1409. « Jacqueline de Montaigu fit passer la terre de Malesherbes dans « la famille de Mallet de Graville, par son mariage avec Jean « Mallet de Graville, pannetier et grand-maître des arbalétriers « de Charles VII. Louis Mallet, seigneur de Graville et Males- « herbes, gouverneur de Picardie et Normandie, amiral de « France, mort en 1516, fut enterré dans le couvent des Corde- « liers, à Malesherbes ; ce couvent, qu'il avait fondé en 1494, sous « Charles VII, fut démoli en 1793. Le mariage d'Anne Mallet « amena à Malesherbes la maison de Balzac. François de Balzac, « son petit-fils, épousa en secondes noces Marie Touchet, et en « eut deux filles : la célèbre Henriette d'Entragues, et Marie, « dame de Bassompierre.

« En 1726, la terre de Malesherbes fut vendue à Chrétien « de Lamoignon, intendant du Languedoc. Son fils fut le cé- « lèbre Lamoignon ; son petit-fils, ministre et défenseur de « Louis XVI. » (1).

Sous Henri IV, le château de Malesherbes perdit toute sa physionomie moyen âge par la construction des deux façades qui ont fait disparaître les tours dont il était flanqué.

Depuis la Révolution, les hameaux de Rouville et de Trèzan sont réunis à Malesherbes. Sur l'ancien territoire de Rouville s'élève le château de ce nom, construction du XIVe siècle, et qui malheureusement a perdu tout caractère par suite de transformations successives. Son propriétaire actuel consacre chaque année de grandes sommes pour lui rendre son apparence première. L'église de Rouville sert de chapelle au château et date de la même époque. On y voit, encore assez bien conservée, la pierre tombale d'Hector de Boissy, fondateur du château.

A Trèzan, il y avait une église qui a été rasée depuis la Révolution. C'est de cette église que sort la pierre tombale reproduite dans notre gravure, et placée maintenant dans le cimetière de Malesherbes.

Cette belle et intéressante tombe date du commencement du XIIIe siècle; elle est en forme de trapèze, c'est-à-dire plus large du côté de la tête que du côté des pieds. La sculpture des deux personnages, plus grands que nature, est très-saillante sur le fond taillé en cuvette. Le tympan des deux archivoltes est occupé par des anges; ils tiennent à deux mains un linge qui laisse à découvert une petite figure nue, les mains jointes, et dont la tête seule est couverte, sans doute le symbole de la pureté. Dans les écoinçons sont deux anges thuriféraires.

Le personnage de gauche représente un chevalier; il est vêtu

(1) M. l'abbé Patron. *Recherches historiques sur l'Orléanais*, t. II, p. 376 et suivantes.

des hauts et bas-de-chausses et du haubert de mailles, long de jupe pour lui couvrir les jambes, et sans cotte d'armes, comme on le portait vers 1230: le capuchon lui bride le visage. Son écu, long de 95 centimètres, est suspendu à son cou par la guige; il est très-aigu à la pointe et dépourvu de l'*umbo*. De plus, le champ de l'écu est armoyé *de..... au léopard issant cantonné de quatre fleurs de lys*.

Un abbé occupe le côté droit de la pierre. Il est crossé et mitré; sa chasuble ne porte aucune broderie.

Au-dessous de ces deux figures, d'un grand et sévère caractère, sont placés deux animaux, un léopard sous le chevalier et un oiseau à trois têtes sous l'abbé.

D'après l'inscription, cette pierre recouvrait les corps de deux frères. Par suite des mousses qui ont rongé les lettres supérieures, il est difficile de deviner le sens de la phrase: sur les côtés l'inscription est plus lisible. L'abbé dit au chevalier : *Pourquoi crains-tu? Tu m'accompagneras vers le Seigneur. Sous ma conduite, ne crains rien. Avec moi tu seras en sûreté.* Le chevalier répond à son tour et un peu ironiquement : *Je vais à toi qui m'y force, mon frère, en me défendant. C'est cela. Aussi je suis plein d'espérance. Suis-moi, je te protégerai.*

Echelle de 0,1 pour mètre.

SAINT-MAURICE-SUR-AVEYRON

PORTAIL DE L'ÉGLISE.

Planche LIII.

L'église de Saint-Maurice date du commencement du XIII^e^ siècle: elle a la forme d'un rectangle, avec chevet droit. La nef est voûtée en berceau et la charpente apparente. Dans le chœur les

voûtes sont en pierre, et sur la clef des arcs ogives on voit sculptées trois fleurs de lis surmontées d'une couronne de marquis. Les murs du chœur et ceux de la chapelle de la Vierge viennent d'être décorés d'une arcature aveugle ogivale.

On passe de la nef dans le collatéral de droite, le seul qui existe, par quatre archivoltes en ogive. Ces archivoltes, simplement chanfreinées, sont portées par deux colonnes trapues et par un pilier octogone. L'abaque est carré, très-large et le chapiteau très-bas. Parmi les chapiteaux, les uns sont décorés de feuilles à crochets, les autres de têtes humaines. On a reconstruit en briques la voûte du bas côté, dont les arcs retombent sur des culs-de-lampe.

Sur le chœur s'élève le clocher en charpente, terminé par un toit à quatre eaux. Au XV^e^ siècle, on a ouvert une petite porte dans le mur de droite; cette porte est précédée d'un porche ouvert, en charpente. Le grand portail se compose de deux archivoltes plein cintre, l'une à boudin, l'autre ornée de bâtons rompus; quatre colonnes monolithes libres, deux grosses et deux d'un plus petit diamètre, supportent leur retombée : ces dernières sont munies d'une double bague. Un encorbellement porte le linteau et le tympan orné très-probablement de peintures à l'origine.

Echelle de 0,03 pour mètre.

ABBAYE DE FONTAINE-JEAN

Bien que cette abbaye ait été détruite pendant la Révolution, et que depuis 1810 les matériaux en aient été vendus pierre par pierre, nous croyons devoir cependant lui consacrer quelques lignes parce qu'elle était célèbre dans le Gâtinais.

L'an 1124, Milon, seigneur de Courtenay, fonda, sur le territoire de Saint-Maurice-sur-Aveyron, l'abbaye de Fontaine-Jean, inaugurée par quelques religieux de Pontigny, de l'ordre de Citeaux, le XIII des calendes d'avril. Les dortoirs contenaient quatre-vingts cellules, et l'église était un des plus beaux monuments du XII^e^ siècle.

Pierre de France, sixième fils de Louis le Gros, avait épousé en 1150 la riche héritière Elisabeth, l'aînée des filles de Renaud de Courtenay. Avant de partir pour secourir les chrétiens, menacés dans Jérusalem par les infidèles en 1179, Pierre fit de nombreuses donations aux églises et, en particulier, à l'abbaye de Fontaine-Jean, comme il appert d'une charte datée de cette même année. La confirmation royale de cette fondation eut lieu quelques années plus tard. On lisait, en effet, sur la pierre du maître-autel de la chapelle: *Ludovicus* (Louis VII) *rex Franciæ et Petrus de Curt.fund. hanc ecclesiam anno Domini MCLXXXIII.*

L'an 1562, le 5 octobre, les gens de l'amiral de Coligny pillèrent et brûlèrent l'abbaye. Avant de se retirer, ils écrivirent sur la porte: *L'an 1562, les moines de Fontaine-Jean furent bien honteux.*

Cette abbaye, restaurée par les seigneurs de Courtenay, exista jusqu'en 1790, époque de la suppression des couvents. Le chœur et le sanctuaire étaient encore debout en 1810. Depuis lors, ils ont été démolis, les pierres vendues et les tombeaux dispersés.

Fontaine-Jean, appelé le *Saint-Denis* des Courtenay, renfermait leurs tombes: Milon et Guillaume de Courtenay; Gaspard de Courtenay, seigneur de Bleneau, chef de la lignée des Courtenay; le sieur de Chevillon, puiné de la maison de Courtenay; Jacques, seigneur de Courtenay, au XVII^e^ siècle. Au côté droit du maître-autel, était le caveau des aînés de la famille.

L'abbaye compte trente-quatre abbés réguliers, parmi lesquels on remarque : Guillaume Berruyer (canonisé), archevêque de Bourges, en 1199, descendant des anciens comtes de Nevers, neveu de Pierre l'Hermite; et de Coligny, cardinal de Chatillon, en 1549. C'est sous son gouvernement que les gens de son frère l'amiral pillèrent le couvent (1).

(1) Voir Dom Morin, *Histoire générale des pays du Gâtinais*. Paris, 1630.
» l'abbé Patron, *Recherches historiques sur l'Orléanais*. Orléans, 1871.
» l'abbé A. Berton, *Courtenay et ses anciens seigneurs*. Montargis, 1877.

BROMEILLES

CUL-DE-LAMPE.

Planche LIV. Fig. 1.

L'église, dédiée à saint Loup, remonte au XIIIe siècle. Elle affecte la forme d'un rectangle, terminé par un chevet circulaire. Dans une restauration récente, on a caché la charpente et remplacé les bardeaux par des voûtes d'arête en briques, dont les arcs retombent sur trois colonnettes engagées appartenant à l'ancienne construction. Les voûtes d'arête du chœur sont en pierre ; l'arc doubleau est chanfreiné, et les arcs ogives formés de deux boudins séparés par une vive arête ; ces arcs retombent également sur trois colonnes engagées. Ruiné par la foudre en 1863, le clocher, placé sur le côté gauche du chœur, vient d'être reconstruit ; il se termine par une flèche en bois, flanquée de quatre clochetons.

Notre figure 1 représente un cul-de-lampe du dernier arc doubleau de la nef à ganche. La retombée de l'arc a lieu sur une console que porte sur ses épaules un homme accroupi.

CHAPITEAU.

Planche LIV. Fig. 2.

Ce chapiteau décore la colonne engagée de gauche qui porte l'archivolte ogive par laquelle on passe de la nef dans le chœur. Il offre cette particularité que les grandes feuilles dont il se compose sont travaillées à jour.

GAUBERTIN

PLAQUE COMMÉMORATIVE

Planche LIV. Fig. 3.

Il existait jadis deux églises à Gaubertin : l'une dédiée à saint Blaise et l'autre à saint Aubin. La première était la chapelle du château situé vis-à-vis, et la seconde l'oratoire du couvent des Chartreux. L'église de Saint-Blaise n'existe plus. Celle de Saint-Aubin, devenue église paroissiale, comportait au XIII^e^ siècle le chœur et le clocher. Au XV^e^ siècle, on construisit une nef et un bas côté droit.

Sa forme est rectangulaire : trois fenêtres en fer de lance sont ouvertes dans le chevet droit. Devant le portail existe un porche percé d'une porte et de deux baies géminées, plein cintre, portées par deux colonnettes jumelles. Le clocher, carré, en pierre, terminé par un toit à deux eaux, se trouve placé contre le chœur du côté droit.

Dans la première travée de la nef, appliquée contre le mur, se trouve la plaque commémorative, représentée fig. 3. L'inscription nous fait connaître les donations de Jehan de Bougy à l'Eglise du lieu, en 1514; elle se termine ainsi : *Le dit messire Jehan de Bougy, chevalier, seigneur de Gaubertin, est allé de vie à trépas l'an mil cinq cens quinze, le vendredi quatorzième jour du mois de septembre, jour sainte croix à la journée sainte Brigide à quatre mille de Millan et est en sepulture en une chapelle de St-Julien au dict lieu près Marignan.*

Outre le sujet représenté dans le haut, cette plaque offre un vif intérêt historique, puisqu'elle se rapporte à l'un des compagnons de François I^er^, tombé pendant la deuxième journée sur le champ de bataille de Marignan.

Le sujet, gravé en creux, représente Jean de Bougy en costume de combat, avec sa cotte armoyée par-dessus son haubert. Il est à genoux, les mains jointes et priant le Christ mort soutenu par la Vierge. A côté de lui et debout en arrière, se trouve son patron saint Jean, vêtu d'une peau de bête et portant la croix et l'agneau. Derrière la Vierge, on aperçoit la croix, la lune et la couronne d'épines.

De chaque côté de l'inscription, dans le bas de la plaque, est sculpté un écusson ; à gauche sont les armoiries du sire de Bougy ; à droite, l'écu est parti de ses armes et de celles de sa femme probablement.

Echelle de 0,1 pour mètre.

MONTARGIS

VUE CAVALIÈRE DU CHATEAU (1).

Planche LV.

Jusqu'au XI[e] siècle, les documents sur la ville de Montargis ne présentent aucune certitude. A cette époque, les seigneurs de Courtenay possédaient Montargis. Quand Renaud de Courtenay, en 1150, maria sa fille aînée Elisabeth au sixième fils de Louis le Gros, Pierre de France, il lui donna Montargis en dot. Pierre de France fortifia et agrandit le château ; son fils Pierre II (2)

(1) Elle est tirée de l'œuvre de Ducerceau : *Des plus excellens bastimens de France.*

(2) Pierre II de Courtenay épousa en secondes noces, l'an 1193, Yolande de Hainaut, sœur de Baudouin I et de Henri, empereurs de Constantinople. Il avait pour gendre André II, roi de Hongrie, qui, en 1216, refusa la couronne impériale. Sur ce refus, on se tourna vers Pierre, et les députés de Constantinople vinrent à Courtenay lui offrir cette couronne qu'il accepta. Elu et sacré en cette même année 1216, on sait qu'il fut vaincu par Théodore l'Ange Comnène ; mis en prison, il mourut sans avoir pu prendre possession de son trône.

suivit son exemple et y bâtit l'Eglise Sainte-Marie-Magdeleine, qui servit d'abord de paroisse à la ville. « En 1184, dit un auteur « contemporain, le chanoine Eustache d'Auxerre, le comte Pierre II « possédait les comtés d'Auxerre, Nevers et Tonnerre. Il était « cousin du seigneur roi Philippe-Auguste. Aidé de la protection « royale, il avait épousé Agnès, fille de Guy, auparavant comte « de Nevers, à la succession duquel, lui et sa femme parvinrent « par droit héréditaire. Pour arriver à cette alliance, il donna au « seigneur roi un noble château de son patrimoine appelé Mon- « targis. »

Philippe-Auguste, ce grand preneur de forteresses, dut transformer cette possession en une nouvelle place de guerre importante, et c'est à lui sans doute qu'il faut attribuer toutes les défenses qui furent accumulées en ce lieu.

Nous ne saurions mieux faire que d'emprunter à M. Viollet-le-Duc la description qu'il donne du château de Montargis (1). « Au « XIII^e^ siècle, les architectes français profitent des dispositions de « détail prises par les Normands dans leurs châteaux, mais en « conservant cependant quelque chose des traditions mérovin- « giennes et carlovingiennes. Nous en trouvons un exemple re- « marquable dans le château de Montargis dont la construction « remontait au commencement du XIII^e^ siècle. Bâti en plaine, il « commandait la route de Paris à Orléans qui passait sous les « portes défendues A et B. Les fossés S enveloppaient les défenses « extérieures. La route était battue de flanc par un front flanqué « de tours et communiquait au château par une porte C. Une « autre porte D, passant à travers une grosse tour isolée M (2) « (suivant une méthode qui appartient à la Loire et que nous

(1) *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française*, t. III, p. 103-104.

(2) « Le vide central de cette tour, à ciel ouvert, permettait d'écraser, du « sommet de l'ouvrage, les assaillants qui se seraient introduits entre les « deux portes percées dans les parois opposées du cylindre. » *Même ouvrage*, t. VII, p. 367.

« voyons surtout pratiquée au XIVe siècle dans la basse Loire et la « Bretagne par le connétable Olivier de Clisson), était d'un accès « très-difficile. Quant aux dispositions intérieures du château, « elles sont d'un grand intérêt, et indiquent nettement les moyens « défensifs des garnisons des châteaux français. Les tours sont « très-saillantes sur les courtines, afin de bien les flanquer ; au « nord, point saillant, et faible par conséquent, était élevé un gros « ouvrage présentant deux murs épais élevés l'un derrière l'autre, « éperonnés par un mur de refend flanqué de deux tours d'un « diamètre plus fort que les autres. En G, était la grand'salle, à « deux étages, dans laquelle toute la garnison pouvait être réunie « pour recevoir des ordres, et de là se répandre promptement sur « tous les points de l'enceinte par un escalier à trois rampes I. « La réunion de cet escalier à la grand'salle pouvait être coupée, « et la grand'salle servir de retraite si l'enceinte était forcée. La « grand'salle est un des traits caractéristiques du château français, « ainsi que nous l'avons dit au commencement de cet article. « Dans le château normand, la grand'salle est située dans le don- « jon, ou plutôt le donjon n'est que la grand'salle devenue dé- « fense principale. Dans le château français du XIIIe siècle, la « grand'salle se distingue du donjon ; c'est le lieu de réunion des « hommes d'armes du seigneur franc : il y a là un dernier souve- « nir des mœurs du chef germain et de ses compagnons.

« Le gros donjon F est au centre de la cour, comme dans le « château primitif du moyen âge ; il est à plusieurs étages, avec « une cour circulaire au centre ; il était mis en communication « avec la grand'salle, au premier étage, au moyen d'une galerie « K, pouvant être de même coupée à son extrémité. Ce donjon « commandait toute l'enceinte et ses bâtiments ; mais, n'ayant pas « de sortie sur les dehors comme le donjon normand, il n'offrait « pas les mêmes avantages pour la défense. La garnison était « casernée dans les bâtiments L, du côté où l'enceinte était le « plus accessible. En O, étaient les écuries, la boulangerie, les

« magasins ; en H, la chapelle (1), et en N, un poste à proximité « de l'entrée D. Les petits bâtiments qui entouraient le donjon « étaient d'une date postérieure à sa construction. La poterne E « donnait accès dans de vastes jardins, entourés eux-mêmes d'une « enceinte.

« La grand'salle du château, qui datait de la seconde moitié « du XIII^e^ siècle, possédait un escalier à trois rampes, avec gale- « rie de communication portée sur des arcs. Cet escalier I était « disposé de telle façon que, de la grand'salle G, on pouvait « descendre sur l'aire de la cour par les trois degrés P (on n'en « voit que deux dans la gravure, le troisième est masqué par le « donjon). Il était couvert par des combles en bois posant sur des « colonnes et piliers en pierre. On appelait, dans les palais, ces « sortes d'escaliers, le *degré*, par excellence. La rampe avait nom « *épuiement*. »

Dom Morin (2) nous fournit quelques détails intéressants sur cet escalier. « Le grand et principal escalier fut construit du temps « que la grande salle, et fut couvert de plomb du règne de Charles « huictiesme, qui se delectoit fort audit chasteau de Montargis.

« Cet escalier donques est à trois entrées avec son perron au « milieu, et est un petit quarré qui advance dans l'escalier du « milieu, où le grand Prevost de l'Hostel souloit anciennement « rendre la justice : ces trois entrées et escaliers se joignent au « milieu du perron cy-dessus, et dudit perron, montant par un « escalier droit, l'on entre en la grande salle ; cet escalier est de « très-rare charpenterie, couvert de plomb, où sont les armes de « France et ces mots *Carolus octavus*. »

M. Viollet-le-Duc (3) continue en ces termes la description de

(1) Eglise Sainte-Marie-Madeleine, pendant longtemps église paroissiale de la ville.

(2) *Histoire générale des pays du Gâtinais*, p. 16. Paris, 1630.

(3) *Dictionnaire d'Architecture*, t. VIII, p. 77.

la grand'salle : « Elle remplissait exactement le programme admis « dès le XII^e siècle : salle basse, salle du premier étage avec grand « perron ; communications avec l'habitation seigneuriale, le don- « jon.

« Le rez-de-chaussée était voûté sur une épine de colonnes. « Un escalier monumental I à trois rampes P, partait de la cour « du château, et s'élevait, en passant sur des arches, jusqu'au « niveau de la salle du premier étage. Ce vaisseau, l'un des plus « grands qui fussent en France, avait 50 mètres de longueur sur « 16 mètres, dans œuvre. La grand'salle était couverte par une « charpente lambrissée en berceau, avec entraits et poinçons ap- « parents, le tout richement décoré de peintures. Quatre chemi- « nées chauffaient l'intérieur à chaque étage, et six tourelles flan- « quaient le bâtiment. Le seigneur se rendait à la grand'salle de « plain-pied par la galerie K passant sur une arche. De plus, des « appartements on pouvait entrer dans la salle par une porte par- « ticulière. Du côté Q, le bâtiment dominait un escarpement « planté en jardins, que l'on pouvait voir en se plaçant sur une « sorte de balcon réservé entre les deux tourelles du milieu. « Entre les contre-forts des murs goutterots s'ouvraient de belles « fenêtres à meneaux, plus larges que celles qui étaient percées « dans les pignons. Cinq contre-forts extérieurs maintenaient « ceux-ci dans leur aplomb. »

Dans la tour la plus élevée qui flanquait la grand'salle, était établie l'horloge, construite en 1380, et portant l'inscription suivante, dont les mots étaient séparés par des fleurs de lis : *Charles le Quint Roy de France pour Montargis ains pour remenbrande pour advis faire me fit Jehan Jouvence l'an mil CCC cinquante et trente* (1).

Le 3 novembre 1696, Louis XIV se rendait à Montargis pour faire une réception solennelle à la duchesse de Bourgogne. Le donjon lui portant ombrage, il le fit démolir.

(1) Pour de plus amples détails, voir le texte de Ducerceau.

Ce que Louis XIV avait commencé, la Révolution l'acheva. En 1789, le château de Montargis, déclaré bien national, fut vendu au comte de la Touche, chancelier du duc d'Orléans. La grand'salle fut occupée par une filature de coton. La commune, pour obéir au représentant du peuple Lefiot, ordonna que les tours et les créneaux seraient démolis et les fossés comblés. En 1809, la destruction poursuivit son œuvre, et la grande salle disparut. Jusqu'en 1837, la tour de l'horloge resta debout ; à cette époque elle s'écroula. De tant de splendeur, il ne reste plus aujourd'hui qu'une partie d'une des poternes, un bâtiment avec tourelles et les grands murs de la terrasse.

VUE PERSPECTIVE DE L'ÉGLISE

Planche LVI.

Quand le roi Philippe-Auguste reçut de son cousin Pierre II de Courtenay le château de Montargis et l'eut transformé en une place forte, il dut songer à en fermer l'entrée aux habitants de la ville qui se rendaient à la chapelle du château, seule église paroissiale alors.

C'est à cette époque, de la fin du XII^e^ siècle au commencement du XIII^e^, que remontent la nef et le bas côté gauche de l'église de la Madeleine. Le 25 juillet 1527, un terrible incendie détruisit toute la ville, dont il ne resta debout, dit l'historien du Gâtinais, que quatre maisons. A moins que l'église n'ait pas été terminée, ce que la construction paraît démentir, le fléau dut lui faire subir aussi ses ravages, et détruire le chœur ainsi qu'une partie du transsept.

On ne tarda pas à se mettre à l'œuvre pour réparer ces désastres, car en 1540 on jetait les fondements du chœur. La dernière chapelle, du côté droit du chœur, porte la date de 1545 sur sa clef de voûte.

Après la mort de son mari, Hercule II, duc de Ferrare, en 1560, Rénée de France, fille de Louis XII, à qui son beau-frère François Ier avait donné en dot le comté de Montargis, revint en France et s'établit dans le château. Cette princesse eut d'abord quelques difficultés avec ses vassaux. Comme elle était très-bonne, elle finit par s'entendre avec eux, et l'église de Montargis, grâce à ses libéralités et à celles des habitants, se termina bientôt. Androuet Ducerceau fut choisi pour architecte, vers 1565 environ.

Les chapelles du bas côté gauche du chœur datent de 1571 et 1572, comme on peut le lire sur leur clef de voûte.

En 1618 eut lieu la dédicace de l'église. Ce qui se rapporte à la reconstruction du chœur et à la dédicace se trouve écrit sur une plaque contre le troisième pilier du chœur :

L'an de grâce 1618
22e d'avril et Dim. de Quasimodo
a été dédié en l'honneur de Dieu
et de la Ste Magdelaine
par Mire Clausse Evque de Chaslons
le Chœur de cette Esglise
Lequel fut fondé l'an 1540
François I du nom Glorieuent regnant
et basti par Androuet du Cerceau
avecque les grandes libéralités
de Noble Dame d'Este Duchsse de Ferrare
et des Habitants et Bourgeois
ès Montargis-le-Franc.

L'église est en forme de croix latine avec chevet droit. Toutes les voûtes sont en pierre. Dans la nef, les arcs retombent sur des colonnes engagées et sur des piliers; les arcs doubleaux sont à un seul rang de claveaux et chanfreinés; les arcs ogives présentent un boudin entre deux gorges. Les archivoltes en ogive, par lesquelles on passe de la nef dans les bas côtés, sont à deux rangs de claveaux et chanfreinées.

Dans le chœur, les voûtes sont portées par de hautes colonnes que pénètrent les arcs, et par six piliers sur lesquels les profils des arcs se prolongent jusqu'en bas. La plupart des clefs de la voûte sont pendantes ; celle du milieu du chœur a une hauteur de deux mètres et est entièrement ajourée.

Les arcs ogives et doubleaux de la croisée retombent, du côté de la nef, sur les colonnes engagées qui forment le dernier pilier, et, du côté du chœur, sur un cul-de-lampe appliqué contre la grosse colonne.

Au pied de la nef, sur le côté droit, se trouve le clocher ; il est en pierre avec double contre-fort à chaque angle. Le beffroi est couronné par deux toits qui, en se pénétrant, forment quatre pignons, et par la flèche octogone, en charpente, flanquée de quatre clochetons.

Le grand portail a été ajouté au XVI^e^ siècle. Il se compose de deux pilastres corinthiens supportant un fronton circulaire. A droite, dans une niche, la statue de sainte Marthe, et à gauche celle de sainte Madeleine.

Le portail sud est formé d'un arc surbaissé sur pieds-droits, flanqué de deux fenêtres rectangulaires aveugles ; au-dessus de la baie, la statue de sainte Marthe. Ce travail est moderne.

Chacun des contre-forts du chœur se compose d'un fort pilier A, duquel part un arc-boutant, en quart de cercle, qui vient s'appuyer au droit de la poussée des voûtes.

Les eaux des chéneaux sont amenées sur les chaperons B des arcs-boutants, et s'écoulent au dehors par des gargouilles en pierre C, représentant des hommes ou des animaux. Ces gargouilles manquent de relief, et sont d'un profil froid et monotone.

Chaque pilier des contre-forts se compose d'une colonne D et de deux pilastres E, d'ordonnance corinthienne. Sur l'entablement repose, immédiatement au-dessus de la colonne, soit une console renversée F, soit une boule G sur un piédestal, et au-dessus des pilastres, un vase cylindrique H, à quatre pieds, posé aussi sur piédestal.

Du côté du sud, les quatre fenêtres des chapelles du bas côté du chœur sont flanquées de statues modernes I, abritées chacune sous un dais K en forme d'édicule à colonnes. Ces statues représentent, en partant du transsept, saint Louis, sainte Eléonore, sainte Madeleine, sainte Cécile et saint André. Les quatre dernières sont signées *Pineau Guichard, Angers*. Cette disposition ne se retrouve pas du côté du nord.

Vers 1834, la sacristie L a été construite contre le mur du chœur.

PORTE EN BOIS

Planche LVII.

Cette porte extérieure, en chêne, donne accès dans une maison de la rue du Loing, près du canal. Son dormant se compose de deux montants de rive, d'une traverse haute, d'une traverse intermédiaire et d'un autre montant assemblé dans les traverses, formant imposte, par laquelle arrive le jour dans le corridor de l'escalier. Les montants sont décorés en forme de pilastres, et la porte proprement dite est surmontée d'un arc surbaissé couronné par une accolade. Sur les rampants de l'arc, deux têtes qui se terminent en feuillage, et des feuilles enroulées très en relief et d'un bon style. Dans le tympan, une tête d'ange ailée, au-dessous de laquelle est un cartouche enrubanné portant la date 1537. Le vantail, fort simple, se compose de six panneaux unis, entourés d'une moulure.

Echelle de 0,025 pour mètre.

DORDIVES

PLAN DU CHATEAU DE MEZ-LE-MARÉCHAL.

Planche LVIII.

Le château de Mez-le-Maréchal est situé dans la vallée du Bez. Cette petite rivière, qui sort de plusieurs étangs aux environs de Domats (Yonne), arrose Bazoches, Chevry, Chevannes, passe au pied du château dont elle remplit les fossés, et se jette dans le Loing, en aval de Dordives.

Placé sur un point stratégique important, Mez-le-Maréchal commandait « le chemin et chaussée que l'on appelle le Haut-« Chemin, qui a esté tiré par les Romains de Sens à Orléans, et « eslevé de terre si droict qu'il passe à travers les marais de « Sceaux, et coupe les montagnes, affin de ne se destourner de la « ligne droicte. Il a esté fait un très-beau pont de pierre de taille « audit Dordives, sur Loüain, qui se voit encores à présent, tou-« tefois demoly (1572) par les paysans dudit lieu, pour oster le « passage des gens de guerre (1). »

Construit dans la seconde moitié du XII^e^ siècle, son premier possesseur fut Robert Clément, gouverneur de Philippe-Auguste. Le fils de Robert, Albéric, étant parvenu à la dignité de maréchal de France, il rendit cette charge héréditaire dans sa famille, et ses descendants la conservèrent jusqu'au milieu du XIII^e^ siècle. De là le surnom de *Maréchal* donné à la forteresse.

« Le château de Mez-le-Maréchal devint maison royale, ainsi « que l'atteste une charte de Philippe de Valois, accordant à l'ab-

(1) Dom Morin, *Histoire générale des pays du Gâtinais*, p. 163. Paris, 1630.

« baye de Ladon-lès-Nemours la dîme du pain et du vin qui se-
« raient consommés chaque jour dans son château (1). »

Le château-fort, dit Lamotte, démantelé sous Philippe-le-Bel, était ancien fief de la maison royale sous Philippe de Valois, en 1339.

« En 1438, Charles VII accorda *souffrance* d'un an à Jean
« d'Aragon et à sa femme Jeanne de Navarre, fille de Charles III,
« pour la foi et hommage de leur duché de Nemours, et leur
« permit de jouir pendant ce temps de tous les revenus de ce fief,
« excepté de ceux des villes de Nemours, Château-Landon, Cour-
« tenay et *Mez-le-Maréchal* (2). »

Au commencement du XVII^e siècle, il appartenait au sieur de Turin, président au grand Conseil.

Le château est établi sur plan carré et ne consiste réellement qu'en un gros donjon H carré, indépendant, avec une enceinte renfermant des bâtiments secondaires I, J, K. Ces corps de logis, élevés au XV^e siècle, ont sans doute remplacé ceux qui existaient lors du démantèlement de la forteresse sous Philippe-le-Bel, et qui étaient destinés au logement de la garnison, aux magasins et aux écuries.

Quatre tours de coin A, B, C, D flanquent l'enceinte. La porte d'entrée est défendue par deux tours E, F, et l'on voit encore les coulisses pour la herse. Comme dans les châteaux antérieurs au XIV^e siècle, il n'y a pas de pont-levis, mais il devait exister soit une fermeture à vantaux, soit un *tapecu*. Cette porte, la seule de la forteresse, s'ouvre sur le grand chemin d'Orléans à Sens qui longe le côté A B, et le commande. Presque parallèlement à D C, inclinant un peu vers le sud, s'étendent les collines qui bordent la vallée sur la rive gauche du Bez. Ces collines sont si près du

(1) M. l'abbé Patron, *Recherches historiques sur l'Orléanais*, t. II, p. 184. Orléans, 1871.

(2) M. l'abbé A. Berton, *Courtenay et ses anciens Seigneurs*, p. 108. Montargis, 1877.

château et le dominent tellement qu'il n'eût pu tenir après l'invention du canon. Par l'escalier G on montait sur les courtines et sur les tours; sauf celui du donjon, c'est le seul qui existe. Dans la tour A, en M, et en L dans la cour, sont creusés deux puits.

Le donjon H, rapproché du mur A D et faisant front à l'entrée de la vallée, commandait ce côté principal et battait la porte d'entrée. Il est abattu à partir d'une hauteur d'environ 15 mètres, et l'on ne peut plus se rendre compte comment on y pénétrait de la cour. Actuellement on entre par une brèche pratiquée dans le côté sud. Comme tout donjon du moyen âge, il devait avoir aussi sur la campagne une issue que nous n'avons pu retrouver.

Toute la bâtisse se compose d'un blocage de silex noyés dans du mortier, et parmenté de petites pierres d'appareil provenant des carrières voisines de Château-Landon. Elle est dérasée à la hauteur des machicoulis.

Les fossés ont environ trente mètres de largeur, et du côté C B on voit encore la crête sur laquelle existait sans doute un chemin couvert protégé par des palissades.

CHEMINÉE.

Planche LIX.

Cette cheminée se trouve au premier étage du logement I (voir le plan précédent). Elle est composée de deux pieds-droits chanfreinés, formés de plusieurs assises, supportant deux forts sommiers, dans lesquels s'emboîte l'énorme claveau unique qui constitue le manteau. Le contre-cœur est le mur d'enceinte lui-même de la forteresse. Les pieds-droits mesurent une hauteur de 1^{m}94 centimètres.

PUISEAUX

CROIX DE PIERRE

Planche LX.

La croix de pierre, dont nous donnons ici une vue perspective, est placée dans le cimetière de Puiseaux, et remonte à la fin du XI^e^ ou au commencement du XII^e^ siècle. Elle s'élève sur un emmarchement de cinq degrés. La colonne cylindrique pose sur une tablette portée par quatre colonnettes et par une cinquième, dans le milieu, qui semble être son prolongement. Celle-ci n'a ni base ni chapiteau ; les quatre autres sont décorées de chapiteaux rectangulaires, taillés dans le bas en biseau et portant sur chaque face un ornement réservé dans le fond taillé en cuvette. La tablette montre, sur son biseau inférieur et sur sa face verticale, de petits ornements rectilignes et curvilignes d'un mince relief. Enfin, la base de la croix repose sur un socle placé en retrait sur la tablette et orné aux quatre angles de figures humaines et de reliefs. Les colonnettes, bases et chapiteaux compris, ont 1^m^70 de hauteur.

FAÇADE DE L'ÉGLISE.

Planche LXI.

« L'église a esté fondée par le Roy Louys-le-Gros, en l'honneur
« de nostre Dame, à laquelle il avoit singulière devotion, et dit-on
« qu'il desnua S. Quentin de Beauvais pour enrichir ceste Eglise ;
« il y mit des Religieux de S. Victor, lesquels sont des premiers
« de cest ordre installez en France, et les dotta de grands et riches
« revenus et possessions.

« Du depuis les Religieux de S. Victor de Puisseaux ont esté « tranferez au fauxbourg S. Victor-lez-Paris, qui estoit désia une « Abbaye auparavant ladite translation, qui ne fut que l'an 1113. « Toutefois ledit Roy fit commencer une plus grande Eglise et de « plus amples bastimens que ceux qui y estoient, et parce que la « première Eglise estoit dédiée à S. Victor, et bastie par Guil- « laume de Champelles, Archidiacre de Paris. L'Eglise et Abbaye « garda tousiours le nom de sainct Victor. Iceluy Roy Louys-le- « Gros donna la ville de Puisseaux ausdits Religieux et Abbaye « de S. Victor, avec plusieurs autres grands héritages, et haute, « moyenne et basse Justice en ladite ville, avec un marché toutes « les sepmaines, avec droit de pêche en la rivière d'Estampes ou « Essone, un moulin en la vieille ville d'Estampes, avec la moitié « des décimes de toute ceste terre, et nombre d'autres beaux « droits portés par la charte qu'il donna pour ce sujet ausdits « Religieux de S. Victor-lez-Paris, en date 1113, le 5e de son « règne, comme il se voit dans les antiquitez de Paris (1). »

Le roi Charles V le Sage confirma ces donations par une nouvelle charte, le onze avril 1371.

Sur une plaque incrustée dans le premier pilier de droite de la nef, on lit : LEGLISE . DE . NÔTRE . DAME . DE . PVISEAVX . A . ESTE . BASTYE PAR . LOVIS . LE . GROS . ROY . DE . FRANCE . ET . FONDEE . DE . SAINCT . SVLPICE . L'AN . 1130. Cette plaque, écrite en caractères latins, ne remonte, par son style et son orthographe, qu'au commencement du XVIIe siècle; on ne peut donc s'en rapporter absolument à elle pour la date de la construction de l'église de Notre-Dame. Le bâtiment, qui fut la chapelle ou l'église du couvent fondé par Louis-le-Gros, a dû être remplacé, au XIIIe siècle, par l'église actuelle; sa construction s'oppose, en effet, à ce qu'elle remonte aux premières années du XIIe.

(1) Dom Morin, *Histoire générale des pays du Gâtinais*, p. 270 et suivantes. Paris, 1630.

Soit qu'elle ait été détruite, soit qu'elle n'ait pas été terminée, toute la partie méridionale date de la fin du XV^e^ siècle.

L'église a la forme d'une croix latine; elle se compose d'une nef avec ses bas côtés munis de chapelles, et du chœur dépourvu de chapelles latérales, mais avec un ambulatoire, en sorte qu'on peut tourner tout autour du vaisseau. A partir des transsepts, l'ambulatoire va en se rétrécissant jusqu'au mur du chevet.

Toutes les voûtes sont en arcs d'ogive, et le remplissage est formé de silex noyés dans un mortier très-résistant, d'une épaisseur de 6 à 8 centimètres. Les arcs doubleaux et ogives de la nef retombent sur des colonnes engagées descendant jusqu'au sol (ce mode de construction ne se voit guère employé avant le milieu du XIII^e^ siècle), et les formerets sur une colonnette qui s'arrête un peu au-dessus de la clef des archivoltes des collatéraux. Cependant, au second et au troisième pilier du côté gauche, ces arcs retombent sur des colonnes reposant sur le tailloir carré du pilier cylindrique de l'archivolte. Dans le chœur, cette dernière construction se reproduit.

Au centre de la croisée, quatre énormes piliers, cantonnés d'un grand nombre de colonnettes montant du sol aux voûtes, supportent le clocher. Un triforium, qui n'est qu'une étroite galerie de service, règne autour du croisillon de gauche, et ne se reproduit pas dans le croisillon de droite.

Le chevet droit de l'église est percé de six fenêtres placées sur deux rangs; celles du rang supérieur portent un ornement à dents de scie.

Porté sur les quatre piliers de la croisée, le clocher central, en pierre, est à base carrée; il surmonte une voûte en ogive percée d'un œil pour le passage des cloches. Par une transition habilement ménagée, il passe du carré à l'octogone. Chaque face possède une ouverture longue, étroite et plein cintre, munie d'abat-sons. Ces abat-sons ne figurent pas dans la vue perspective du

clocher donnée par Claude Chastillon en 1612 (1). Une colonne masque chacun des angles de l'octogone, et au-dessus règne une corniche soutenue, entre les colonnes, par des corbelets décorés de têtes grimaçantes. La flèche, en bois de châtaignier comme tout le reste de la charpente, montre une structure bizarre : les arêtes de la pyramide, au lieu d'être rectilignes, affectent la forme hélicoïdale.

Le croisillon nord se termine par un pignon élevé entre deux contre-forts, dont l'un est surmonté d'un clocheton en pierre, semblable à ceux de la façade. Au-dessous de la rose règne une galerie vitrée. Du côté sud, il n'existe pas de portail, mais bien une petite porte donnant accès dans la chapelle du sépulcre.

Primitivement, les basses nefs étaient couvertes par une toiture en plomb formant terrasse et arrivant au seuil des grandes fenêtres de la nef. Au temps de la Révolution, le plomb fut enlevé. Quand, en 1802, on répara l'église, on ne put, faute d'argent, rétablir cette couverture, et on construisit le toit en charpente, recouvert de tuiles, que nous voyons aujourd'hui. Cette construction eut pour effet de boucher les fenêtres de la nef et de masquer les colonnes sur lesquelles portent les arcs-boutants, en quart de cercle, qui contrebutent les voûtes au point de leur poussée.

Dans la façade, dont nous donnons la gravure, s'ouvrent le grand portail et deux portes, avec accès direct dans les bas côtés. Le grand portail, formé d'archivoltes en ogive portées sur des colonnettes reposant sur un bahut, est précédé d'un porche peu profond, élevé entre les deux contre-forts buttant les archivoltes de la nef, et recevant le poids des deux tourelles octogonales qui les terminent. Ce porche se compose d'une archivolte en ogive retombant sur deux colonnes isolées, à base polygonale, et de deux petites archivoltes à redents s'appuyant, d'un côté sur la co-

(1) Pour de plus amples détails sur la ville et l'abbaye de Puiseaux, voir la *Notice historique*, par M. J. Dumesnil. Orléans, 1850.

lonne; et de l'autre sur les contre-forts. Cette disposition rappelle celle de l'architecte Libergier dans l'ancienne église de Saint-Nicaise, à Reims. Deux trilobes aveugles occupent les écoinçons de l'arc central. Au-dessus du portail, une large et haute fenêtre éclaire la nef; elle est divisée par un meneau central et par deux meneaux secondaires portant des arcs brisés et trois roses.

La porte de gauche est formée par trois archivoltes à boudins reposant sur autant de colonnettes, et la porte de droite, d'un arc surbaissé, couronné par une accolade flanquée de deux pinacles.

On arrive au sol de l'église par un emmarchement de plusieurs degrés.

COUDRAY

PLATE-TOMBE.

Planche LXII.

L'église de Coudray, sous le vocable de saint Michel, date de la fin du XII^e^ siècle. Elle a la forme d'une croix latine avec chevet droit. Son clocher se trouve placé à gauche, contre le chœur et à l'alignement du chevet; il est en pierre et couvert par un toit à deux eaux. Le grand portail, formé de trois archivoltes à boudins retombant sur des colonnettes, est flanqué de deux arcatures ogivales aveugles.

Avant la réparation récente de l'église, la charpente était apparente; on l'a masquée par des voûtes d'arête en briques. Les archivoltes, par lesquelles on passe de la nef dans le bas côté gauche, sont plein cintre, et portées par des piliers cylindriques trapus, avec chapiteaux décorés de larges feuilles et surmontés d'abaques rectangulaires. Dans le chœur, les voûtes sont en pierre et les arcs doubleaux simplement chanfreinés.

La tombe, représentée dans notre gravure, se trouve dressée contre le mur nord du croisillon de droite, occupé aujourd'hui par la chapelle de la Vierge. Cette chapelle était jadis réservée aux seigneurs de Coudray. Jusqu'à la Révolution, ils y ont eu leur caveau sépulcral, et l'on voyait encore, il y a quelques années, leur litre seigneurial tout autour de la nef.

Louis de Barville et sa femme sont côte à côte sous une archivolte plein cintre couronnée d'une accolade. Sur les fleurons de l'accolade se tiennent debout, à gauche, un ange portant un chandelier allumé; à droite, un ange jouant de l'olifant. Entre les deux, le Père éternel, assis, tenant de chaque main l'extrémité d'un linge duquel sort une petite figure nue. Par derrière ces personnages, une galerie terminée par des redans fleuronnés. Deux pinacles, renfermant sous des gâbles des religieux, flanquent les côtés des archivoltes.

Le seigneur de Barville porte le haubert de mailles sous sa cotte armoyée, qui laisse voir aussi les extrémités des tasselets. Il est armé en guerre avec les brassards, les cuissots, les genouillères et les grèves de fer. Sa femme a la tête couverte de la coiffe; sa robe, échancrée carrément sur la poitrine, est à manches larges et serrée à la taille par une ceinture.

Autour de la pierre, on peut encore lire une partie de l'inscription : *Cy gisent noble homme Loys de Barville escuier en son vivant s^r du Coudroy, le biasson et le mesnil qui tre.... XXII le XVI de fe....*

Echelle de 0,1 pour mètre.

PLATE-TOMBE

Planche LXIII.

Cette tombe, placée dans la même église et dans la même chapelle, appartient encore à la famille de Barville. Comme la précé-

dente, elle représente, gravés en creux, le mari et la femme Tous deux sont côte à côte sous une archivolte à redans fleuronnés, surmontée d'une accolade avec deux anges thuriféraires sur les fleurons. Sur la pilette centrale est assis Dieu le Père, portant sur ses genoux, dans un linge, une petite figure nue.

Le costume du mari est presque le même que celui de l'autre tombe; les différences de l'armure sont visibles sur notre gravure. Madame Isabeau de Barville porte la gorgière avec un manteau doublé d'hermine et un chaperon qui lui couvre les épaules.

Cette tombe, exécutée, comme cela se pratiquait fort souvent, avant le trépas des personnages, ne donne ni la date, ni le quantième de leur mort. L'inscription porte: *Cy gilt noble homme gu..... escuyer en son vivant s^r de barville, de maisoncelles, fiesnes, du biasson et du mesnil qui trespa.....le..... jour de....Cy gilt noble demoiselle ysabeau de duys sa femme laquelle trespassa lan mil cinq cent et.....le jour de..... Priez dieu pour eulx.*

Echelle de 0,1 pour mètre.

ARABLOY

CHATEAU.

Entre Gien et Briare, au milieu d'une forêt, on voit encore les restes imposants d'un château bâti au milieu du XIII^e siècle par les seigneurs d'Arabloy.

Un Jean d'Arabloy fut l'ami et le confident de Philippe IV le Bel. Sénéchal de Perigord et de Quercy, il se trouva mêlé très-activement aux luttes dont l'Aquitaine fut le théâtre, entre l'Angleterre et la France. Louis X le Hutin donna à son fils, Pierre

d'Arabloy, la charge de chancelier de France, et le pape Jean XXII le créa cardinal en 1316 (1).

Le château est construit sur plan carré; quatre tours octogones en flanquent les angles et plongent dans le large fossé qui l'entoure. Une tour carrée s'élève sur la façade du côté de l'ouest; elle est percée d'une porte plein cintre donnant accès sous une voûte profonde en ogive. Entre deux arcs en ogive tombait la herse. En avant de cette porte existait un pont-levis qui a été remplacé depuis par une construction en maçonnerie. Le donjon, de forme ronde, occupait la partie Est de la forteresse.

Actuellement, les constructions intérieures sont détruites, et les tours, ainsi que les murailles, sont dérasées environ à la moitié de leur hauteur.

ÉGLISE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Cette église, placée tout à côté du château, n'a aucun caractère; elle est de très-petite dimension et n'est en réalité qu'une chapelle. Il y a quelques années, on a élevé sur le mur de la façade un petit campanile, enlevé à la chapelle Saint-Lazare de Gien.

Dans le cimetière, à droite de la porte de l'église, gît sur le sol une belle pierre tombale, malheureusement trop mutilée pour que nous ayons pu la reproduire. Elle représente, en haut relief, un chevalier revêtu de son haubert de mailles et couvert de son écu. Il a les mains jointes et les pieds posés sur un lion. L'inscription, en caractères gothiques, n'a pas encore complétement disparu, et on peut lire ces mots : *messire jahans de arabloy..... trespassa lan de grâce 1310 le dimanche après la..... hic jacet pater cardinalis.*

On voyait autrefois près de la sacristie, dans l'église, une dalle portant l'image d'une femme; c'était la pierre tombale de *Dame Jeanne d'Anlezy,* femme de Jean d'Arabloy.

(1) M. l'abbé Patron, *Recherches historiques sur l'Orléanais,* t. II., p. 452. — *Gallia christiana,* t. VI, p. 131. — Lebeuf, *Histoire d'Auxerre,* t. II, p. 535.

BONNY

PORTAIL SUD DE L'ÉGLISE.

Planche LXIV.

La construction de l'église de Saint-Aignan et de Saint-Pierre remonte à des époques différentes. Sous le règne de Charles VII, Bonny fut occupée longtemps par les Anglais, qui n'en furent chassés qu'après la bataille de Patay par Jeanne-d'Arc, et, dans le cours du XVI^e^ siècle, la guerre civile y produisit bien des ravages. Pour ces causes diverses, l'église fut reconstruite en partie à la fin du XV^e^ siècle et au XVI^e^.

Le chœur avec son bas côté droit et le clocher appartiennent à l'architecture du commencement du XIII^e^ siècle ; le bas côté gauche du chœur, la nef et ses collatéraux à la fin du XV^e^. Au XVI^e^ siècle, on éleva le portail sud, construit entièrement dans le style de la Renaissance.

Saint-Aignan a la forme d'un rectangle avec chevet polygonal. A la droite du chœur se dresse le clocher ; il est en pierre et terminé par une courte flèche octogone. Une grande baie en ogive, à trois archivoltes, insérant deux baies ogives géminées, éclaire chaque côté du beffroi. L'intérieur est entièrement voûté en pierre. Dans la nef et ses bas côtés, les arcs retombent sur des piliers octogones, ou bien leurs profils se prolongent jusqu'au sol. Les différents arcs du chœur retombent sur des colonnettes.

Le portail sud donne entrée dans le transsept de droite ; il se compose de cinq colonnes, deux lisses et trois cannelées, avec chapiteaux corinthiens. Ces colonnes supportent un entablement dont la frise est décorée d'une sculpture de la plus grande déli-

catesse. Entre les trois colonnes cannelées s'ouvrent deux baies plein cintre ; les écoinçons sont occupés par des enfants tenant chacun une corne d'abondance. Au-dessus de l'entablement, de chaque côté, un édicule en partie détruit, et, dans le milieu, une fenêtre ogivale à un seul meneau. La construction se termine par un second entablement, avec frise ornée de guirlandes et de bucranes, surmonté d'un pignon décoré de baies aveugles voûtées en coquille, et de deux œils éclairant le comble.

YÈVRE-LE-CHATEL

PLAN DU CHATEAU.

Planche LXV.

La position importante d'Yèvre était déjà fortifiée dès les premières années du XI^e^ siècle, puisque nous lisons dans la vie de Gauzlin, abbé de Saint-Benoît-sur-Loire, que, dans l'année 1018, Foulques, évêque d'Orléans, avait fait renverser le château d'Yèvre pour anéantir les droits justiciers que le monastère de Saint-Benoît y possédait.

Depuis 1066, le comté du Gâtinais appartenait à la couronne ; il avait été cédé à Philippe I^er^ par Foulques IV, dit le Réchin, qui voulait s'attirer ainsi la bienveillance de ce prince. C'est donc sans doute à Philippe-Auguste qu'il faut faire remonter la construction du château, dont nous ne voyons plus que les ruines actuellement.

La seigneurie d'Yèvre-le-Châtel passa dans la famille du connétable de France, Amaury de Montfort. Confisquée sur ses descendants, elle fut réunie au domaine. Au XIV^e^ siècle, Philippe V la donna à sa mère Clémence. Réunie de nouveau au domaine, à la mort de cette princesse, en 1328, elle fut donnée en apanage aux ducs d'Orléans.

En 1559, pendant les guerres de religion, les protestants envahirent le pays, assiégèrent les forts d'Yèvre-le-Châtel, les prirent et saccagèrent l'église de Saint-Gault renfermée dans ses murs. Toutefois, le château ne fut pas détruit, puisque dom Morin écrivait, en 1628 : « Yèvre est une villette à une lieue de Pithi-« viers seulement, et assiette très-forte, car elle a à dos une mon-« tagne qui lui sert de rempart, et est entourée, de tous les au-« tres costez, de fortes murailles et y a une grosse masse de pierres « de taille, si haute qu'elle ne pourrait être escaladée. »

L'abandon de cette forteresse a dû commencer sous Louis XIV, ce roi qui n'aimait pas les donjons, puisqu'il fit abattre celui du château de Montargis qui gênait son orgueil ; les bâtiments n'ont plus été entretenus, et quand la Révolution est arrivée, chaque habitant du village s'est servi des pierres pour construire sa maison ou sa ferme.

Le château est bâti sur une colline, qui se termine par un escarpement abrupt à l'est et au nord ; à ses pieds coule la Rimarde. Il consiste en un gros donjon, avec une enceinte renfermant des bâtiments secondaires et la chapelle de Saint-Gault. Le mur d'enceinte X, Y, Z suit les sinuosités de l'escarpement et remonte sur la colline. On ne voit plus comment ce mur se terminait du côté des tours A et B, seule entrée accessible aux chariots et aux bêtes de somme. Il devait être relié à un ouvrage avancé qui a disparu, ou à la tour A, bien qu'il n'en existe plus aucune trace. Du côté de l'est, dans la courtine de l'enceinte extérieure, s'ouvre une poterne fermée jadis par une herse. Les tours de coin manquent à l'enceinte, et les angles ne sont pas très-saillants. Comme dans les châteaux antérieurs au XIV^e^ siècle, il n'y avait pas de pont-levis à la porte principale, mais une herse, dont les rainures existent, et sans doute aussi des vantaux bien doublés ou un tapecu.

Posté près des parois de l'enceinte, le donjon est remarquablement planté pour commander les dehors, et surtout ceux les plus

faibles de la place. Il est en forme de quadrilatère irrégulier, flanqué de quatre tours C, D, E, F. On y accédait par deux poternes: l'une à l'est, contre la tour C, et l'autre au nord, contre la tour D. Ces poternes sont élevées à environ huit mètres au-dessus du sol de la porte A, B, et débouchent de plein pied dans la cour du donjon. C'est à cette hauteur qu'est établi notre plan. Les tours ont encore deux étages bien conservés; l'intérieur H, à chaque étage, forme un exagone régulier, et les arcs de la voûte retombent sur des corbeaux; les meurtrières sont à un mètre du sol. Chaque tour du donjon possède un escalier I pour monter aux étages supérieurs et sur le chemin de ronde; la communication se fait par un couloir large de 0m,90. L'habitation est adossée aux courtines et comprend trois vastes salles J, K, L ouvrant directement sur la cour intérieure.

Par suite de l'effondrement successif des constructions, on ne peut plus voir si le donjon avait une issue particulière sur la campagne, ce qui est probable, et il est impossible de pénétrer dans les souterrains qui existent encore. Toutes les tours sont dérasées un peu au-dessus du niveau du chemin de ronde, en sorte qu'on ne se rend pas compte de la façon dont elles se terminaient.

En M est le parvis de l'église de Saint-Gault, construction des XIIe, XVe et XVIIe siècles. On y accède par deux ouvertures N et O, pourvues d'un degré de neuf marches. La porte O n'est plus qu'une ouverture dans le parapet; la porte N est intacte et formée de plusieurs archivoltes en ogive, portées sur des colonnettes avec chapiteaux décorés de feuilles à crochets.

ÉGLISE DE SAINT-LUBIN.

Cette église a perdu son clocher, sa toiture et ses voûtes; néanmoins ce qui reste debout est d'un si haut goût artistique, que nous n'hésitons pas à en donner la description.

Voici ce que dit M. l'abbé Rocher à son sujet : « Les paroissiens ou habitants d'Yèvre le-Châtel avaient fait construire (1184-1186), sans l'autorisation de l'abbé de Saint-Benoît, un oratoire ou chapelle, en l'honneur de saint Lubin. Toutes les prescriptions canoniques avaient été violées par cet acte. Cependant, dans l'intérêt de la paix, et pour le bien des âmes, l'abbé Garnier, après avoir pris l'avis de son chapitre et s'être assuré du consentement de Jean de Lorris, qui possédait canoniquement l'église d'Yèvre, accorda, à la prière des bourgeois, à celle du prieur de ce lieu, Jean Macaire, l'ouverture de cet oratoire. Quant à l'église de Saint-Gault (*Guadaldus*) (c'était l'église paroissiale), elle ne devait souffrir de ce fait aucune atteinte, ni dans ses droits, ni dans ses prérogatives honorifiques, car c'est là seulement que devaient se célébrer les mariages, les sépultures et les annuels, et s'administrer tous les autres sacrements (1). »

Saint-Lubin est situé à cent cinquante mètres de la forteresse, du côté du sud-ouest. L'ordonnance est d'une grande régularité. En effet, la profondeur de la nef, 14 mètres, est le double de celle du chœur, de la croisée et de chaque croisillon; la largeur du chœur, des croisillons et de la nef mesure 7 mètres, moitié de la profondeur de la nef.

Le chevet est droit et percé de trois fenêtres. Chaque travée possède une fenêtre. Toutes ces baies sont en fer de lance sans meneau.

Dans le chœur, à droite, existe une piscine formée de deux archivoltes ogives à boudin, géminées, reposant sur des colonnettes; elle contient deux bassins et une tablette à la partie supérieure.

Une piscine semblable se trouve dans le croisillon gauche et

(1) *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Benoît-sur-Loire*, p. 302. Orléans, 1865.

une autre plus simple, sans colonnettes, dans le croisillon de droite.

Tous les arcs formerets, ogives et doubleaux (ces deux derniers n'existent plus), retombent sur trois colonnes engagées.

Le clocher était porté par les quatre piliers de la croisée; on y montait par un escalier à vis placé dans une tourelle extérieure, dont la porte s'ouvre dans le croisillon nord.

A chaque extrémité des croisillons, à droite et à gauche donc des autels qui en occupaient le fond, sont deux petites portes extérieures : leur linteau droit est porté par deux corbelets en forme de têtes humaines.

Le grand portail se compose de quatre archivoltes tiers-point, retombant sur un pied-droit et sur trois colonnes lisses, indépendantes. Trois archivoltes sont à boudin; la quatrième contient une tête en relief sur chaque claveau.

Tous les chapiteaux de l'édifice sont décorés de feuilles à crochets et d'une finesse de sculpture remarquable.

Il est vraiment désastreux que sur ces murs, si soigneusement construits qu'ils ont pu résister depuis des siècles à toutes les intempéries de l'air, on n'élève pas une toiture qui permettrait de conserver à l'art un chef-d'œuvre de construction et d'élégance.

PITHIVIERS

PINACLE DE L'ÉGLISE.

Planche LXVI. Fig. 1.

Au XI^e^ siècle, Pithiviers dut à la révolte de son seigneur contre le roi de voir détruire son château et les églises de Saint-Georges et de Saint-Salomon. Hugues de Broyes, soutenu par Richard et

Etienne, comtes de Champagne, s'était révolté contre Henri Ier. En 1038, ce prince marcha contre Hugues; le château, les églises et la ville entière furent livrés aux flammes. Il n'est donc pas étonnant si, de la première construction de Saint-Salomon, il ne reste rien. Le soubassement du clocher et les fondations de la chapelle Saint-Antoine appartiennent à la reconstruction de 1080; Regnier de Flandres, évêque d'Orléans, en posa la première pierre. Cette nouvelle église fut brûlée ou détruite lorsque le comte de Salisbury prit et ravagea la ville en 1428.

Louis XI releva Pithiviers de ses ruines, et c'est à son règne qu'on doit faire remonter l'église actuelle, dont la réédification se poursuivit jusqu'au XVIIe siècle. L'édifice eut de nouveau beaucoup à souffrir des guerres de religion et de la prise de la ville par le prince de Condé, en 1562 et 1567, et par Henri III et le roi de Navarre, en 1589.

Saint-Salomon est en forme de croix latine avec chevet droit et doubles collatéraux. Au centre de la croisée s'élève un édicule construit en 1597 par Noël et François Malidor. Le clocher, carré, bâti en pierre jusqu'à la hauteur du sommet des combles, se dresse, sur le côté droit de l'église, contre le chevet et se termine par une flèche. « L'an 1598, dit Dom Morin, le clocher de « l'église parochiale de Pluuiers fut bruslé par un qui faisoit le « guet. Ce clocher estoit d'une admirable structure et a esté re- « fait en la mesme forme qu'il estoit. (1). ». Sa construction remonte à l'année 1608. Plusieurs fois frappée de la foudre, la flèche fut incendiée en 1854 et rétablie en fer l'année suivante.

L'incendie de 1598 ne s'était pas arrêté à la destruction de la flèche, il avait détruit presque complétement le croisillon nord du transsept. Pierre Doin et Thomas Delorme, maîtres maçons, sur les dessins de Claude Johannet, architecte à Orléans, le rétablirent dans l'année 1625; les arcs ogives et doubleaux furent construits en charpente.

(1) *Histoire générale des pays du Gâtinais*, p. 153. Paris, 1630.

Le portail principal, consistant en colonnes corinthiennes cannelées qui supportent un entablement terminé par un fronton brisé, date de 1635, comme le dit une inscription placée au-dessus de la porte.

Peu après cette époque, les voûtes de la nef ont été refaites; les arcs sont en charpente. Voici l'inscription qui donne la date exacte de ce travail : *Ces voultes ont esté faites par MM. P. Crubier, A. Aussinard, J. Drouan, C. Potelain, marguilliers, les années 1650 et 51.*

Tous les contreforts sont surmontés de pinacles; notre figure 1 représente l'un d'eux. Nous avons dit que, dans la nef et le croisillon gauche, les arcs de la voûte étaient en charpente, ils sont en pierre dans le reste de l'édifice; tous pénètrent les piliers qui les portent, en supprimant les chapiteaux. Un grand nombre d'arcs ogives sont décorés de clefs pendantes, plus ou moins saillantes. Il en existe une à la voûte du chœur, qui n'a pas moins de 2 mètres 50 de saillie: c'est une sorte de lanterne polygonale, évidée dans le milieu, et ajourée en forme de baies ogivales sur chaque face.

BOISMORAND

PISCINE.

Planche LXVI. Fig. 2.

L'église de Saint-Vrain et de Saint-Ithier remonte à l'année 1549, et fut construite en trois ans dans le style ogival mêlé à celui de la Renaissance. On lit l'inscription suivante, en caractères gothiques, placée dans le chœur :

On m'a tant diligemment pressée
Qu'en trois ans je suis parachevée.
Au troisième jour de septembre
L'on faisait tous les échafauds descendre.
On comptait mil cinq cent quarante-neuf.

Sa forme est celle d'un rectangle avec chevet polygonal. Dans le chœur, les voûtes sont en pierre ; les arcs retombent sur des culs-de-lampe représentant des têtes de lion et des enfants tenant des banderolles. La nef est plafonnée en bardeaux avec charpente apparente.

A droite du maître-autel se trouve la piscine représentée dans notre planche LXVI, *fig. 2*. Elle affecte la forme d'une petite porte à arc surbaissé, flanquée de deux pilastres qui supportent un entablement.

Echelle de 0,05 pour mètre.

LE MOULINET

CHAPITEAU DE L'ÉGLISE.

Planche LXVI. Fig. 3.

L'église, sous le vocable de saint Philippe et de saint Loup, remonte à la fin du XII^e^ siècle; elle a été plusieurs fois modifiée. Il y a trente-cinq ans, on a fait disparaître les bas côtés et démoli le chœur, qui était de forme pentagonale, pour en construire un autre de dimension plus restreinte et de forme circulaire. L'ancienne voûte en bois avec charpente apparente a été remplacée par une voûte en brique.

Le portail se compose de deux archivoltes, une sans moulure portée sur les pieds-droits, et l'autre, à boudin, sur une colonnette monolithe. Dans la nef, la voûte est en berceau, et dans le chœur en cul-de-four. Les arcs doubleaux retombent sur les anciennes colonnes dont les chapiteaux sont décorés de figures, d'animaux et de feuilles.

Notre figure 3 représente le dernier chapiteau de la nef, à droite, deux animaux réunis par les extrémités du corps.

MONTBOUY

PORTAIL DE L'ÉGLISE.

Planche LXVII.

L'église de Notre-Dame et de Saint-Blaise date du XIII^e^ siècle, et passe pour avoir été élevée par les frères hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui possédaient à cette époque une commanderie à Montbouy. Elle n'a pas été entièrement terminée, car les colonnes engagées, qui devaient soutenir les arcs doubleaux de la nef, ne s'élèvent qu'à environ deux mètres du sol. Au cours du XV^e^ siècle, on a construit le bas côté gauche. L'édifice a la forme d'une croix latine avec chevet polygonal. Sur le côté droit, à l'alignement du chevet, s'élève le clocher terminé par une flèche.

Dans la nef, la voûte est plafonnée en berceau ogive avec charpente apparente. Les voûtes du chœur et du transsept sont en pierre et renforcées par des tiercerons. On passe de la nef dans le bas côté par quatre archivoltes en ogive pénétrant les piliers.

Le portail se compose de plusieurs archivoltes plein cintre, les unes à boudin, les autres couvertes d'ornements sculptés, portées sur des pieds-droits et sur des colonnettes libres décorées de nombreuses bagues et de chapiteaux à crochets. Par suite de la profondeur de l'ébrasement, ce portail fait saillie sur la façade.

Echelle de 0,02 pour mètre.

GIEN

VUES PERSPECTIVES DU CHATEAU.

Planches LXVIII et LXIX.

Pierre de Bourbon, seigneur de Beaujeu, épousait en 1474 la

fille aînée de Louis XI, Anne de France, qui recevait en dot le comté de Gien. Cette princesse, après sa brillante régence, et pendant que son frère Charles VIII conquérait le royaume de Naples, s'occupa tout particulièrement de la ville de Gien. En 1494, elle commence la construction du château, puis élève une nouvelle collégiale, relève les murailles de la ville, établit le pont sur la Loire, et fonde plusieurs couvents.

Le château de Gien, renfermant actuellement la sous-préfecture, le tribunal et la prison, est bâti sur une colline, presque parallèlement à la Loire qui coule à ses pieds, avec une aile en retour.

Du côté du fleuve, il est flanqué d'une tourelle carrée et d'une tourelle ronde aux extrémités du corps de logis principal ; du côté de l'Esplanade, de trois tourelles à pans coupés, renfermant un escalier à vis de 1m65 de diamètre, qui donne accès dans les salles du château, et coiffées d'une chambre carrée, en partie portée par un encorbellement. Nos deux planches donnent l'ensemble des bâtiments ayant vue sur l'Esplanade.

Toute la construction est en pierre et en briques disposées avec symétrie. Les portes se composent d'un arc surbaissé surmonté d'une accolade ; les fenêtres sont à meneaux. Cependant un président du tribunal, sous la Restauration, a fait démolir les meneaux d'un grand nombre de fenêtres, ainsi que les hautes lucarnes en bois; de ces dernières, il n'en reste plus que deux sur le toit de l'aile gauche.

Les bâtiments sont élevés sur caves voûtées en ogive, présentant dans certaines parties une épine de colonnes, et sur caves simplement plafonnées. La longueur du corps de logis principal est d'environ 60 mètres sur 10 mètres dans œuvre : les murs ont 1m20 d'épaisseur sur la Loire, et 1 mètre seulement sur l'autre côté. Tous les anciens plafonds à poutrelles ont disparu, cachés par un enduit de plâtre. Les seuls objets anciens qui restent dans l'intérieur sont les cheminées. Elles sont en pierre ; la hotte arrive

jusqu'au plafond, et le manteau repose sur des pieds-droits en forme de piliers ou sur des colonnettes; toute l'ornementation consiste en moulures d'un profil élégant et sévère. Enfin la charpente des combles est en chêne et d'une très-belle structure.

MAISON DE BOIS.

Planche LXX.

Cette maison, située dans la Grande Rue, date du XV^e^ siècle. Les pignons sont établis sur les murs mitoyens, et le pan de bois de face est goutterot. Au rez-de-chaussée sont des boutiques qui ont enlevé tout cachet ancien à cette partie de la construction. Les meneaux des fenêtres du premier et du second étage ont disparu. Chaque poteau est ornementé, et les intervalles sont hourdis en brique.

MAISON DE PIERRE.

Planche LXXI.

Cette seconde maison, construite en pierre, de la même époque que la précédente, se trouve également dans la Grande Rue, un peu plus loin qu'elle et vis-à-vis. Les pignons sont aussi placés sur les murs mitoyens. Elle se compose d'un rez-de-chaussée, d'un premier et d'un second étage; rien dans sa disposition, ni dans ses détails, au moins extérieurement, n'a été changé. A gauche des boutiques se trouve la porte d'entrée, sur la rue, surmontée d'une petite fenêtre pour éclairer le corridor qui conduit à l'escalier à vis. Le toit est sans lucarnes.

GERMIGNY-LES-PRÉS

PLAN ET COUPE DE L'ÉGLISE.

Planches LXXII et LXXIII.

D'après le moine Letalde, écrivain du x^e^ siècle, c'est à Théodulphe, quatorzième abbé de Fleury-Saint-Benoît-sur-Loire (803-818), puis évêque d'Orléans, qu'il faut faire remonter la construction de l'église de Germigny.

« Théodulphe (1) fut un des hommes les plus considérés de « son époque : les évêques avaient recours à ses lumières, les « rois l'appelaient dans leurs conseils. Il fut envoyé en qualité « de *missus dominicus* dans la Gaule narbonnaise et apposa sa « signature au testament de Charlemagne, en 811.

« Théodulphe, qui avait visité beaucoup de contrées, avait sur- « tout gardé le souvenir de la *chapelle* (2) que Charlemagne « avait élevée dans son palais d'Aix, et il voulut bâtir auprès de « l'abbaye une basilique d'une architecture analogue à celle de « l'oratoire impérial, basilique qui put servir de modèle et de « type aux constructions de l'époque. Or, il y avait, à deux milles « du monastère, dans la prairie qu'arrose la Simiare, un groupe « d'habitations réunies dans les environs d'une ancienne villa

(1) M. l'abbé Rocher, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Benoit-sur-Loire*, p. 62 et 63. Orléans, 1865.

(2) L'édifice que Charlemagne fit construire dans son palais d'Aix avait été dédié à la mère de Dieu. Le nom de *chapelle*, donné à cet oratoire, vient de ce que l'on y conservait la chape de saint Martin. Ce nom devint par la suite commun à tous les oratoires particuliers construits dans les palais; plus tard il fut appliqué aux édicules qui se rattachaient au plan général d'une basilique. — Note de M. l'abbé Rocher.

« royale, dont il ne reste plus de traces. Ce lieu était un séjour « plein de fraîcheur et de calme; il fixa l'attention de Théodul- « phe, qui, en 806, y fit élever l'église. »

Cette petite église est donc du plus grand intérêt, puisque son histoire est aussi bien connue que sa date. Sur le tailloir du pilier D (*Pl* LXXII), on lit : III. ID. IAN. DEDICATIO. HVIVS. ECCLESIÆ, et sur celui du pilier E : ANO. INCARNIS. DNI. DIII. ET VI. SUB. INVOCATIONE. SANCTI. GERMANI. ET. SANCTÆ. GINEVRÆ.

M. Viollet-le-Duc (1) dit, à propos de l'imitation cherchée par Théodulphe avec l'église d'Aix-la-Chapelle : « Il faut avouer que « l'imitation est fort libre, car ce qui existe du plan de Théodul- « phe, c'est-à-dire la partie principale de l'édifice, rappelle bien « plutôt les petites églises grecques de l'Asie et du Péloponèse « que celui d'Aix-la-Chapelle. » Et, en effet, on ne retrouve ici ni la construction octogone, ni la coupole de la chapelle de Charlemagne.

L'édifice (nous ne parlons ici que de la contruction du IXe siècle; la nef a été entièrement refaite par les soins de la Commission des monuments historiques, et la partie ancienne remise dans son état primitif) a la forme d'un carré, épaulé par des contreforts aux angles (*Pl.* LXXII). L'abside A est circulaire, et le transsept se termine par deux absidioles B et C. Au centre de la croisée, sur les quatre piles centrales D, E, F, G, s'élève le clocher carré portant sur quatre arcs doubleaux, en sorte que l'on peut circuler tout autour. L'abside et les absidioles sont voûtées en cul-de-four; les voûtes d'arête, en berceau des autres parties du bâtiment, retombent soit sur des piliers, soit sur des colonnes. En H se trouve le maître-autel.

La coupe, faite suivant K L, que nous donnons dans la planche LXXIII, permet de voir les détails intérieurs du clocher. Son

(1) *Dictionnaire raisonné d architecture* du XIe au XVIe siècle, t. III, p. 312-313. Paris, 1861.

beffroi est séparé du vaisseau par un plancher; il est percé à l'étage inférieur de quatre baies jumelles A, et à l'étage supérieur de quatre petites fenêtres B.

« Il paraîtrait (1) que l'usage des clochers posés au centre de « la croisée des églises était fort anciennement adopté dans les « contrées qui subirent particulièrement l'influence carlovin- « gienne ou de la renaissance des arts du Bas-Empire. On con- « çoit, en effet, qu'il était difficile de poser une tour sur la croi- « sée d'une basilique latine; le peu d'épaisseur des murs de ces « monuments, la largeur des nefs, et la faiblesse des points d'ap- « pui du vaisseau principal, ne permettaient guère de charger des « constructions aussi légères de maçonneries s'élevant à une assez « grande hauteur. Mais quand Charlemagne eut fait construire « des édifices sacrés qui, comme l'église d'Aix-la-Chapelle, sont « bâtis sur un plan circulaire ou à pans, épaulé par des niches, « à l'instar de certains édifices orientaux des premiers temps « chrétiens, la résistance de ces constructions, parfaitement con- « trebutées sur tous les points, leur forme même, appelèrent né- « cessairement un couronnement central élevé. »

M. Viollet-le-Duc ajoute : « Nous avons ici un clocher central « antérieur à celui de Saint-Front de Périgueux, puisqu'il aurait « été élevé au commencement du IXe siècle. On peut donc, jus- « qu'à présent, trouver deux origines distinctes à l'introduction « des clochers centrals des églises en France : l'une, par les Vé- « nitiens, dans les côtes occidentales; l'autre, par la renaissance « carlovingienne de l'Est. »

MOSAÏQUE.

Planche LXXIV.

La mosaïque de Germigny occupe la voûte de l'abside; elle re-

(1) M. Viollet-le-Duc, *op. cit.*, t. III, p. 312.

présente l'arche d'alliance, au-dessus de laquelle des chérubins étendent leurs ailes. On lit en bas l'inscription suivante :

Oraculum sanctum et cherubim hic aspice spectans
Et testamenti en micat arca dei.
Hæc cernens precibusque studens pulsare tonantem
Theodulfum votis jungito quæso tuis.

« La mosaïque était fort souvent appliquée dans les monu-
« ments de l'époque mérovingienne en Occident. Grégoire de
« Tours parle des mosaïques qui décoraient plusieurs églises de
« son temps. Saint Pallade, évêque d'Auxerre, fit élever, au
« VII^e^ siècle, le monastère de Saint-Eusèbe ; l'abside de l'église
« était décorée de mosaïques dans lesquelles l'or entrait pour une
« grande partie. En effet, le travail de mosaïque, auquel on donne
« le nom de *byzantin,* se compose de fonds d'or obtenus au
« moyen de petits cubes de pâtes de verre dorés et recouverts
« d'un émail transparent. Les sujets, les ornements se détachent
« sur ces fonds d'or. Ces sortes de mosaïque, très-répandues
« en Italie, en Sicile et en Orient, sont très-rares en France,
« puisque nous n'en connaissons qu'un seul exemple existant
« encore dans la petite église de Germigny-les-Prés, exemple qui
« paraît dater du IX^e^ siècle (1). »

Les restaurations récentes ont mis à découvert les restes des mosaïques qui décoraient l'arcature aveugle, placée entre les fenêtres de l'abside et la grande mosaïque de la voûte. On les a rétablies dans leur état primitif. Ces mosaïques représentent toutes le même sujet : une tige centrale, de laquelle part, de chaque côté, une autre tige portant des fleurs et terminée par un épanouissement de fleurs et de feuillage.

Outre ces mosaïques si anciennes, l'église de Germigny possède aussi des stucs de la même époque. Cet enduit, composé de chaux,

(1) M. Viollet-le-Duc, *op. cit.* t. IV, p. 403.

de sable très-fin, de poussière de calcaire dur ou de marbre, a été employé dès la plus haute antiquité pour cacher un appareil grossier. Les archivoltes et les colonnettes des fenêtres B (*Pl.* LXXIII) du clocher conservent encore leur stucage du IX^e^ siècle. On en a trouvé plusieurs fragments dans l'arcature aveugle de l'abside, dans la frise qui la surmonte et dans deux niches de cette abside placées en M et en N (*Pl.* LXXII). La découverte de ces fragments a permis de les restaurer très-fidèlement.

« Les arts, à l'état barbare, dit encore excellemment M. Viollet-
« le-Duc, n'excluent point la profusion des ornements; c'est plus
« souvent le contraire qui a lieu. On ne saurait douter que l'ar-
« chitecture carlovingienne, d'une si grossière structure, élevée
« habituellement à l'aide de matériaux sans valeur, mal choisis
« et plus mal employés, ne fut revêtue d'une ornementation très-
« riche, mais obtenue par des moyens rapides et peu coûteux. Le
« stuc se prêtait à ce genre de décoration courante, et de toutes
« les traditions d'art des Romains, celle-là avait dû persister à
« cause des facilités que fournit l'emploi de semblables procédés.
« Elever des murs en moellon, et, quand la bâtisse est achevée
« tant bien que mal, en dissimuler les irrégularités, les tâtonne-
« ments, par un enduit sur lequel des graveurs, sculpteurs, vien-
« nent intailler des ornements pris sur des étoffes, des meubles
« et des ustensiles tirés de l'Orient; c'était là évidemment le pro-
« cédé qu'employaient volontiers les naïfs architectes de la pre-
« mière période du moyen-âge. Ce procédé ne demandait ni beau-
« coup de calculs, ni les prévisions savantes de nos maîtres des
« XII^e^ et XIII^e^ siècles. Quelques édifices carlovingiens laissent
« apercevoir des traces de stucages sur des voûtes et même sur
« des chapiteaux (1) ».

(1) *Op. cit.*, t. VIII, p. 473-474.

SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE

VUE CAVALIÈRE DE L'ABBAYE (1).

Planche LXXV.

Dans les premières années du VII^e^ siècle, Leodebold, abbé du monastère de Saint-Aignan à Orléans, homme d'un grand savoir et d'une haute naissance, voulut introduire la règle de saint Benoît dans le monastère qu'il dirigeait. Le refus persistant de ses moines l'engagea à chercher un endroit favorable à la réalisation de ses projets, et Fleury (*Floriacum*), sur les bords de la Loire, fut choisi par lui. Ce domaine appartenant au roi Clovis II, l'abbé de Saint-Aignan proposa à ce prince de l'échanger contre un autre, aussi important, qu'il possédait à Attigny (*Attiniacum*), dans l'ancien pays des Burgundes. Clovis II ayant accepté, Leodebold fit donation, en 641, au monastère naissant, de son nouveau domaine, qui prit le nom de monastère de Fleury.

Deux églises furent aussitôt construites, l'une sous le vocable de saint Pierre, l'autre sous celui de sainte Marie. Cette dernière devint l'église principale, après qu'on y eut déposé les reliques de saint Benoît, en 655. A partir de cette époque, le monastère prit le nom de Saint-Benoît; et son titre d'abbaye royale, il le dut aux bienfaits et aux donations des rois de France, qui permirent de les compter au nombre de ses fondateurs.

Saint-Pierre fut brûlé en 974 et presque aussitôt restauré. Incendié de nouveau en 1026, puis reconstruit, il disparut au XVIII^e^ siècle.

(1) Cette vue est tirée du *Monasticon Gallicanum*, *Plans topographiques des Abbayes*, vol. I, Estampes, Bibliothèque nationale.

En 865, Sainte-Marie avait été incendiée par les Normands et relevée en 867 par les ordres du roi Carloman. Brûlée de nouveau en 973, l'abbé Richard la restaura. Mais l'incendie de 1026 fut si violent, qu'elle fut abandonnée. Démolie dans l'année 1067 par l'abbé Guillaume, celui-ci en commença, l'an 1071, la réédification, qui fut poursuivie pendant les XII^e^ et XIII^e^ siècles. Cette troisième église de Sainte-Marie est l'église actuelle.

Quant aux bâtiments conventuels, ces divers incendies ne les épargnèrent pas; ils en eurent même de particuliers à subir en 1095 et 1185. Dans l'année 1490, les bâtiments claustraux tombaient en ruine; l'abbé commendataire, Jean de la Trémouille, les restaura. En 1584, le monastère devint encore une fois la proie des flammes, et l'abbé Charles d'Orléans obtint du roi des secours pour réparer ce désastre. Pendant l'année 1644, on ajouta des constructions nouvelles. La clôture du monastère fut rétablie en 1647 et le pont-levis construit. Enfin, dans le cours de l'année 1683, le logis abbatial, plus vaste, s'éleva sur un nouvel emplacement (1).

Notre vue cavalière, qui date de la fin du XVII^e^ siècle, nous montre en A la grande place de l'Abbaye; en B, la porte principale avec le prétoire C, et en D, l'église de Saint-Benoît. E est la porte du monastère, F le dortoir, G le cloître, H le réfectoire ancien, et I le réfectoire nouveau. Le bâtiment L servait d'hôtellerie pour les visiteurs et d'infirmerie. K, église Saint-Pierre; M, jardin de l'infirmerie; N, cour du monastère; O, grenier; P, les écuries, et Q, le grand jardin. En R, se trouve la demeure de l'abbé; en S, sa cour, et en T, ses jardins particuliers.

Depuis la Révolution, tous les bâtiments conventuels ont disparu; l'église de Sainte-Marie seule est restée debout. La restauration de cet édifice se poursuit depuis plusieurs années, et l'on

(1) M. l'abbé Rocher, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Benoît-sur-Loire.* Orléans, 1865.

peut déjà prévoir le temps prochain où, grâce au talent des architectes de la Commission des monuments historiques, l'église aura été rétablie telle que l'ont conçue les architectes des XI^e^, XII^e^ et XIII^e^ siècles.

PLAN DE L'ÉGLISE.

Planche LXXVI.

L'église de Sainte-Marie est en forme de croix à double branche: elle comprend un porche A, une nef B, avec deux bas côtés C, un premier transsept D, un chœur E avec bas côtés F, un second transsept G, H, et un sanctuaire K élevé sur une crypte. Dans le transsept D s'ouvrent, de chaque côté, deux chapelles circulaires L, et dans le second, une seule M; ces chapelles sont orientées. Deux autres chapelles circulaires N, séparées par une fenêtre, occupent le chevet. Qnatre clochers dominent l'église: un, au-dessus du porche A, auquel on accède par les escaliers à vis *a*; un second, porté par les quatre piliers *b* de la croisée, et les deux derniers, G et H, formant les croisillons du second transsept, avec escaliers *c* pour y parvenir. En O se trouvent les sacristies.

Deux ouvertures placées en *d* donnent accès dans la crypte, construction du XI^e^ siècle. Le sanctuaire de l'église supérieure est séparé de la crypte par un mur percé d'une arcature géminée. En face de ce mur, et au centre, s'élève *la confession*, qui renfermait jadis le corps de saint Benoît. Cette *confession* a la forme d'un demi-cercle ouvert sur le devant et éclairé par trois baies, celle du fond plein cintre et les deux autres carrées. Elle est entourée de colonnes rondes engagées recevant la retombée des arcs doubleaux qui séparent les travées. Huit autres colonnes monocylindriques sont placées perpendiculairement sous les co-

lonnes du sanctuaire de l'église supérieure. Presque toutes ces colonnes portent des chapiteaux sculptés. Les arcs doubleaux sont plein cintre et les voûtes à arêtes. Quatre chapelles correspondent à celles de l'abside supérieure, placées et orientées de même. Enfin, le jour pénètre dans l'intérieur par seize étroites fenêtres.

« Ce sanctuaire, ces chapelles étaient restées dans un complet « abandon depuis le commencement du XVII^e^ siècle. Déjà, au « XIII^e^ siècle, on avait enlevé le corps de saint Benoît pour le « transporter dans l'église supérieure. A cette époque, on y avait « établi l'autel matutinal, et les moines y chantaient l'office de la « nuit ; mais on cessa d'y célébrer la messe. Les autels des grottes « ou cryptes, dit Th. Leroy (1), furent enlevés au mois de fé- « vrier 1638. Dom Chazal (2) observe que l'humidité du sol mo- « tiva le déplacement (*præ solo uniligoso*). Déjà, dès 1535, la « crypte avait été séparée de l'église par la disposition nouvelle « donnée au sanctuaire, lorsqu'on y pratiqua plusieurs paliers « afin de recevoir la riche mosaïque, transportée à grands frais « d'Italie par les ordres du cardinal Duprat. Enfin, en 1633, les « portes ouvertes dans les collatéraux furent bouchées » (3).

On entre dans l'église par trois côtés : à l'ouest, par la porte principale B, plein cintre, sans ornements, ouverte en 1648 ; au nord, par la porte Q, construite au XIII^e^ siècle, et au sud, par la petite porte R. Dans la nef, six piliers *e*, cantonnés chacun de quatre colonnes, portent les voûtes et celles des bas côtés. Ces voûtes sont ogivales ; les arcs ogives et doubleaux retombent sur une colonne engagée descendant jusqu'au sol, et les formerets sur

(1) Ce religieux de Saint-Benoît a laissé une *Histoire manuscrite de l'abbaye*, depuis sa fondation jusqu'à l'année 1658.

(2) Prieur du monastère, auteur du manuscrit latin : *Historia cœnobii Floriacensis seu Benedicti ad Ligerim*, 2 vol. in-folio, 1723.

(3) M. l'abbé Rocher, *op. cit.*, p. 511.

une colonnette reposant sur une console placée au-dessus de leurs chapiteaux. On passe de la nef dans les bas côtés par sept archivoltes en ogive, à deux rangs de claveaux; le premier rang porté par des colonnes engagées, le second par des piliers chanfreinés. La tribune de l'orgue, bâtie en 1657 et dans le style de l'époque, repose sur une vaste coquille en pierre qui forme voûte et occupe la première travée. « L'abbé Barthélemy, XLVI^e^ abbé « de Saint-Benoît, mit la dernière main à l'œuvre, en ajou- « tant quatre nouvelles arcades aux trois premières de la grande « nef, commencée en 1080. Toutefois, la forme des dernières fe- « nêtres donne à penser qu'une restauration postérieure à 1218 « aurait complété l'église et l'aurait définitivement réunie à la « tour du porche, jusque là isolée. L'histoire ne fournit aucun « renseignement à cet égard; mais il y a dans la construction des « lignes de démarcation assez tranchées pour autoriser cette sup- « position. » (1)

Au centre de la croisée s'élève une coupole S hémisphérique, reposant sur les quatre pendentifs que supportent les piliers *b*. Les chapelles L des croisillons du transsept sont voûtées en cul-de-four; leur entrée est ornée de colonnes engagées. Dans chaque pignon des croisillons s'ouvre une large baie; deux autres à l'ouest et deux à l'est répandent une lumière abondante.

Le chœur se compose de trois parties distinctes: le chœur proprement dit E, avec ses bas côtés F, le second transsept GH et le sanctuaire K, terminé par un hémicycle et entouré d'un déambulatoire T. Le chœur est séparé de ses bas côtés par six arcades, dont les archivoltes à haut voussoir reposent sur des colonnes isolées *f*. Le transsept GH et le sanctuaire sont élevés d'environ deux mètres au-dessus du sol du chœur, puisqu'ils sont construits sur la crypte. On passe dans les croisillons G et H par une arcade plein cintre à haut voussoir retombant sur des colonnes

(1) M. l'abbé Rocher, *op. cit.*, p. 493.

engagées. Deux chapelles voûtées en cul-de-four, ornées de colonnes à l'entrée, s'ouvrent dans les croisillons, au-dessus desquels s'élève une tour, renfermant, au premier étage, des salles avec ouvertures sur le sanctuaire. Le sanctuaire se termine par un hémicycle décoré de sept arcades plein cintre et à haut voussoir, portées sur des colonnes isolées *g*; et par son déambulatoire T, on pénètre dans les deux chapelles absidales N, analogues aux précédentes.

Tout autour des murs du chœur et du sanctuaire règne un triforium, formé d'arcatures aveugles, au-dessus duquel sont percées les baies qui éclairent cette partie de l'édifice. Le chœur est recouvert d'une voûte en berceau, et le sanctuaire d'une voûte en cul-de-four, construites comme celles des transsepts, de moellons noyés dans un bain de mortier. Au XVI^e^ siècle, le cardinal Antoine Duprat, chancelier de France, LXX^e^ abbé et III^e^ abbé commendataire de Saint-Benoît (1525-1535), « fit faire, dit Th. Le-
« roy (1), plusieurs belles réparations et augmentations en l'église
« de l'abbaye.

« Il fit venir un grand nombre de pierres très-riches et pré-
« cieuses de Rome et autres lieux éloignés, pour paver l'église
« susdite, comme marbre, jaspe, porphyre, et pierre de serpen-
« tines, avec grands frais. » Avec cette mosaïque, il dalla le sanctuaire : *ex iis ecclesiæ sanctuarium sternere curavit, opere tesselato* (2).

« Après la tour du porche (3), les parties les plus anciennes de
« l'église sont la crypte et le sanctuaire. Ce fut l'abbé Guillaume,
« vers 1067, qui adopta le plan général de l'édifice, et en fit jeter
« les premiers fondements, sous le règne de Philippe I^er^, insigne
« bienfaiteur du monastère. Il paraît probable que la crypte était

(1) Th. Leroy, *op. cit.*

(2) D. Chazal, l. XI, chap. IV.

(3) M. l'abbé Rocher, *op. cit.*, p. 492.

« terminée, ainsi que les murs de l'abside, des transsepts et des « premières travées de la grande nef, lorsque ce roi vint pour la « seconde fois visiter l'abbaye, en 1079. Les voûtes, au moins « celles des transsepts, ne furent construites qu'un siècle plus « tard.

« Raoul-Tortaire (1), dans son *Livre des Miracles*, signale « particulièrement un moine de Fleury, et semble l'indiquer « comme l'inspirateur du plan de l'église. Il se nommait Odilon, « et remplissait dans la basilique, dont la garde lui était confiée, « les fonctions de portier ou sacriste *(ejusdem basilicæ œdituo)*.

« L'abbé Véran, qui succéda à l'abbé Guillaume en 1080, con- « tinua l'œuvre commencée par son prédécesseur, et dépensa des « sommes considérables pour en amener l'achèvement. L'histoire « nous donne encore le nom du maître de l'œuvre qui succéda au « moine Odilon dans la direction des travaux : ce fut le moine « Gallebert. Ce religieux, chargé de payer les ouvriers, se trou- « vant à bout de ressources, obtint de l'abbé Veran l'autorisation « de quêter dans les pays circonvoisins. Raoul Tortaire rapporte « le succès qu'il obtint dans l'église de Vitry-aux-Loges, où le « roi tenait alors sa cour.

« Si l'église n'était pas encore achevée en 1085, lorsque l'abbé « Veran mourut, elle dut l'être dix ans plus tard, en 1095, lors- « qu'un incendie, sous l'abbé Joscerand, vint de nouveau désoler « le monastère. C'était pendant les fêtes de Pâques; les murs de « la basilique avaient été recouverts de riches tentures de soie, « preuve évidente qu'on y célébrait l'office.

« Les voûtes du sanctuaire furent provisoirement construites « en bois, sous l'abbé Joscerand, et les basses nefs restèrent ina- « chevées. En 1103, l'abbé Simon, son successeur, fit mettre la « dernière main au chevet de l'église, construisit dans le sanctu-

(1) Religieux de Saint-Benoît, historien des *Miracles de saint Benoît*, né en 1063.

« aire, au-dessus de la crypte, l'autel de saint Benoît, ce même « autel dont on a retrouvé les fragments précieux en 1860; « enfin, il acheva les transsepts et les collatéraux. La voûte en « berceau légèrement ogival des deux transsepts aurait donc été « construite vers 1108. Cette date historique, appliquée à ces deux « grandes divisions de l'édifice, confirme les appréciations des « archéologues, qui attribuent généralement la forme de leurs « voûtes aux premières années du XII^e^ siècle. »

Le roi de France Philippe I^er^, mort à Melun en 1108, fut inhumé dans l'église de Saint-Benoît. Son caveau est placé en avant du sanctuaire, dans l'ancien chœur des religieux, et recouvert d'une dalle carrée en ardoise sans inscription. Au-dessus même du caveau se trouvait sa statue couchée. Embarrassant l'entrée du sanctuaire, elle fut transportée en 1702 sous la coupole. Aujourd'hui, cette statue attend dans un des bas côtés qu'on la remette à sa véritable place. Montfaucon (1), savant bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, s'exprime ainsi à ce sujet : « Nous « n'avons d'autres figures de Philippe I^er^ que son tombeau de « Saint-Benoît-sur-Loire. Ce tombeau a 6 pieds 9 pouces de « long, et est d'une seule pièce, hormis les lions qui le soutien- « nent. La couronne est ornée de trèfles et de fleurs de lys, qui « sont présentement cassées. Ce qu'il y a de singulier, c'est que « Philippe, étendu sur son tombeau, tient un gant. Ce gant était « pour la main qui soutenait l'épervier que les princes et les sei- « gneurs se faisaient honneur de porter en ce temps-là. » Quoique très-mutilée et d'une facture fort médiocre, cette sculpture est néanmoins un souvenir intéressant et authentique du passé, surtout pour le Gâtinais, puisqu'elle représente le roi qui, en 1066, réunit cette province au domaine royal.

A l'extérieur, l'église est d'une grande simplicité, sauf la porte du nord et le porche dont il sera question ci-après. Les contre-

(1) *Monuments de la Monarchie française*, 1729-33, 5 vol. in-fol., avec figures.

forts montent jusqu'à la corniche, et se terminent par un glacis. Ceux de l'abside et des absidioles sont en forme de colonne engagée; il n'y a d'arcs-boutants qu'aux murs du chœur. Les deux tours carrées, posées sur les croisillons G et H, sont couvertes par un toit à quatre eaux. Au centre de la croisée s'élève un clocher carré, couvert de même, et surmonté d'un lanternon octogone avec une flèche en bois, construit en 1615, aux frais du duc de Sully, XII^e^ abbé commendataire, pour remplacer celui que la foudre venait d'incendier. Le premier étage du beffroi est décoré d'une arcature aveugle, le second percé de quatre baies plein cintre sur chaque face, avec une archivolte à boudin qui retombe sur une colonnette. Toutes ces baies sont munies d'abat-sons.

La porte du nord s'ouvre dans la cinquième travée du collatéral, entre deux contreforts qu'elle masque complètement. Elle fait partie de la construction du XIII^e^ siècle, et a été modifiée au XVI^e^, sans doute pour remédier à un manque de solidité. Cette belle porte est dans un grand état de dégradation: les deux amortissements qui devaient la flanquer ont disparu, et en outre, l'extrados de ses archivoltes est à nu. Il semble qu'à une certaine époque on ait commencé à la démolir et qu'on se soit arrêté dans ce funeste travail. La construction du XIII^e^ siècle comprend trois archivoltes en ogive retombant sur autant de colonnettes, dont les bases reposent sur un socle très-élevé, un tympan et un linteau. Sur chacune des colonnettes est sculpté en ronde-bosse un personnage, inhérent au fût; ses pieds sont posés sur une console, et sa tête arrive presque à l'astragale. Abraham sacrifiant son fils et le roi David sont faciles à distinguer; les quatre autres, dont un n'existe plus, devaient représenter les prophètes Isaïe, Jérémie et Daniel.

La première archivolte contient huit anges, les ailes à demi ouvertes, et tenant, alternativement, un chandelier et un encensoir. Au sommet de l'ogive, ils sont séparés par huit têtes d'anges, rappelant les béatitudes célestes. Dans la seconde archivolte sont pla-

cés dix apôtres assis et nimbés. La dernière, formant un large cordon, est décorée de trèfles et d'entrelacs délicatement fouillés.

Le Christ occupe le milieu du tympan. Il est assis, bénissant de la main droite et portant de la main gauche le livre de vie ; sa tête est couronnée du nimbe crucifère. A ses côtés, et placés dans les lobes de l'ogive, se tiennent les quatre évangélistes ; chacun d'eux est assis devant un pupitre sur lequel il écrit ; les attributs de ces personnages remplissent les écoinçons des lobes.

Trois scènes, relatives à la translation du corps de saint Benoît à Fleury, se développent sur le linteau. Saint Aigulfe, en 655, sous l'inspiration de son supérieur saint Mummole, IIe abbé de Fleury, était allé chercher au Mont-Cassin les ossements de saint Benoît et de sainte Scholastique, réunis dans le même tombeau, pour donner à son monastère le premier rang entre tous les monastères des Gaules. De retour de son voyage, il s'arrêta avec ses compagnons à Bonnée, ville située sur le territoire de l'abbaye. Pendant le court séjour des religieux dans cette ville, un aveugle et un perclus furent guéris par l'attouchement des os de saint Benoît. C'est le sujet de la première scène, à gauche.

Poursuivant son chemin, Aigulfe arrive à Fleury-le-Vieux, tout près de l'abbaye. Les os de saint Benoît et de sainte Scholastique sont séparés par un double miracle : les premiers rappellent à la vie un petit garçon ; les seconds, une petite fille. L'artiste a retracé ces deux faits dans le milieu du linteau.

Enfin, à droite, les moines de Fleury emportent les os de saint Benoît à leur monastère.

Autrefois cet ensemble était couvert de peinture, dont on aperçoit encore quelques traces.

L'état délabré de cette porte ne nous a pas permis de la reproduire, comme nous l'aurions désiré. Sans vouloir comparer sa sculpture à celle des portes de la cathédrale de Chartres, ou de la porte de la Vierge à Notre-Dame de Paris, cependant on peut adresser à l'artiste inconnu un juste tribut d'éloges pour la conception de son œuvre, et pour son exécution naïve et sincère.

Au XVI^e^ siècle, on a consolidé le linteau par un arc surbaissé porté sur deux colonnettes, et l'on a placé deux colonnes lisses de chaque côté des anciennes.

PORCHE.

Planche LXXVII.

En plan (*Pl.* LXXVI), le porche de Saint-Benoît a la forme d'un trapèze; il est formé d'un quinconce de seize piliers, cantonnés de cinquante colonnes engagées avec tailloirs et chapiteaux sculptés, formant trois travées. Ces travées donnent naissance à autant d'arcades qui s'ouvrent au nord, au sud et à l'ouest. L'arcade du côté de l'est, qui met en communication le porche avec l'église, n'a été ouverte qu'au XVII^e^ siècle. Toutes les voûtes sont construites à arêtes vives.

« Le dessin ichnographique de ce porche, dit M. Gailhabaud (1), « ne décrit pas un carré parfait, mais bien une sorte, plus ou « moins prononcée, de trapèze, dont la forme particulière appelle « notre attention; l'analyse du plan indique, dans la disposition « du rez-de-chaussée, tout une série d'irrégularités qui frappent « à première vue, et qu'on remarque, malheureusement aussi, « dans d'autres monuments de cette époque. Cette imperfection « dénote, à coup sûr, le peu de science des artistes de ce temps, « et elle résulte, à n'en pas douter, du peu de soin qu'on mettait « alors dans la régularisation des lignes de construction, dont on « se préoccupait bien moins pour les parties secondaires, comme « les porches, etc., que pour l'église elle-même. Un tel fait n'offre, « au reste, rien de bien étrange pour qui a souvent examiné les « œuvres de la période dite romane, et à des époques bien posté-

(1) *L'Architecture du V^e^ au VII^e^ siècle*, t. I. Paris 1858.

« rieures au XIII^e siècle, il se renouvela encore sur plusieurs points « (transsept de Notre-Dame de Paris). Sa disposition fait de ce « pronaos une des plus grandes constructions qui aient été élevées « à la partie antérieure des églises, et ce développement lui assi- « gne, sous le rapport architectonique, une placé intermédiaire « entre les porches ordinaires, et ceux qui, à l'imitation de Clu- « ny, de Vezelay, etc., avaient presque la forme d'une église pré- « cédant celle du monastère. »

Notre planche LXXVII reproduit l'élévation géométrale du côté nord, tel qu'il se présente actuellement.

Le premier étage renferme une grande salle distribuée comme le rez-de-chaussée, mais dont la hauteur des piliers et des colonnes est beaucoup plus considérable. Cette salle, antérieure au XIII^e siècle, servait de chapelle. Trois absidioles orientées terminent les trois nefs formées par les piliers. Au-dessus de l'autel qu'elles renfermaient, existait une petite fenêtre plein cintre, bouchée lors de la réunion du porche à l'église.

« L'usage d'ériger dans les clochers un ou plusieurs autels con- « sacrés aux saints anges, et surtout à saint Michel, est un fait « liturgique plusieurs fois attesté par les textes historiques et par « les monuments. Quant à la chapelle du porche de Saint-Benoît, « elle n'était pas seulement destinée aux abbés, car on y plaça au « XV^e siècle des stalles semblables à celles du chœur, pour les re- « ligieux (1). »

Cette vaste salle est éclairée par neuf baies plein cintre; leurs archivoltes retombent sur des colonnes adossées à leurs pieds-droits. Lors d'une restauration exécutée vers le XVI^e siècle, ces baies ont été bouchées, et deux seulement, celle de gauche au nord, et celle du milieu à l'ouest, laissées ouvertes, et transformées en croisées ogivales à meneaux.

Actuellement, ce porche est couvert par un toit en ardoise sur-

(1) M. l'abbé Rocher, *op. cit.*, p. 481.

monté d'un campanile carré percé de huit ouvertures, munies d'abat-sons, et terminé par une lanterne octogone. Cette construction de mauvais goût remonte à l'année 1661, lorsqu'on retira du clocher, élevé sur la croisée, les cloches dont il ne pouvait plus supporter le poids.

En regardant ce porche, qui est tout-à-fait indépendant de la construction de l'église par ses raccordements maladroits et surtout par son style, on se demande quelle a été l'idée première du constructeur. Voulut-il en faire une forteresse pouvant au besoin servir d'asile aux religieux, et eut-il la pensée que cette construction isolée, à l'entrée occidentale du monastère, pourrait servir de porche et de façade à la basilique de Sainte-Marie, réédifiée dans de plus vastes proportions ? Les deux hypothèses sont vraisemblables, par la construction en elle-même, par son ornementation et par sa réunion de fait à la basilique.

Gauzlin avait succédé, en 1004, à l'abbé Abbon ; c'était, disent les historiens du temps, le fils naturel du roi Hugues Capet et le père du roi Robert, qui régna en 1005. Il résolut de donner à son monastère un aspect plus en harmonie avec son importance, et c'est à lui qu'on doit la tour-porche dont nous nous occupons.

« Quand cet abbé voulut réaliser son projet, il fit venir par la « Loire une quantité considérable de pierres de taille extraites « des carrières de Nevers... *Lapidibus quadris... quos navigio « devehi fecerat a Nevernensi territorio.* Il manda ensuite le « maître de l'œuvre, le moine Umbert ou Imbert. — Je veux, « lui dit-il, construire une tour qui, par son élévation et la beauté « de son architecture, soit célèbre dans toute la France. *Ad occi- « dentalem plagam monasterii turrim statui construere.... « opus tale quod omni Galliæ sit exemplum* (1). » Le maître de l'œuvre comprit l'intention de l'abbé et éleva un monument remarquable.

(1) M. l'abbé Rocher, *op. cit.*, p. 478 — André de Fleury, *Vie de Gauzlin.*

Maintenant l'ensemble des constructions était-il destiné à supporter un clocher, ou bien seulement les quatre piles intérieures isolées? Voici ce que dit à ce sujet M. Viollet-le-Duc (1) : « Nous « avons vu que le clocher de la cathédrale de Limoges et celui de « la cathédrale du Puy donnent en plan quatre colonnes inté- « rieures isolées, destinées à porter l'étage supérieur en retraite « sur les étages inférieurs. Le clocher-porche de l'église de Saint- « Benoît-sur-Loire présente la même disposition : mais ici les « quatre piles intérieures et les piles extérieures forment un quin- « conce régulier, et tout le clocher devait se trouver supporté « par le mur pignon de la nef, par les huit piles extérieures et « les quatre piles intérieures. Ce clocher n'ayant qu'un étage « bâti sur le même plan au-dessus du porche, nous ne pouvons « reconnaître si les quatre piles intérieures étaient destinées à « porter les étages supérieurs du clocher, le beffroi, ou si les « piles extérieures devaient monter de fond jusqu'au comble; « cette dernière hypothèse est la moins probable, car, si on l'ad- « mettait, il faudrait supposer à ce clocher une hauteur énorme, « en raison de la surface couverte par son plan inférieur. Nous « penchons à croire que les quatre piles inférieures étaient seules « destinées à porter le beffroi, l'étage à jour contenant les clo- « ches, et que l'enveloppe extérieure devait recevoir une terrasse, « de laquelle on pouvait se défendre au loin contre des assaillants « qui eussent voulu s'emparer du monastère. »

Les constructions, prises au toit actuel, n'ont, en effet, qu'une épaisseur de 60 centimètres ; on ne projetait donc pas de les élever à une grande hauteur; ce n'est plus qu'un mur de défense, l'épaisseur d'un crénelage ordinaire. Sous François Ier, mur crénelé et beffroi ont été démolis, et la tour faillit avoir le même sort. « A la mort d'Etienne Poncher, en 1524, son neveu, Fran-

(1) *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française du* XIe *au* XVIe *siècle*, t. III, p. 335.

« çois Poncher, qui lui avait succédé dans l'évêché de Paris, de-
« vait de même être pourvu de l'abbaye de Saint-Benoît et de ses
« autres bénéfices. Par malheur, les intrigues de ce prélat re-
« muant, ses menées contre la reine-mère, qu'il voulait faire pri-
« ver de la régence pendant la captivité de François Ier, ayant été
« découvertes, il fut enfermé à Vincennes, et tous ses biens furent
« confisqués. Le monastère, laissé sans abbé, fut donné en béné-
« fice au chancelier Duprat, créature de la reine-mère. Duprat,
« invoquant les articles du nouveau concordat, qui accordait au
« roi de nommer des abbés séculiers, arriva à Saint-Benoît pour
« se faire reconnaître; mais les moines refusèrent de le recevoir.
« Duprat voulut employer la force, et ils s'apprêtèrent à le re-
« pousser; ils se fortifièrent dans leur oratoire de la tour du pé-
« rystile, dont ils murèrent les fenêtres, et quand d'Entragues, gou-
« verneur d'Orléans, qui s'était déjà saisi d'Yèvre-le-Châtel, l'un
« des fiefs de l'abbaye, vint pour les sommer, ils l'accueillirent
« par une vigoureuse sortie qui le força de se retirer. Enfin, pour
« soumettre les moines, il ne fallut rien moins que la présence
« de François Ier lui-même, qui, libre enfin de sa prison de Ma-
« drid, poussa jusqu'à Saint-Benoît, avec une troupe de gens
« d'armes et du canon. Les moines se rendirent, et le roi, pour
« les châtier et leur rendre à l'avenir toute tentative de rébellion
« impossible, ordonna de détruire la grosse tour dans laquelle
« ils avaient organisé leur résistance. Plus tard, cependant, il re-
« vint sur son premier arrêt et la tour fut conservée. » (1)

Comme aspect extérieur, le porche est d'une grande simplicité. Sa décoration générale consiste dans l'appareil, avec épaisseur considérable des joints, dans le cordon chanfreiné correspondant aux tailloirs des chapiteaux et dans les chapiteaux même des colonnes. Toutefois, la façade septentrionale présente un genre

(1) M. Edouard Fournier, *Album archéologique de l'église abbatiale de Saint-Benoît-sur-Loire*, p. 6.

d'ornementation qui lui est particulier. « Pourquoi cette préfé-
« rence, et pourquoi cette exclusion? (1) Nul, sans doute, ne le
« saurait dire; et ce sera, très-probablement, une de ces singu-
« larités qui resteront, longtemps encore, comme une espèce
« d'énigme livrée à la sagacité des antiquaires. A voir ces sculp-
« tures disposées d'une façon bizarre, il semblerait que l'artiste
« les y a mises sans ordre et sans aucun plan; mais cette appa-
« rence de désordre ne pourrait-elle résulter d'une cause quel-
« conque, par exemple, d'un commencement de composition qui
« aurait été suspendu par la mort de l'artiste, et qui n'aurait pu
« être achevé: ou bien proviendrait-elle d'un relancement mala-
« droit de pierres, qu'on aurait, à une époque postérieure, en-
« castrées dans cette face de la tour? Dans le premier de ces deux
« cas, un tel désordre s'expliquerait de lui-même, et l'on com-
« prend alors qu'il serait assez difficile d'établir un jugement sé-
« rieux sur l'ensemble de cette décoration, puisqu'il n'en aurait
« été produit que des fragments isolés, fragments dont on ne
« saurait apprécier, faute des parties manquantes, le rôle qu'ils
« devaient jouer dans la composition générale. »

Voici l'énumération de ces sculptures : A, une louve allaitant ses petits; B, lapidation de saint Etienne; C, apothéose de ce martyr; D et E, animaux; F, le sagittaire; G, les poissons; H, les gémeaux; I, le bélier; K, le taureau; L, l'hiver, une des quatre saisons, personnifié dans un homme assis qui se chauffe au feu d'un foyer. Les autres compositions sont indéchiffrables. Bien que ces bas-reliefs soient assez dégradés, cependant on peut s'apercevoir qu'ils sont mieux traités que les chapiteaux de l'intérieur de l'église et du porche, dont nous allons parler maintenant.

(1) M. Gailhabaud, *op. cit.*, t. I.

CHAPITEAUX.

Planche LXXVIII. Fig. 1, 2 et 3.

Les chapiteaux sont très-nombreux dans l'église de Saint-Benoît, et offrent une grande variété d'ornementation : végétaux, draperies, animaux réels et fantastiques, sujets tirés de la Bible et de l'histoire du monastère. Ceux qui représentent des ornements l'emportent de beaucoup sur les autres.

A voir les chapiteaux du porche, on reconnaît que deux artistes au moins ont dû concourir à leur exécution ; l'un sculptait les ornements, l'autre les figures. Les chapiteaux simples sont très-bien traités, ainsi qu'on pourra s'en rendre compte en regardant celui qui est reproduit dans la figure 2, et que nous avons choisi parce qu'il est signé du nom du maître de l'œuvre. Les chapiteaux historiés nous montrent, au contraire, des personnages avec une grosse tête, un petit corps, des bras et des jambes grêles et trop courts; pas de proportions, pas de modelé, enfin une exécution barbare. Il faut se rappeler que jusqu'au XI^e^ siècle les traditions d'art de l'antiquité étaient perdues. A cette époque, « dans l'Ile-« de-France, dit M Viollet-le-Duc (1), la statuaire n'avait nulle « valeur, et l'ornementation, comme celle de la Normandie, s'ins-« pirait des compositions byzantines, à cause de la grande quan-« tité d'étoffes d'Orient qui pénétraient dans ces provinces par « le commerce des Vénitiens et des Gênois.

« L'école de sculpture de l'Ile-de-France ne commence à « rayonner que vers la fin de la première moitié du XII^e^ siècle. »

Ces chapiteaux historiés nous offrent donc les derniers produits de la barbarie, et quand, au XII^e^ siècle, l'esprit communal commencera à se développer, nous verrons la statuaire passer des

(1) *Dictionnaire de l'Architecture*, t. VIII, p. 111.

mains des moines à celles des artistes laïques et s'émanciper dans toutes les écoles du territoire de la France.

Il est encore un autre ornement à citer dans la décoration du porche, ce sont les bases des colonnes. L'architecte a voulu évidemment sortir de l'ancienne tradition gréco-romaine, et il a trouvé dans la fécondité de son génie des combinaisons et des profils tout nouveaux pour son époque, qu'il était intéressant de constater.

Nous donnons ici l'énumération des sujets qui décorent les chapiteaux de l'église.

Porche.

En allant du nord au sud et commençant par la façade de l'ouest.

Premier rang :

I. — Ornements.
Misères de la vie humaine.

II. — Ornements.

III. — Scène de l'Apocalypse, verset 8 et suivants, chapitre I, avec certaines paroles du texte : *Septem ecclesiæ. — Quæ videris et audieris scribe in libro — Gladium exi de ore domini.*
Autre scène de l'Apocalypse.
Les quatre fins dernières de l'homme : jugement particulier, jugement général, le ciel, l'enfer.
Ornements. Ce chapiteau est signé : VNBERIVS ME FECIT *(fig. 2)*.

IV. — Ornements.
Effets malheureux et punition de l'impureté.

Second rang :

V-VII. — Ornements.

VIII. — Ornements.
Les génies du bien et du mal se disputant l'âme des créatures humaines.

Troisième rang :

IX. — Ornements.

X. — Les quatre âges du monde.
Glorification de saint Martin et scènes de sa vie.
Ornements.

XI. — La fuite en Egypte (*fig. 1*).
Ornements.

XII. — Ornements.

Quatrième rang :

XIII. — Ornements.

XIV. — Annonciation, Visitation, l'Enfant Jésus conduit par saint Joseph, Jésus dans le temple.

XV. — Ornements.

XVI. — Saints martyrs.

XVII et XVIII. — Ornements.

NEF.

Dans la partie construite au XIII^e^ siècle, les chapiteaux ne comportent que des ornements.

Il en est de même dans la partie construite au XII^e^, sauf aux deux derniers piliers.

A droite : Tentation de saint Benoît; il se roule sur des orties.

A gauche : Autre tentation de saint Benoît.

TRANSSEPT.

Croisillon nord. — Première chapelle :

I. — Donateurs de l'abbaye, avec inscriptions latines : *Cleopas miles, Petrus miles, Hugo miles (fig. 3).*

II. — Ornements.

Deuxième chapelle :

I. — Daniel dans la fosse aux lions ; à sa droite, Habacuc, et à sa gauche, Nabuchodonosor.

II. — Le goth Galla aux pieds de saint Benoît qui vient de le convertir.

Croisée.

Sur le pilier de droite, à l'angle du chœur :

— Miracle de saint Benoît.

Sur le pilier de gauche, à l'angle de la nef :

— Intérieur des cuisines du monastère.

Chœur.

Sur les dix colonnes isolées et les quatre engagées, un seul chapiteau porte un sujet, les autres sont décorés d'ornements.

— La Visitation.

Triforium.

Côté gauche, en partant du pied de la croisée

I. — Draperies.

II. — Chasse à courre.

III. — Saint Pierre marchant sur les eaux.

IV. — Le Christ en croix, ayant à ses pieds la Vierge et saint Jean.

V. — Feuillages.

VI. — Jésus au milieu des Docteurs.

VII. — Double combat singulier.

VIII. — Un homme à cheval.

IX. — Oiseaux et reptiles.

X. — Chevaux fantastiques.
XI. — Draperies et feuillages.
XII. — Quatre grands oiseaux.
XIII. — Feuillages.
XIV. — Animaux jouant de divers instruments.
XV. — Feuillages.

Côté droit, en partant du pied de la croisée :

I-VII. — Feuillages, draperies et animaux fantastiques.
VIII. — Départ de saint Maur du Mont-Cassin.
IX. — Adoration des bergers.
X. — Samson enlevant les portes de Gaza.
XI. — Têtes informes.
XII. — Feuillages.
XIII. — Lutte de chevaux.
XIV. — Oiseaux.
XV. — Grosses têtes.

Second Transsept.

Côté gauche :

I. — Miracle du crible par saint Benoît.
II. — Saint Maur marche sur les eaux par ordre de saint Benoît, et sauve saint Placide.

Côté droit :

I. — Résurrection d'un petit enfant par saint Benoît.
II. — Totila visitant saint Benoît.

Sanctuaire.

Nous ne citerons que les chapiteaux du XI^e^ siècle, placés à droite, du côté de la sacristie.

— La chute originelle.

— Le sacrifice d'Abraham.

Triforium.

Les chapiteaux, sauf deux, sont décorés d'ornements.

— Nabuchodonosor changé en bête.

— Entrée de Jésus à Jérusalem.

CHASSE.

Planche LXXVIII. Fig. 4.

Saint Mummole fut le deuxième abbé du monastère de Fleury-Saint-Benoît, et c'est à son instigation que son disciple saint Aigulfe alla chercher au Mont-Cassin les reliques de saint Benoît. La châsse de saint Mummole est une des rares pièces du trésor de l'église qui ait été conservée; ce spécimen intéressant de l'art du VII^e^ siècle est en bois recouvert d'une lame de cuivre doré. Sur chacun des rampants du petit comble sont représentés grossièrement six apôtres placés sous des arcades; il semble voir l'ébauche d'un enfant s'efforçant de reproduire ce qui frappe sa vue. La face que nous avons dessinée présente, en outre, deux séries de cercles entrelacés : dans le rang supérieur, des étoiles à cinq branches, et dans l'autre, des croix pattées. Sur l'autre face, moins bien conservée que celle-ci, on peut déchiffrer encore cette inscription : MVMM.A.FIERI.IVSSIT.IN.AMORE.STE.MARIE.ET.STI.PETRI. L'un des petits côtés est occupé par un homme dont le vêtement ne descend qu'aux genoux. Est-ce le Christ? Est-ce saint Mummole? Il n'y a sur l'autre côté que des entrelacs.

Echelle de 0,5 pour mètre.

MONUMENTS DIVERS

D'après le plan que nous nous étions tracé, il n'a pu être question jusqu'ici que des monuments du Gâtinais orléanais les plus intéressants à tous les points de vue. Avant de terminer cette première partie de notre ouvrage, nous pensons qu'il est utile de la compléter par la description sommaire des monuments d'un intérêt moindre, et par la simple désignation de ceux qui n'en offrent aucun. Le lecteur trouvera ainsi réuni l'ensemble de tout ce que renferme cette petite portion du territoire français, que nous avons visitée jusque dans ses plus humbles communes.

ADON. — Eglise de Saint-Pierre-es-Liens. XIII^e^-XIV^e^ siècle.

Forme rectangulaire; chevet droit percé de trois fenêtres en ogive; pas de collatéraux. Clocher en charpente sur le pied de la nef. Chœur voûté en pierre; l'arc doubleau, qui le partage en deux travées, repose sur un corbeau. La nef est plus moderne, et ses voûtes de brique viennent d'être faites.

AILLANT-SUR-MILLERON. — Eglise de Saint-Martin.

Sans caractère.

AMILLY. — Eglise de Saint-Martin. XV^e^ siècle.

Forme de croix latine; chevet polygonal; deux collatéraux. Chaque travée des bas côtés forme pignon. Le chœur et la nef sont voûtés en pierre, et les arcs pénètrent les piliers. Les deux premières travées de la nef sont de 1861, ainsi que le clocher en charpente élevé sur le pied de la nef.

ASCOUX. — Eglise de Saint-Charles.

Sans caractère.

AUDEVILLE. — Eglise de Saint-Sulpice. XIII^e^ siècle.

Forme rectangulaire; chevet droit percé de trois fenêtres; pas de collatéraux. Voûtes du chœur en pierre; les arcs à deux boudins séparés par une gorge retombent sur des colonnes qui descendent jusqu'au sol.

AUGERVILLE-LA-RIVIÈRE. — Eglise de Saint-Pierre.

Il ne reste de l'ancienne construction du XIII^e^ siècle qu'une

chapelle servant de sacristie. L'église actuelle date de 1683 et n'a aucun caractère.

CHATEAU D'AUGERVILLE.

Il existait déjà en 1240 un château dans ce lieu, dont le seigneur avait nom Louis d'Augerville. Au commencement du XV^e^ siècle, le roi Charles VII s'en empara et en fit cadeau à son ministre Jacques Cœur. Berryer en a été le dernier possesseur. Les constructions actuelles ne remontent qu'aux premières années du XVI^e^ siècle; elles ont été défigurées par des remaniements successifs. Entouré d'eau, avec pont fixe pour franchir les fossés, le château se compose d'un grand corps de bâtiment très-élevé, flanqué de deux tours rondes.

AULNAY-LA-RIVIÈRE. — EGLISE DE SAINT-MARTIN. XIII^e^ siècle.

Forme rectangulaire; chevet droit; deux collatéraux. Clocher en pierre, placé sur le côté gauche du chœur; beffroi en charpente couvert par un toit à quatre eaux. Voûtes du chœur et de ses bas côtés en pierre; les arcs ogives retombent sur des culs-de-lampe, et les arcs doubleaux sur un pilier rectangulaire avec imposte. Dans la nef et le bas côté droit, voûte moderne. On passe de la nef dans le bas côté par trois archivoltes plein cintre portées par des colonnes avec chapiteaux à larges feuilles.

AUVILLIERS. — EGLISE DE SAINT-LAURENT.

Sans aucun caractère.

AUXY. — EGLISE DE SAINT-MARTIN. XIV^e^ siècle.

Forme rectangulaire; chevet polygonal; les deux collatéraux s'arrêtent au pied du chevet. Clocher en pierre porté par quatre arcs plein cintre, couvert par un toit à deux eaux, et placé à gauche contre la deuxième travée de la nef; son beffroi est percé de baies ogives géminées. Voûtes d'arête en pierre; les arcs formés de deux boudins séparés par une gorge ou chanfreinés, retombent sur des colonnes engagées. A droite du maître-autel, dans une niche plein cintre, piscine à un seul bassin surmonté d'une tablette. Arcature aveugle dans le chœur, moderne.

BARVILLE. — CHATEAU DE ROCHEFORT.

Ce château, de forme carrée, conserve encore quatre tours d'angle. Toutes les baies ont été modifiées.

EGLISE DE SAINT-DENIS. XIII^e^ et XV^e^ siècles.

Forme d'un rectangle; chevet circulaire; deux collatéraux. Le clocher est porté par quatre arcs en ogive; son soubassement sert de chœur. Le collatéral de gauche arrive seulement jusqu'au chœur, et celui de droite retourne jusqu'à l'axe de l'abside; l'église

n'a pas été terminée. Voûtes d'arête en pierre. Dans la nef et les bas côtés, les piliers sont ronds et sans chapiteaux.

BATILLY. — Eglise de Saint-Martin. XIII^e^ siècle.

Forme rectangulaire; chevet droit; deux collatéraux se prolongeant jusqu'au chevet. Le soubassement du clocher, porté par quatre arcs ogives, sert de porche. Au nord, petite porte avec tympan à redents. Voûtes d'arêtes en pierre. Dans la nef, les arcs retombent sur deux colonnes avec chapiteaux sculptés, et dans le chœur sur deux piliers. On passe de la nef dans les collatéraux par trois archivoltes en ogive, et du chœur par une seule.

BATILLY-EN-PUISAYE. — Eglise de Saint-Louis.

Sans caractère.

BAZOCHES-SUR-LE-BEZ. — Eglise de Saint-Eutrope. XVI^e^ siècle.

Forme rectangulaire; chevet droit, percé de trois fenêtres ogives; un seul collatéral à gauche. On passe de la nef dans ce collatéral par quatre archivoltes en ogive dont les profils descendent jusque sur la base.

BEAUCHAMP. — Eglise de Saint-Pierre.

Sans aucun caractère.

BONDAROY. — Eglise de Saint-Grégoire-de-Nicopolis.

Sans caractère.

BONNÉE. — Eglise de Saint-Martin.

Reconstruite en 1865 dans le style ogival.

BORDEAUX. — Eglise de Sainte-Anne. XIII^e^ siècle.

Forme rectangulaire; chevet droit percé de trois fenêtres, pas de collatéraux. Campanile à deux baies ajourées pour les cloches, placé sur le pignon de la nef. Voûte du chœur en pierre; les arcs retombent sur une colonne engagée. A droite du maître-autel, dans une niche à arc surbaissé, piscine avec deux bassins.

BOUILLY. — Eglise de Saint-Martin. XV^e^ et XVII^e^ siècles.

Forme rectangulaire; chevet polygonal; un collatéral de gauche. La nef et le bas côté datent du XVII^e^ siècle. Clocher en charpente, terminé par une flèche, à cheval sur le chœur. Voûte du chœur en pierre; les arcs pénètrent les piliers. Voûte en berceau, en bois, dans la nef et le bas côté. On passe de la nef dans le bas côté par des archivoltes plein cintre, chanfreinées, portées sur piliers carrés. L'arcature aveugle du chœur est moderne.

BOUZY. — Eglise de Saint-Martin.

Sans caractère.

BOYNES. — Eglise de Saint-Pierre. XIII^e^, XV^e^ et XVIII^e^ siècles.

Forme rectangulaire; chevet droit; deux collatéraux se prolon-

geant jusqu'au chevet. Le clocher, carré, en pierre, est placé sur le côté gauche et à l'extrémité de la nef; la porte de l'escalier à vis qui y conduit se compose d'un arc surbaissé reposant sur deux anges et terminé par une accolade. Les deux bas côtés ont été construits par Mgr de Boynes, ministre de la marine sous Louis XV : on voit encore sur les murs sa litre funèbre.

BRAY. — Eglise de Saint-Jacques-le-Majeur.

Reconstruite en 1861.

BRETEAU. — Eglise de Sainte-Blaise. XIII^e^ siécle.

Forme rectangulaire; chevet droit percé d'une fenêtre; pas de collatéraux. Clocher placé en avant de l'église et servant de porche; date de 1855. Chœur voûté en pierre. L'arc doubleau, qui le partage en deux travées, les arcs ogives et les formerets retombent, de chaque côté, sur un cul-de-lampe formé par trois têtes humaines, reliées par des feuilles de chêne.

A droite du maître-autel, dans le mur du chevet, est encastrée une armoire : l'état de dégradation dans lequel elle se trouve ne nous a pas permis de la reproduire. Deux colonnes, avec chapiteaux à crochets, portent une archivolte en ogive décorée de bâtons rompus et de feuilles travaillés à jour. Dans le tympan, on devine trois anges debout et à genoux devant un calice, exécutés en bas relief.

Dans la paroi du mur, du côté droit, se trouve une piscine à deux bassins, sous une archivolte ogive sans moulures.

BRIARE. — Eglise de Saint-Etienne.

Défigurée par les restaurations successives, il ne reste presque plus rien de la construction du XIII^e^ siécle. Forme rectangulaire, chevet circulaire; deux collatéraux. Clocher en pierre, placé à droite du chœur et aligné avec le chevet. Le chœur est plus étroit que la nef; il est voûté en pierre. Charpente apparente dans la nef.

BRIARRES-SUR-ESSONNE. — Eglise de Saint-Etienne. XIII^e^ siécle.

Forme rectangulaire; chevet droit percé de trois longues fenêtres en ogive; pas de collatéraux. Clocher en pierre, couvert par un toit à quatre eaux, placé du côté gauche à l'alignement du chevet; son beffroi possède deux baies ogives sur chaque face. Voûte du chœur en pierre; les arcs, formés de deux boudins séparés par une gorge, retombent sur trois colonnes engagées qui descendent jusqu'au sol. Voûte de la nef, en brique, moderne.

A droite du maître-autel, piscine à deux bassins, décorée de deux arcs ogives à redents, géminés, portés sur des colonnettes.

CÉSARVILLE. — Eglise de Sainte-Madeleine. XIII^e^ siécle.

Forme rectangulaire; chevet circulaire; pas de collatéraux.

Clocher en pierre, couvert par un toit à deux eaux, placé à droite contre la nef. Le portail se compose de deux archivoltes, l'une chanfreinée sur pieds-droits, l'autre à boudin sur colonne engagée. La construction n'a pas été terminée ; les colonnes, sur bases carrées avec griffes et décorées de chapiteaux à larges feuilles, attendent les arcs doubleaux et ogives : on a élevé les murs et posé les entraits sur les formerets.

CHALETTE. — Eglise de Saint-Laurent.

Sans caractère.

CHAMPOULET. — Eglise de Saint-Roch.

Sans caractère.

CHANGY-LES-BOIS. — Eglise de Notre-Dame.

Cette église a été démolie et le bourg est devenu une annexe de Varennes.

CHAPELON. — Eglise de Notre-Dame. XII^e siècle.

Le chœur seul date de cette époque ; la nef est plus moderne ; le clocher est de 1877.

CHATILLON-SUR-LOING. — Église de Saint-Pierre. XV^e siècle.

Forme rectangulaire ; chevet polygonal ; deux collatéraux : celui de gauche est double, et les murs des chapelles de ce dernier forment pignon. La façade vient d'être reconstruite dans le style du XIII^e siècle. Chœur voûté en pierre ; les arcs pénètrent les colonnes ou les piliers ; il en est de même pour les archivoltes de la nef. Voûte de la nef, en brique, moderne.

CHEVANNES. — Eglise de Saint-Sulpice.

Sans caractère.

CHEVILLON. — Eglise de Saint-Martin.

Sans caractère.

CHEVRY. — Eglise de Saint-Jean-Baptiste. Fin XII^e siècle.

Forme rectangulaire ; chevet polygonal ; un seul collatéral à gauche. Portail plein cintre formé d'une archivolte à boudin dont le profil se prolonge jusqu'au sol, et d'un cordon étroit d'étoiles à quatre branches. Voûte du chœur moderne. Porche moderne.

CHUELLES. — Eglise de Saint-Etienne. Fin XII^e et XV^e siècles.

Forme rectangulaire ; chevet droit ; un seul collatéral à gauche. Clocher en pierre, avec flèche en bois, placé à gauche de la nef et en retrait sur la façade. Portail plein cintre, formé d'une archivolte à boudin reposant sur une colonnette engagée, et d'un large cordon, composé de trois rangs superposés d'étoiles à quatre branches. On passe de la nef dans le bas côté par quatre archi-

voltes en ogive retombant sur un pilier rond avec chapiteau carré mouluré. Voûtes modernes. Porche moderne.

CONFLANS. — Eglise de Saint-Pierre.

Sans caractère.

CORQUILLEROY. — Eglise de Saint-Martin.

De la construction du XIII^e siécle, il ne reste que le clocher et le portail.

COUDROY. — Eglise de Saint-Jérome.

Sans caractére.

COURCELLES-LE-ROI. — Chateau de Courcelles.

Ce château, jadis aux rois de France, a été possédé par Arnoul de Braques, qui fit bâtir, ou pour le moins commencer, l'église de Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris. Il était flanqué de six tours rondes, plongeant dans des fossés alimentés par la Rimarde. Un corps de logis, avec ses deux tours de coin, existe encore; les fossés ont été convertis en verger.

Eglise de Saint-Jacques-le-Majeur.

Sans caractère.

COURTEMAUX. — Eglise de Saint-Martin.

Sans caractère.

DADONVILLE. — Eglise de Saint-Denis.

Sans caractère.

DAMMARIE-EN-PUISAYE. — Eglise de Sainte-Madeleine. XIII^e siècle.

Le chœur seul date de cette époque; c'était la chapelle du château voisin. La nef, construite ultérieurement, est dépourvue de style, ce qui empêche de lui assigner une époque.

Forme rectangulaire; chevet droit percé de deux fenêtres; pas de collatéraux. Voûte du chœur en pierre; les arcs retombent sur des colonnettes engagées.

Chateau de Dammarie. XIII^e siècle.

Il était flanqué jadis de sept tours et entouré d'eau. Le bâtiment actuel, complétement remanié, comporte deux tours de coin et les deux tours de la porte; le pont-levis est simulé. Une partie du mur d'enceinte subsiste encore, défendu par une tour restée intacte et par deux autres à moitié dérasées : les fossés sont comblés, sauf du côté de l'Est. Ce château été possédé par l'amiral de Coligny.

DAMMARIE-SUR-LOING. — Eglise de Notre-Dame.

Sans caractère.

DAMPIERRE-EN-BURLY. — Eglise de Saint-Pierre. XIII^e, XV^e et XVII^e siècles.

Le chœur date du XIII^e^ siécle, le croisillon droit du XV^e^, le croisillon gauche, de style ogival, la nef et le bas côté du XVII^e^.

Forme de croix latine ; chevet droit ; un collatéral de droite ; clocher en charpente sur le pied de la nef. Voûtes du chœur et du transsept en pierre. Dans le chœur, les arcs retombent sur une colonne engagée ; dans les croisillons, sur des culs-de-lampe. Quatre archivoltes en ogive, chanfreinées, séparent la nef du bas côté. Nef plafonnée en berceau, bas côté en demi-berceau, avec charpente apparente.

DESMONTS. — Eglise de Saint-Etienne. XIII^e^ siécle

Forme rectangulaire ; chevet droit ; pas de collatéraux. L'église n'a pas été terminée, sauf le chœur. Les arcs ogives ne montrent que leur naissance dans la nef. Clocher en pierre, placé à gauche, à l'alignement de la façade, couvert par un toit à deux eaux ; son beffroi est percé de baies plein cintre.

DIMANCHEVILLE. — Eglise de Saint-Blaise. XIII^e^ siécle.

Forme rectangulaire ; chevet droit percé de trois fenêtres en ogive ; pas de collatéraux. Voûte du chœur en pierre ; les arcs ogives à deux boudins retombent sur une colonne engagée descendant jusqu'au sol.

DORDIVES. — Eglise de Saint-Etienne. 1445.

Reconstruite en 1445, elle est dépourvue de style.

DOSSAINVILLE. — Eglise de Saint-Martin. XIV^e^ siècle.

Forme rectangulaire ; chevet droit ; pas de collatéraux. Voûtes en pierre, sauf à l'extrémité de la nef ; les arcs, chanfreinés, retombent sur des culs-de-lampe. Clocher en charpente sur le pied de la nef. A droite du maître-autel, sous une archivolte plein cintre chanfreinée, piscine à un bassin.

DOUCHY. — Eglise de Saint-Jean-Baptiste.

Sauf le chœur, elle a été remaniée entiérement. Sans style.

ENGENVILLE. — Eglise de Saint-Denis. XIII^e^ siécle.

Forme rectangulaire ; chevet droit ; deux collatéraux. Clocher carré en pierre porté par quatre arcs doubleaux ogives, et placé à gauche contre le chœur ; son beffroi est percé sur chaque face de deux baies en ogive géminées, posant sur des colonnettes. Voûte du chœur en pierre ; les arcs retombent sur des piliers, Dans la nef, les archivoltes retombent sur une colonne, avec chapiteaux carrés, décorés de feuilles et de masques humains.

ERVAUVILLE. — Eglise de Saint-Jean-Baptiste. XII^e^ siècle.

Forme rectangulaire ; chevet droit ; un seul collatéral à gauche. On passe de la nef dans le bas côté par quatre archivoltes plein

cintre; chacune des deux premières retombe sur une colonne courte et trapue, et les autres sur deux minces colonnes jumelles réunies sous un même chapiteau rectangulaire.

ESCHILLEUSES. — Eglise de Saint-Médard. XII^e^ et XVII^e^ siècles.

Elle a été presque entièrement reconstruite au XVII^e^ siècle. Forme rectangulaire; chevet droit; deux collatéraux. Clocher en pierre, terminé par un toit à deux eaux et placé à droite, à l'alignement du pied du chœur. Portail composé de deux archivoltes plein cintre, à boudin, retombant sur des colonnettes libres et engagées, dont les chapiteaux représentent des figures humaines à grosse tête sur un petit corps. Voûtes d'arête en pierre, avec retombée des arcs sur des colonnes ou sur des piliers octogones.

ESCRIGNELLES. — Eglise de Notre-Dame.

Sans caractère. Litre seigneuriale, visible encore en dedans et en dehors de l'église.

ESTOUY. — Eglise de Saint-Martin. Fin du XII^e^ siècle.

Forme rectangulaire; chevet droit. Clocher en pierre, terminé par un toit à deux eaux, placé sur le côté droit du chœur. Voûtes du chœur et de son bas côté droit en pierre; les arcs plein cintre retombent sur des culs-de-lampe en forme de grosses têtes. Voûte de la nef, moderne, avec charpente apparente.

FAVERELLES. — Eglise de Saint-Antoine.

Sans caractère.

FEINS. — Eglise de Saint-Sulpice.

Sans caractère.

FOUCHEROLLES. — Eglise de Saint-Antoine.

Sans caractère.

GIVRAINES. — Eglise de Saint-Aignan. Fin du XII^e^ siècle.

Forme rectangulaire; chevet droit percé de trois fenêtres; un collatéral à gauche. Clocher en pierre, terminé par un toit à deux eaux. Voûtes du chœur, à arête, en pierre; les arcs retombent sur des colonnes engagées. A droite du maitre-autel, piscine à un seul bassin, avec tablette au-dessus, dans une niche plein cintre.

GOLLAINVILLE. — Chapelle de Saint-Jean-Baptiste.

Sans caractère.

GONDREVILLE. — Eglise de Saint-Loup.

Reconstruite en 1877.

GONDREVILLE-SUR-AUXY. — Chapelle de Saint-Firmin.

Sans caractère.

GRANGERMMONT. — Eglise de Saint-Georges. Fin du XI^e^ siècle. et XVIII^e^ siècle..

Forme rectangulaire; chevet droit percé d'une fenêtre; deux collatéraux. Clocher en pierre, porté par quatre arcs doubleaux plein cintre, et terminé par un toit à deux eaux; il est placé à gauche et à l'alignement du chevet. Portail en fer à cheval sur pieds-droits. En 1730, on a refait les bas côtés et la voûte de la nef, en la baissant, ce qui est rendu visible par les anciennes fenêtres plein cintre et très-étroites qui ont été bouchées. L'arc qui sépare la nef de l'abside est en fer à cheval. On passe de la nef et du chœur dans les bas côtés par cinq archivoltes plein-cintre, retombant sur un pilier carré, avec imposte moulurée.

GRISELLES. — Eglise de Saint-Aignan. Fin XII^e siècle.

Forme rectangulaire; chevet droit; un seul collatéral à gauche, Clocher en charpente, terminé par une flèche, à cheval sur le chœur. Voûte du chœur en pierre, à arêtes vives sans nervures; les arcs doubleaux chanfreinés retombent sur des piliers rectangulaires. Voûte de la nef en berceau, ogive, charpente apparente. Voûte du bas côté moderne.

GY-LES-NONAINS. — Eglise de Saint-Sulpice.

Le clocher est la partie la plus ancienne de l'église, souvent remaniée, et remonte à la fin du XII^e siècle; il est placé à droite, à l'extrémité de la nef.

LA BROSSE. — Eglise de Saint-Eutrope.

Sans caractère.

LA BUSSIÈRE. — Eglise de Notre-Dame.

Sans caractère. Clocher moderne.

LA CELLE-SUR-LE-BIED. — Eglise paroissiale. Fin XII^e et XVI^e siècles.

Forme rectangulaire; chevet droit; un seul collatéral à gauche. Flèche en charpente octogone sortant immédiatement du comble de la nef, à son extrémité. Voûte moderne dans le chœur et les bas côtés. Voûte de la nef, en berceau ogive, avec charpente apparente. Les archivoltes ogives de la nef retombent sur deux grosses colonnes et sur deux forts piliers, renforcés pour porter le clocher. Portail plein cintre, formé d'une archivolte à boudin sur colonne libre, et de deux archivoltes plates sur les pieds-droits.

LA CHAPELLE-SUR-AVERON. — Eglise de Saint-Loup. Fin XII^e et XV^e siècles.

Forme rectangulaire; chevet droit percé d'une fenêtre; un seul collatéral de droite. Clocher en pierre placé à droite du chœur; beffroi en charpente terminé par une flèche. Portail composé de trois archivoltes à boudin sur colonnettes engagées, surmontées

d'un arc à contre-courbe. Voûte du chœur en pierre; l'arc doubleau, qui le partage en deux travées, et les arcs ogives retombent sur un puissant corbeau décoré de feuilles à crochets. Les archivoltes plein cintre de la nef portent sur de gros piliers ronds, avec chapiteaux à larges feuilles.

LA CHAPELLE SAINT-SÉPULCRE. — Eglise de Saint-Louis.

Sans caractère.

LA COUR-MARIGNY. — Eglise de Saint-Louis.

Sans caractère.

LA NEUVILLE. — Eglise de Saint-Amand. XII^e^ et XV^e^ siècles.

Forme de croix latine; chevet droit; pas de collatéraux. Clocher en charpente, à cheval sur la croisée. Portail composé de deux archivoltes plein-cintre, à boudin, retombant sur deux colonnettes libres; les vantaux et les montants, quoique très-endommagés, laissent encore apercevoir de jolies sculptures de la Renaissance.

Chateau de La Neuville. XIV^e^ et XV^e^ siècles.

« Le village de la Neufville, dit dom Morin, p. 276, est une « baronnie despendante de nostre abbaye de Ferrières, sur la « rivière d'Œuf et celle de Rimarde, à une lieue d'Yèvre-le-« Chastel. Autrefois il y avait un fort chasteau, duquel reste en-» core une grosse tour quarrée et une autre plus petite. A l'autre « bout du village, y a un chasteau seigneurial fort ancien, et y a « de beaux logemens qui sont demeurez des ruines des guerres « civiles, avec un grand escallier tout de pierre, qui sert pour « monter aux chambres hautes, à chaque porte desquelles il y « avait pont-levis pour entrer en un grand parc fermé de mu-« railles, dans lequel il y a une fontaine d'eau vive qui y coule. « Nous y avons haute, moyenne et basse justice, comme diront « cy après, parlant des droits et terres seigneurialles de nostre « abbaye. »

Du premier château dont parle dom Morin, il ne reste rien. Le second conserve encore certaines parties anciennes, au milieu desquelles s'est établie une ferme. Sa construction remonte au XIV^e^ siècle; mais il a été rebâti en partie au XV^e^. La porte principale, sur la rue, se compose d'un arc surbaissé, couronné par une contre-courbe flanquée de pinacles. Une petite porte intérieure, donnant accès dans les anciens bâtiments, est formée d'un arc surbaissé avec une moulure hélicoïdale.

Des deux tours rondes de coin qui restent debout, l'une est encore couverte en pierre; elle renferme un escalier à vis, de

1 mètre 65 centimètres de diamètre. L'épaisseur des murs est de 1m30. Ces tours sont percées de fenêtres rectangulaires, et, dans le bas, de meurtrières droites et obliques. Par des ouvertures pratiquées dans le mur de la tour, à chacun des trois étages, on entrait dans les appartements. Au dernier étage, le grand escalier cesse, et sur le palier s'ouvre, dans l'épaisseur de la muraille, un petit escalier, large de 0m60, qui conduit au sommet de la tour, sous le toit pointu en pierre.

LANGESSE. — Eglise de Saint-Georges.

Sans caractère.

LE CHARME. — Eglise de Saint-Eustache.

Sans caractère.

LES BORDES. — Eglise de Saint-Martin.

Elle a été reconstruite entièrement en 1859 et 1866.

LES CHOUX. — Eglise de Saint-Cyr. XVIe siécle.

Forme rectangulaire; chevet droit percé de trois fenêtres inégales, et moins large que la nef; pas de collatéraux. Clocher carré en pierre, avec le beffroi en charpente terminé par une fléche, à cheval sur la nef; les arcs, en ogive, pénétrent les piliers. Voûte du chœur en pierre; les arcs retombent sur des culs-de-lampe représentant des figures humaines, des feuilles, et un écusson porté par deux hommes à tête de lion.

LOMBREUIL. — Eglise de Saint-Jean-Baptiste.

Sans caractère.

LOUZOUER. — Eglise de Saint-Martin.

Presque entièrement reconstruite en 1865 et 1866. Il ne reste du XIIIe siécle que le croisillon de gauche.

MAINVILLIERS. — Eglise de Saint-Laurent. XIIIe et XVe siècles.

Forme rectangulaire; chevet circulaire; deux collatéraux. Le collatéral de droite date du XVe siécle. Clocher en charpente sur le chœur. Voûtes du chœur en pierre; les arcs retombent sur des colonnes engagées. Dans la nef, du côté gauche, les archivoltes reposent sur deux grosses colonnes, et, du côté droit, elles pénètrent les piliers. Voûte de la nef, moderne.

MAIZIÈRES. — Eglise de Saint-Benoit.

Sans caractère. Fort endommagée pendant la guerre de 1870, elle a été refaite presque entièrement.

MANCHECOURT. — Eglise de Saint-Barthélemy. XIIIe et XVIIIe siécles.

Forme rectangulaire; chevet circulaire; un collatéral. Le chœur

et le clocher sont du XIII^e siècle ; la nef et le collatéral ont été élevés en 1721.

MARSAINVILLIERS. — EGLISE DE SAINT-GERMAIN. XIII^e siécle.

Forme rectangulaire; chevet droit percé d'une fenêtre plein cintre; pas de collatéraux. Clocher en pierre, couvert par un toit à deux eaux, placé sur le côté gauche de la nef et à son alignement. Le portail, plein cintre, se compose de deux archivoltes à boudin, retombant sur des colonnes libres et engagées. Voûte du chœur en pierre; les arcs doubleaux, à deux rangs de claveaux, et les arcs ogives, formés de deux boudins séparés par une gorge, retombent sur des colonnes engagées.

MELLEROY. — EGLISE DE NOTRE-DAME. XV^e et XVI^e siécles.

Forme rectangulaire; chevet droit; un collatéral de gauche. Clocher en pierre, terminé par un toit à quatre eaux; son beffroi est percé de deux baies géminées plein cintre; il date de 1525. Le soubassement sert de porche, en avant de l'église. Le portail se compose d'un arc surbaissé, surmonté d'une accolade et flanqué de pinacles. Voûte du chœur en pierre; les arcs retombent sur des culs-de-lampe. On passe de la nef dans le bas côté par trois archivoltes en ogive pénétrant les piliers.

MERINVILLE. — EGLISE DE SAINT-LAURENT.

Sans caractére.

MIGNÈRES. — EGLISE DE SAINT-MARTIN.

Sans caractére.

MIGNERETTE. — EGLISE DE SAINT-MAMERS. XV^e siécle.

Forme rectangulaire; chevet circulaire. Les archivoltes en ogive du portail retombent sur des colonnettes engagées. Dans le chœur et l'abside les voûtes sont en pierre; les arcs retombent sur une colonne engagée, en la pénétrant. La charpente apparente de la nef vient de disparaître sous une voûte d'arête en brique.

MONTBARROIS. — EGLISE DE SAINT-MARTIN. XIII^e et XV^e siècles.

Forme rectangulaire; chevet droit; un seul collatéral à gauche. Le soubassement du clocher sert de porche. Portail plein cintre. Petite porte à arc surbaissé donnant accés dans le bas-côté. On passe du chœur et de la nef dans le collatéral par cinq archivoltes en ogive, retombant sur de grosses colonnes. Voûte en berceau avec charpente apparente. Les arcs doubleaux et ogives du collatéral n'ont pas été terminés; ils ne montrent que leur naissance. Dans la paroi droite du chœur : armoire creusée dans le mur, sans sculpture: piscine décorée d'un arc ogive à redents, avec deux bassins en forme de tréfle à quatre lobes.

MONTCORBON. — Eglise de Saint-Saturnin. XVI^e siècle.

Forme rectangulaire : chevet droit percé d'une grande fenêtre à quatre meneaux ; un collatéral de gauche. Clocher en charpente, à cheval sur la nef. Portail formé d'un arc surbaissé, surmonté d'une accolade et flanqué de pinacles. Voûte en berceau ogive, avec charpente apparente.

MONTCRESSON. — Eglise de Saint-Léger. XIII^e siècle.

Forme rectangulaire ; chevet droit percé de trois fenêtres ; un collatéral de gauche. Clocher en pierre sur le côté gauche du chœur, reconstruit en 1661. Les fenêtres en fer de lance des deux murs latéraux de la nef sont surmontées chacune d'un œil. Trois fenêtres sont percées dans le mur de la façade. Le portail se compose de trois archivoltes à boudin retombant sur des colonnettes monostyle ; sur les chapiteaux sont sculptées des feuilles à crochets. Voûtes en pierre dans tout le bâtiment : leurs arcs retombent sur trois colonnes engagées. Les archivoltes de la nef sont simplement chanfreinées. Dans le chœur, arcature aveugle moderne.

MONTEREAU. — Eglise de Saint-Pierre. Fin XII^e et XVII^e siècles.

La nef seule est du XII^e siècle. Forme de croix latine ; chevet droit ; pas de collatéraux. Clocher en charpente sur le pignon de la nef. Portail formé de deux archivoltes plein cintre, décorées de bâtons rompus et de prismes, reposant sur des piliers moulurés.

MORMANS. — Eglise paroissiale.

Reconstruite en 1685.

MOULON. — Eglise de Saint-Sulpice. XIII^e et XVII^e siècles.

Forme rectangulaire ; un seul collatéral à gauche. Clocher bâti au XVII^e siècle, en avant de l'église, sert de porche. Voûtes du chœur et de son bas côté, en pierre, à arêtes. Voûte de la nef, en berceau, avec bardeaux et charpente apparente.

NANCRAY. — Eglise de Saint-Denis. XIII^e siècle.

Forme rectangulaire ; chevet polygonal ; deux collatéraux se prolongeant jusqu'au chevet. Les voûtes du chœur et de l'abside sont en pierre ; celles de la nef viennent d'être refaites. On passe de la nef dans les collatéraux par trois archivoltes en ogive, et du chœur par deux.

NANGEVILLE. — Eglise de Saint-Martin.

Sans caractère.

NEVOY. — Eglise de Notre-Dame.

Sans caractère.

NOGENT-SUR-VERNISSON. — Eglise de Saint-Martin.
Reconstruite en 1869, dans le style du XIIIe siècle.

NOYERS. — Eglise de Saint-Pierre. Fin XIIe siècle.
Forme rectangulaire ; abside circulaire voûtée en cul-de-four. Dans le reste de l'édifice, la voûte est en berceau, formée par des bardeaux, et la charpente apparente.

ONDREVILLE. — Eglise de Saint-Léger. Fin XIIe siècle.
Forme de croix latine ; chevet circulaire ; un seul collatéral. Clocher en pierre porté par quatre arcs doubleaux en ogive, et couvert par un toit à deux eaux. Dans le chœur et le transsept les voûtes sont en pierre et à arêtes vives sans nervures. Voûtes de la nef et du collatéral, en brique, modernes.

ORVEAU. — Eglise de Saint-Denis. XIIIe et XVIIe siècles.
Forme rectangulaire ; chevet circulaire. Le clocher et la nef datent du XVIIe siècle. Voûte du chœur en pierre ; l'arc doubleau est chanfreiné ; les arcs ogives, formés d'un gros boudin entre deux gorges, reposent sur un cul-de-lampe en forme de tête. Dans le chœur, arcature aveugle de rez-de-chaussée supportée par une colonnette dont la base repose sur le sol ; il n'y a pas de banc. Le portail se compose de deux archivoltes plein cintre, à boudin, retombant sur des colonnettes libres et engagées.

ORVILLE. — Eglise de Saint-Severin. XVe siècle.
Forme rectangulaire ; chevet circulaire ; pas de collatéraux. Voûte du chœur en pierre ; les arcs pénètrent les piliers.

OUSSON. — Eglise de Saint-Hilaire.
Sans caractère. Le chœur date de 1776.

OUSSOY. — Eglise de Saint-Pierre.
Reconstruite en 1877 dans le style du XIIIe siècle.

Chateau de Courtigis.
Entièrement remanié. Sans style.

OUZOUER-LES-CHAMPS. — Eglise de Saint-Martin.
Sans caractère.

OUZOUER-SOUS-BELLEGARDE. — Eglise de Saint-Denis. XIIIe siècle.
Forme rectangulaire; chevet droit. Clocher en bois, à cheval sur le chœur. Le portail en ogive se compose de deux archivoltes, l'une à boudin, l'autre formant cordon, décorées de feuilles, retombant sur deux colonnes engagées avec chapiteaux à feuilles d'eau ; le tympan est porté par deux corbeaux. Toutes les voûtes en pierre sont à arêtes ; les arcs retombent soit sur des colonnettes, soit sur des piliers octogones, soit sur des piliers carrés.

OUZOUER-SUR-LOIRE. — Eglise de Saint-Martin.

Elle vient d'être reconstruite entièrement dans le style ogival.

OUZOUER-SUR-TREZÉE.— Eglise de Saint-Martin. Fin XII^e siécle.

Forme rectangulaire ; chevet droit percé de six baies sur deux rangs ; deux collatéraux. Clocher en pierre, terminé par une flèche en bois flanquée de quatre clochetons, et placé à gauche à l'alignement du chevet. Le portail se compose de trois archivoltes en ogive, à boudin, retombant sur trois colonnettes dont les chapiteaux sont décorés de feuilles à crochets. Les arcs-boutants et les contreforts sont sans décoration. Tout le vaisseau est recouvert par des voûtes en pierre. Les murs de la nef et du chœur sont portés par de grosses colonnes rondes. Chacune de ces colonnes est cantonnée de quatre colonnettes, sur lesquelles retombent l'arc doubleau de la nef, celui du collatéral et deux archivoltes de la nef. Les formerets et les arcs ogives retombent sur des colonnes qui posent sur le tailloir du chapiteau de ces colonnes.

PAUCOURT. — Eglise de Saint-Martin.

Chapelle au XIII^e siécle, elle a été agrandie, réparée et modifiée, si bien qu'elle a perdu tout son style.

PITHIVIERS-LE-VIEIL. — Eglise de Saint-Gervais et de Saint-Protais. XV^e siécle.

Forme de croix latine ; chevet polygonal ; pas de collatéraux. Le clocher, dans l'axe de la nef, occupe en profondeur la moitié du transsept ; il est construit en pierre sur quatre piliers reliés, du côté de la nef et du chœur, par deux arcs plein cintre, et, du côté des croisillons, par deux arcs en ogive dont les profils descendent jusqu'au sol ; le beffroi, en pierre et terminé par un toit à deux eaux, a été reconstruit en 1647 aprés un incendie. A droite et à gauche du clocher, deux croisillons voûtés en ogive. Devant le clocher, dans la deuxième partie du transsept, est placé le chœur ; voûtes d'arête en pierre, ainsi que dans le sanctuaire. La voûte de la nef est en bois, en forme de berceau, avec charpente apparente. A droite en entrant, bénitier en pierre, de style ogival, XV^e siècle.

PRESNOY. — Eglise de Saint-Pierre et de Saint-Paul. Fin XII^e siècle.

Forme rectangulaire ; chevet droit ; pas de collatéraux. Le chœur plus étroit que la nef a été rajouté plus tard. Portail plein cintre, formé de deux archivoltes à boudin reposant sur des colonnes engagées, et terminé par des machicoulis que supportent des corbeaux moulurés ou à figures. Voûte en berceau avec charpente apparente.

PRESSIGNY. — Eglise de Saint-Pierre.

Sans caractère.

QUIERS. — Eglise de Saint-Pierre-es-liens.

Sans caractère.

RAMOULU. — Eglise de Saint-Pierre. XIIIe et XVe siècles.

Forme rectangulaire ; chevet droit percé de trois fenêtres ogives; un seul collatéral à droite. La nef, le bas côté et le clocher datent du XVe siècle. Clocher carré, en pierre, terminé par un toit à deux eaux, et placé devant la nef ; son soubassement sert de porche. Portail composé d'un arc surbaissé avec pieds-droits moulurés. L'extrémité du collatéral est droite et percée de trois fenêtres inégales. Les voûtes sont en pierre. Dans le chœur et son bas côté, les arcs doubleaux sont à un seul rang de claveaux chanfreinés, les arcs ogives à deux boudins, les formerets chanfreinés ; ces arcs retombent sur une colonne, ou sur un groupe de trois, ou sur une grosse colonne à chapiteau octogone. Dans la nef, les archivoltes retombent sur un pilier octogone en le pénétrant.

SAINT-FIRMIN-DES-VIGNES. — Eglise de Saint-Firmin.

Sans caractère.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. — Eglise de Saint-Germain. XVe siècle.

Brûlée pendant les guerres de religion, presque détruite en 1793, puis transformée en caserne, puis rendue au culte.

SAINT-HILAIRE-LES-ANDRÉSIS. — Eglise de Saint-Hilaire. XIIe et XVIe siècles.

Forme de croix latine ; chevet polygonal ; un seul collatéral à gauche. Clocher en charpente sur le pied de la nef. Chœur du XVIe siècle, voûté en pierre avec tiercerons ; les arcs retombent sur des colonnes engagées Nef plafonnée en berceau, charpente apparente. On passe de la nef dans le bas côté gauche, par trois archivoltes plein cintre, portées par de grosses colonnes courtes et sans chapiteaux.

SAINT-HILAIRE-SUR-PUISEAUX. — Eglise de Saint-Hilaire.

Sans caractère.

SAINT-LOUP-LE-GONOIS. — Eglise de Saint-Loup.

Sans caractère.

SAINT-MARTIN-LE-SEUL. — Eglise de Saint-Martin-le-seul. Fin XIe siècle.

Le chœur actuel, seul, date de cette époque, le reste est postérieur. Forme rectangulaire ; chevet circulaire plus étroit que la nef. Chœur voûté en pierre, en forme de berceau ; sanctuaire

voûté en cul-de-four. Le sanctuaire est éclairé par trois fenêtres, plein cintre, très-étroites, semblables à des meurtrières. La nef est voûtée en berceau, au moyen de bardeaux, et la charpente est apparente.

SAINT-MICHEL. — Eglise de Saint-Michel.

Sans caractère.

SAINT-PÈRE. — Eglise de Saint-Pierre.

Sans style. Presque entièrement reconstruite en 1859 et 1873.

SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS. — Eglise de Sainte-Geneviève. XV^e^ siècle.

Forme de croix latine; chevet circulaire; pas de collatéraux. Clocher moderne, devant la façade, et servant de porche. Le portail, ouvert dans le mur pignon, se compose d'un arc surbaissé flanqué de deux courts pinacles. Les murs de la nef sont soutenus par des arcs en ogive portant sur une imposte; au milieu de chacun s'ouvre une fenêtre en fer de lance.

SCEAUX. — Eglise de Saint-Saturnin.

Presque entièrement reconstruite en 1877 dans le style ogival.

SOLTERRE. — Eglise de Saint-Michel. XV^e^, XVI^e^ et XIX^e^ siècles.

Le chœur a été rajouté au XVI^e^ siècle. Les croisillons sont modernes. Forme d'une croix latine; chevet polygonal; pas de collatéraux. Un campanile avec deux baies ajourées pour les cloches, s'élève sur le pignon de la nef. Le portail se compose d'un arc à accolade, chanfreiné, sur pieds-droits. Voûte du chœur en pierre, avec fenêtres à deux ou trois meneaux. Voûte de la nef, en berceau ogive, moderne.

THIMORY. — Eglise de Saint-Germain. XIII^e^ siècle.

Forme rectangulaire; chevet circulaire; pas de collatéraux. Clocher en charpente sur la nef. Voûte de l'abside en cul-de-four. L'arc doubleau du sanctuaire, plein cintre et à boudin, repose sur des piliers rectangulaires.

THOU. — Eglise de Saint-Loup.

Sans caractère.

VARENNES. — Eglise de Notre-Dame.

Sans caractère.

VIEILLES-MAISONS. — Eglise de Saint-Pierre.

Reconstruite au XVII^e^ siècle, sauf le chœur qui date du XII^e^.

VILLEMANDEUR. — Eglise de Saint-Mamers. Fin XII^e^ et XVI^e^ siècles.

Le chœur date du XII^e^ siècle. Forme rectangulaire; chevet cir-

culaire ; pas de collatéraux. Clocher en charpente, avec flèche, sur le pied de la nef. Voûte de l'abside en cul-de-four. Nef plafonnée en berceau, avec charpente apparente. La sacristie est une chapelle élevée au XVI^e siècle par les seigneurs du lieu.

CHATEAU DE VILLEMANDEUR. XVI^e siècle.

Transformé en ferme et modernisé; il reste encore un corps de logis flanqué de deux tourelles et le pigeonnier.

VILLEVOCQUES. — EGLISE DE SAINT-GERMAIN.

Sans caractère.

VIMORY. — EGLISE DE SAINT-PIERE-ÈS-LIENS.

Sans caractère.

YÈVRE-LA-VILLE. — EGLISE DE SAINTE-BRIGITTE. XII^e et XVI^e siècles.

Forme rectangulaire; chevet circulaire : pas de collatéraux. Le chœur et le clocher sont les parties les plus anciennes. L'abside est voûtée en cul-de-four et le chœur en forme de berceau.

YÈVRE-LE-CHATEL. — ÉGLISE DE SAINT-GAULT. XII^e, XV^e, et XVII^e siècle.

Au XV^e siècle on a ajouté une chapelle dans le prolongement du clocher, et la date de 1651 se lit sur la clef de voûte de l'archivolte de la première travée de la nef.

Forme rectangulaire; chevet circulaire; un seul collatéral à droite. Clocher carré, en pierre, couvert par un toit à deux eaux, sur le côté droit du chœur. Devant la façade existe un parvis, en contre-bas du sol de la rue. Il est entouré d'un parapet, et possède encore une porte du XIII^e siècle.

Nef plafonnée en berceau ainsi que son bas côté. Voûtes du chœur en pierre, du sanctuaire en cul-de-four. Le soubassement du clocher et la chapelle occupée par la sacristie sont voûtés en pierre avec tiercerons. On passe de la nef dans le bas côté par trois archivoltes plein cintre, retombant sur des colonnes courtes et trapues, avec de puissants tailloirs et des chapiteaux à larges feuilles.

MONUMENTS

RELIGIEUX, CIVILS & MILITAIRES

DU GATINAIS

(DÉPARTEMENTS DU LOIRET ET DE SEINE-ET-MARNE)

DEPUIS LE XI^{e} JUSQU'AU XVII^{e} SIÈCLE

DEUXIÈME PARTIE

GATINAIS FRANÇAIS [1]

BRANSLES

CHAPITEAUX DE L'ÉGLISE.

Planches LXXIX (Fig. 1, 2, 3, 4) et LXXX (Fig. 1).

Au XII[e] siècle, en l'an 1123, l'archevêque de Sens, Henri Sanglier, donnait à l'abbaye royale de Ferrières l'église qui servait à la fois au prieuré de Saint-Loup, ordre de Saint-Benoît, établi à Bransles, et à la cure. La première église fut dédiée à saint Méen. Quand on la reconstruisit, vers la fin du XII[e] siècle, ce fut saint Louis qui en devint le patron. Plus tard, le nom du titulaire du prieuré fut aussi donné à l'église, et c'est sous le vocable de saint Loup qu'elle est connue aujourd'hui (2).

La construction affecte la forme d'une croix latine dont la branche supérieure, très-courte, se compose seulement de l'abside.

(1) Outre la partie du département de Seine-et-Marne qui le compose presque entièrement, le Gâtinais français emprunte encore quatre communes au département de l'Yonne, et trois à celui de Seine-et-Oise; nous en parlerons en dernier lieu.

(2) Dom Morin. *Histoire générale des pays du Gâtinais.* Paris, 1630.
Michelin. *Essais sur Seine-et-Marne.*

A la fin du XV^e^ siècle ou au commencement du XVI^e^, on a rajouté le collatéral gauche de la nef, le seul que possède l'édifice. Le transsept est double, c'est-à-dire qu'il a deux travées dans le sens de la longueur qui le séparent des croisillons. Chaque croisillon se termine, du côté de l'est, par une abside circulaire, et des côtés nord et sud par un mur droit. Dans le croisillon de gauche, la seconde travée n'est autre que le soubassement du clocher. La tour est carrée construite en pierre, et terminée par un toit élevé, à quatre eaux; aux deux étages du beffroi règnent des baies ogives. Devant le portail existe un petit porche couvert par un toit à double pente; les ouvertures des côtés sont murées. On y accède par un arc en ogive formé de trois tores séparés par deux arêtes vives. Le portail principal se compose d'archivoltes ogives retombant sur deux colonnes engagées et sur les pieds-droits moulurés.

Dans le chœur, qui occupe la croisée, et dans les croisillons, les voûtes sont en pierre et à arêtes vives. L'abside et les deux absidioles sont voûtées en cul-de-four; la nef est plafonnée en berceau ogive, et la charpente apparente. Les arcs doubleaux, tantôt rectangulaires *(Pl.* LXXIX, *fig. 1, 2, 4)*, tantôt formés d'un faisceau de tores séparés par des gorges (*même Pl., fig. 3*), retombent soit sur des piliers rectangulaires, soit sur des colonnes engagées.

Tous les chapiteaux de Saint-Loup s'inspirent de la tradition antique, corinthienne ou ionique, modifiée par la tradition romane; nous avons reproduit les plus intéressants. Celui de la figure 4 (*Pl.* LXXIX), placé dans le transsept sud, et le chapiteau C de la figure 1 (*Pl.* LXXX), placé dans le transsept nord, dérivent du chapiteau ionique; la volute y est encore très-apparente. Le chapiteau de la figure 1 (*Pl.* LXXIX), un de ceux du transsept sud, n'a pas encore ces feuilles recourbées qui doivent amener, au XIII^e^ siècle, cette masse destinée à accrocher la lumière, et qui se trouve déjà en principe dans les chapiteaux des

figures 2, 3 et 4 de la planche LXXIX (transsept sud), et dans celui de gauche C de la figure 1 de la planche suivante (transsept nord). Les tailloirs carrés de l'époque romane sont conservés, et déjà leurs angles sont puissamment portés par les gros retroussis de feuilles, très-apparents dans ceux des figures 3 et 4 (*Pl.* LXXIX). Ces chapiteaux appartiennent tous à la flore des champs; il n'y a ni ornements byzantins, ni têtes d'hommes, ni têtes d'animaux. La monotonie de l'art roman a disparu pour faire place à une variété qui séduit. C'est la feuille de plantain (1) qui a évidemment inspiré les chapiteaux des figures 1, 3 et 4 (*Pl.* LXXIX) et ceux A de la fig. 2 de la même planche, et C de la figure 1 de la planche suivante; toutefois les nervures ne sont pas marquées. Enfin, dans le chapiteau D de la figure 1 (*Pl.* LXXX) on retrouve les petites fleurs de la coronille (2). Le chapiteau B (*Pl.* LXXIX, *fig. 2)* est une modification évidente du chapiteau corinthien à deux rangs de feuilles. Ces sculptures sont traitées de main de maître. On sent que l'artiste n'a pas copié servilement son modèle, mais qu'il s'est inspiré de sa physionomie pour en reproduire les caractères principaux, éminemment propres à la décoration monumentale.

LA CHAPELLE-LA-REINE

ÉGLISE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

La Chapelle-la-Reine s'appelait, au commencement du XIII^e^ siècle, La Chapelle-en-Gâtinais. C'était un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît, à la collation des religieux de Saint-Maur. Par suite des fondations pieuses de la reine Blanche, mère de saint Louis, le

(1) Genre principal de la famille des plantaginées.

(2) Genre de plantes légumineuses dont les fleurs sont disposées en couronne.

nom de Chapelle-la-Reine fut donné à cette petite ville (1). L'église, de la fin du XII^e^ siècle, a été reconstruite au commencement du XVI^e^. Un portail de la première époque, ouvert dans la face méridionale de la tour, se voit encore dans la sacristie à laquelle il sert d'entrée intérieure.

Cette église a la forme d'un rectangle. Trois fenêtres en ogive éclairent le chevet circulaire. Sur le côté droit, entre les collatéraux de la nef et du chœur, s'élève le clocher carré, en pierre, couvert par un toit à quatre eaux. Le grand portail, ouvert dans le mur-pignon, se compose de deux archivoltes plein cintre sur pieds-droits, serties par un cordon; les chanfreins des pieds-droits sont décorés, dans le haut, de têtes humaines.

Toutes les voûtes d'arête sont en pierre; les arcs ogives et doubleaux font leur retombée sur un pilier ondulé, donnant l'aspect d'un groupe de trois colonnes engagées, et le pénétrant. Chaque travée est partagée en deux par un second arc doubleau qui retombe, ainsi que les formerets, sur un cul-de-lampe décoré soit de feuillages, soit d'un angelot tenant un écusson. On passe dans le collatéral par trois archivoltes plein cintre sur piliers rectangulaires.

Contre le premier pilier de la nef, on a dressé récemment une plate-tombe représentant un prêtre. La décoration de cette dalle et le personnage offrent la plus grande analogie avec la décoration et le personnage de la tombe d'Egry reproduite dans la planche XLVIII, aussi avons-nous jugé inutile d'en faire un dessin. Ce prêtre est revêtu de ses habits sacerdotaux, comme s'il allait monter à l'autel, et tient dans ses deux mains un calice à coupe hémisphérique. Il ne porte pas l'aumusse, sa tête est découverte. De riches broderies couvrent la chasuble, le manipule, l'étole et l'aube. Ses pieds, cachés par les larges plis de sa robe, reposent

(1) *Charte de saint Louis*, année 1248, *Gallia christiana*, t. XII, Instr. n° 96, page 73.

sur un chien accroupi. Il est abrité sous un arceau ogive polylobé, porté par deux colonnettes et flanqué de pinacles qui montent de fond. Le morceau supérieur de la pierre manquant à partir du sommet de l'ogive, on ne voit plus que le bas de la robe et les pieds des anges thuriféraires ; par suite, le commencement et la fin de l'inscription font défaut. Voici ce qui reste du texte, écrit en petites capitales gothiques, autour de la pierre :

. . . . . *thomas de ato pbr magister in artibz et medicinis curatus qdam capella regine qui obiit anno dni* . M . CCC . XLIX . *die dna post estinale beati martini anima eius et anima omnium fidelium defunctorum p. misericordia dei requiescant*. . . . . .

Pierre. — Haut., 1m70 ; larg., 0m96.

Le bâtiment de la sacristie est appuyé contre la face méridionale du clocher. Dans cette face existe un portail de la fin du XIIe siècle et appartenant à l'ancienne église. Il se compose de deux archivoltes, l'une à boudin et l'autre à bâtons rompus sertie par un cordon sculpté. Les archivoltes retombent sur une colonne libre et sur une colonne engagée, par côté, portant des chapiteaux à larges feuilles et d'autres à petites feuilles finement fouillées et à crochets (voir *Pl.* LXXXI). La base des colonnes repose sur un banc.

SOUPPES

CHAPITEAUX ET PORTAIL DE L'ÉGLISE.

Planches LXXX (Fig. 2 et 3) et LXXXI.

A l'extérieur, et sauf le portail dont nous parlerons plus loin, l'église de Souppes, sous le vocable de Saint-Clair, n'a rien qui attire le regard. Mais quand on pénètre dans l'intérieur, on est

frappé de l'harmonie qui règne dans sa construction. L'architecte, malheureusement ignoré, l'a conçue et exécutée d'un seul jet. Il avait à sa disposition les excellents matériaux fournis par les carrières de Châteaulandon, et il a su s'en servir d'une façon remarquable pour appareiller ses murs, élever ses colonnes et tailler ses chapiteaux.

Cette église était autrefois un prieuré-cure dépendant de l'abbaye Saint-Florentin de Bonneval, ordre de Saint-Benoît. Elle fut bâtie, dit Dom Morin, au même temps que l'église de Cercanceaux (1), en 1190, et le château de Mez-le-Maréchal (2).

Dom Morin ajoute : « ladite église de Souppes a autrefois été un « Prioré Conventuel de beau revenu, et voit-on encore les vestiges « des dortoirs et du monastère : mais la plus part des tiltres ont « esté vollez et le bien usurpé. Il devoit le gros (3) à la chapelle « sainct Jean de Paris, qui est en la basse église de la dicte « chapelle, de trente livres parisis. »

De ce couvent, dont il n'existait déjà plus que des vestiges au commencement du XVII^e^ siècle, il ne reste aujourd'hui que bien peu de chose. On voit encore, tout contre l'église, à l'ouest, les jambages d'une porte d'entrée des bâtiments claustraux. Ces jambages se composent de parties plates et de parties cylindriques, nous n'osons dire de colonnettes engagées tant le relief est mince, surmontées de chapiteaux ayant pour toute décoration des dessins grossiers gravés en creux. Toute trace de voûte a disparu. L'étude de ces restes ferait remonter la construction au X^e^ ou au commencement du XI^e^ siècle.

Par la position de ce portail, on doit supposer que ces bâtiments étaient perpendiculaires à l'église ; de plus, la première travée de la nef devait être liée au monastère, car on reconnaît

(1) *Histoire générale des pays du Gâtinais*, page 389. —Voir ci-après page 184.

(2) Voir page 104 et suivantes, et planche LVIII.

(3) On appelle ainsi le revenu fixe d'une cure, par opposition au casuel.

que la façade ouest, actuelle, a été bouchée dans le cours du XIVe siècle, sans doute lorsque le couvent, ou tout au moins une partie, a été démoli. Cette façade, dans laquelle devrait se trouver le grand portail, est seulement percée de deux fenêtres ogives renfermant chacune deux baies surmontées d'un œil quadrilobé.

L'église a la forme d'un rectangle et ne possède aucun collatéral. Son chevet circulaire comprend deux rangs de fenêtres ogives sans meneaux et à tableau simple taillé en bizeau. A l'intérieur, l'appui est très-incliné pour laisser entrer plus facilement la lumière. Dans le chœur et dans la nef, il n'y a qu'un seul rang de baies construites sur le même plan, mais avec une ouverture plus développée. Une corniche de pierre termine les murs de l'édifice; sa tablette est portée par des corbeaux représentant des têtes d'hommes et d'animaux, des moulures diverses et des feuillages. Les contre-forts rectangulaires montent jusqu'à la tablette de la corniche ; ils sont empattés et se terminent par un glacis.

Dans la troisième travée de la nef s'ouvre le portail que nous reproduisons dans la planche LXXXI. Notre dessin est à l'échelle de 0,03 pour mètre. La sobriété des détails, l'entente des lignes et des surfaces, aussi bien que la pureté des profils le recommandent plutôt à l'attention que ses dimensions mêmes, car la largeur de sa baie n'est que de 1m24 centimètres et son ébrasement est pris tout entier dans l'épaisseur du mur. Il se compose de deux rangs d'archivoltes tiers-point, en forme de tore, renfermant un linteau et un tympan. On aperçoit encore des traces de la peinture dont il était autrefois rehaussé. Un cordon sculpté, sans retour d'équerre, sertit la dernière archivolte. Deux colonnettes monolithes, par côté, reçoivent la retombée des arcs, et leur base repose sur un banc qui fait une légère saillie sur le nu du mur.

Les chapiteaux sont très-finement traités ; leur corbeille est entourée de feuilles longues avec de nombreuses et minces nervures. Les crochets, qui commencent à naître à cette époque, sont formés, dans les chapiteaux du côté gauche, par des têtes humai-

nes, et dans ceux du côté droit par les retroussis des feuilles. « Dans les provinces septentrionales, dit M. Viollet-le-Duc, et « particulièrement dans le domaine royal, la sculpture avait « atteint, au XII^e^ siècle, une perfection d'exécution qui ne le cède « guère aux écoles méridionales. Toutefois, dans les chapiteaux « de cette époque et appartenant aux édifices de ces contrées, « les figures sont rares ; l'ornementation, composée de feuillages « ou d'enroulements, domine. L'influence du chapiteau corinthien « antique se fait souvent sentir, mais elle est déjà soumise à des « formes particulières ; c'est plutôt un souvenir qu'une imitation. « L'artiste adopte un galbe, certaines dispositions des masses qui « lui appartiennent ; il ne tâtonne plus, il a trouvé un type au- « quel il se soumettra de plus en plus jusqu'au moment où il « abandonnera complétement les dernières traces de l'art romain. « La transition entre le chapiteau roman plus ou moins fidèle- « ment inspiré de la tradition antique et le chapiteau appartenant « à l'art ogival, peut être observée dans un assez grand nombre d'é- « difices construits pendant la première moitié du XII^e^ siècle. » (1)

Ce genre de chapiteaux sculptés, dont M. Viollet-le-Duc cite un exemple à l'église de Sainte-Madeleine de Châteaudun, se rencontre fréquemment parmi les églises du Gâtinais français ; nous aurons souvent l'occasion de le mentionner.

Le clocher a dû toujours être placé où il est actuellement, c'est-à-dire à cheval sur la nef. On vient d'en refaire la charpente complètement à neuf et, nous devons le dire, d'après un modèle aussi peu artistique que possible. Sur le côté nord se trouve la tourelle renfermant l'escalier à vis par lequel on accède aux voûtes du vaisseau et de là au beffroi. On distingue encore sur les murs extérieurs les restes d'une litre funèbre, peut-être celle des seigneurs du Boulay dont le domaine est à une petite distance de Souppes.

Toutes les voûtes de l'église sont en pierre. Dans l'abside, les

(1) *Dictionnaire raisonné d'architecture*, t. II, page 501.

arcs formerets à un seul tore et les arcs ogives et doubleaux à deux tores séparés par une arête vive, retombent, chacun, sur une colonne engagée (*Pl.* LXXX, *fig. 3*). L'arc doubleau qui sépare la nef du chœur est à deux rangs de claveaux et fait sa retombée sur un faisceau de trois colonnes engagées, comme on le voit dans la figure 2 de la même planche. Dans la nef, le formeret est simplement chanfreiné et les arcs doubleaux sont formés de trois tores, celui du milieu d'un diamètre supérieur à celui des deux autres. Les chapiteaux des colonnes de la nef se présentent déjà avec des crochets; ceux du chœur et de l'abside sont très-variés. Celui du chœur, que nous reproduisons dans la figure 2, a son tailloir polygonal; dans la figure 3, représentant un des chapiteaux de l'abside, le tailloir est rectangulaire. Ils empruntent l'un et l'autre leur décoration à la flore des champs.

RETABLE EN BOIS SCULPTÉ.

Planche LXXXII.

L'usage du retable remonte à une époque fort reculée, témoin celui de l'église Saint-Marc, à Venise, en or émaillé enrichi de pierreries, qui date en partie de la fin du x^e^ siècle, et connu sous le nom de *pala d'oro*. Jusqu'au XVII^e^ siecle, le retable se plaçait derrière la table de l'autel; il était de métal or, argent, cuivre doré ou émaillé, de pierre ou de bois, et cachait la châsse renfermant les reliques du saint. Les retables étaient fixes ou mobiles. Celui que représente notre planche était mobile et de grande dimension; il est en bois sculpté, et date du XIV^e^ siècle. Tel qu'il se présente actuellement, et il manque deux panneaux, il ne mesure pas moins de 3^m^53 en longueur et 0^m^87 en hauteur, sans l'affreux cadre moderne qui l'enserre.

Les panneaux, au nombre de onze, sont tous égaux; ils ont 29 centimètres de largeur sur 94 centimètres de hauteur. Chaque

panneau renferme deux parties distinctes : une partie architecturale, finement ajourée, et un sujet. Cet ensemble, qui comporte trois ou quatre centimètres de relief, est appliqué sur un fond uni. La partie architecturale représente une baie formée de deux archivoltes ogives, à redents, surmontées d'un œil et insérées dans une autre archivolte couverte par un gâble fleuronné dont les rampants sont ornés de crochets. Toutes les archivoltes retombent sur un faisceau de trois et de quatre colonnettes. Sur les chapiteaux sont sculptées des feuilles de lierre et de trèfle. Le dessin intérieur de l'œil varie à chaque panneau, ainsi que celui du tympan du gâble. Derrière le gâble, avec un peu moins de relief, se trouve une galerie formée de petites baies ogives à redents. Un pinacle, avec clochetons à crochets, sépare chaque panneau. En haut règne un cordon de feuilles à cinq lobes et en bas un cordon de feuilles de vigne.

Sous les arcs, et appuyés contre les colonnettes qu'ils masquent presque entièrement, se groupent les personnages des différents sujets. Le plus souvent les sculptures des retables retraçaient les scènes de la vie du patron de l'église ; ici, le sujet est emprunté aux derniers jours de la vie du Christ. Quand on a replacé les panneaux dans le cadre qui devait les maintenir, on a négligé l'ordre chronologique des épisodes. Voici la suite des sujets, tels qu'ils se présentent actuellement, en commençant par la gauche :

I. *La descente du Saint-Esprit sur les apôtres.* — L'Esprit Saint se présente sous la forme d'un homme ; ses jambes seules apparaissent hors d'un nuage, dans le tympan du gâble. Un nuage aussi s'étend sur la tête des apôtres qui lèvent leurs bras et leurs regards vers la nue.

II. *Entrée du Christ à Jérusalem.* — Jésus est monté sur l'ânesse que son ânon accompagne (1) ; le peuple étend des man-

(1) Le sculpteur a suivi en cette circonstance l'Evangile de saint Mathieu, chap. XXI, verset 2 : *Allez en la bourgade qui est vis à vis de vous, et incontinent vous trouverez une asnesse attachée et son poulain avec elle ; destachez les et me les amenez.* — *La Bible*, édition de Genève, 1588.

teaux surson passage. Un personnage (1) est monté sur un arbre, pour mieux voir Jésus.

III. *Trahison de Judas.* — L'apôtre infidèle s'approche de son maître ; les soldats attendent dans le fond. Sur le côté gauche, on aperçoit saint Pierre tenant l'épée.

IV. *La flagellation.* — Un bourreau frappe le Christ, tandis que l'autre se repose et que des hommes regardent.

V. *Le Christ devant Pilate.* — Le Christ est en avant, à gauche. Pilate, assis sur son trône, a derrière lui le soldat tenant à la main l'aiguière remplie d'eau.

VI. *Le portement de croix.* — Jésus porte sa croix ; il est aidé par sa mère qui en soutient une des traverses. Un bourreau tient dans ses mains le marteau et les clous.

VII. *Crucifixion.* — Ce panneau formait le milieu du retable. Au-dessus de la croix, le soleil et la lune portés par des anges. Un soldat présente au Christ l'éponge imbibée de vinaigre. Sa mère, la sœur de sa mère, la femme de Cléopas, Marie-Magdeleine et saint Jean sont à ses pieds.

VIII. *Descente de croix.* — Joseph d'Arimathie et Nicodème viennent enlever Jésus de la croix pour l'ensevelir, après l'avoir oint de myrrhe et d'aloès.

IX. *Descente aux limbes.* — Les limbes sont ici représentés par un animal fantastique dont on ne voit que la tête. Jésus met la croix sur le démon et prend les justes par la main.

X. *Les saintes femmes au tombeau.* — Un ange est assis sur le pied du sépulcre, devant lequel des soldats se sont endormis. Les saintes femmes apportent des parfums.

XI. *Incrédulité de saint Thomas.* — Les disciples entourent Jésus. Pour triompher de son incrédulité, le Christ lui fait mettre le doigt dans les plaies de ses mains et de son côté, en lui disant : « ne sois pas incrédule, mais fidèle. »

(1) L'artiste a confondu sans doute l'entrée à Jérusalem avec l'entrée à Jéricho, où Zachée grimpe sur un arbre pour voir le Christ plus facilement.

Chacun de ces différents sujets est traité naïvement et, si le dessin laisse à désirer, les personnages ne manquent pas de physionomie. A défaut des figures qu'il est presque impossible de reprodnire convenablement à cause de leur exiguïté, la pose seule des personnages l'indique suffisamment.

Echelle de 0,066 pour mètre.

ABBAYE DE CERCANCEAUX.

Au temps où Dom Morin écrivait, dans les premières années du XVII^e^ siècle, l'abbaye royale de Cercanceaux, de l'ordre de Citeaux, située à trois kilomètres de Souppes, quoique déjà en partie détruite par les guerres de religion du siècle précédent, n'était pas encore complétement disparue. D'après la description, assez complète pour lui, qu'il en a laissée, l'église du monastère, qui n'avait jamais été terminée, devait être remarquable. Comme à la cathédrale de Noyon bâtie à la même époque, de 1150 à 1190, il existait une galerie intérieure au-dessus des archivoltes des basses nefs et un triforium supérieur; les voûtes étaient très-élevées, les tables d'autel remarquables, les cloîtres bien bâtis. Les guerres et l'abandon, les hommes et le temps ont achevé de la faire disparaître. Une papeterie la remplace et, dans les quelques bâtiments anciens qui restent, il n'est plus possible de rien distinguer de son ancienne splendeur.

Voici ce qu'en disait Dom Morin, en 1628 : « Ceste abbaye est « de fondation royalle, et fut bastie par le Roy Philippe Auguste « l'année 1190, ou plus tost par Henry Clément, sieur d'Argentan « et Guillaume. Ce Guillaume (1) fut celui qui bastit le château du « Mez (2) qui est à Monsieur le Président de Turin, lequel selon

(1) C'est une erreur; le constructeur du château du Mez s'appelait Robert.

(2) Voir l'article Dordives, page 104 et suivantes.

« du Tillet, gist à Turpigny (1). C'est une des belles églises selon « son dessein, qui soit au reste de la France, avec des cloistres « bien bastis et de belle longueur ; mais ny l'un ne l'autre n'a esté « parachevé.

« Or la description de ce qui se void est telle, tant la nef que le « chœur jusques au chevet de l'église, a vingt cinq toises de « longueur ; la largeur qui est un traversant de croix a autant, « vingt cinq toises.

« La hauteur de la voute, depuis le pavé jusques à la concavité, « quatorze toises, avec de beaux ceintres bien délicatement tail- « lez, portez sur gros pilliers massifs de pierres larges et dures. « Les pilliers sont taillez en colonnes dans le corps ; chasque pil- « lier a vingt un pieds de tour ; il y en a quatre sur le long et « huict de chasque costé de la nef où sont les chapelles ; de belles « et grandes fenestres. La nef a XVIII pieds de large. A quinze « pieds de terre est une galerie qui tourne tout à l'entour de « l'église par dedans les pilliers, et à autres quinze pieds est une « autre pareille galerie.

« Les tables d'autel des chapelles sont remarquables ; il y en a « six de dix pieds de long : chacune est de quatre pieds de large. « Celle du grand autel a douze pieds de longueur, et quatre « et demi de large, et un pied d'espoisseur, de belle pierre de « lierre (2) bien polie.

« Dans le chœur de l'église est enterré le cœur de Jeanne « Duchesse de Bretaigne et Comtesse de Chasteau-landon ; son « corps est à Ponfrand (3).

« Les cloistres ont de long soixante pas de chasque face en « quarré, et sont sous iceux plusieurs tombes de Princes, Prin- « cesses et Seigneurs.

(1) Turpenay. *Diocèse de Tours.*

(2) Pierre de *liais*, qui se trouve dans les environs de Paris.

(3) Voir plus loin à l'article de l'abbaye de Pontfrand. — Cette Jeanne était la fille du roi de France Philippe Ier.

« Les armes de l'abbaye de Cercanceaux sont deux fleurs de lys « et une estoille au dessous. » (1)

Eudes, moine de l'abbaye de la Cour-Dieu, fut institué premier abbé de Cercanceaux par l'abbé de la Cour-Dieu, l'an 1181. Le premier abbé commendataire a été Guillaume de Rolland, licencié ès-lois, nommé curé de Saint-Pierre-des-Arcis à Paris, le 28 août 1520 (2).

RECLOSES

ÉGLISE DE SAINT-MARTIN.

Au commencement du XVI^e^ siècle, cette église a été remaniée et agrandie ; on a construit le bas côté du chœur et le chœur lui-même, d'après l'inscription suivante, en caractères gothiques, fixée dans le mur de gauche du chœur :

l'an . mil . . v : c : xxi . . . . . mars :
la . prmere . pierre . de . ce . cueur . fut .
assise . par . jacques . bary . filz . de . pasc
qier . bary . bourgois . de . reclouses .

Le quantième du mois a été brisé.

L'église a la forme d'un rectangle, avec chevet droit percé d'une fenêtre ogive à deux meneaux ; au-dessus des trois arcs ogives extradossés, une petite baie plein cintre remplace la rose. Dans le reste de l'édifice, les fenêtres sont plein cintre. Le bas côté droit s'aligne avec le chevet et se termine par le clocher à la naissance de la nef. Le clocher carré, en pierre, est couvert par un toit à deux pentes.

Toutes les voûtes d'arête sont en pierre ; les arcs retombent soit

(1) *Histoire générale des pays du Gâtinais*, pag. 386 et suivantes.

(2) Michelin. *Essais sur Seine-et-Marne*, pag. 1718.

sur des culs-de-lampe décorés de feuilles, de têtes humaines ou simplement moulurés, soit sur des colonnes demi-engagées qu'ils pénètrent. Les deux archivoltes ogives des bas côtés reposent sur une colonne d'ordre toscan.

Dans le pavé du sanctuaire et formant la seconde marche, se trouve une pierre tombale. Elle représente un bourgeois de Recloses, Adam Lefebvre. Nous ne la donnons pas, parce que, sauf des modifications insignifiantes, elle est la répétition de la tombe du sire de Bourron reproduite dans la planche XCII. Le personnage, gravé en creux, est en costume civil, tête nue, les mains jointes et les pieds sur un coussin. Il s'abrite sous une archivolte ogive reposant sur deux feuilles à crochets qui forment culs-de-lampe. Autour, entre deux filets, se trouve l'inscription en caractères latins mêlés de lettres onciales :

i . ci . gist . feu . adam . lefevre . bourgois . de .
recloses . qui . trespassa . l'an . M . CCC . XXX . IX .
au.mois . d'avril . XXVII . *iours . priez . pour. lame.*
de. li.et.pour. toutes.autres.trespassés.a.lasove.

Pierre. — Haut. 2m20 ; larg. 1m03.

Ce dernier nom est celui du tombier.

Dans le bas côté droit, on voit, pêle-mêle, les débris d'un retable en bois sculpté de l'époque de Louis XI. Ce retable est entièrement démonté et n'offre plus que des parties incomplètes. Parmi ces débris, laissés dans le plus triste abandon, on remarque des scènes de l'ancien Testament en bas-relief et des personnages, de ronde-bosse, d'environ 40 centimètres de hauteur, d'une exécution et d'un style qui mériteraient plus de considération et d'égards.

ÉGREVILLE

HALLE.

Planche LXXXIII (Fig. 1, 2, 3.)

« Les édifices désignés au moyen âge sous le nom générique « de Halles, avaient quelquefois des destinations fort diverses : « dans toutes les villes on trouvait des halles au grain, des halles « à la viande, des halles à la laine ; les unes ouvertes de tous « côtés et se composant d'une simple toiture reposant sur des « piliers en pierre ou sur des poteaux en bois, les autres en « maçonnerie et closes de toutes parts par des murailles en « pierre » (1).

Notre halle rentre dans la catégorie des édifices ouverts de tous côtés. Elle remonte au XVI^e^ siècle et on en attribue généralement la construction à la duchesse d'Étampes, retirée dans sa terre d'Égreville après la mort de François I^er^. Au XVII^e^ siècle elle a subi une réparation. On voit, en effet, gravée sur une ceinture de fer reliant un poteau à une poutre, dans la cinquième travée, cette inscription : LE MOYS DE MAI 1638.

Le plan de l'édifice (*fig. 3*) est un parallélogramme. Quatre rangées de poteaux A, B, C, D, partagent le parallélogramme en trois nefs dans le sens de la longueur ; la nef du milieu est plus large que les deux autres. Chaque poteau, en chêne, de vingt-cinq centimètres carrés d'équarrissage, repose sur un dé en pierre, et se trouve éloigné du suivant par une distance égale à 4^m^35.

Echelle de 0,003 pour mètre.

Notre figure 2 représente une des fermes, au nombre de sept.

(1) Verdier et Cattois. *Architecture civile et domestique au moyen âge et à la renaissance.* Paris, 1855. t II, page 167.

A cause de leur longueur, les entraits sont suspendus par un fort poinçon A. Les arbalétriers B, C portent les pannes D ; celles-ci sont retenues par des chantignoles E et reçoivent les chevrons FG, GH.

Echelle de 0.0066 pour mètre.

Il n'existe qu'un mur-pignon, représenté dans la figure 1, et élevé sur la face méridionale. Du côté du nord, la clôture partielle est obtenue par des planches fixées sur la dernière ferme. Le pignon est percé, au rez-de-chaussée, de quatre arcades plein cintre, deux grandes A et deux petites B correspondant aux trois nefs intérieures. Deux autres ouvertures rectangulaires C s'ouvrent au-dessus. Dans l'axe du pignon, s'élève un puissant contre-fort D qui monte jusqu'au faîte et se termine par un glacis. Sur ce contre-fort et un peu au-dessus de la clef de voûte des arcades A, sont placés trois cartouches rectangulaires E, F, G qui devaient contenir soit des armoiries, soit des inscriptions ; l'encadrement seul existe aujourd'hui. Deux autres contre-forts H, I supportent la poussée des arcs.

Comme on peut le voir, l'édifice est bâti sans luxe et ne se fait remarquer que par sa simplicité et la solidité de sa construction, en rapport complet avec les besoins qu'il était destiné à satisfaire.

Echelle de 0,01 pour mètre.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

De l'église paroissiale qui datait du XIII^e^ siècle, il reste fort peu de chose. Voici ce que dit à ce sujet l'historien du Gâtinais : « Egreville, qui est de présent à Monsieur de la Chastre, maréchal « de France, fut fondée et bastie par Jean d'Egreville avec l'église « parochialle, en l'an 1282, comme j'apprens par nos chartres « et archives, où le dit seigneur est représenté sur le sceau à « cheval, armé de cru et jusques aux bannières tenant l'espée

« eslevée en la main ; et autour du dit sceau est escrit *Joannes* « *de Egrevilla miles*. Ces armes du sceau de l'autre part sont « trois barres dressées comme l'on voit en l'église parrochiale, et « aux voûtes du grand cloistre de Ferrière, ce qui remarque que « sous le Roy Louis XI que les dits cloistres furent bastis, il y « avoit encore des seigneurs d'Egreville qui contribuèrent aux « bastiments desdits cloistres. » (1)

Un peu plus loin, il ajoute que l'église fut ruinée par les Anglais, du temps de Charles VII, puis réédifiée ; et, en effet, ce que nous voyons actuellement remonte à la fin du XV^e^ siècle.

Saint-Martin est en forme de croix latine avec chevet polygonal ; les deux collatéraux se terminent par une absidiole. Du côté gauche, le collatéral de la nef n'existe plus. On a retrouvé les fondations des murs en abaissant la place de l'église, mais l'on ne sait pas si sa disposition date du XV^e^ siècle ou d'une époque postérieure. Le clocher carré, en pierre, s'élève en avant de la façade et sert de porche ouvert auquel on arrive par un degré de quatre marches. Il repose sur quatre arcs en ogive dont les profils descendent près du sol ; leur base est portée par un banc mouluré à pans coupés ; les arcs ogives prismatiques retombent sur des culs-de-lampe. Aucune ouverture n'a été laissée à la voûte pour le passage des cloches ; c'est ce qui explique la baie circulaire qui se trouve au premier étage, percée dans le côté de l'ouest, et par laquelle on les introduisait. Le clocher n'a jamais été terminé ; il est couvert provisoirement par un toit à deux eaux. On arrive au beffroi par un escalier à vis placé dans une tourelle qui forme contre-fort du côté droit de la nef. Cette tourelle dépasse sensiblement la construction de pierre du clocher. Sur la croisée se dresse un autre petit clocher, en charpente, terminé par une flèche et réédifié il y a quelques années.

Les voûtes du chœur et du transsept sont en pierre. Les arcs

(1) *Histoire générale des pays du Gâtinais*, pag. 558 et suivantes.

du chevet retombent sur une colonne engagée ; ceux du chœur et du transsept sur des piliers octogones qu'ils pénètrent. Dans la nef la voûte est plafonnée en berceau ogive avec charpente apparente. On passe de la nef dans le bas côté droit par trois archivoltes plein cintre, chanfreinées ; elles sont portées par des piliers cylindriques, avec tailloirs carrés, sans chapiteaux ; leurs bases, carrées également, n'ont pour ornement que les angles supérieurs abattus.

CHATENOY

ÉGLISE DE SAINT-LOUP.

Cette petite église, en bien mauvais état, remonte à la fin du XII^e^ siècle. Elle est bâtie sur plan rectangulaire et n'a pas de collatéraux. Le clocher carré, en pierre, couvert par un toit à deux eaux, n'a que deux étages et se trouve à gauche contre le chœur. Dans le mur-pignon s'ouvre le portail, composé d'une archivolte plein cintre sur deux colonnes libres avec chapiteaux à larges feuilles. L'église est précédée d'un porche fermé, en pierre, abrité par un toit à une pente. A droite et à gauche de la porte sont deux baies géminées plein cintre portées par deux colonnettes jumelles. Cette disposition, sauf la porte, se répète sur les petits côtés.

Dans l'intérieur, l'abside seule est voûtée en pierre; la nef est lambrissée et le chœur plafonné en berceau. Les arcs ogives de l'abside retombent sur des corbeaux moulurés et ceux du soubassement du clocher sur des têtes humaines.

Une pierre tombale fait partie du dallage de la sacristie ; nous ne l'avons pas reproduite, à cause de son état de dégradation. Elle représente, gravés en creux, deux personnages, le mari et la femme ; à la gauche de l'homme et ne dépassant pas ses genoux, il y en a un troisième, sans doute un de leurs enfants. Il n'est plus

possible de voir s'il avait un pendant. Les figures et les mains étaient gravées sur des parties rapportées de marbre blanc; la gravure a complétement disparu. On ne distingue de l'homme que ses cuissards. La femme a sur la tête une coiffe et porte une robe à manches longues et ouvertes, serrée à la taille par une ceinture à bouts pendants. Ces personnages sont placés sous deux arceaux surmontés d'un fronton décoré de larges volutes. La femme est morte la première, car l'inscription commence par elle. Son mari s'est fait mettre à ses côtés, en laissant, dans l'inscription, une place vide destinée à être remplie après son décès, ce qui, comme on le voit, n'a jamais été exécuté. Quatre écussons occupent les angles de la pierre et limitent les filets entre lesquels est gravé le texte en caractères gothiques. Voici seulement ce qu'on peut déchiffrer :

Cy gist Noble damoiselle hach.....
.....
après midi Mil V^c *quarante* VIII.....
pries dieu pour eulx.

Pierre. — Haut. 2m30; larg. 1m22.

CHATEAU DE CHATENOY.

La tombe dont nous venons de parler recouvrait peut-être les restes de deux membres de la famille des Picot, anciens possesseurs du château de Chatenoy. Si la tombe est encore un peu visible, le château, par contre, n'existe plus : il a été démoli. Une ferme, placée dans ses vastes communs entourés de fossés, permet seule de juger de l'importance qu'il devait avoir, et une cheminée du plus beau style, qu'on a retirée du château et remontée dans ces bâtiments, laisse deviner sa splendeur intérieure. Nous regrettons de ne pouvoir en mettre le dessin sous les yeux de nos lecteurs, mais on nous a refusé la permission d'en faire un croquis.

Construite sur plan barlong, elle est en pierre du grain le plus fin, probablement de cette pierre du pays qui se polit comme le marbre. Son manteau, d'un seul morceau, mesure 2^{m}60 de longueur, et la hauteur totale de la cheminée 2^{m}02. Deux cariatides forment les pieds-droits; ce sont des hommes dont le corps, garni de deux longues ailes, se termine par une gaine ornée de guirlandes de fleurs et de fruits en haut relief et qui repose sur une griffe de lion. Au-dessus de leur tête, sur le manteau, une tête d'ange ailée portant une corbeille de fruits. Au milieu du manteau, et formant la clef, un mascaron, en très-haut relief, représente une tête de femme, grandeur nature, avec un diadème dans les cheveux et des linges qui retombent de chaque côté du visage. La tête et le torse des cariatides, aussi bien que le mascaron, sont du modelé le plus savant et le plus vigoureux.

Toute la partie du manteau comprise entre le mascaron et les têtes d'anges est couverte de feuillages ayant peu de saillie, mais d'un travail très-fin et très-soigné qui ressemble à la plus délicate sculpture sur bois. La corniche se compose de moulures superposées dont deux sont décorées de petites feuilles travaillées à jour.

On a réservé de chaque côté du mascaron deux cartouches carrés renfermant, à droite, des A et, à gauche, des P (Picot) entrelacés. Sur un autre cartouche rectangulaire, au pied de la gaine des cariatides, on lit la date 1574.

OBSONVILLE

PLATE-TOMBE.

Planche LXXXIV.

L'église paroissiale, dédiée à Saint-Germain et à Saint-Thibaut, est sans caractère. Construite à la fin du XII^{e} ou au commencement du XIII^{e} siècle, elle a été probablement relevée de ses ruines

dans les premières années du XVI^e^ siècle. A cette époque remontent le chœur et l'abside.

Sa forme est celle d'un rectangle avec chevet circulaire. Le clocher carré, en pierre, placé à gauche de la nef, se termine par un toit à deux eaux. Dans la nef, le plafond consiste en planches clouées sur les entraits. Le chœur et l'abside sont voûtés en pierre; les arcs ogives du chœur retombent sur des culs-de-lampe ou moulurés ou décorés d'anges tenant des philactères, et ceux du chevet pénètrent les piliers.

Deux pierres tombales font partie du dallage de la nef; elles sont toutes les deux gravées en creux et plus étroites aux pieds qu'à la tête.

La première représente une femme, la dame d'Obsonville. Nous n'avons pu la dessiner, parce que la gravure, peu profonde sans doute, a presque entièrement disparu sous le piétinement des fidèles. On distingue à peine une figure de femme sous une archivolte trilobée. Voici ce qu'on lit encore de l'inscription en capitale gothique :

ici : gist. . . . . dame : de : aubeconville : qui :
trespassa : la : sema : empres. . . . . an : lam :
de : grace : mil : CC*: . . . . priez : pour : li : amen :*

Pierre. — Haut., 2^m^065; larg., 0^m^92 et 0^m^67.

Quant à la seconde plate-tombe, sa conservation ne laisse rien à désirer. Placée à côté de la première, devant la marche du chœur, elle représente Giles de Soili, sire d'Obsonville. Il est abrité sous une archivolte à redents portée par deux colonnettes. A droite et à gauche du pignon, dont les rampants sont décorés de crochets, on voit un écusson privé de ses armoiries par un martelage consciencieux. L'effigie porte le costume de la chevalerie des croisades de saint Louis : haubert et chausses de mailles sous la cotte d'armes; ceinturon retenant l'épée à quillons droits; éperons à une seule pointe. Le capuchon du haubert est rabattu, les che-

veux sont roulés et les mains jointes. On peut remarquer que les pieds ne reposent pas sur un animal, suivant la coutume de l'époque.

Deux filets contiennent l'inscription gravée autour de la pierre en capitale gothique :

ici : gist : giles : de : soili : qu
i : fus : sire : de : aubeconville : qui : trespassa : an : lam : de : gra
ce : mil : CC : L. VIII *: priez :*
pour : li : que : dieu : bone : merci : li : face : amen :

Pierre. — Haut., 2m035; larg., 0m92 et 0m67.

Echelle de 0,066 pour mètre.

FLEURY-EN-BIÈRE

ÉGLISE DE NOTRE-DAME.

C'était un prieuré-cure de l'ordre de Saint-Augustin, à la collation de l'abbé de Saint-Victor, qui fut sécularisé en 1632. Une bulle du pape Innocent II, datée de l'an 1132, confirme la donation de l'église de Fleury faite par Henri Sanglier, archevêque de Sens, aux religieux de Fleury, en 1129 (1).

Notre-Dame renferme des constructions de plusieurs époques. Des parties de la nef remontent aux dernières années du XIe siècle et au commencement du XIIe; le chœur est du XIIIe; le clocher, le bas côté droit de la nef et ses deux premières travées ne datent que du XIVe. Le cloître, démoli aujourd'hui, était contigu à cette dernière partie de l'église et l'on y voit encore la porte qui donnait accès aux religieux.

Bâtie sur plan rectangulaire, l'église a son chevet droit percé de

(1) Dr Pascal, *Histoire du département de Seine-Marne*, t. I, page 94.

trois fenêtres en ogive. Le clocher carré, en pierre, couvert par un toit à deux eaux, se trouve sur le côté droit du chœur. Il n'y a aucune décoration à l'extérieur.

A l'intérieur, toutes les voûtes sont en pierre. Dans la nef, elles sont à arêtes vives et portées soit par une console en forme de fuseau orné de larges feuilles, soit par une colonne engagée dont le chapiteau montre déjà le commencement des feuilles à crochets. Du côté gauche, les arcades de la nef retombent sur trois piliers rectangulaires et sur deux piliers cylindriques. Ceux-ci ont des tailloirs très-développés, et la corbeille du chapiteau se compose d'entrelacs et de cordons entrelacés; ils appartiennent à l'art romano-byzantin.

Dans le chœur, les arêtes des voûtes sont formées de deux tores séparés par une gorge et retombent sur des culs-de-lampe à deux rangs de feuilles. Les arcades du chœur reposent sur des piliers cylindriques et les larges feuilles de leurs chapiteaux présentent peu de relief.

Le maître-autel date du XIII^e^ siècle. Il a été retrouvé, intact dans toutes ses parties, lors de la récente refection du dallage du sanctuaire. Il se compose d'une grande table en pierre soutenue, en arrière, par un massif de maçonnerie et, en avant, par trois colonnettes avec chapiteaux sculptés et bases ornées de griffes.

Dans la chapelle du bas côté droit du chœur on a dressé, contre le mur de l'ouest, une plate-tombe d'un des anciens seigneurs de Fleury, qui faisait partie du dallage. Elle n'est pas assez bien conservée pour que nous ayons cru devoir la reproduire. Plus large à la tête qu'aux pieds, elle représente, sous une archivolte trilobée portée par deux colonnettes, avec anges thuriféraires de chaque côté du gâble, le fils de Jean de Fleury. Il a les cheveux roulés, et porte la longue robe descendant jusqu'aux chevilles. Les mains sont jointes et les pieds posent sur un levrier. Entre deux filets, autour de la pierre, on lit en caractères gothiques :

ici . gist . gautier . filz . mon . seigneur.
jehan . de . flori . escuiers . q . tspassa .
en . lan . de . lincarnacion . notre . seigneur.
M . CC . LXXV . *au . mois . de . novanbre .*
priez . pour . li .

Pierre. — Haut., 1m77; larg., 0m82 et 0m67.

CHATEAU DE FLEURY.

Dom Morin (1) parle de ce château dans les termes suivants : « La maison de Fleury à une lieuë et demye de Fontainebleau a « esté bastie par un nommé Cosme Clausse venu d'Allemagne (2), « qui fust secrétaire d'Estat et Controlleur des guerres sous le roy « Henry II. L'architecte de cette maison s'appelloit Clagny (3) « celuy qui commença le Louvre (4).

« La basse Cour toutefois de Fleury fut bastie par Henry Clausse, « sur-intendant et grand Maistre des eauës et forests de France (5).

(1) *Histoire du Gâtinais*, pag. 533 et suivantes.

(2) Cosme Clausse n'est jamais venu d'Allemagne; il était le second fils de Jean Clausse, marié à Philippe de Bailli, correcteur des comptes, et mort en 1504. Seigneur de Marchaumont en Picardie, de Fleury-en-Bière et de Courances en Gâtinais, il fut secrétaire des dauphins François et Henri, fils de François Ier. Il les servit avec tant de fidélité que Henri II, devenu roi, le nomma secrétaire d'état ou des finances, fonction qu'il exerça jusqu'à sa mort arrivée en 1557. — Moreri. *Grand Dictionnaire historique*, t. III, page 724, col. 2.

(3) Pierre Lescot, seigneur de Clagny.

(4) Par lettres patentes du deuxième jour d'août, 1546, François Ier « bailla la totale charge, conduicte et superintendance du grand corps d'hos- « tel qu'il avoit délibéré de faire bastir et construire en son chastel du Louvre « à son cher et bien amé Pierre Lescot, seigneur de Claigny. »

(5) Fils de Cosme. Le roi Henri III le destitua de cette charge, ayant créé en sa place six maitres particuliers pour les provinces du royaume. Rétabli dans sa charge, en 1598, par Henri IV, il en prenait encore la qualité en 1609. — Moreri. *Loc. cit.*

« De présent cette maison est possédée par Nicolas Clausse (1) « lieutenant des gendarmes de Monsieur de Nevers et sur-inten- « dant des eauës et forests de France. Or, en son tout, elle consiste « en l'anticour des plus belles et grandes qui soient possédées par « Gentil homme de France ; elle a trois pavillons à trois estages « chacun (donnant sur la route).

« Des deux costez deux rangs de bastimens et une escurie pour « soixante et dix chevaux ; la dite escurie bastie et construicte « voultée, pavée et de brique et graisserie.

« Le portail du dit chasteau est de l'ordre du dit Clagny ; outre « plus excellens architectes du temps viennent admirer quatre « grandes et huict petites portes.

« Le chasteau basty à moitié qui consiste en quatre tours et « pavillons faisant le quarré, entre lesquels se trouvent les grands « corps de logis et d'un costé à main droicte en entrant une belle « galerie, et d'autre costé un logement d'officiers, dans lequel « corps de logis est une chapelle dédiée sous les auspices de saint « Thomas.

« Le dit chasteau est environné de fossés à fonds de cuve et « revestu dedans et dehors de graisserie remplis d'eauë vive « conduicte par un aqueduc voulté qui vient de quelques deux « mil pas. »

Tous les bâtiments sur la route, et formant l'*anticour*, existent encore, ainsi que les écuries. Celles-ci donnent, par derrière, sur un vaste espace occupé aujourd'hui par la ferme, et dont les constructions portent sur les murs deux C entrelacés, initiales des noms Cosme et Clausse.

De l'*anticour* on passe dans la cour du château par un pont fixe établi sur les fossés. Des deux ailes, celle de gauche n'existe plus. Le corps de logis principal, flanqué de ses deux tours rondes, est construit tout en pierre, sans mélange de brique.

(1) Fils d'Henri Clausse.

L'intérieur du château a été modifié suivant les goûts de chaque siècle. Il reste cependant encore, au rez-de-chaussée, un souvenir de l'ornementation des appartements du XVI^e^ siècle. C'est un manteau de cheminée en marbre blanc, décoré de chimères, de têtes de femmes, de fruits, avec deux génies appuyés contre l'écusson armoyé de Cosme Clausse. Au milieu du manteau, se trouve le portrait de ce seigneur, en costume de gentilhomme de la cour d'Henri II.

Par mariage la terre de Fleury passa dans la famille d'Argouges. On voit le chiffre d'un d'Argouges dans le fronton de la façade sur le parc, et d'un autre, avec la date 1636, sur la cheminée d'un corps de bâtiment parallèle à l'aile droite et immédiatement de l'autre côté du fossé.

MORET

FAÇADE DE L'ÉGLISE.

Planche LXXXV.

Moret joue déjà un rôle au IX^e^ siècle. En 850, sous la présidence du métropolitain de Sens, il s'y tint un concile dont parle Loup (1), abbé de Ferrières, dans sa cent-quinzième lettre, datée de Moret. Cette lettre, dit M. l'abbé Pougeois, peut être regardée comme l'épitre synodale que les prélats réunis adressèrent à Ercancard, évêque de Paris (2).

(1) Loup fut choisi par Charles-le-Chauve pour remplir la place d'Odon, abbé de Ferrières, que ce prince voulait chasser de ce monastère, parce qu'il avait favorisé le parti de Lothaire. Loup fut reçu abbé de Ferrières au mois de novembre de l'an 842, et chassa Odon de l'abbaye. — Moreri. *Le grand Dictionnaire historique.* t. VI, page 469.

(2) *L'antique et royale cité de Moret-sur-Loing.* Paris, 1875, page 35.

« Léglise parochiale et principale est Nostre Dame, dédiée sous « le règne du dit Roy Louis le Pieux (Louis VII le jeune) par « sainct Thomas de Cantorbery, l'an 1166, comme se trouve dans « les archives de la dite église. » (1)

A l'époque où Thomas Becket la consacrait, l'église de Notre-Dame devait être encore bien peu considérable ; car, sauf le chœur qui date de la fin du XII^e^ siècle, les transsepts et une partie de la nef sont du XIII^e^, la première travée de la nef et la façade de la fin du XIV^e^ ou du commencement du XV^e^ et le beffroi de la tour du XV^e^ ou peut-être du commencement du XVI^e^ siècle.

Le plan de l'église est cruciforme, avec chevet polygonal. Les arcs-boutants sont simples, et les contre-forts se terminent par un amortissement fleuronné. De nombreuses gargouilles rejettent au dehors l'eau des cheneaux. Elles sont très-bien traitées, et représentent en général des animaux ; quelques-unes, à la tour par exemple, se présentent sous la forme d'une femme nue portant une coiffe qui retombe carrément au-dessous des oreilles.

Deux rangées de fenêtres, séparées par un œil, éclairent l'abside ; les archivoltes ogives de celles du bas sont décorées de dents de scie. Ces dents de scie se retrouvent encore sur les murs de la nef, du côté septentrional. Une large fenêtre est percée dans l'extrémité de chacun des croisillons. Elle se compose d'un meneau principal, de deux meneaux secondaires et de quatre tertiaires, surmontés d'une grande rose et de roses plus petites. Au-dessous règne une galerie formée de quatres baies ogives géminées. Cette galerie est murée dans le croisillon nord. Une porte donne accès dans chaque croisillon ; elle se compose de plusieurs archivoltes, portées par des colonnettes avec chapiteaux à crochets, et d'un tympan décoré d'un trilobe aveuglé. Les fenêtres hautes de la nef, à deux meneaux, sont en partie cachées par le toit des bas côtés.

(1) Dom Morin. *Histoire générale des pays du Gâtinais.* page 549.

Le clocher carré, en pierre, est placé à gauche, entre le transsept et le chœur, et à l'alignement du croisillon et du collatéral. Il est maintenu par quatre contre-forts terminés, à la naissance de la flèche, par des pinacles fleuronnés reliés entre eux par une balustrade ajourée. Une tourelle octogone, appuyée contre le contre-fort du côté de l'abside et dont le petit toit pointu arrive au-dessous de la balustrade, renferme l'escalier à vis qui conduit au beffroi. Sur chacune des faces du beffroi s'ouvrent deux baies ogives géminées, munies d'abat-sons. La naissance de l'archivolte pose sur un animal, très en saillie, qui semble se jeter dans les airs. Ces baies, trilobées, sont surmontées par un arc en accolade fleuronné et garni de crochets.

Un petit bâtiment carré, à toit plat, appuyé contre le côté droit du chœur et éclairé par deux fenêtres ogives, sert de sacristie.

Le portail se compose de quatre archivoltes dont les profils se continuent jusqu'à la base qui repose sur un banc. Chacune est décorée d'une façon particulière : la première et la quatrième, de plantes en relief et ajourées ; la seconde, d'une torsade hélicoïdale, et la troisième, d'une suite d'arcs trilobés avec amortissements. Les deux premières sont interrompues par une niche surmontée d'un dais et veuve de sa statue. De la quatrième, à droite, sort à son extrémité, de dessous le feuillage, une truie qui allaite ses petits. L'ouverture de la baie est partagée en deux par un trumeau sur lequel retombent deux arcs ogives séparant le tympan, qui est entièrement ajouré. Sous ces arcs s'ouvrent deux petites portes avec linteau en forme d'arc surbaissé, surmonté d'une accolade. Contre le trumeau se trouve, sous un dais et sur un socle, une statue mutilée de la vierge. L'inscription du socle ne se laisse plus déchiffrer ; les lettres sont brisées et on distingue à peine les premiers mots : *Jehan Greau*, sans doute le nom du maître de l'œuvre.

Quatre contre-forts, décorés de riches accolades et dont deux se terminent par un pinacle, flanquent le portail. Au-dessus de

l'ébrasement, et sur sa largeur, règne une galerie avec balustrade ajourée à laquelle on arrive par la tourelle de droite. Cette galerie construite au niveau de l'appui de la grande fenêtre éclairant la nef, permettait de circuler sous les combles des collatéraux.

Toute la richesse de décor et d'ornementation du style du XIV^e^ siècle se trouve réunie dans les détails de cette porte d'une exécution très-soignée.

INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE.

Planche LXXXVI (1).

L'intérieur est entièrement voûté en pierre. Les arcs de la nef et du chœur retombent sur un faisceau de trois colonnes descendant jusqu'au sol. Dans l'abside, les formerets retombent sur une colonnette dont la base repose sur le tailloir polygonal prolongé du chapiteau de la colonne qui porte les arcs ogives et doubleaux. Tous les chapiteaux sont à crochets.

Au-dessus des arcades de la nef, ogives sauf la première en anse de panier et qui est contemporaine de la façade, règne un cordon ornementé de crochets et de feuilles de chardon délicatement sculptées à jour. C'est sur ce cordon que repose le triforium aveugle de cette partie de l'église, au-dessus duquel s'ouvrent, de chaque côté, quatre fenêtres, trois à deux meneaux et la dernière géminée.

M. Viollet-le-Duc s'exprime ainsi au sujet du triforium si curieux de l'abside (2) : « Un autre monument donne à la fois le

(1) Cette planche est tirée du *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française*. M. Viollet-le-Duc a bien voulu nous permettre de la reproduire, et la maison V^e^ Morel, l'éditeur de ce magnifique ouvrage, s'y est gracieusement prêtée.

(2) *Dictionnaire raisonné d'architecture*, t. IX, page 283.

« triforium avec voûtes et le triforium étroit éclairé par des fe-
« nêtres : c'est la petite église de Moret. Les parties parallèles du
« chœur de cette église possédaient une galerie de premier étage
« ou triforium voûté au-dessus des ailes ; mais l'abside, semi-
« circulaire, sans collatéraux, possède, au-dessus d'un rang de
« fenêtres basses, un triforium dont la composition originale nous
« montre une suite de lunettes ou roses sans meneaux, entre
« lesquelles est ménagé un passage. Notre vue perspective
« explique cette singulière structure. En A, est le triforium pro-
« jeté conformément à la méthode de l'Ile-de-France, c'est-à-dire
« voûté. Un degré posé derrière le parement B monte au triforium
« de l'abside, qui n'est plus qu'un passage traversant les piles et
« s'ouvrant sur le dehors et sur l'intérieur de l'église par des
« roses. On remarquera que ces roses (voyez le plan) ne sont
« pas percées normalement à la courbe de l'abside, mais sont
« biaisées de manière à être vues de l'entrée du chœur. Pénétrant
« un cylindre, ces œils n'ont jamais été garnis de meneaux ;
« leurs vitraux, qui sont posés dans le cercle extérieur, ne sont
« maintenus que par des armatures de fer. Les détails de cette
« partie de l'église de Moret sont du meilleur style des premières
« années du XIII^e siècle. »

Le collatéral de gauche ne se prolonge pas au-delà du transsept ; il est arrêté par les murs de soutènement de la tour ; l'autre, au contraire, se continue jusqu'au chevet. A la hauteur du chœur, à droite, dans ce dernier collatéral, sont deux arcades, dont l'une donne entrée à la sacristie. Celle-ci renferme deux portes anciennes, en chêne, fort curieuses ; l'une est garnie de pentures en fer d'un bon modèle, et l'autre possède des saints et des saintes, en bas-relief, dans ses panneaux.

Au-dessus de l'arcade de la première travée de la nef, à droite, on voit les restes d'un orgue du commencement du XVI^e siècle. Il rappelle celui de l'église de Lorris (1), mais en diffère par la forme

(1) Voir page 75 et planche XLV.

de sa tribune et de son support, ainsi que par son ornementation beaucoup moins soignée. Huit panneaux cintrés, en forme de console, supportent la tribune rectangulaire et non à pans coupés. Elle est entourée d'une balustrade composée de seize panneaux, séparés par des montants et couverts de feuillages d'un petit relief dont l'exécution manque de finesse. Les montants de la tribune et de la console se terminent par des pendentifs représentant des anges, des évêques, des saints et des animaux. Le buffet très-simple est porté par des encorbellements.

PRIEURÉ DE PONT-LOUP.

« Proche de la ville, dit Dom Morin, du costé de la porte du « Pont, est un prieuré nommé Pont-Loup (1). » De ce prieuré, situé sur la rive droite du Loing dans le faubourg de Bourgogne, il ne reste plus aujourd'hui qu'une église en ruine, transformée en magasin et bâtie sur plan rectangulaire. Son architecture appartient au XII^e^ siècle. Les fenêtres ogives sont décorées de dents de scie à l'extérieur. Toutes les voûtes effondrées sont remplacées par un toit ordinaire. Les colonnes et leurs chapiteaux existent encore.

« Dans les derniers temps de son existence, le prieuré de Pont-« Loup était uni au grand séminaire de Sens. Il jouissait de plu-« sieurs droits seigneuriaux ; il avait en outre, comme propriété, « la moitié d'un moulin à blé situé sur le pont de Moret, et les « deux parties de la rivière que l'on nommait le *Haut* et le « *Bas-Loing*, avec les îles qui s'y trouvaient et le droit de pêche « dans tout le parcours de la propriété. » (2)

(1) *Histoire générale des pays du Gâtinais*, page 551.

(2) M. l'abbé Pougeois. *L'antique et royale cité de Moret*, page 68.

MALADRERIE DE SAINT-LAZARE.

« Les maladreries ou léproseries, dit M. Cattois, n'étaient point, « comme on pourrait le croire, une réunion sous un même toit « des malades atteints de la lèpre. Dans un vaste enclos, qui ne « pouvait être franchi par ses tristes hôtes, des maisons séparées « à dessein étaient destinées aux malades isolés ou rassemblés « entre eux par des liens de parenté d'où pour eux étaient nés « les plus funestes rapprochements. Plusieurs paroisses se con- « certaient pour établir à leurs extrêmes limites ces saintes fon- « dations.

« Dans les villes, elles pouvaient, mais rarement, constituer « des quartiers entiers sans communication directe des infectés « avec le dehors. On refoulait ces derniers plus encore que les « juifs entre les murs où on leur accordait le droit de vivre ras- « semblés Le plus souvent c'était au loin dans les champs qu'on « fondait ces établissements, d'autres fois ils étaient à peu de « distance des remparts des villes dont ils pouvaient recevoir au « besoin protection. » (1) Moret nous en laisse un exemple dans les restes qui se voient, à l'extrémité du faubourg, sur le côté droit de la route de Montereau.

La maladrerie de Moret était une succursale de la maison de Boigny (2), et date au plus de la fin du XII^e^ siècle. En 1695, le 15 avril, ses revenus et ses charges furent réunis à ceux de l'Hôtel-Dieu de la ville, et ce n'est qu'au commencement du siècle que

(1) *Architecture civile et domestique*, pages 144 et suivantes.

(2) L'ordre militaire de saint Lazare fut établi par les chrétiens occidentaux, dans le temps qu'ils tenaient la Terre-Sainte. Le roi Louis VII, dit le jeune, lui donna en 1154 la terre de Boigni, près d'Orléans, où les chevaliers fixèrent leur résidence, après que les chrétiens eurent été chassés de la Palestine. — Moreri. *Grand Dictionnaire historique*, t. VI, page 209.

les bâtiments restés debout furent vendus par ce dernier établissement (1). On ne reconnaît donc plus rien actuellement de la maladrerie ; la chapelle elle-même a été transformée en maison d'habitation.

PORTE DE VILLE.

Planche LXXXVII.

Jusqu'au XI^e^ siècle, Moret faisait partie du duché de Bourgogne. Nous avons déjà dit (2) que le comté du Gâtinais avait été réuni au domaine royal, en 1066, par Philippe I^er^. Ce même roi, en 1081, réunit de nouveau le comté de Moret à ses états en faisant un échange avec le duc de Bourgogne.

Au XVII^e^ siècle, l'historien du Gâtinais écrivait en parlant de Moret : « Cette petite ville, size sur la rivière du Loing où elle se « décharge dans la rivière de Seine, est d'une assiette assez forte « et ceincte de hautes et belles murailles avec profonds fossez « en talus de grosses pierres de grez. Il y a une forte et antique « tour de forme quarrée du costé de Bourgongne, et une du costé « de Paris. Il y a trois portes à cette ville : celle de Paris, du « Pont ou de Loing et la porte d'Orléans. » (3)

La forte et antique tour de forme carrée du côté de Bourgogne est entièrement démantelée. C'était le donjon de la forteresse de Moret qui défendait les approches de la ville du côté du Loing. Cette masse de pierre est contrebutée à chaque angle par deux puissants contreforts, montant de fond jusqu'à la ceinture de machicoulis, qu'on aperçoit encore en partie. Tout est effon-

(1) D^r^ Félix Pascal. *Histoire de Seine-et-Marne*, page 406.

(2) Voir à l'article de Yèvre-le-Châtel, page 116.

(3) Dom Morin. Page 547.

dré dans l'intérieur. Sa construction est antérieure au règne de Philippe-le-Bel, puisqu'on y trouva, dans un éboulement qui eut lieu en 1834, une monnaie de ce roi. La chronique la fait remonter à Louis VII. C'est de cette tour que relevaient tous les fiefs du domaine. On l'appelait *la grosse tour de Moret*, comme on disait *la grosse tour du Louvre*.

Pendant le XIV^e^ et le XV^e^ siècle, la ville eut beaucoup à souffrir. Tombée au pouvoir des Anglais, elle fut reprise par le roi Charles VI. Prise de nouveau, en 1420, par le roi d'Angleterre Henri V, allié au duc de Bourgogne Philippe-le-Bon, on voyait, en 1430, le roi de France Charles VII y établir son quartier général. C'est à ce roi qu'on doit les nouvelles défenses de la ville, fossés, remparts et portes dont il reste si peu aujourd'hui. Les fossés sont comblés, les remparts démolis ou engagés dans les habitations, la porte d'Orléans n'existe plus. Seules subsistent encore la porte du pont et la porte de Paris ou de Samois.

La moins bien conservée est la première. Construite sur plan carré, elle portait quatre échauguettes bâties en encorbellement et qui ont disparu en partie, couvertes par le toit uniforme de la tour remplaçant leur toit pointu ou leur terrasse crénelée et la terrasse de la tour.

Du côté du Loing, une double arcade ogive, celle de l'intérieur moins élevée que l'autre, servait d'entrée à la ville. Entre les deux glissait la herse. Il ne paraît pas que les deux ouvertures qui dominent l'arc de la porte aient servi à la manœuvre d'un pont-levis ; ce ne peut être que des meurtrières. Sans doute il n'y avait pas de pont-levis, mais des vanteaux et un ouvrage avancé. Sur la face qui regarde la ville, la muraille est percée de deux baies rectangulaires étroites, surmontées d'une fenêtre grillée correspondant à la salle de la prison. On arrive dans l'intérieur de la bâtisse par un escalier débouchant à gauche de la voûte. Le premier étage servait de corps-de-garde, et le second de prison. On voit encore dans cette dernière salle une

cage carrée dans laquelle on renfermait les prisonniers. Deux côtés sont empruntés à la muraille même, et les deux autres formés d'un assemblage à claire-voie de poutres de chêne équarries, reliées par des barres de fer. Cette cage est en tout semblable à celles de la prison de l'abbaye de Ferrières (1).

La seconde porte, dite porte de Paris ou de Samois, donne sur la campagne ; c'est celle que représente notre gravure.

Comme la précédente, son plan est rectangulaire. Elle se compose d'un grand corps de maçonnerie, parementée en grosses pierres bien appareillées, avec deux avant-corps qui portent en encorbellement deux échauguettes percées de meurtrières. Les deux arcs de la porte renfermant la rainure de la herse sont plein cintre. Quatre ouvertures rectangulaires, deux larges et deux plus étroites, sont percées dans le corps principal. Dans l'espace vide qu'elles laissent entre elles, sont sculptées les armes du comté de Moret.

La face qui regarde la ville n'a ni avant-corps ni échauguettes. Quatre ouvertures correspondent à celles du dehors. Entre les deux plus basses, se trouve une niche de style renaissance renfermant une ancienne statue de la Vierge. On lit sur le cul-de-lampe les mots : STAT SPES, et dans un cartouche la date de 1556.

Échelle de 0,01 pour mètre.

PORTE DE MAISON DU XVI^e^ SIÈCLE.

Planche LXXXVIII (Fig 1.)

François I^er^ avait vendu à réméré le domaine de Moret, en 1522, à Louis de Poncher, seigneur de Maincy ; il le rachetait en 1528, en l'échangeant contre la seigneurie d'Orbec, par suite de sa

(1) Voir à l'article Ferrières, page 11.

prédilection pour Moret. Ce goût particulier du roi entraînait naturellement celui de ses courtisans et fut cause de la construction dans la ville de plusieurs hôtels remarquables. Ils ont depuis disparu ou ont subi des changements tels qu'on ne saurait plus les reconnaître.

Nous en avons trouvé encore un dans la grande rue qui, s'il n'a pas échappé aux modifications modernes, a gardé au moins sa petite porte d'entrée intacte. C'est cette porte que représente notre figure 1. Elle est sobre de sculptures, mais les détails des chapiteaux, avec leur cornes de bélier aux angles, sont d'un joli modèle et d'une bonne exécution.

La plus intéressante de ces habitations, construite en 1523, était celle connue sous le nom de *maison de François Ier* et transportée à Paris, sur le Cours-la-Reine, en 1826. Tout le monde sait que les sept médaillons qui décorent sa façade et représentent Louis XII, Anne de Bretagne, François II, Marguerite de Navare, Henri II, Diane de Poitiers et François Ier, sont attribués à Jean Goujon. Ce grand artiste avait vraisemblablement aussi travaillé aux sculptures du corps de bâtiment attenant à la maison précédente, et dénommée *maison de la reine Blanche* (1). De cette dernière il ne reste presque plus rien que de rares sculptures mutilées, et un escalier en pierre d'une coupe savante et d'une bonne facture.

BEAUMONT-EN-GATINAIS

CHAPITEAUX DE L'ÉGLISE.

Planche LXXXVIII (Fig. 2 et 3.)

La seigneurie de Beaumont appartenait à Jacques Cœur. Après la confiscation des biens de l'argentier de Charles VII, elle

(1) Nom que l'on donnait jadis, en France, aux reines veuves, parce qu'elles portaient le deuil en blanc. — *Dictionnaire de Dezobry.*

passa au comte de Dommartin, grand maître de France. Rendue à la famille de J. Cœur, elle arriva, par l'alliance de Germaine Cœur avec Louis de Harlay, en 1493, dans la célèbre maison de Harlay qui a fourni tant d'hommes éminents à la magistrature. Cette seigneurie fut érigée en comté par le roi Henri IV, en faveur de Achille de Harlay, premier président au parlement de Paris.

A la fin du XVI^e^ siècle, la famille de Harlay fit construire la chapelle du bas côté gauche du chœur où, jusqu'à la Révolution, on voyait les tombes de Christophe I, de Achille I, et de Christophe II de Harlay (1).

La construction de l'église appartient à diverses époques. La nef, sauf la première travée rajoutée au XV^e^ siècle, est du XII^e^ siècle ; le chœur et son bas côté droit, ainsi que le clocher, datent du XIII^e^ siècle. Son plan est rectangulaire. Elle offre une certaine irrégularité, car la nef n'a qu'un seul collatéral et la chapelle de Harlay a été greffée sur le côté gauche du chœur. Trois fenêtres en ogive, sans moulures ni ornements, éclairent le chevet droit. Le clocher carré, en pierre, placé à droite du chœur, se termine par un toit à deux eaux. Chacune des faces du beffroi est percé de deux baies ogives dont les archivoltes, en retrait sur le nu du mur, retombent sur des colonnettes avec chapiteaux à crochets. On voit encore les traces de la litre funèbre de la famille de Harlay autour du chevet.

Un plafond plat couvre la nef et le bas côté. Dans le chœur, les voûtes d'arête sont en pierre. Les arcs doubleaux des deux travées retombent, à droite, sur une colonne qui descend jusqu'au sol et, à gauche, sur une colonne qui se termine par un cul-de-lampe décoré de feuilles. Quant aux arcs ogives, leur sommier repose sur un pilier rectangulaire dans lequel s'engage la colonne portant l'arc doubleau. La tour est assise sur quatre archivoltes

(1) Dom Morin. *Histoire du Gâtinais.*
Moreri. *Grand Dictionnaire historique.*

dont les arcs ogives, à deux tores séparés par une gorge, retombent sur des piliers rectangulaires avec chapiteaux à larges feuilles.

On passe de la nef dans le bas côté par trois arcs plein cintre. Les profils du premier se continuent jusqu'au sol ; de gros piliers cylindriques, courts et trapus, portent les autres.

Notre figure 2 représente le chapiteau du pilier de la seconde travée. On ne saurait trop admirer l'ampleur de ces feuilles, la manière grasse et large dont le sculpteur les a traitées, et tout le parti qu'il a su tirer d'un végétal bien rudimentaire.

Le second chapiteau *(fig. 3)* appartient à la colonne d'un des arcs doubleaux du bas côté droit du chœur ; son ornementation est tirée des feuilles de la famille des scrofulariées. Aucun des chapiteaux de l'édifice n'a de figures ; ils sont tous empruntés à la flore des champs.

DAMMARIE-LÈS-LYS

ABBAYE ROYALE DE NOTRE-DAME-DU-LYS.

« A un demi quart de lieuë de la ville de Melun, dit Dom « Morin (1), est une ancienne abbaye (2) de Nonains Royalle et « magnifique, laquelle a eu pour fondateur la Royne Blanche « mère de sainct Louis (3), comme appert par la charte suivante « du Roy Philippe V, dict le Long, qui regnoit l'an 1319. »

Après avoir rapporté le texte de cette charte, l'historien continue ainsi : « Ces lettres furent du depuis confirmées par celles de

(1) *Histoire du Gâtinais*, p. 505 et suivantes.

(2) Ordre de Citeaux.

(3) La fondation date de l'an 1244 ; elle fut ratifiée par saint Louis, en 1248.

« Philippe VI de Valois, du 2 janvier 1348, lequel Roy se delec-
« toit fort en cette abbaye et y faisoit souvent son séjour.

« Du règne de Charles cinquiesme, cette abbaye et monastère
« fut toute ruinée par les Anglois et Navarrois, qui y mirent le
« feu l'an 1364. »

Après cette période funeste, l'abbaye fut rétablie dans son ancienne splendeur. Au commencement du règne de Louis XIV, sous prétexte de la décorer, on mutila l'église ; ses archivoltes ogives furent remplies pour les ramener au plein cintre, ses sveltes colonnettes et ses chapiteaux du XIII^e^ siècle cachés par de la maçonnerie pour faire place aux pilastres et aux chapiteaux corinthiens. Le temps et les hommes ont détruit en partie l'édifice remarquable du XIII^e^ siècle, mais le temps seul détache peu à peu de ces nobles ruines les superfétations orgueilleuses du XVII^e^ siècle, comme pour montrer à tous les yeux l'abîme qui sépare l'architecture de ces deux époques.

De l'ancienne église il reste seulement les bases des piliers de la nef, le chœur et le transsept privés de leurs voûtes ; des bâtiments du monastère, le corps de logis destiné aux étrangers. Plusieurs abbesses célèbres dirigèrent l'abbaye : Alix de Bourgogne, comtesse de Mâcon, morte en 1232 ; Charlotte de Cluys, qui acheta des religieux de Saint-Père de Melun le domaine de Dammarie ; Marguerite de la Trémouille-Rohan, s'affranchissant de l'autorité des Cisterciens pour se mettre sous la juridiction de l'archevêque de Sens ; enfin la sœur de Colbert, Claire-Cécile, instituée en 1677 et morte en 1720.

Notre-Dame du lys a longtemps possédé un objet d'art de haut goût, la cassette couverte d'émaux, qu'on voit aujourd'hui dans une des vitrines de la galerie d'Apollon au Louvre, et qui renfermait le silice de saint Louis. Elle avait été donnée à l'abbaye par ordre de Philippe-le-Bel. Disparue depuis la Révolution, M. le curé Deschamps la retrouva dans une des châsses de l'église de Dammarie.

MONTARLOT

SOUBASSEMENT DE CLOCHER.

Planche LXXXIX.

L'église paroissiale est dédiée à saint Mammès et fut construite au commencement du XIII^e^ siècle. Elle n'a pas de collatéraux ; le chœur est plus étroit que la nef, et le chevet droit. Toutes les fenêtres sont plein cintre, hautes et étroites. Un petit clocher carré, en pierre, émerge du comble, au centre de l'édifice ; il se termine par un toit à quatre pentes. Sur le côté droit de la nef s'ouvre une porte composée d'une archivolte ogive, à boudin, portée par deux colonnettes engagées, garnies de chapiteaux à crochets.

Une voûte en bardeaux couvre la nef. Dans le chœur les voûtes d'arête sont en pierre ; les arcs ogives, formés de deux tores séparés par une gorge, font leur retombée sur une colonne qui porte un chapiteau à crochets avec tailloir rectangulaire. Le clocher occupe un espace compris entre le chœur et la nef. Quatre arcs ogives, sur piliers en maçonnerie, le supportent. Soit par un tassement du terrain, soit par faiblesse des arcs, il a fallu l'étançonner, et l'architecte s'y est vraiment pris d'une façon aussi ingénieuse qu'agréable à l'œil, ainsi qu'on peut s'en rendre compte dans notre dessin. Sur quatre colonnes élégantes, il a construit des arcs robustes extradossés aux primitifs, et ainsi, tout en assurant la solidité, ce qui était son premier but, il a su tirer parti d'un défaut de construction pour produire une décoration originale. Les colonnes ont 3^m^35 de hauteur, de l'astragale à la base, et 0^m^26 de diamètre. Elles reposent sur un socle octogone, haut

de 0m73. Entre les socles, du nord au sud, la distance est de 1m76, et seulement de 1m60, de l'est à l'ouest.

Echelle de 0,25 pour mètre.

CHEVRY-EN-SERREINE

ABBAYE DE VILLECHASSON.

A l'article de Rosoy-le-Vieil (1), nous avons parlé d'une abbaye de Bénédictines qui avait été fondée en 1106 dans ce village. L'abbaye de Sainte-Rose y resta florissante jusqu'en 1428. C'était l'époque où le duc de Bedford gouvernait la France pour son neveu Henri VI, roi d'Angleterre, époque de pillage et de meurtres. Le monastère n'échappa pas aux Anglais établis dans la petite ville de Courtenay; ils le pillèrent et le brûlèrent entièrement. Les religieuses se retirèrent alors à Villechasson, prieuré dépendant de leur ancienne abbaye. Une de leurs prieures, Catherine Payan, avait hérité de toutes les terres de Villechasson ; ces biens, mis en main-morte, appartinrent dès-lors au monastère.

Fort déchue au XVIIIe siècle, l'abbaye fut supprimée en 1755 par M. de Luynes, archevêque de Sens. Les bâtiments ont été depuis transformés en ferme, et la chapelle n'offre plus aucune décoration.

LA MADELEINE

HOSANNAIRE.

Planche XC.

Nous avons déjà eu l'occasion (2) de signaler un de ces petits pupitres à l'article de Ferrières. Ils sont assez rares dans nos contrées, puisque je n'en ai trouvé que trois dans tout le Gâtinais.

(1) Voir page 45.

(2) Voir page 18 et planche X.

Le troisième, dont il ne sera pas question dans cet ouvrage, car il date du XVII^e^ siècle, se trouve dans le cimetière de Vallery (Yonne). Comme celui que nous présentons ici, sa tablette, sur laquelle l'officiant posait le livre des Evangiles, n'est plus séparée de la croix, il fait corps avec elle.

L'hosannaire du cimetière de la Madeleine est établi sur un emmarchement rectangulaire de trois degrés. Sa hauteur, y compris les marches, n'atteint pas 2^m^80. La colonne et le pupitre sont pris dans un seul bloc de pierre de Châteaulandon, et la base dans un autre. Ici encore, la croix de pierre qui terminait ce petit édicule manque; elle a été remplacée par une croix en fer.

A propos de la plus ou moins grande rareté de ces monuments, M. Léon Palustre (1) en cite un, celui de Moëze, non loin de Rochefort (Charente-Inférieure), fort intéressant en ce que l'inscription qu'il porte fait parfaitement comprendre sa signification. A ce titre, nous croyons devoir la reproduire.

Sur la frise sont gravés ces mots :

PVERI.HEBREOR(um).TOLLE(n)TES.RAMOS.OLIVAR(um).OBVIAVERV(n)T.
D(omi)NO . CLAMA(n)TES . ET . DICE(n)TES . OSA(n)A . I(n) . EXCELSIS.

D'un autre côté, on lit sur le rebord du petit pupitre :

OCCVRRVNT TVRBÆ CVM FLORIBVS ET PALMIS.

Echelle de 0,05 pour mètre.

SAINT-MAMMÈS

PLATE-TOMBE.

Planche XCI.

Après avoir parlé du prieuré de Pont-Loup à Moret, Dom Morin ajoute : « à un quart de lieuë de ce costé là est un autre

(1) *Bulletin monumental*, 5^e^ série, t. VI, page 502.

« prieuré sur la rivière de Seine, nommé S. Mamer..... » (1). La chapelle du prieuré a été réunie à l'église et, jusqu'en 1790, cette paroisse n'était qu'une annexe de celle de Moret. Saint Mammès remonte au XII^e^ siècle, sauf le bas-côté droit, le seul et qui a été bâti en 1788.

L'église est construite sur plan rectangulaire avec chevet polygonal. A droite du chœur, s'élève le clocher carré, en pierre, sans décoration, couvert par un toit à double pente. Le grand portail, placé entre deux contre-forts bas et étroits, se compose de deux arcs plein cintre : le premier, lisse et en retrait sur le nu du mur, le second en forme de tore porté par les pieds-droits.

Dans le chœur, la voûte est couverte par un berceau en pierre, terminé en cul-de-four. Un plafond plat règne dans la nef. Le bas côté est plafonné en berceau et l'on y passe de la nef par quatre archivoltes plein cintre, sur piliers rectangulaires sans moulures ni ornements.

La pierre tombale, représentée dans notre planche, fait partie du dallage de l'allée centrale de la nef. Elle n'a pas encore trop souffert du piétinement des fidèles, car les pieds et la moitié du chien, sur lequel ils posaient, sont seuls oblitérés. L'effigie se présente sans aucun encadrement d'architecture; nous n'en avons rencontré que deux exemples dans le Gâtinais. Elle est seule au milieu de la pierre, et l'inscription, qui part de la hauteur de la poitrine, à droite, pour redescendre jusqu'aux genoux, du côté opposé, ne se trouve pas sertie par deux filets. La dame de Saint-Mammès porte les cheveux enroulés ; elle a la tête couverte d'un voile par-dessus l'escoffion. Sa robe, ample jusqu'à la taille, est retenue par une ceinture à un seul bout pendant. Ses mains sont jointes, et le grand écartement des coudes permet de voir la doublure d'hermine du manteau qui la couvre entièrement.

Il arrivait fréquemment autrefois de faire préparer soi-même sa

(1) *Histoire du Gâtinais*, page 549.

tombe, de sorte que le lapicide réservait dans l'inscription un certain espace pour insérer, après coup, le jour et l'année du décès. Le cas ne paraît pas le même ici ; il faut croire à un oubli du tombier en copiant le texte qu'on lui avait remis ; il aura sauté ces deux faits si importants précédant la formule finale. Grâce à la coiffure, nous pouvons assigner au trépas de la dame de Saint-Mammès l'espace compris entre les années 1380 et 1410 (1).

Voici l'inscription :

† *ici : gist : ag*
nes : de prunoi : iadis : da
me : de : saint : memer (2) *: prien* (3) *: por : lui.*

Pierre. — Haut., 2m60 ; larg., 1m16 et 0m82.

Échelle de 0,05 pour mètre.

PLATE-TOMBE.

Planche XCII.

La tombe qui nous occupe maintenant a été heureusement soustraite aux mutilations quotidiennes, et est fixée par des crampons de fer contre le mur-pignon du bas côté gauche de la nef. Elle représente le sire de Bouron, placé sous une archivolte à redents portée par deux colonnettes. Un gâble ajouré la surmonte dont les rampants, décorés de crochets, se terminent par un amortissement fleuronné et reposent sur deux bestioles. De chaque côté du gâble est gravé un ange thuriféraire. Il tient de la main gauche la navette, et de la droite l'encensoir ; les chaînes passent derrière le gâble et les capsules ressortent dans le trilobe

(1) Viollet-le-Duc. *Dictionnaire raisonné du Mobilier français*, t. III, p. 353.
(2) *Sic.*
(3) *Sic.*

ajouré de l'archivolte. Contrairement à ce qui se voit en général, ces anges ne se présentent qu'à mi-corps.

Le sire de Bouron porte les cheveux ondulés et roulés tombant jusqu'au milieu de l'oreille. Son costume consiste en une robe descendant aux chevilles, à manches étroites et serrées aux poignets, avec un capuchon rabattu sur les épaules. Sa chaussure est souple, légèrement pointue et sans attache au-dessus du cou-de-pied. Il a les mains jointes et les pieds posés sur un levrier. A la hauteur du cou, à droite, se trouve un écusson armoyé : *de .... au sautoir de ....* Du même côté, au-dessous de la ceinture, un second : *de..... à la croix pattée de .....* Enfin, à la même hauteur, mais du côté gauche, un troisième dont les armoiries ont été martelées.

Il ne manque rien à l'inscription, sauf le mot exprimant les dizaines du nombre des années qu'on doit lire *nonante*. Nous donnons l'inscription ainsi complétée :

† *ici . gist . adan .*
de . bouron . escuier . qui . trespassa . anlan . de
grace . M . CC . *n(on*
nante . e) t . IX . *le . geudi . davant . lasancion . priez . pour . li.*

Pierre. — Haut., 2m35.; larg., 0m92 et 0m86.

Échelle de 0,066 pour mètre.

GRÈS

ÉGLISE DE SAINT-LAURENT.

Cette église n'a pas été terminée ; le chœur et le chevet font défaut. Il ne reste de la fin du XIIe siècle que la croisée, la nef avec son triforium de gauche, et le bas côté gauche avec sa porte extérieure. Au XVIe siècle on a voûté l'église, et sans doute aussi

bouché le triforium en exhaussant le toit du collatéral. De la même époque datent le grand portail, qui rappelle dans plusieurs de ses parties la petite porte voisine, et le clocher. En 1858, on a démoli et reconstruit les deux croisillons dans le style du XII^e^ siècle.

Saint-Laurent a la forme d'une croix latine à laquelle manque la traverse supérieure. Pour éclairer la croisée qui sert de chœur, trois fenêtres ogives ont été percées dans le mur qui clot l'édifice à l'Est. Les murs extérieurs n'ont reçu aucune décoration; les contre-forts sont simples et couronnés par un glacis.

Le portail du collatéral se compose de deux archivoltes ogives, l'une en forme de tore, l'autre décorée de bâtons rompus, retombant sur quatre colonnettes; leurs chapiteaux sont ornés de feuilles très-déliées, comme à Souppes (*voir planche* LXXXI), ainsi que de larges feuilles.

Dans le mur-pignon de la nef s'ouvre le grand portail. Son style est un mélange de style ogival et de style renaissance, peu heureux à notre avis, ce qui ne nous a pas engagé à le reproduire. Il est formé d'une première archivolte décorée de rinceaux, d'une seconde à boudin, d'une troisième ornée de bâtons rompus et sertie par un cordon; entre chaque bâton est sculptée une fleur. Ces archivoltes retombent sur cinq colonnes par côté, dont deux sont d'un plus petit diamètre que les trois autres. La base des colonnes repose sur une arcature aveugle réservée dans la deuxième assise. Sur le tympan sont sculptés, en relief, des enroulements de feuillages d'une grande délicatesse, desquels sortent de petites têtes humaines.

La tour est portée par quatre arcs en ogive formant un porche ouvert; les nombreuses moulures de l'ébrasement poursuivent leurs profils prismatiques jusqu'à la base. Un toit à deux eaux couvrent le beffroi. On passe du sol extérieur au pavé de la nef par un degré de sept marches.

A l'intérieur, toutes les voûtes sont en pierre. Dans la partie qui date du XII^e^ siècle et dans les croisillons, les arcs ogives retombent

sur des colonnes terminées par des culs-de-lampe à figures grimaçantes, la plupart mutilées et restaurées. Les culs-de-lampe, dans la partie reconstruite au XVI^e^ siècle, sont décorés de feuillages, d'animaux et de petits personnages.

Au-dessus des arcades ogives chanfreinées de la nef, règne un triforium dont chaque baie se compose de deux archivoltes plein cintre, géminées, portant sur une colonnette avec chapiteau à larges feuilles. Le toit du collatéral qui monte jusqu'à la corniche du comble de la nef bouche les fenêtres supérieures. Du côté opposé, les fenêtres sont ouvertes.

On a dressé contre le mur de la troisième et de la quatrième travée du collatéral, deux pierres tombales, en grès, enclavées encore récemment dans le pavé de la nef. A cause du peu de résistance de la matière et du frottement que ces dalles ont eu à subir, l'inscription et les personnages ont presque entièrement disparu. On devine plutôt qu'on ne voit réellement.

Dans le texte en caractères gothiques de la première, la date seule apparaît encore : *mil cinq cens trente* III. Les deux personnages, mari et femme, sont côte à côte; le mari porte le costume militaire de l'époque, avec son blason sur sa cotte. Chacun d'eux est placé sous un arc plein cintre surmonté d'un fronton triangulaire. Ces deux arcs sont insérés dans un autre, également plein cintre, terminé aussi par un fronton triangulaire et porté par deux pilastres. Entre les deux petits frontons, un écusson avec deux levriers pour supports et timbré d'un casque à lambrequins ; on a martelé les armoiries. Aux quatre angles de la dalle, dans des cercles limitant les filets entre lesquels est gravée l'inscription, les attributs des quatre évangélistes.

Haut. 2^m^25 ; larg., 1^m^35.

L'inscription de la seconde pierre est encore lisible, sauf quelques mots; mais les personnages sont aussi peu apparents que les précédents. Une double archivolte plein cintre abrite le mari et la femme, en costumes civils. Au-dessous d'eux et cachant leurs

pieds, cinq petits personnages debout : leurs enfants sans doute. Les attributs des évangélistes occupent les quatre angles de la dalle. Voici l'inscription, écrite en caractères gothiques :

cy gilt honorable home Jehan houel en son vivant substitud du procureur du roy dem e la ville de grez qui trespassa le XXII^e *iour daoust mil* — V^c. V. (1) . . . . . *denise sa veuve qui trespassa le* (2) *pries dieu pour eux.*

Pierre. — Haut., 1^m93 ; larg., 0^m90.

NEMOURS

CHATEAU.

Le château de Nemours, situé sur les bords du Loing qui alimentait ses fossés, n'a jamais été une forteresse bien importante. Dans le principe, ce n'était que la demeure d'un seigneur au milieu de ses terres, isolée, mise seulement à l'abri d'un coup de main. Nemours et le château apparaissent dans l'histoire avec un chambellan de Louis VII, Gautier I^er. Sa femme, Aveline d'Ursion, petite nièce de Renaud de Châtillon, prince d'Antioche, lui avait apporté la terre de Nemours en dot. A cette époque, seconde moitié du XII^e siècle, le château de Gautier était la seule habitation qu'il y eut à Nemours. C'est seulement après que ce seigneur eut établi chez lui deux religieux qui rapportaient de Sébaste en Palestine, à la requête de Louis VII, des reliques de

(1) Les chiffres ne sont plus lisibles.

(2) Cet espace n'a jamais été rempli. Après la mort de la veuve de Jean Houel, qui avait fait faire la tombe en se plaçant à l'avance à côté de son mari, les héritiers n'ont pas pris soin d'inscrire la date de la mort de la défunte.

saint Jean-Baptiste, que la ville commença à se former. Près du château, on voit encore les restes de la chapelle occupée d'abord par les religieux avant l'érection de l'église ; elle est transformée depuis longtemps en atelier (1).

En 1274, Philippe III de Nemours cède sa seigneurie à Louis IX, et son frère, Jean de Guercheville, chanoine de Noyon et de Tours, abandonne tous ses droits au roi de France. La seigneurie reste, jusqu'aux premières années du XV^e^ siècle, propriété de la couronne. A cette époque, les défenses de la ville n'étaient pas bien considérables, puisque, dit Dom Morin, « elle fust seulement fer-« mée de murailles du temps qu'elle fust érigée en Duché sçavoir « l'an 1404 » (2), et entourée de fossés où circulait le Loing. Cette érection eut lieu en faveur de Charles III, le noble, roi de Navarre, qui renonçait à ses prétentions sur la Brie et la Champagne, au comté d'Evreux et à la ville de Cherbourg. Après avoir été aliéné et réuni plusieurs fois à la couronne, le duché de Nemours passa successivement aux mains de la famille d'Armagnac, de Gaston de Foix, de Julien de Médicis, de Philiberte de Savoie, tante de François I^er^, de Louise de Savoie, mère de ce roi, de la famille de Savoie et de la famille d'Orléans.

Au XVI^e^ siècle, le château a subi d'importantes restaurations qu'on reconnaît facilement dans la façade du corps de logis principal qui regarde la ville. Un perron, construit depuis, monte jusqu'au rez-de-chaussée : on a transformé ainsi des fenêtres en portes, des ouvertures ont été bouchées, d'autres ouvertes et agrandies, et l'on a masqué les trois charmantes portes en anse de panier par lesquelles on pénétrait dans le rez-de-chaussée et sur le palier de l'escalier de la tourelle.

Une tour carrée, dérasée et ses différents étages effondrés, portant en encorbellement une tourelle qui renferme l'escalier, commu-

(1) Moreri. — *Grand Dictionnaire historique*, t. VII, page 962.

(2) *Histoire du Gâtinais*, page 301.

nique par un étroit couloir avec le corps de logis principal. Ce dernier, construit sur plan barlong, est flanqué de quatre tours couvertes par un toit conique en charpente. Dans la tour du sud-ouest se trouve l'escalier à vis desservant tous les étages, et dans celle du sud-est, la chapelle.

La forme de la chapelle est un trapèze dont la base la plus étroite regarde la rivière. Tout autour règne une arcature aveugle de rez-de-chaussée, formée de trois archivoltes ogives, par côté, retombant sur des colonnettes monolithes ; les bases, ornées de griffes, posent sur un banc. Immédiatement au-dessus, vient un cordon cylindrique sur lequel s'arrêtent les extrémités des corbelets à facettes qui portent les colonnes d'une seconde arcature. Celle-ci est plein cintre et ne comprend plus que deux archivoltes par côté. Les colonnes sont engagées et garnies d'une bague. Sur leurs tailloirs retombent aussi les arcs ogives, à un seul tore, de la voûte de pierre. Les tailloirs sont tous rectangulaires, et les chapiteaux, très-variés, décorés de larges feuilles. Sur la face qui regarde le Loing, il n'y a qu'une archivolte en haut ; celle du bas est remplacée par une fenêtre plus développée que les quatre autres qui contribuent à éclairer la chapelle. L'autel était placé dans l'embrasure de cette fenêtre. A droite de l'autel, se trouve une piscine à deux bassins, sous une voûte en ogive sans moulures, prise dans l'épaisseur de la muraille où les eaux saintes allaient se perdre. Une petite porte étroite et basse, placée dans l'encoignure de la face ouest, fait communiquer la chapelle avec les appartements intérieurs.

Cette partie du château est la mieux conservée et la seule intéressante. Des murailles de la ville il ne reste rien qui soit digne d'être mentionné ; quant à ses quatre portes, encore existantes au XVII^e^ siècle, elles ont été démolies.

ABBAYE DE NOTRE-DAME DE LA JOYE.

Suivant Dom Morin (1), cette abbaye aurait eu pour fondateur Gautier Ier, seigneur et comte de Nemours. Les auteurs du *Gallia christiana* cités par M. l'évêque de Meaux (2), disent que ce monastère fut fondé en 1231 par Philippe II, seigneur de Nemours, qui obtint du roi saint Louis un terrain pour cette fondation. Du consentement du chapitre général de Citeaux, cette maison fut associée à l'ordre en 1236. « Cette abbaye, poursuit Dom Morin, est « bien située, au bas d'une colline dans la prairie qui est du costé « de l'ancienne paroisse Saint-Pierre. Les bastimens sont amples « et l'église est haute et eslevée. »

Supprimée en 1764, des religieux de la forêt de Sénard en occupèrent les bâtiments jusqu'à la Révolution. Depuis cette dernière époque, la chapelle a disparu et les constructions ont été transformées en une maison d'habitation.

VUE PERSPECTIVE DE L'ÉGLISE.

Planche XCIII.

En parlant du château de Nemours, Gautier I, disions-nous, avait donné asile aux religieux qui avaient rapporté de Sébaste les reliques de saint Jean. « Avant de quitter la Palestine, le « roy Louis VII avait promis à l'évesque de Sébaste fonder et « dotter les religieux qu'il amenoit avec soy de vingt livres de « rente pour leur entretenement à prendre sur les censives de

(1) *Histoire du Gâtinais*, pages 321 et 322.

(2) *Chronique des évêques de Meaux*. Meaux, 1876, pages 247 et 248.

« Chasteau-Landon, et leur promit faire bastir une église à Ne-
« mours ; et qu'en cas que les dits religieux vinssent à deceder
« auparavant la construction de la dite église qu'il donnoit les
« dits vingt livres à l'église de Sébaste en Samarie, comme appert
« par la charte suivante que nous avons tirée des archives du
« Prieuré de S. Jean de Nemours, la quelle il donna après son
« retour en France. » Cette charte est datée de Paris, l'an de l'Incarnation M C LXX, jour de saint Augustin.

« Et le dit Roy, quelque année après, fit bastir une grande
« église pour les religieux de Sébaste, avec permission de recevoir
« nombre de religieux avec eux, pour entretenir à l'advenir la de-
« votion et religion. Iceux estoient de l'ordre saint Augustin, ce
« pourquoy encore aujourd'huy le Prioré est du dit ordre sainct
« Augustin, et les religieux qui y sont, gardent la reigle des Cha-
« noines sainct Lazare ès faux-bourgs sainct Denis lez Paris.

« Incontinent doncques que l'église eust esté bastie, Guillaume
« archevesque de Sens, Légat apostolique, pour accroissement du
« revenu du dit Prieuré fist donation des églises S. Pierre de
« Nemours et de l'église parrochiale d'Ormesson près de Nemours,
« et l'annexa à la dite Cure, avec le consentement de l'Abbé et
« religieux de S. Jean de Sens, desquels despendoit la dite Pa-
« roisse et eglise d'Ormesson et leurs mesmes privilèges l'an 1116.
« Gautier I fonda plusieurs services et chapelles en l'église S. Jean
« de Nemours dès l'an 1190 ; mesme on luy attribue l'entière
« fondation de la dite église parce qu'il la fist parachever (1). »

Cette église, dont nous venons de raconter la fondation, n'est plus celle qui existe actuellement. Au XIV^e^ siècle, la France se trouvait dans la plus grande anarchie. C'était le temps où le roi Jean II le Bon était prisonnier en Angleterre, après avoir été vaincu, en 1356, à Poitiers par les Anglais, appelés en France par Philippe, frère de Charles-le-Mauvais, et le comte d'Harcourt. La ville de

(1) *Histoire du Gâtinais*, pages 301 et suivantes.

Nemours ayant été brûlée par les gens du roi de Navarre, il est plus que probable que l'église de Louis VII et de Gautier I fut détruite entièrement, car on ne retrouve que de bien faibles traces des XII^e^ et XIII^e^ siècles.

Quoiqu'il en soit, Saint-Jean fut reconstruit à la fin du XV^e^ et au commencement du XVI^e^ siècle. L'édifice affecte la forme d'un rectangle avec chevet polygonal. Son aspect extérieur est très-simple; les arcs-boutants et les contre-forts, qui en soutiennent les murs n'ont reçu aucune décoration. Les chapelles rayonnantes du chevet ont toutes un comble particulier à quatre pentes. Devant le mur-pignon, s'élève le clocher carré, en pierre, dont le soubassement sert de porche ouvert. Il se termine par une flèche en charpente flanquée de quatre clochetons. Deux petites portes donnent accès directement dans les bas côtés. Les fenêtres des collatéraux ont un seul meneau, celles du chevet deux, et celles de la nef n'en ont pas.

L'intérieur de l'édifice se compose d'une nef, d'un chœur, de bas côtés tournant autour du vaisseau, et de chapelles rayonnantes au chevet. Chaque travée est formée par deux piliers, comprenant chacun trois hautes colonnes engagées, montant de fond, qui reçoivent la retombée des arcs. Les travées sont doubles, c'est-à-dire qu'entre deux piliers on a ouvert deux archivoltes ogives. Un peu au-dessus des clefs de voûte de celles-ci, arrive une longue gaine, en forme de fuseau terminé par une console, sur le tailloir de laquelle sont placés les sommiers des arcs intermédiaires. Dans les collatéraux, les profils des arcs se continuent jusqu'au sol, ou pénètrent les piliers, ou la retombée a lieu sur une colonne hélicoïdale. Les voûtes du chœur et des collatéraux sont en pierre; dans la nef, tous les arcs sont en charpente : on a donné au bois les profils de la pierre, et le remplissage est un lattis recouvert de plâtre. De nombreuses clefs pendantes, de pierre ou de bois, décorent les intersections des arcs.

CHATEAULANDON

ABBAYE DE SAINT-SÉVERIN.

Saint Séverin était abbé d'Agaune (depuis Saint-Maurice) dans le Valais, quand, dit son disciple Fauste (1) qui écrivait sa vie à l'instigation du roi Childebert Ier, Clovis le fit appeler en 504 pour lui demander sa guérison. Le saint ne retourna pas en Suisse, mais vint se fixer à Châteaulandon, sur la montagne, où il mourut, le 11 février 507, entre les bras de deux solitaires qui « s'estoient estendus et demeuroient là par permission de leur abbé de Bethléem (2). » Ils l'enterrèrent dans leur petite chapelle, point de départ de l'abbaye de Saint-Séverin (3).

Pour obéir aux ordres de son père, Childebert fait construire, en 545, une grande église à la place de cette chapelle. « L'église « fut consacrée par saint Lion, archevêque de Sens, sous l'invo- « cation de saint Pierre et de saint Paul, et une communauté de « religieux réguliers y fut attachée pour le service, comme celle

(1) Moine de Glanfeuil; un de ceux qui accompagnèrent saint Maur, lorsqu'il fut envoyé en France en 543. Il eut part à l'établissement du monastère de Glanfeuil, le premier de l'ordre de Saint-Benoît que saint Maur établit en France. — Moreri. *Dictionnaire historique*, t. v, page 61, col. 2.

(2) Dom Morin. *Histoire du Gâtinais*, page 367. — La primitive église de Bethléem, à Ferrières, remontait à l'introduction du christianisme, dans cette partie de la Gaule, par saint Savinien et saint Potentien. Bientôt il se forma dans ce lieu une petite communauté; connue d'abord sous le nom d'Ermites de Bethléem, elle devint plus tard la célèbre abbaye royale de Ferrières.

(3) Aimoin, religieux de Saint-Benoît-sur-Loire, à la fin du xe siècle, dans son *Histoire de France* dédiée à l'abbé Abbon, fait mourir saint Séverin en l'année 503.

« fondée à Sainte Geneviève de Paris. Le roi fit ensuite construire, « pour loger ces religieux, un grand bâtiment flanqué de deux « tourelles dominant la vallée. L'église et les bâtiments furent « incendiés deux fois pendant les VII^e^ et VIII^e^ siècles et recons- « truits, mais dans des dimensions moins grandes que la première « fois (1). »

L'abbaye eut fort à souffrir pendant les querelles des maires du palais à la fin du VII^e^ siècle, et lors de l'invasion des Saxons, en 774. « Ces barbares, continue M. Dorvet, furieux de n'avoir « pu entrer dans la ville de Sens, se jetèrent dans le Gâtinais, « qu'ils couvrirent d'incendies, et investirent Châteaulandón. « Cette place, dont les fortifications avaient été rétablies à l'an- « nonce de l'envahissement du midi de la France par les Sarra- « sins (727-734), résista victorieusement ; mais tout ce qui n'é- « tait pas protégé par ses hautes et solides murailles eut le sort « des campagnes. Une partie de l'abbaye, en dehors de l'enceinte, « fut brûlée, l'église saccagée et la tour démolie (2). »

Sous le règne de Charlemagne, l'abbaye se relève pour dépérir de nouveau sous ses successeurs, à cause du partage des biens de l'église entre le roi, ses comtes et ses barons. Les abbés-comtes de Saint-Séverin subsistèrent à côté des abbés spirituels jusqu'au moment où Hugues-Capet renonça pour lui-même aux bénéfices ecclésiastiques. On voit alors la communauté réparer l'abbaye, reconstruire l'église, et les clercs, qui étaient chanoines séculiers, vivre de nouveau en commun sous un doyen ou abbé.

En 1130, l'abbé Garnier entreprend la réforme du monastère, et peu après « fait profession, entre les mains de l'archevêque de « Sens (Hugues de Toucy), de vivre selon l'institut apostolic et de « garder la règle des Apôtres et d'observer bien exactement celle

(1) Dorvet. *Châteaulandon et l'abbaye de Saint-Séverin*, page 8, Fontainebleau 1877.

(2) Dorvet. *Op. cit.*, page 11.

« de sainct Augustin. Les dits religieux, qui sont à cette heure « (1628), sont de l'ordre Sainct Angustin et portent l'habit comme « ceux de Sainct Victor de Paris (1). »

L'abbé Jean Vère, successeur de Garnier, achève l'église de l'abbaye et la fait bénir en 1167 par saint Thomas de Cantorbéry. Hugues Vère obtient du pape Luce III une bulle qui défend d'établir aucune autre église à Châteaulandon. Etienne Vère fait renouveler par le pape Clément III, en 1190, la confirmation des chanoines réguliers de Saint Augustin. Rémi reconstruit en 1242 la tour et le clocher de l'abbaye. Sous l'abbé Jean Baccalarius, en 1433, les Anglais brûlent l'église et le monastère, prennent Châteaulandon, que leur reprend Charles VII quatre ans plus tard, pendant que Robert Juvain gouvernait l'abbaye. En 1440, le clocher était abattu par un ouragan. A Juvain, mort en 1468, succède Antoine Cabrin, puis Mre d'Aubusson, « Iceluy, dit Dom Morin, « restaura cette maison désolée, fit refaire et recouvrir les voultes « et le dortoir, et bastit de nouveau un cloistre et le logis abbatial. « Noël Osorilo (Osoud) fut esleu par le Chapitre, et pourveu sur « la résignation du sieur d'Aubusson, l'an 1519. Ce fut lui qui fit « voulter le Chapitre, et avoit dessein de continuer le refectoire « et la cuisine, mais sa mort (1540) prévint ses intentions (2). »

Pierre-Jean du Moustier, fils du seigneur de Courtempierre, capitaine de Châteaulandon, fut nommé abbé commendataire par François Ier, et prit possession le 27 août 1541. Pendant son gouvernement, la foudre tombe sur l'abbaye et brise la galerie du logis abbatial; puis, en 1567, Louis Ier de Bourbon, prince de Condé, pille l'abbaye de nouveau. Sous l'administration des deux successeurs de du Moustier, Nicolas Faverel et Adrian de l'Hopital, l'abbaye est saccagée par les reîtres, par les protestants et par les bandes de Gustave de Beaumont, seigneur du Boulay, dans les années 1587 et 1589.

(1) *Histoire du Gâtinais*, page 369.

(2) *Id.*, pag. 376 et suivantes.

« Charles Fouger de présent abbé de Sainct Severin et de « Sainct Euverte d'Orléans par résignation de l'Hospital, a fait « reparer le petit clocher et toute la charpenterie du chœur l'an « 1607, » époque où le tonnerre tomba de nouveau sur l'église (1).

Après Charles, Pierre Fouger, son neveu, et De l'Etoile de Pousse-Motte relèvent le monastère de ses ruines. Nous arrivons ainsi jusqu'à la Révolution, époque pendant laquelle l'abbaye est vendue.

Par ce qui précède, il est facile de comprendre combien peu subsiste des anciens bâtiments de Saint-Séverin. L'église n'existe plus ; il en reste des pans de murs, où l'on retrouve des traces de constructions du XII^e^ au XVI^e^ siècle et quelques arceaux du cloître. La maison conventuelle, longue d'environ 50 mètres et appuyée contre la colline, a gardé encore un certain aspect de grandeur avec sa tourelle logeant l'escalier et ses murs contrebutés par de puissants contre-forts. Sa façade comporte des fenêtres de toutes les époques, ouvertes ou murées, ogives ou rectangulaires, et les chemins de ronde ne se laissent plus deviner que par les corbeaux qui en supportaient le dallage. A l'intérieur, les voûtes en berceau des grandes salles sont formées de matériaux empruntés à chaque siècle, décelant leur origine par des moulures ou des fragments de sculptures diverses. Quoi qu'il en soit, ces ruines ne manquent pas de majesté et offrent encore un bel exemple des constructions monastiques et militaires du XII^e^ siècle.

PORTAIL OCCIDENTAL DE L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME.

Planche XCIV.

Outre l'église de Saint-Séverin, il y en avait encore trois autres dans Châteaulandon : Saint-Tugal, Sainte-Croix et Notre-Dame. Nous allons d'abord nous occuper de cette dernière.

(1) *Histoire du Gâtinais*, page 383.

Quand on se reporte aux prises et aux pillages dont Châteaulandon a été le théâtre depuis l'époque romaine, on ne peut s'étonner de rencontrer dans Notre-Dame les styles les plus divers : chacun y a marqué son passage depuis le XI^e^ siècle jusqu'au XV^e^. L'église, en forme de croix latine, se termine par une abside semi-circulaire; deux absidioles de même forme ferment également les bas côtés; toutes sont percées d'un seul rang de fenêtres plein cintre en retrait sur le nu du mur. Dans l'abside, la baie du milieu est décorée d'une archivolte à boudin portée par deux colonnettes monostyles et sertie par un cordon : les deux autres sont simplement chanfreinées. Il en est de même pour l'absidiole de gauche. Quant à l'absidiole de droite, les baies n'ont qu'un chanfrein pour toute décoration. La sculpture d'ornement des chapiteaux, des impostes et des cordons est d'une exécution remarquable et d'un excellent dessin.

Dans chaque croisillon s'ouvre un portail plein cintre, auquel on arrive par un degré de treize marches du côté du nord, et de dix marches du côté du midi. Le portail septentrional se compose d'une archivolte chanfreinée, d'une autre à boudin et d'un cordon taillé en gorge portant sur chacun de ses claveaux un masque humain, ou un bouton divisé par côtes comme le pistil de certaines fleurs, ou une fleur. Ce cordon se poursuit jusqu'au sol avec la même décoration; depuis la naissance du cintre, il est de plus flanqué d'une colonnette engagée. La première archivolte retombe sur les pieds-droits décorés de deux colonnes accouplées, engagées, et la seconde sur une forte colonne monolithe.

Au midi la disposition se trouve un peu modifiée. La première archivolte a son arête arrondie; la seconde est couverte de bâtons rompus; la troisième est en forme de tore et sertie par un cordon décoré de feuilles enroulées. La retombée a lieu sur pieds-droits avec une colonne d'angle engagée, sur deux colonnes monolithes et sur une dernière colonne engagée. Un toit en pierre à une seule pente abrite ces deux portails qui forment saillie sur le nu du mur.

Tous les chapiteaux sont analogues pour la finesse des feuilles et l'ornementation à ceux du portail de Souppes (1).

Une fenêtre plein cintre à pieds-droits chanfreinés domine le portail septentrional. Celle du portail méridional est décorée d'une archivolte, à deux tores, séparés par une arête vive retombant sur une colonne libre, et d'un cordon porté par une colonne engagée. Toute cette partie de l'édifice remonte au XII^e^ siècle.

Notre planche représente le pignon occidental qui date de la fin du XI^e^ siècle. Le portail fait saillie sur le nu du mur de la façade, et se compose d'une seule archivolte, formée d'un tore et d'une gorge, sertie par un large cordon. L'angle extérieur des pieds-droits qui portent le tympan et l'archivolte est arrondi. Il n'y a pas, à proprement parler, de chapiteaux; au-dessous de l'imposte, la première assise en tient lieu et a reçu une simple gravure en creux pour toute décoration. La fenêtre placée au-dessus se compose de deux archivoltes; le tore de la première se continue au-dessous de l'imposte dans le pied-droit, et la seconde porte sur un corbeau.

Notre dessin est à l'échelle de 0,0175 pour mètre.

Le collatéral nord présente une forme irrégulière ; son côté extérieur ne suit pas une ligne parallèle au mur de la nef: il part de l'extrémité du croisillon, pour arriver à la façade sous un angle obtus très-prononcé. En présence de cette irrégularité, on a dit que l'édifice devait avoir une forme ovale. Nous croyons que la forme qu'il affecte de ce côté a dû tenir simplement à la route qui le borde, et que le même fait ne se serait pas reproduit du côté opposé, où la disposition des lieux n'est plus la même. Quatre fenêtres à un et à deux meneaux éclairent ce collatéral ; celui de gauche n'en possède aucune.

Comme appartenant à la première moitié du XIII^e^ siècle, il faut compter la tour construite sur le côté gauche, entre le transsept et

(1) Voir page 179, planche LXXXI.

l'absidiole. Elle est carrée, et les contre-forts simples montent jusqu'à la corniche de la toiture à 4 pentes. Ses étages, au nombre de trois, possèdent deux baies ogives géminées par côté. Chaque baie se compose de deux archivoltes à boudin, retombant sur sept colonnettes monolithes avec chapiteaux à crochets. La construction de cette tour est d'une grande légèreté, mais l'aspect n'en est pas agréable. En présence d'un monument, surtout s'il est élevé, il faut toujours que le spectateur éprouve la sensation d'une résistance au moins égale, sinon supérieure, à l'effort développé. C'est sans doute à cause de la hauteur de la tour que l'architecte a accumulé les vides ; d'abord pour éviter un trop grand poids, et ensuite pour pouvoir raidir sa construction en posant de nombreuses pierres en délit, vingt-huit à chaque étage, sous forme de colonnes, dans ses baies multipliées. Le résultat a été évidemment atteint, puisque la construction n'a pas bougé ; mais, avec ses vides nombreux, le clocher de Châteaulandon fait l'effet, aussitôt qu'on s'éloigne, d'un édifice construit en fer ; les vides et les pleins ne paraissent pas heureusement répartis. Il semble grêle, et ce n'est que par suite du raisonnement qu'on est rassuré sur sa stabilité.

D'après la rédaction de l'inscription que nous allons rapporter, le clocher paraîtrait devoir remonter seulement au XV^e^ siècle. Le style s'y oppose. Il faut donc y voir la constatation d'une dépense faite pour une réfection partielle, et non la date de l'érection elle-même.

Voici l'inscription placée sur un pilier intérieur et écrite en caractères gothiques :

Monsigneur le patarche dantioche evesque (1)
de poutiers jadis arcevesque de rains et
les execut de s^r^ simon samedi bontemps

(1) Jean Juvénal des Ursins.

en son vivant servit^r et maistre doutel du dit mons^r le patarche natif de ceste per roisse ont donné pour faire le clo chez de seans la somme de trois cens sinquante et sinq livres : X : *s* : *t* : *priez dieu pour luy amen : lan* : M : CCCC : L :

Avant la construction de ce clocher, il en existait un autre qu'on voit encore aujourd'hui sur la croisée, partie de l'église du XII^e siècle ; c'est un simple pignon percé d'une seule baie, propre à recevoir une cloche de petit diamètre (1).

CHAPITEAUX.

Planche XCV.

L'intérieur de l'église comporte deux bas côtés qui se terminent par une chapelle absidale. A la fin du XV^e siècle, ou au commencement du XVI^e, l'église a subi une importante réparation. Entre autres modifications de cette époque, il faut signaler la partie occidentale du croisillon droit. Dans sa longueur on a percé deux archivoltes ogives dont les moulures prismatiques se continuent jusqu'au sol et qui le mettent en communication avec le bas côté. C'est à la suite sans doute de cette restauration que « l'an « 1538, le huictiesme de May, Jacques Aimery, Docteur en théo- « logie, Evesque de Calcidoine consacra huit autels en l'église de « Nostre-Dame de Chasteau Landon (2). » Un peu plus tard, en 1607, la foudre tomba sur l'église et endommagea seulement la toiture qui fut réparée immédiatement.

(1) Voir l'article Courtempierre, page 30, pl. XIX, fig. 1.

(2) Dom Morin. *Histoire du Gâtinais*, page 383.

L'abside et les absidioles sont voûtées en cul-de-four. Dans le chœur et ses bas côtés, ainsi que dans le transsept, les arcs formés de trois tores ou de deux tores séparés par une partie plate retombent tous sur une seule grosse colonne engagée.

Le chœur, ses collatéraux et le transsept présentent une série d'environ quarante chapiteaux décorés soit d'ornements seuls, soit d'ornements mélangés à des masques humains. Notre planche en reproduit huit des plus originaux. Leur hauteur est la même : soixante-deux centimètres, y compris l'astragale, dont vingt centimètres pour le tailloir. Quant au développement de leur corbeille, il varie peu, car les colonnes ont sensiblement le même diamètre ; les plus fortes ont vingt-neuf centimètres et les autres vingt-six et demi. Le plus grand nombre de ces chapiteaux rentre dans le genre de ceux que représente la figure 8 ; pour chacun d'eux, le dessin est très-varié. Grâce à la nature des matériaux, leur sculpture est traitée avec la plus grande finesse et ne perd nullement à être vue de près. On rencontre fréquemment ce genre de composition dans les chapiteaux des églises du Gâtinais, et nous en avons déjà donné un exemple dans ceux du portail de Souppes. Les chapiteaux représentés dans les figures 1 à 5 appartiennent encore à l'architecture romane de la seconde moitié du XII^e^ siècle, et dans les autres *(fig. 6 et 7)* les larges feuilles commencent à se montrer. Il est bien fâcheux que, sous prétexte de restauration, on ait cru devoir les couvrir tous d'une forte couche de badigeon qui détruit le modelé et la vivacité des arêtes.

Nos dessins sont à l'échelle de 0,0645 pour mètre.

Quatre archivoltes, en ogive aiguë, supportent le mur droit de la nef ; elles retombent sur trois colonnes engagées, celle du milieu d'un diamètre supérieur à celui des deux autres. Un pareil groupe de colonnes devait recevoir les arcs formerets, ogives et doubleaux de la nef ; mais ces arcs n'ont que quelques claveaux au-dessus du sommier : la voûte n'a pas été terminée. Dans le collatéral de droite, les formerets seuls existent, et les autres arcs

s'arrêtent un peu au-dessus de leur naissance, portés par trois colonnes d'un diamètre différent. Une arcature intérieure sert d'appui aux grandes fenêtres; elle est formée d'archivoltes ogives, géminées, retombant sur une colonnette monostyle. Tous les chapiteaux de cette partie de l'église, construite au XIII^e^ siècle, sont à crochets.

Six archivoltes plein cintre portent le mur de gauche de la nef; elles sont établies sur piliers carrés, sans moulures ni chanfreins. On voit encore au-dessus les six baies plein cintre, murées actuellement, qui éclairaient la nef au XI^e^ siècle.

Faute d'argent sans doute, les restaurations sont restées incomplètes, en sorte que la nef et ses bas côtés n'ont pu recevoir une voûte en pierre, mais seulement un plafond en berceau avec charpente apparente.

ÉGLISE DE SAINT-TUGAL.

« Il y a encore à Chasteau Landon une parroisse dans le chas-
« teau qui porte partie en la montagne partie en la vallée, où
« autrefois estoient des chanoines comme appert par une charte
« de Louis-le-jeune, par laquelle il annexe la dite église à celle
« de sainct Severin, de l'an 1151, et une autre donnée à Orléans.

« Ceste parroisse fut premièrement fondée en l'honneur du
« Protomartir sainct Estienne, mais depuis que le corps de sainct
« Tugal y eut esté apporté, elle en a gardé le nom. » (1)

Quand, en 774, les Saxons firent irruption en France et investirent Châteaulandon, les religieux de Saint-Séverin se réfugièrent dans le château, emportant la châsse du saint, œuvre de saint Éloi. Le siége levé par le retour de Charlemagne, les habitants construisirent une chapelle qui fut l'origine de l'église élevée au

(1) Dom Morin. *Histoire du Gâtinais*, page 370.

XII^e siècle. La tour est construite sur les murs mêmes du château. De forme carrée, elle présente plusieurs étages percés de baies géminées, plein cintre, portées par des colonnettes. C'est la seule partie de l'édifice qui subsiste encore, car l'église elle-même a été démolie en 1792.

ÉGLISE DE SAINTE-CROIX.

« Se void encore (1628) en la dite ville une église bastie en « l'honneur de la Sainte Croix, qui auparavant n'estoit qu'une « chappelle de Sainct Maurice. Elle est aussi dans le chasteau « sur le haut du fort, et fondée par Philippe Dieu-donné Roy de « France, comme est porté par un tiltre donné à Chaumont l'an « 1188 » (1). Cette église fut vendue en 1791; il n'en reste rien aujourd'hui.

PRIEURÉ DE SAINT-ANDRÉ.

« Sainct André est un prieuré proche voisin de la ville qui est « à la nomination de l'Abbé de Ferrières; autrefois il y a eu des « religieux de Saint-Benoit. Le pape Innocent IV, qui vivoit l'an « mil deux cens quarante trois, donna une bulle, par laquelle il « exempte le dit prieuré de toute pension. » (2)

Il ne subsiste de ce prieuré que les ruines d'un portail du XII^e siècle.

(1) Dom Morin. *Histoire du Gâtinais*, page 370.

(2) *Id.*, *Ibid.*, page 371.

ABBAYE DE PONT-FRAND.

« A une lieue (1) de Chasteau-Landon est une place nommée « Pont-Frand, où jadis estoit une abbaye très-riche et florissante « de filles ou nonains. L'on void encore (1628) en ce lieu les vieux « vestiges d'un superbe monastère ou église, où maintenant n'est « plus qu'une chappelle. » (2)

Cette abbaye existait déjà au IXe siècle, puisque Louis-le-Bègue permit à la dame de Châteaulandon, fille de Hugues, duc de Bourgogne, second fils de Charlemagne, de s'y retirer, après qu'elle eut donné ses domaines à Ingleger, comte d'Anjou, son filleul et son champion victorieux dans une cause où elle était accusée d'adultère. Jeanne, duchesse de Bretagne et comtesse de Châteaulandon, fille de Philippe Ier, fut enterrée dans l'église de ce couvent, que consacra, en 1167, saint Thomas de Cantorbéry. Au XVIe siècle, cette abbaye était devenue une léproserie, dont les biens furent réunis, en 1695, à l'Hôtel-Dieu de Châteaulandon.

Les bâtiments ont été transformés en ferme ou démolis ; de la chapelle il ne reste rien.

ABBAYE DE NÉRONVILLE.

« A deux lieues (3) de Chasteau-Landon est un lieu nommé « Néronville où autrefois estoient des Religieux de l'ordre de « S. Benoist : mais depuis cinquante ans il n'y en a plus, à cause « que le monastère et Eglise ont esté ruinés. Parroissent encore

(1) Lisez deux kilomètres.

(2) *Histoire du Gâtinais*, page 384.

(3) Lisez à trois kilomètres et demi.

« (1628) les cloistres et dortoirs » (1). De cet important monastère, on fit, après les guerres du XVI^e^ siècle qui avaient amené sa ruine, un simple prieuré séculier. L'abbaye est devenue une ferme, et l'on ne remarque plus que deux petites portes, l'une du XV^e^ siècle et l'autre de 1719.

VILLE SAINT-JACQUES

PLATE-TOMBE.

Planche XCVI.

L'église paroissiale, sous le vocable de saint Jacques-le-Majeur, appartient au XIII^e^ et au XVI^e^ siècle. Sa forme est rectangulaire, avec chevet droit percé de trois fenêtres en ogive, chanfreinées. Le clocher carré, en pierre, se trouve sur le côté gauche contre le chœur. Il est couvert par quatre pignons qui se pénètrent, et, à l'extrémité de chaque noue, les eaux arrivent dans une gargouille terminée par une tête grossièrement sculptée.

La nef, reconstruite au commencement du XVI^e^ siècle, a deux collatéraux ; le chœur ne possède que celui de droite, mais il est accompagné de deux chapelles. Dans le chœur et son collatéral les voûtes sont en pierre ; le reste de l'édifice est plafonné en berceau et en demi-berceau avec charpente apparente. On passe dans les bas côtés de la nef par des archivoltes en ogive, chanfreinées, sur piliers octogones. Les fenêtres, sauf celles du chœur, se composent d'une archivolte ogive renfermant une rose à redents et deux arcs plein cintre retombant sur un meneau central.

Dans la première chapelle du collatéral du chœur, et en formant le seuil, se trouve la plate-tombe du vénérable prêtre Jean Godard.

(1) *Histoire du Gâtinais*, page 385

Comme le dit l'inscription, c'est lui qui a fait bâtir la chapelle où il repose. Il est revêtu de ses habits sacerdotaux, prêt à monter à l'autel et tenant dans ses mains un calice à coupe hémisphérique. Aucune décoration architecturale ne l'abrite. Un simple filet, interrompu par les attributs des quatre évangélistes, renferme l'inscription en caractères gothiques :

Cy gilt venerable personne Jehan godard pbre lequel en lonneur de dieu
et de notre dame de pitié
a faict faire ceste chappelle et trespassa le XIII^e *jo^r de janvier mil* V^c LVI
Priez dieu pour luy.

Echelle de 0,1 pour mètre.

Sans respect pour cette belle pierre tombale, lors de la dernière restauration de l'église, il y a quelques années, on l'a percée afin d'y placer les montants d'une grille en fonte servant de clôture à la chapelle.

A quelques pas plus loin, faisant aussi partie du dallage du bas côté et dans un abandon encore plus complet, puisqu'elle est piétinée sans cesse, gît une autre tombe dont la gravure disparaît de plus en plus chaque jour. On distingue encore, quoique avec peine, une femme placée sous une archivolte à contre-courbe flanquée de pinacles. Le visage et les mains sont rapportés en marbre blanc et la coiffe en marbre noir. Dans l'inscription en caractères gothiques plusieurs mots sont devenus illisibles :

Cy gilt damoiselle anne. . . . . george de la rochelle escuyer seigneur de la brosse de lespinoy et la ville saint jacques en son vivant dame de colloy lez gramp en berry laquelle trespassa le III^e *jour davril lan mil* CCCC XXVI *priez dieu pour lame delle amen.*

Pierre. — Haut., 1^m35 ; larg., 1^m.

MONTEREAU-FAUT-YONNE

CLEFS DE VOUTES PENDANTES DE L'ÉGLISE.

Planche XCVII.

« Montereau est une ville, dit Dom Morin, assise sur les rivières « de Seyne et Yonne qui fait la séparation de trois Provinces : « Brie, Champagne et Gastinois. Jadis l'église Nostre-Dame, qui « est aujourd'hui (1628) un Doyenné, estoit un monastère célèbre « et fort bien basti, comme on le remarque par les vestiges des « cloistres qui sont à l'entour de cette église, et s'appelloit le « monastère Sainct Martin (1). »

Les cloîtres ont disparu et l'église seule est restée debout. C'est une construction qui renferme tous les styles, depuis celui du XIII^e^ siècle jusqu'à celui de la Renaissance. Notre-Dame affecte la forme d'un rectangle avec chevet polygonal. Son clocher carré, en pierre, se termine par une flèche flanquée de quatre clochetons, et l'on arrive au beffroi par un escalier à vis renfermé dans une tourelle extérieure. Un toit particulier, formant pignon, couvre les chapelles des bas côtés dont les fenêtres sont ogives et à deux meneaux. Du côté méridional, les fenêtres se terminent par une contre-courbe décorée de crochets. Les rampants des pignons avaient aussi reçu une élégante décoration de crochets et d'animaux, mais ils sont presque tous brisés aujourd'hui. L'amortissement des contre-forts, contre lesquels s'appuient les arcs-boutants, représente un édicule à quatre colonnes corinthiennes qui supportent un entablement et un attique surmonté d'un vase.

(1) *Histoire du Gâtinais*, page 537.

Le grand portail, œuvre de 1534, participe à la fois du style ogival et du style de la Renaissance. Il se compose de trois rangs d'archivoltes en ogive renfermant un tympan et un linteau porté par un trumeau accosté de deux baies plein cintre ; les sculptures du tympan ont disparu. Sur le socle du trumeau est placée une statue de la Vierge abritée sous un dais. Six statues garnissaient les ébrasements et reposaient sur un socle porté par le soubassement ; elles n'existent plus. Chaque voussure contient une série de petites statuettes sur un socle et sous un dais, toutes mutilées. Deux pilastres et un entablement mouluré, sans sculpture, forment un lourd encadrement à ce portail.

A l'intérieur, l'édifice comporte une nef et un chœur avec doubles collatéraux régnant autour du vaisseau central. Toutes les voûtes sont en pierre. Dans les parties basses, les arcs retombent sur des colonnes avec chapiteaux à crochets, pour la construction afférente au XIII^e^ siècle ; partout ailleurs ils pénètrent les piliers. Les arcs doubleaux de la nef et du chœur sont portés par une colonne engagée montant jusqu'aux deux tiers des hautes fenêtres de la partie supérieure ; les chapiteaux ne portent que des moulures et un tailloir rectangulaire. Quant aux arcs ogives, ils ne font que continuer la colonnette engagée, sans chapiteau, qui part du socle. Les fenêtres de l'œuvre haute sont plein cintre, et leurs formerets retombent sur des pilastres d'ordonnance corinthienne.

Dans les parties du collatéral de droite construites à la Renaissance, il existe de nombreuses clefs-de-voûte pendantes. Celles que nous donnons dans notre planche (1) sont de véritables petits monuments ; elles étaient reliées entre elles par des arcs dont on voit encore les amorces et qui ont été brisées. « Vers la fin du XV^e^ « siècle, dit M. Viollet-le-Duc (2), partant de cet axiome de cons- « truction de la voûte gothique, que la clef doit être pesante, afin

(1) Cette planche a été gravée d'après un dessin de E. Grésy, acheté à sa vente en février 1868 par un érudit de Montereau, M. Quesvers, qui a bien voulu nous permettre de le reproduire.

(2) *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*, t. III, pag. 273 et 274.

« d'empêcher le relèvement des nervures sous la pression des « reins, les architectes posèrent des clefs dont les ornements pen- « dants ressemblent à des stalactites. C'était le temps des plus « grands écarts de l'architecture; on ne se contenta plus d'un « morceau de pierre, et l'on alla jusqu'à composer des clefs pen- « dantes de pièces de rapports attachées à la clef véritable par des « boulons de fer, et même quelquefois aux entraits des charpen- « tes. Il n'est pas besoin de faire ressortir les inconvénients et les « dangers de ce genre de décoration. Les clefs pendantes fati- « guent les voûtes par leur poids exagéré, au lieu de les mainte- « nir dans un juste équilibre; elles risquent de se détacher par « l'oxydation des fers et de tomber sur la tête des assistants. »

Et un peu plus loin : « Alors les voûtes en arcs d'ogive ne se « composent pas seulement des deux arcs diagonaux, mais d'une « quantité d'arcs qui s'entrecroisent; aux points d'intersection de « ces arcs (au nombre de huit dans notre figure), se trouvent sou- « vent des clefs pendantes plus ou moins saillantes et décorées, « ce qui donne à ces voûtes l'apparence d'une grotte tapissée « d'énormes stalactites. Ce sont là de ces fantaisies de pierre « plus surprenantes que belles, qui fatiguent et préoccupent plu- « tôt qu'elles ne satisfont les yeux. La raison et le goût se cho- « quent de ces raffinements dont on ne comprend pas le motif, et « qui détruisent l'unité des intérieurs. » Il est impossible de mieux exprimer ce que tout homme de goût ressent en présence de cette débauche d'ornementation.

RETABLE DE LA CHAPELLE SAINT-CLAUDE

Planche XCVIII

Cette chapelle Saint-Claude est célèbre à Montereau, car c'est là que fut enterré le duc de Bourgogne Jean-sans-Peur, assassiné

par Tanneguy du Châtel sur le pont de Montereau, lors de son entrevue avec le dauphin Charles, depuis Charles VI. Son corps y resta du mois de septembre 1419 au 25 juin 1420. A cette époque, le nouveau duc de Bourgogne, Philippe III le Bon, s'étant emparé de Sens et de Montereau, fit transporter le corps de son père à Dijon, où il le fit inhumer dans la Chartreuse de cette ville, auprès de Philippe le Hardi.

Fondée en 1520 par Louis II de Poisieux (1), seigneur de Marolles, dont elle porte les armes : *de gueules à deux chevrons d'argent, sommés d'une divise de même*, la chapelle Saint-Claude, placée dans le bas côté méridional de la nef, emprunte sa décoration au retable de pierre que représente notre planche. Il se compose d'un arc ogive à trois gorges dont les profils se terminent par une base portant sur un soubassement taillé en biseau. Dans la gorge centrale est sculpté un cep de vigne chargé de grappes de raisins; on remarque de chaque côté, à mi-hauteur, un enfant accroché aux branches du cep, et dans le haut de la courbe des redents terminés par un amortissement de feuillage. Trois statues occupaient l'intérieur de l'ogive, placées chacune sous un dais taillé en façons de clochetons ajourés et sur un cul-de-lampe couvert de feuillage. Deux pilettes ornées de pinacles portent la corniche qui se rattache à l'arc ogive par une arcature aveugle à redents. Pour contrebuter l'ensemble, deux contre-forts en forme de contre-courbe dont les rampants sont ornés de crochets, et afin de donner plus

(1) Louis I de Poisieux avait ordonné par testament qu'une chapelle fut fondée dans l'église Notre-Dame de Montereau où faut-Yonne pour son père Aymard y être enterré, lui et ses descendants. Louis II son fils accomplit les dernières volontés de son père. L'acte de fondation, de 1520, dit : « laquelle « chappelle sera fondée en l'honneur de Dieu et la glorieuse vierge Marie sa « mère et principalement de tous les sainctz et sainctes de paradis, laquelle « chappelle sera aornée d'autel et *parement* sur lequel sera mis et assis les imai- « ges des glorieux sainctz sainct Claude, sainct François et sainct Anthoine « de Pade (Padoue). . . . . » — Nous devons la communication de cet acte de fondation à M. Paul Quesvers, de Montereau, dont l'érudition n'a d'égale que l'obligeance.

de légèreté à la construction, le mur du fond est ajouré de chaque côté. Deux armoires se trouvent sous la contre-courbe, et à gauche une piscine contre le pilier.

Ce petit monument, très-étudié dans tous ses détails, offre une grande harmonie dans ses proportions. Le sculpteur y a fait preuve de beaucoup d'habileté et d'une certaine réserve qu'on ne rencontre pas toujours dans les constructions de style ogival élevées à l'époque de la Renaissance.

FAY

PLATE-TOMBE.

Planche XCIX.

L'église de Saint-Sulpice à Fay date du XV^e^ et du XVII^e^ siècle, et son architecture n'offre rien qui puisse nous intéresser. D'après Dom Morin, les seigneurs du Fay l'auraient fait construire, et à ce propos il cite le nom d'Etienne, mort en 1506, celui dont la tombe va nous occuper. « Sur la porte de la dite église, dit-il, sont « ses armes, ce qui montre qu'Estienne estoit venu d'un cadet et « que la dite église a esté bastie par quelqu'un de ses Majeurs.

« Anciennement la Chastellenie et Seigneurie du Fay devoit aux « Religieux, Abbé et Monastère de Ferrières six sols parisis et « quatre septiers de seigle, mesure de Ferrières, comme nous « trouvons en nos archives par un accord passé entre les dits « Abbés, Religieux et les Seigneurs du Fay Estienne et Guil- « laume Barton frères, le dit Guillaume nommé abbé de Dojat, « l'an 1488, le 21 may, et ce à cause que de tout ancienneté les « dits Religieux ont eu droict de Feudalité, de certains fiefs, cens, « rentes, héritages pour raison d'un petit monastère qui estoit au « dit Fay, despendant de leur abbaye de Ferrières.

« En la susdite église du Fay sont plusieurs tombeaux et tombes

« dignes de remarque et premièrement, au milieu du chœur, est un « tombeau eslevé de trois pieds de terre, et au-dessus une tombe « sur laquelle est représenté un homme armé fors la teste (1). »

Nous dirons d'abord que les armes des seigneurs du Fay ont disparu de la porte et ensuite que le tombeau *eslevé de trois pieds de terre* dans le chœur a été démoli pour la tombe servir au dallage. Il y a peu d'années, le curé actuel l'a fait retirer et dresser contre le mur de la chapelle du croisillon droit ; c'est là que nous l'avons dessinée.

La tombe d'Etienne Barton n'a aucune décoration d'architecture ; le personnage est simplement encadré par un double filet qui contient l'inscription, interrompue aux angles par les attributs des quatre évangélistes. Ce chevalier, la tête découverte, a les pieds posés sur un grand levrier et les mains jointes. Il porte un haubert de mailles qui dépasse un peu sa cotte très-courte, et par dessous le haubert on voit les extrémités des tassettes attachées à la braconnnière. Ses bras et ses jambes sont entièrement armés. La cotte armoyée, fendue latéralement, possède des manches larges et très-courtes. Son épée à quillons droits est pendue à son baudrier et passe par l'ouverture de la cotte. En bas, à droite, son armet et de chaque côté des épaules son écusson armoyé de ses armes : *Ecartelé : au 1 et 4 échiqueté de... et de..., au 2 et 3 de... au cerf gisant de... onglé et ramé de...*

L'effigie tient dans ses mains jointes les extrémités de deux banderoles retombant de chaque côté et sur lesquelles on lit ces cinq vers hexamètres, auxquels nous avons restitué la ponctuation qui manque entièrement :

(1) *Histoire du Gâtinais*, pag. 355 et 356.

(1) Au sujet des attributs des évangélistes, l'aigle, l'ange, le lion et le bœuf, généralement admis, M. Edouard Aubert, dans un très-intéressant mémoire sur le *Manuscrit de l'abbaye de Saint-Georges de Rennes*, fait remarquer qu'il faut employer les mots *homme* au lieu de *ange* pour désigner l'attribut de saint Mathieu, et *veau* au lieu de *bœuf* pour désigner celui de saint Luc. Il s'appuie sur les explications données par saint Jérôme, et qui ne nous paraissent devoir laisser aucun doute à cet égard. — *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. XXXVII, p. 5.

Quisquis ades, qui morte cades, sta, respice, plora.
Sum quod eris modicum cineris, prome, precor, ora.
Si probitas, sensus, virtutum gracia, Census,
Nobilitas ortus, possent Resistere morti,
Non foret hic heros extentus quy jacet intus (1).

L'inscription est fort longue et, malgré les très-nombreuses abréviations et le grand rapprochement des caractères qui la rendent difficile à lire, le tombier n'a pu la renfermer dans les filets; il a été obligé de la terminer au moyen de trois lignes reportées de chaque côté de la tête du chevalier. Voici le texte complet :

Estienne au monument cy gist nommé barton de tous communément regretté comme bon
lequel en son vivant de fay fut seigneur de Religion très bonnes meurs clarifieque escuyer Noble en tous les faicts et de noblesse antique Extrait preux et discret orateur autenctique du roy charles feu huictième de ce nom
conseiller et d'hostel maistre de bon renom aumosnier humain bening à tout homme
Luy jeune estant pellerin fut a rome Et en jerusalem où le sépulcre de Jesus Les saincts lieux visita tout Ramply de Vertu, Mais après soubstenu des douleurs excessifs Muni des sacremens de saincte foi expire
Lendemain de noel l'an mil v^c^ *et six*
Il Rendit lesperit le jour de sainct estienne
Requiescat in pace amen

Echelle de 0,075 pour mètre.

(1) Les deux premiers vers de cette sentence morale se rencontrent fréquemment dans les épitaphes.

Par suite de l'usure produite par le piétinement des chantres et des enfants de chœur, sous les pieds desquels la pierre se trouvait, certains caractères avaient presque entièrement disparu ; on a tenté de les rétablir sans y parvenir toujours heureusement. Au second vers, par exemple, au lieu de *cineris*, le tombier a mis *tremeris*, et au quatrième *orti* à la place d'*ortus*.

LARCHANT

VUE PERSPECTIVE DE L'ÉGLISE.

Planche C.

Saint Mathurin, qui vivait au commencement du IVe siècle, naquit à Larchant et fut enterré à Sens. « Il fit plusieurs grands miracles, dit Dom Morin, ce qui incita de bastir sous ses auspices « une très-magnifique église au lieu qu'il fut né, et son corps fut « tiré de Sens et mis en ceste église... »

Au XIIIe siècle, l'église était construite; au commencement du XIVe on élevait la chapelle de la Vierge, à gauche du chœur, et au XVe on terminait ou on exhaussait la tour qui, en 1555, était l'objet d'importantes restaurations.

« Ceste église, continue Dom Morin, dépend de Messieurs de « l'église Nostre-Dame de Paris, comme membre dépendant de « leur maison, et y font procession le jour de la feste dudit sainct, « portans sa châsse en grande dévotion.

« Par les guerres passées des huguenots, scavoir l'an mil cinq « cens soixante sept, l'église a esté plus qu'à moitié désolée, « toutefois est demeurée une belle tour bien droicte et haute avec « les murs de l'église soustenuë d'arcs boutans de pierre de tailles « et superbes pilliers, parquoy l'on cognoist que c'estoit une « très belle église. » (1)

On sait que Louis Ier de Bourbon, prince de Condé, rendu à la liberté par l'édit d'Amboise en 1563, se révolta de nouveau. En 1567 il marchait sur Paris où il était défait dans la plaine de Saint-Denis par Henri Ier, duc de Montmorency, depuis connétable.

(1) *Histoire du Gâtinais*, p. 362 et 363.

Pendant sa marche il laissait ses soldats se livrer à tous les excès, comme nous l'avons déjà constaté à Châteaulandon. Larchant eut le même sort et, suivant l'expression de l'historien du Gâtinais, *l'église fut plus qu'à moitié désolée*. Cette œuvre de brigandage, commencée par Condé, fut achevée par Gustave de Beaumont, seigneur du Boulay, près de Souppes, qui profitait de la guerre civile pour rançonner et piller le Gâtinais.

Des sept travées de la nef, cinq sont en ruine : les voûtes effondrées, les murs à moitié démolis. La tour est éventrée et par suite la flèche n'existe plus. Sauf les deux dernières travées de la nef, notre planche permet de se rendre exactement compte de ce qui reste de la grande et belle église de Saint-Mathurin.

L'édifice est cruciforme et ne possède pas de collatéraux. Six puissants contre-forts A empattés, retraités et montés en assises qui se relient à la bâtisse, arrivent jusqu'au pied du comble, maintenant la poussée des voûtes du chevet. Sans doute leur tête dépassait la corniche et était chargée d'un pinacle ; un seul, B, est dans ce cas, c'est celui qui a été modifié lors de la construction de la chapelle absidale de gauche. La corniche C se compose de trois rangs de billettes rectangulaires qui chevauchent ; elle termine aussi les contre-forts et se poursuit tout autour de l'édifice. Deux rangées de fenêtres éclairent l'abside. Chaque baie, en retrait sur le nu du mur et chanfreinée, est terminée par une archivolte à boudin, reposant sur une colonnette libre avec chapiteaux à crochets, et sertie par un cordon à dents de scie bandé sur les faces des contre-forts.

L'extérieur de la chapelle absidale diffère sensiblement de celui du chevet. Sa corniche n'est plus la même ; elle est formée par deux assises de crochets alternés, avec gargouilles attachées aux larmiers supérieurs. Tous ses contre-forts sont chargés d'un pinacle. Une seule fenêtre D a remplacé les deux précédentes ; son appui se trouve placé à la même hauteur inférieure, et le

sommet de l'archivolte arrive au même niveau. Un gâble terminait ces hautes baies ; celui de la fenêtre A est brisé, nous n'en voyons plus que l'amorce.

De l'autre côté du chevet, appuyé de même contre lui et les murs du croisillon droit, s'élève une construction qui contient au rez-de-chaussée la sacristie, et au-dessus plusieurs chambres.

Les extrémités du transsept sont percées de trois fenêtres en ogive, simplement chanfreinées, une grande au milieu et deux de moindre dimension. Au-dessous de ces baies s'ouvre une petite porte formée d'une archivolte à boudin sur deux colonnettes monolytes ; le tympan, sans sculpture, repose sur les pieds-droits. On voit à l'ouest les ruines du grand portail de la nef. Il se compose de quatre archivoltes retombant sur huit colonnes monostyles, d'un tympan trilobé et d'un linteau porté par des colonnes engagées dans les pieds-droits. Les intervalles des colonnes et les voussures sont remplis de divers feuillages, parmi lesquels on reconnaît la vigne, le lierre et le chêne. Toute cette sculpture d'ornement est d'un beau caractère et profondément fouillée.

Du côté gauche de la nef, à la hauteur de la quatrième et de la cinquième travée, se dresse la tour, portée par quatre arcs en ogive, dont les archivoltes retombent sur des colonnes engagées posant sur la base des piliers. Au premier et au second étage, il n'y a qu'une seule baie dans chaque face ; le troisième en renferme deux. Les archivoltes de celle-ci, reposant sur des colonnes engagées, se terminent par une contre-courbe ornée de crochets. Un pinacle décore leur trumeau, et son fleuron vient s'épanouir à la hauteur de la naissance des contre-courbes. L'appui de chaque fenêtre est garni d'une balustrade aveugle pour préserver des chûtes. Enfin, dans l'espace compris entre la colonne extrême de la baie et le contre-fort, se trouvent deux niches couvertes par un dais, veuves de leurs statues.

La flèche ne commençait sans doute pas brusquement, mais devait être portée par un tambour octogone ; en sorte que les deux

contre-forts d'angle, à retraits et glacis nombreux, avaient reçu un pinacle. Tel était, croyons-nous, le couronnement de cette belle construction.

PORTAIL SEPTENTRIONAL.

Planche CI.

Ce second grand portail s'ouvre sous la voûte de la tour. Quelque écrasement se sera produit au XVI^e^ siècle, le linteau aura fléchi, puisque en 1555 on a soutenu le tympan par deux arcs plein cintre. Une partie du pied-droit sculpté a été retirée pour pouvoir placer le sommier de ces arcs sur un chapiteau, et l'on a réservé dans le trumeau une niche dont le dais a été brisé, ainsi que la statue qu'elle renfermait.

Tout le tympan est occupé par la scène du Jugement dernier. L'édicule couronnant le dais de la niche du trumeau partage le linteau en deux parties, sur chacune desquelles sont sculptés les morts sortant de leurs tombeaux. Réveillés de leur long sommeil, ils se lèvent et se dirigent vers le juge qui les attend. Tous ces personnages sont nus. Le Christ dans sa gloire occupe le milieu du tympan. Il est assis, vêtu d'une longue robe, le nimbe crucifère sur la tête et les bras levés. A côté de lui se tiennent deux anges, un qui porte la croix et l'autre la lance. Derrière celui placé à sa droite, deux anges ont amené une reine ; elle est agenouillée, les mains jointes, une couronne au front et un nimbe. Au côté opposé, la même scène se reproduit avec un roi. Au-dessus de cette scène, quatre anges encensent le Christ. La physionomie de chacun de ces divers personnages est remplie d'expression. Dans la première voussure huit anges assistent à ce spectacle, et vingt-deux saints personnages dans les autres. Il est à remarquer, et le

fait croyons-nous n'est pas commun, que l'artiste n'a pas représenté un seul damné. Tous les personnages, sauf les morts qui ressuscitent, tant du tympan que des voussures, portent un nimbe.

Chaque archivolte se termine par un cordon couvert de délicats ornements et de feuillages admirablement sculptés. Dix colonnes et six statues sous un dais garnissent les ébrasements. Ces statues sont placées sur une arcature reposant sur un banc. La date de la restauration, 1555, se lit dans le cartouche de la clef de voûte du côté droit. On voit encore les traces des ornements circulaires qui ornaient les écoinçons.

Malheureusement toutes ces magnifiques sculptures sont mutilées. Ce qui offrait une aspérité, un relief a été impitoyablement abattu. Un tronçon d'épée semble désigner S. Paul, et une palme S. Jean l'évangéliste. En sorte qu'on peut supposer que ces statues représentaient les quatre évangélistes, S. Pierre et S. Paul. Les têtes, les mains, les attributs, rien n'a été épargné par les iconoclastes du XVI^e^ siècle ; la dernière statue de droite a même disparu tout à fait. Une mutilation analogue se rencontre dans les statuettes des voussures. Seul le tympan, offrant moins de fortes saillies, est bien conservé.

Cependant l'ensemble de ce poème de pierre, malgré sa profonde mutilation, produit encore un effet grandiose, et, comme devant tout ce qui est beau, l'émotion vous gagne. On se reporte alors involontairement vers ce passé qui enfantait tant de merveilles ; la mémoire se montre prodigue, elle fait défiler sous nos yeux les monuments anciens et modernes de nos campagnes, et l'on reste attéré par le contraste entre ce qui est et ce qui a été. Aussi, pendant que nous dessinions le portail de cette église de village, ne pouvions-nous nous empêcher de songer qu'à ces époques, qu'on se plaît à qualifier de barbares, l'art savait répandre partout ses trésors, même dans les campagnes les plus infimes, tandis que depuis longtemps déjà c'est à peine s'il se manifeste dans nos plus grandes cités.

INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE.

Planche CII.

Par suite de l'état de ruine de l'édifice, une partie seulement a pu être conservée au culte : le chœur, la chapelle de la Vierge, le transsept et les deux dernières travées de la nef. On a élevé un mur pour clore l'église à la cinquième travée, et couvert ce reste de la nef et le transsept par un plafond en planche. Les cinq premières travées de la nef sont donc à ciel ouvert. Seuls, le chœur et la chapelle de la Vierge ont gardé leurs voûtes en pierres appareillées. Les arcs doubleaux et ogives, à deux tores séparés par une arête vive ou par une partie plate, retombent sur des colonnes indépendantes et les formerets sur une colonnette dont la base repose sur le tailloir des précédentes. Tous les chapiteaux sont à crochets et de la meilleure facture.

Les arcs de la croisée, brisés à leur naissance, reposaient, du côté de la nef, sur des piliers polygonaux, et du côté du chœur sur un groupe de colonnes descendant jusqu'au sol. Les croisillons comportent deux travées, percées chacune de deux fenêtres superposées. Ces ouvertures sont murées dans le croisillon méridional. Dans l'autre croisillon elles le sont seulement du côté de l'ouest ; de celles placées vis-à-vis, les deux inférieures ont été transformées en portes, les deux supérieures sont ouvertes. Les formerets des extrémités du transsept retombent, à gauche, sur une colonnette et, à droite, sur un mince pilier rectangulaire. Sur les trois fenêtres qui éclairaient autrefois chacune de ces extrémités, on a laissé la plus grande ouverte et muré les deux autres. La décoration de ces baies varie ; les unes sont simplement chanfreinées, les autres ont une archivolte à boudin portée par une colonnette.

Toutes les fenêtres hautes et basses des deux dernières travées

de la nef sont murées. Dans la partie en ruine, on voit qu'un contre-fort de la tour était tout à fait apparent et que sur lui était bandé l'arc doubleau de la cinquième travée. Quant à l'autre contre-fort, il portait l'arc doubleau de la quatrième travée et avait été taillé en forme de pilier mouluré.

La chapelle de la Vierge, élevée à gauche du chœur, est bâtie sur plan octogone irrégulier. Pour la mettre en communication avec l'église, des deux fenêtres inférieures du croisillon on a fait des portes ; l'une a été ouverte jusqu'au sol, l'autre a eu son appui descendu pour servir de linteau à une petite porte à arc surbaissé. Sous chacune des fenêtres inférieures des deux travées du chœur on a percé une ouverture : la plus petite, celle du fond, sert de passage ; la plus grande, ayant un appui d'un mètre, n'est qu'un regard. Les deux grandes baies donnant sur le croisillon se terminent par un gâble ajouré. Une arcature aveugle, comprenant trois archivoltes trilobées sur colonnettes par travée, porte l'appui des hautes fenêtres qui éclairent la chapelle. Entre les deux fenêtres de l'Est était établi l'autel appuyé contre un magnifique retable en pierre et rehaussé de peintures; l'autel a été démoli entièrement, puis on a brisé les dais, les clochetons, les statuettes et les ornements du retable. Tout un monde de statues peuplait cette chapelle; chaque colonne, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, porte encore un socle et un dais, du travail le plus varié et le plus délicat, pour les soutenir et les abriter. De tout ce magnifique ensemble, il ne reste que des ruines.

FONTAINEBLEAU

PORTE DORÉE.

Planche CIII.

La monographie du palais de Fontainebleau n'est plus à refaire : elle a été faite bien des fois et à tous les points de vue; aussi nous

ne pouvons que renvoyer nos lecteurs aux ouvrages des différents auteurs qui l'ont écrite (1). Cependant le cadre que nous nous sommes tracé ne nous permet pas de laisser de côté une des gloires du Gâtinais. Nous passerons donc rapidement en revue le développement successif de sa construction jusqu'à la fin du XVIe siècle, en en reproduisant dans nos planches certaines parties.

Philippe Ier avait réuni au domaine royal le comté du Gâtinais en 1068, et Louis VI, son fils, avait acquis les seigneuries de Montlhéry et de Corbeil. Aussi l'idée ne tarda-t-elle pas de venir à ce roi d'ériger au centre de ses possessions un château-fort, comme pour mieux les maintenir sous sa dépendance. C'est là l'origine du palais de Fontainebleau qui fut fondé vers l'année 1127.

Jusqu'au XVIe siècle, le caractère féodal du château subsista en entier. Cette forteresse consistait en une grosse tour ou donjon, bâtie par Louis VII avec une enceinte de murailles crénelées, dont les bases ont formé la cour ovale, protégées aux angles par des tours et au dehors par des fossés profonds. A la place de la Porte dorée se trouvait le portail flanqué de deux tours. La chapelle basse de Saint-Saturnin, élevée aussi par Louis VII en 1169, était comprise dans son périmètre. On a longtemps attribué à Louis IX la construction du donjon, parce qu'il y a fait arranger pour son usage des salles qui portent encore son nom ; c'est une erreur, comme on peut le voir par un relevé de comptes de 1248, publié dans le *Recueil des Historiens de France*, t. XXI, p. 274. Si les successeurs de Louis VII ont réparé ou accru leur palais, il est impossible d'en reconnaître aujourd'hui aucune trace, par suite des constructions de François Ier et d'Henri IV.

C'est le 28 avril 1528 que François Ier signa le devis des travaux

(1) Consultez le P. Dan, l'abbé Guilbert, Castellan, J. J. Champollion-Figeac. L'ouvrage de ce dernier auteur, ancien bibliothécaire du château, est un chef-d'œuvre d'érudition. Il n'y a rien à ajouter ni à retrancher ; les preuves accompagnent chaque fait.

qu'il voulait faire exécuter. Ils commencèrent immédiatement sous la direction de l'entrepreneur Gilles Lebreton, qui resta le constructeur du palais jusqu'à sa mort arrivée en 1550.

Le pavillon de la Porte dorée, que représente notre planche, remplaça l'ancien portail de l'entrée du château. Il est construit en pierre de taille, avec remplissage en pierre de liais et en moellons, et porte deux étages sur rez-de-chaussée, couverts par des combles élevés. Les deux petites portes et la fenêtre de droite du rez-de-chaussée n'existaient pas; ce sont des adjonctions modernes. Un léger retrait de la partie centrale brise la longueur des lignes et enlève toute monotonie en formant deux corps de logis avancés. Cette partie centrale est percée de trois baies portées sur des colonnes, celle du rez-de-chaussée formée d'un arc surbaissé et les deux autres plein cintre. Chaque pavillon d'angle comprend, aux étages supérieurs, deux fenêtres superposées et surmontées d'un fronton triangulaire porté par des pilastres. Les combles sont décorés de lucarnes profilées de même, et aux angles des pavillons s'élèvent les pilastres qui portent les corniches. Les chapiteaux des pilastres du premier étage rentrent dans l'ordre corinthien : une fleur de lis en occupe le centre; ceux du second sont d'ordre ionique avec l'F de François Ier dans le milieu.

Les trois arcades du corps de logis central étaient primitivement ouvertes comme une *loggia;* quand on a aménagé ce pavillon, pour y loger Mme de Maintenon, on a vitré les deux baies supérieures. Celle du rez-de-chaussée sert de porte et son vestibule est divisé en deux parties inégales.

Sous la direction du Primatice, à partir de l'année 1535, Barthélemy da Miniato, Regnauldin et François Carmoy travaillèrent aux stucs dorés qui décorent l'intérieur de ces loges. Le Primatice lui-même concourait à cette splendide décoration par ses stucs et par ses nombreuses fresques.

PAVILLON DE LA COUR OVALE.

Planche CIV.

La plus grande partie de la Cour ovale a été réédifiée et construite par François Ier. A droite de la Porte dorée, on lui doit le pavillon qui la relie au vieux donjon, la réfection du vieux donjon, les salles connues actuellement sous le nom de salon Louis XIII, parce que ce roi y est né, de salon de François Ier et de salon des Tapisseries, et presque toute la terrasse de la cour portée par des colonnes. La décoration de *la grosse vieille tour* appartient au Primatice et à Nicolas Bellin de Modène, en 1533.

A gauche de la Porte dorée, François Ier construit la tour de l'escalier et la décore d'une porte élégante. Trois pilastres, laissant entre eux deux baies rectangulaires, servent de supports à un fronton triangulaire au milieu duquel est sculpté le blason de France flanqué de deux F. Deux statues de femmes. posées sur un socle que des enfants tiennent sur leur tête, forment les acrotères. Enfin, deux cariatides, portant une tablette moulurée et reposant sur une large base qui s'appuie sur le sommet du fronton, terminent cette porte d'une façon peu heureuse et assez peu compréhensible.

A la suite de cette construction viennent la galerie de la grande salle neuve de bal, qui portera le nom de galerie Henri II parce que ce roi lui donnera son ornementation somptueuse, et la chapelle de Saint-Saturnin. La façade de ces bâtiments sur la cour ovale se compose de deux étages percés de neuf baies plein cintre séparées par des pilastres : les dernières arcades, touchant au pavillon du Tibre, datent de Henri IV. Au-dessus de la sixième et de la septième arcade émergent deux édicules ajourés appartenant à la chapelle de Saint-Saturnin. François Ier fit bâtir cette chapelle

en 1544, en se servant, comme fondation, de la chapelle basse de Louis VII. « Le plafond de la chapelle formait un demi-dôme et « était attaché à une ouverture carrée, au-dessus de laquelle, et « des combles, s'élevait une tourelle artistement décorée, servant « de clocheton, et qui n'existe plus : elle est figurée toutefois sur « une petite gravure d'Israël Sylvestre. » (1)

La clef de voûte du midi porte les armes de France et celle du nord la salamandre ; on lit autour l'inscription suivante dont les mots, séparés ici par des points, le sont par un mascaron en relief :

FRAN.CISCVS.FRANC.REX.ANNO.DOMINI.

M.DXL.V.ABSOLVI.CVRAVIT.

« Le pavillon à colonnes, à la suite des trois salles (Louis XIII, « François Ier et des Tapisseries), à l'ouest de la tour, fut ordon- « né par François Ier ainsi que les appartements à la suite, qui « furent destinés au logement des enfants de France. Le pavillon « servait de vestibule à ce logement et à la salle des gardes. » (2) Bien qu'on lui donne souvent le nom de Pavillon de Serlio, architecte et peintre florentin entré en 1541 au service du roi, nous pensons qu'il est antérieur à la venue de cet artiste et qu'il appartient encore aux artistes français. La construction est à un seul étage sur rez-de-chaussée. Ses trois baies inférieures sont comprises entre des pilastres dont les chapiteaux représentent, au milieu d'ornements divers, la salamandre et l'F couronnées. Des colonnes décorent le premier étage ; leurs chapiteaux sont ornés de faunes qui se tiennent par la main et de syrènes. Toute cette partie sculpturale est de la plus belle époque de la Renaissance.

La galerie de François Ier relie directement les bâtiments de la cour ovale à ceux de la cour du Cheval blanc ; elle sépare le jardin

(1) J. J. Champollion-Figeac, *Palais de Fontainebleau*, page 285.
(2) *Id.*, *ibid.*, page 200.

de l'Orangerie de la cour des Fontaines et, dans l'origine, ses fenêtres donnaient sur ces deux emplacements. C'est Louis XV qui a bouché les fenêtres du côté de l'Orangerie, en y adossant une suite d'appartements. A peine la galerie était-elle commencée, en 1528, que François Ier achetait, l'année suivante, aux moines Mathurins tous les terrains que leur avait donnés Louis IX, terrains qui forment aujourd'hui les cours des Fontaines et du Cheval blanc, et sur lesquels est élevée la plus grande partie du palais.

Tout autour règne une boiserie, d'environ deux mètres de hauteur, en bois de noyer, divisée en panneaux ornés de sculptures d'une richesse et d'un travail remarquables représentant des chiffres de François Ier, des salamandres, des trophées, des armoiries au milieu de guirlandes de fruits et d'enroulements de feuillages.

Au-dessus de cette boiserie, les murs sont couverts de riches encadrements en stuc, avec figures de bas-relief ou de ronde-bosse, et renfermant des peintures mythologiques. Un plafond en noyer, composé de caissons aux formes les plus variées, couvre toute la galerie.

Plusieurs artistes des plus célèbres concoururent à sa décoration dès l'année 1535: le Rosso d'abord et, sous sa direction, Francisque Pellegrin, Leroy, André Séron, puis après la mort du Rosso: le Primatice et Antonio Fantuzzi.

En 1529, François Ier commence la chapelle de la Trinité sur l'ancien oratoire de Louis IX, et peu à peu les différents bâtiments de la cour du Cheval blanc, les pavillons des Armes, des Peintures, de l'Horloge, des Poêles que ses successeurs termineront. En 1540, Philibert de Lorme visite comme commissaire des bâtiments de Fontainebleau toutes ces constructions et donne un satisfecit complet à Gilles Lebreton. L'année suivante, la galerie d'Ulysse se construit sous la direction de Sébastien Serlio, galerie que détruira Louis XV, sans respect pour les chefs-d'œuvre qui y seront accumulés, afin d'y élever des petits appartements particuliers et un théâtre.

Les jardins participent à tous ces embellissements du palais; les fontes principales des statues et des fontaines sont faites dans l'atelier établi par le Primatice à son retour de Rome, où il avait été chercher les plus beaux modèles. Sous sa direction, Francisque Rybon, Pierre Beauchesne, Benoît le Bouchet, Guillaume Durant reproduisent les plus belles statues de l'antiquité.

CHEMINÉE DE LA GALERIE HENRI II.

Planche CV.

Henri II succède à son père le 31 mars 1547, et les travaux du palais se continuent avec autant d'ardeur. Il termine la galerie d'Ulysse que le Primatice et Nicolo dell' Abbate décorent à l'envi de peintures et de stucs, et c'est encore à ces deux artistes qu'il confie, en 1552, la splendide ornementation de la salle neuve de bal de François Ier.

Dix fenêtres inondent de lumière cette salle, connue sous le nom de galerie Henri II. Au-dessus d'une boiserie de chêne, dont les panneaux moulurés sont remplis de chiffres et d'emblèmes, commencent les peintures à fresque des deux grands maîtres que nous avons nommés. Pas le plus petit coin de mur sur lequel ils n'aient étalé la fécondité de leur imagination et montré la puissance de leur pinceau. Cette salle est le joyau du palais. Au-dessus de la porte d'entrée, du côté de l'escalier de la Porte dorée, règne une tribune appuyée sur des consoles en bois sculpté. En face, à l'autre extrémité de la galerie, la cheminée, que représente notre planche, occupe toute la hauteur de la salle. « Les fleurs de lis et « les croissants couronnés dont elle est décorée sont comme les « noms de Henri II et de sa Diane la Sénéchale (1). » Elle se compose de deux ordres superposés : l'ordre dorique en bas et, au-dessus, l'ordre ionique. L'entablement dorique est porté par deux

(1) J. J. Champollion-Figeac, *Palais de Fontainebleau*, page 218.

colonnes qui ont remplacé des satyres en bronze ; les métopes sont ornées d'un croissant fleurdelisé alternant avec des trophées. L'espace compris entre le foyer et cet entablement renferme un H gigantesque et deux croissants fleurdelisés reliés entre eux par des tiges entrelacées de laurier. A la partie supérieure, quatre pilastres accouplés portent un entablement dont la frise est ornée d'enroulements. Entre les pilastres, les armes de France sont sculptées sur un cartouche entouré de guirlandes de fruits ; la couronne royale et le croissant de Diane de Poitiers les surmontent. La base qui porte les pilastres est décorée de croissants dans le milieu et de D entrelacés sous les pilastres mêmes.

Gilles Lebreton venait de mourir après avoir dirigé les travaux du palais de 1528 à 1550 ; ce fut Jean de Lorme, frère de Philibert, qui le remplaça, et en l'absence de celui-ci Guillaume Challoy.

Pendant l'année 1554 Henri II achète différents bâtiments au connétable Anne de Montmorency pour agrandir le château. Il élève la tribune des musiciens dans la chapelle haute de Saint-Saturnin et y fait placer cette inscription entre deux croissants :

HENRICVS REX FRANCORVM CHRISTIANISSIMUS.

Enfin l'année même de sa mort, en 1559, le pavillon des Armes était achevé.

Les travaux continuent sous François II et Charles IX. Nicolo dell' Abbate, Jacques Renout, Germain Pilon, Francis Roussel poursuivent les décorations intérieures. Le pavillon des Peintures se termine et Charles IX peut mettre sur le pavillon central de la cour du Cheval blanc, entre les génies dus au ciseau de Frémin Roussel, l'inscription suivante :

D. O. M.
KHAROLVS NONVS
DEI GRA
FRANCORVM REX
ANN DNI
MDLXV

Sous Henri III, Toussaint Dubreuil succède au Primatice, et le 17 octobre 1578, Baptiste Androuet, dit du Cerceau, est commis à la charge et conduite des bâtiments du roi.

Les successeurs de François Ier n'ont fait que continuer et achever les travaux préparés par ce prince. Après lui, Henri IV est le véritable constructeur du château. Il termine la cour ovale par la réédification des bâtiments placés après le pavillon, dit de Serlio, la construction de ceux qui vont de la chapelle de Saint-Saturnin au pavillon du Tibre, et la terrasse qui joint les deux pavillons extrêmes. Au centre de cette terrasse, pour donner une sortie magistrale à cette cour, il élève la Porte Dauphine ou du Baptistère. C'est à lui qu'on doit la cour des Princes, sur laquelle prennent vue la galerie des Cerfs et la galerie de Diane, et les vastes bâtiments de la cour des Offices, ou des Officiers, ou de Henri IV, placés vis-à-vis de la Porte Dauphine. Enfin, il restaure entièrement la chapelle de la Trinité, qu'il fait décorer par Freminet, et la chapelle de Saint-Saturnin sur la porte basse de laquelle nous lisons cette inscription :

IMPERIO NATISQVE POTENS ET CONIVX FELIX,
ALTA PACE, SACRAM DECORAT REX INCLITVS ÆDEM,
ÆTERNVM VT PIETAS AVGVSTA SPLENDEAT AVLA.

En résumé, le palais de Fontainebleau est le produit de trois époques : du XIIe siècle avec Louis VII, du commencement du XVIe siècle avec François Ier, et de la fin du même siècle avec Henri IV. De ces trois époques, la première, et qui n'était peut-être pas la moins imposante, a disparu, abattue ou noyée dans les constructions postérieures. Restent les deux autres; nous doutons que ce soit près d'elles que les architectes puissent venir chercher une inspiration. L'ensemble de ces immenses bâtiments est froid et la décoration extérieure fait défaut, sauf dans quelques parties de la cour ovale. L'œil cherche en vain la sculpture pour se reposer de tous ces murs nus, de toutes ces lignes droites, de toutes ces sur-

faces planes sur lesquelles la lumière glisse, mais ne peut s'accrocher pour produire ces ombres qui donnent aux constructions de l'art ogival un si puissant relief.

A l'intérieur, le spectacle est différent, et c'est plutôt par l'excès contraire que pèche l'ornementation. Toutes les richesses de l'art décoratif sont accumulées dans ces innombrables pièces où chaque siècle a laissé sa trace. Et si, en présence des peintures du Primatice, du Rosso et de Nicolo dell' Abbate qui n'ont pu arriver intactes jusqu'à nous, on éprouve d'amers regrets, quelle joie ne vous saisit pas quand on se trouve devant un morceau du maître, où ses défauts comme ses qualités laissent la voie libre à votre jugement et à votre émotion !

SAMOIS

Il existait autrefois dans ce petit village un couvent de l'ordre de Saint-Augustin, dont le prieur faisait fonction de curé, et qui dépendait de l'abbaye du Jard. Le couvent a disparu; il ne reste que l'église, sous le vocable de Saint-Hilaire. Cette église, outre la tour du clocher qui remonte au XI^e^ siècle, possédait, il y a quelques années encore, les deux premières travées de la nef construites à cette même époque. Sous prétexte de mettre cette partie de l'église en rapport avec le reste de la nef élevée au XIII^e^ siècle, ces deux travées ont été démolies. Ajoutons que la construction du XIII^e^ siècle n'a pas été terminée; les trois colonnes engagées, qui devaient recevoir les arcs de la voûte, s'arrêtent à deux mètres environ de leur base. Le chœur est du XII^e^ siècle. Au XV^e^, on a retranché le chevet circulaire et fermé le chœur par un mur droit, percé d'une fenêtre à deux meneaux.

L'église, de forme rectangulaire, possède deux collatéraux qui se terminent à la hauteur du chevet actuel, et au collatéral de droite

on a ajouté une chapelle servant aujourd'hui de sacristie. Une fenêtre à deux meneaux éclaire chacune des extrémités de ces collatéraux, ainsi que la chapelle attenante. Le clocher carré, en pierre, est placé sur le côté droit du chœur. Dans chaque face du beffroi s'ouvrent deux baies plein cintre ; leurs archivoltes reposent sur des colonnettes jumelles dont les chapiteaux, de forme cubique, sont décorés d'ornements gravés. La corniche de la tour est moderne ainsi que le toit à quatre eaux qui la surmonte.

Dans le chœur les voûtes sont en pierre ; les arcs doubleaux retombent sur un pilier rectangulaire, les arcs ogives et formerets sur colonnes engagées, avec chapiteaux soit à larges feuilles, soit à feuilles déliées mêlées de petites têtes humaines. La nef, avons-nous dit, n'a pas été terminée ; elle est plafonnée en berceau. Quant aux colonnes engagées, destinées à recevoir les arcs de la voûte, elles reposent sur les tailloirs des chapiteaux, à larges crochets, des arcades.

Une épave de l'ancien cimetière se trouve maintenant placée dans le collatéral de droite, près de la porte. C'est une *croix en pierre* du XIV^e^ siècle, à laquelle il manque la hampe. Au XIV^e^ siècle, ces croix étaient décorées avec une grande richesse et portaient de nombreuses figures. Celle qui nous occupe est trèflée et fleuronnée à la rencontre des traverses ; toutefois les fleurons sont brisés. Sur la face principale, au milieu d'une grande couronne d'épines, en partie cassée, le Christ est attaché à la croix et chacun des trèfles contient l'attribut d'un évangéliste. Au revers, à l'entrecroisement des bras, une statue de saint Hilaire sur un socle, et dans les trèfles saint Loup, la Vierge, sainte Barbe et un martyr. Il est regrettable que cette croix ne soit pas plus intacte, car elle est d'un travail assez soigné qu'on ne rencontre pas toujours dans ceux de ces monuments qui ont échappé à la fureur des iconoclastes.

MELUN

PETITE PORTE DE LA FAÇADE DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME.

Planche CVI.

L'église Notre-Dame, qui vient d'être restaurée par M. Millet, dépendait autrefois d'un monastère qu'on appelait Petite-Abbaye-Notre-Dame de Melun. Erigée depuis en collégiale, elle devint après la Révolution l'église paroissiale de la partie de Melun qui comprend l'île et ce qui est au sud de la rivière, c'est-à-dire de la partie de Melun renfermée dans le Gâtinais.

Certains écrivains ont attribué à Clovis les premiers fondements de l'église Notre-Dame; d'autres à Charlemagne, en disant qu'elle était une des vingt-quatre basiliques que ce prince fit bâtir selon l'ordre des lettres de l'alphabet (1). Ce qu'il y a de certain, c'est que les soubassements des clochers latéraux et des transsepts datent du X^e^ siècle, et la nef des XI^e^ et XII^e^ siècles. A la fin du XII^e^ siècle, une partie des constructions étaient terminées, puisque Michel de Corbeil, archevêque de Sens, put faire la dédicace de l'église en 1198, ainsi que l'attesta pendant longtemps une inscription placée sur l'un des piliers de l'édifice (2). Le chœur ne remonte qu'au XIII^e^ siècle. Primitivement la nef était couverte par une charpente apparente; en restaurant l'église on a trouvé les cavités dans lesquelles étaient les entraits. Les colonnes placées contre les piliers ont masqué à l'intérieur les petites fenêtres plein cintre qui éclairaient la nef et dont on aperçoit l'architecture du dehors. A l'époque de la Renaissance l'église subit une importante

(1) Dom Morin, *Histoire du Gâtinais*, page 502.

(2) S. Rouillard, *Histoire de Melun*.

réparation : la façade et les tours furent en partie reconstruites.

Une inscription, posée en 1696, sur la façade au-dessus du grand portail, nous apprenait que l'église, succombant sous le poids d'une honorable vieillesse, avait été soutenue et consolidée par Louis XIV. Cette inscription a disparu de la façade et n'est pas arrivée intacte jusqu'à nous; la voici, telle que la donne M. de la Fortelle, avec les restitutions qu'il propose :

HOEC EST DOMVS DEI.
OMNIVM ECCLESIARVM HVIVSCE VRBIS MATER.
CVIVS IN SINV CHILDERICO Iº REGNANTE ET ANNVENTE
IAM CHRISTVS FORMATVS ERAT.
MAGIS AC MAGIS AVCTA
CAROLO MAGNO
ET ILLVSTRISSIMIS FRANCORVM REGIBVS
AC TANDEM MVLTIS RETRO SOECVLIS
IPSO TAM PRECLARE VETVSTATIS PONDERE COLLABENTEM
LVDOVICVS MAGNVS
SVFFVLSIT, EREXIT. (1)

Jusqu'au XVIIIe siècle, Notre-Dame posséda deux doubles collatéraux; c'est en 1776 qu'on en fit la démolition, aussi l'église ne possède-t-elle plus aucune chapelle latérale. De 1853 à 1858, M. Millet a réédifié les deux beffrois. Enfin en 1869 un autre architecte a construit les deux sacristies.

L'église est en forme de croix latine avec chevet circulaire, et flanquée de deux clochers latéraux sur les croisillons. Chaque face des beffrois est décorée de deux rangs de fenêtres plein cintre superposées, portées par des colonnettes, lisses dans la tour de gauche et en forme de fuseau dans celle de droite. La salamandre,

(1) M. Bernard de la Fortelle, *Histoire de Notre-Dame de Melun.*
Les lignes 5, 6 et 7 ont été restituées; on n'est certain que du reste du texte.

l'F de François Ier et le C de Claude de France, sa femme, sont sculptés sur la face ouest de la tour de gauche.

Deux contre-forts, en forme de console, placés contre le mur-pignon au XVIIe siècle, contrebutent la poussée des arcades de la nef. Entre eux s'ouvre le grand portail. Il se compose d'un grand arc plein cintre, mouluré, reposant sur deux culs-de-lampe décorés de feuillages, et renfermant la porte en anse de panier. Cinq niches, construites dans le système ogival, avec socles et dais ajourés, contribuent à l'ornementation. Trois sont placées au-dessus de la porte et les deux autres de chaque côté; aucune n'a conservé sa statue. La rosace, percée au-dessus de ce portail, est maintenant murée. Deux petites portes plein cintre, surmontées d'une fenêtre ogive, donnent accès dans les collatéraux. Notre planche représente celle de droite. La construction de la seconde est un peu différente; les deux archivoltes plein cintre retombent sur quatre colonnettes engagées et, de chaque côté de la niche placée dans le tympan, l'ornementation consiste en couronnes de feuillages entremêlées de banderolles.

Les collatéraux n'existent pas autour du chœur; ils s'arrêtent au transsept. Deux rangs de fenêtres éclairent l'abside; celles du premier rang sont plus hautes. Les arcs doubleaux sont rectangulaires et chanfreinés, les arcs ogives formés de deux tores. Ils retombent sur une colonne engagée avec tailloir polygonal et chapiteaux décorés de feuilles déliées, comme à Souppes et à Châteaulandon, de masques humains ou d'oiseaux. Les archivoltes, nord et sud, de la croisée, sont portées par des corbeaux représentant une tête de taureau ou des figures grimaçantes, et les arcs des croisillons par des corbeaux représentant soit un tailloir, soit un chapiteau, soit un fût de colonne coupé droit ou terminé par une figure grimaçante. Dans les collatéraux, les voûtes sont à arêtes vives et les arcs doubleaux et ogives retombent sur des piliers rectangulaires.

PLATE-TOMBE.

Planche CVII.

Dans le collatéral de droite, à la hauteur de la quatrième travée, on a dressé contre le mur la tombe quelque peu mutilée du sire de Chailly et de sa femme, la dame de Pisdoë. L'extrémité inférieure de la dalle manque et par suite une partie de l'inscription ; de plus la pierre est brisée à la hauteur des genoux des personnages. Chacun des deux époux est abrité sous un arc à contre-courbe porté par des colonnettes et flanqué de pinacles ornés de niches renfermant des saints et des saintes. Huit anges sont debout au-dessus de la galerie qui passe derrière les gâbles fleuronnés. Denis de Chailly et sa femme ont les mains jointes et la tête sur un coussin ; les pieds du mari reposent sur un levrier. Les têtes, les mains, ainsi que la coiffure de la femme et la bordure de son surcot sont gravés sur des incrustations de marbre blanc. Denis de Chailly porte, sous sa cotte armoyée de ses armes, le haubert de mailles; l'épée et la dague pendent à son ceinturon; il a les bras et les jambes recouverts d'une armure. La dame de Pisdoë est revêtue d'un surcot et d'une longue robe armoyée des armes de son blason parti de celles de son époux; elle porte un hennin de hauteur moyenne.

Aux deux angles supérieurs se trouvent dans un cercle les armoiries de nos deux personnages ; elles étaient répétées aux angles inférieurs. Le blason de la femme est parti de celui du mari : Ecartelé au 1 et 3 de menu-vair de.... et de.... de cinq tires qui est de Chailly, au 2 et 4 de.... au lion rampant de.... armé et lampassé de... qui est de Pisdoë.

L'inscription, en caractères gothiques, contenue entre deux filets sur trois côtés de la dalle, n'est plus entière ; l'année et le jour de la mort du mari n'existent plus :

cy gist messire denis de chailly chevalier sieur de chailly de la mote de nangis et de la mote en brie coseilleier et chambellan du Roy nostre seire et son

. . . . . .

et aussy noble dame denise pisdoe sa fame quy tspassa l'an M CCCC *quarete et deulx le* VI *jour de mars dieu ait lame deulx amen.*

Pierre. — Haut., 2m53; larg., 1m32.

PONT-SUR-YONNE (Yonne)

L'église de Notre-Dame remonte au XIIIe siècle. Dévastée en 1420 par les Anglais, elle perdit les voûtes de la nef, des collatéraux et une partie de ses murs goutterots jusqu'au transsept. A peine était-elle relevée de ses ruines que les protestants, pendant l'année 1567, lui faisaient subir de nouveaux dégâts. Au XVIIIe siècle on reconstruisait entièrement les deux pignons du transsept, et Fenel, chanoine de Sens, en posait solennellement la première pierre le 28 juillet 1728 (1). En 1772, la flèche de la tour, renversée par un ouragan, écrasait dans sa chute la couverture de la nef. La Révolution n'épargna pas l'édifice : une partie des sculptures, des clefs de voûte pendantes et des chapiteaux fut brisée à coups de pierre.

Notre-Dame affecte la forme d'une croix latine. Son chevet est polygonal et flanqué de deux absidioles rectangulaires qui terminent les collatéraux. Sur le côté droit de la nef, et un peu en retrait du mur-pignon, s'élève le clocher. Il possède une petite porte ogive, dite de Saint-Etienne, murée actuellement et masquée par un corps de garde. Des colonnettes soutiennent les ar-

(1) Pierre-Valentin Horson, *Recherches historiques sur Pont-sur-Yonne*. Sens, 1878, page 25.

chivoltes à boudin, et le tympan est orné d'une arcature aveugle trilobée. Au premier et au second étage s'ouvrent deux baies ogives géminées, dans trois faces seulement : contre la quatrième face, celle de l'ouest, s'appuie la tourelle par l'escalier de laquelle on arrive au beffroi. Entre les deux rangées de baies, du côté du midi, un dais abrite la statue de saint Etienne. La flèche, détruite en 1772, a été remplacée par un toit à quatre eaux surmonté d'une petite flèche octogone.

La façade, en forme de pignon, date de la fin du XIII^e^ ou du commencement du XIV^e^ siècle. Elle comprend le grand portail, une fenêtre placée au-dessus pour éclairer l'extrémité de la nef, et deux petites ouvertures rectangulaires donnant sous les combles. Huit colonnes, posées sur un large soubassement, occupent les ébrasements de la porte et reçoivent la retombée de quatre archivoltes à boudin. Un trumeau central partage en deux parties l'ouverture de la baie qui mesure 3^m^80. Le linteau est porté en encorbellement par un moine et une nonne accroupis ; il s'appuie dans le milieu sur le trumeau. A ce trumeau s'adosse une statue de la Vierge tenant l'Enfant dans ses bras. La Vierge, de grandeur nature, a les pieds posés sur un socle décoré d'une arcature aveugle ornée de feuillages dans les écoinçons, et la tête abritée sous un dais. Toute cette sculpture est simple, élégante et d'une bonne exécution.

A l'intérieur, les piliers, les arcs sont en pierre des environs d'Auxerre et le remplissage des voûtes en craie appareillée de quinze centimètres d'épaisseur. Les arcs retombent sur des colonnes engagées. Dans la partie construite au XIII^e^ siècle, les chapiteaux sont à crochets ; dans la réédification du XVI^e^, ils représentent des feuillages et des animaux tenant un écusson. L'un des premiers chapiteaux de la nef, au midi, porte une inscription en caractères gothiques, faisant connaître le nom d'un bienfaiteur de l'église ; il aura sans doute contribué pour une grosse part à la reconstruction de l'édifice :

noble hom̄ anthoine sorbiers s^r de villēche (1)

Avant la Révolution, il existait une belle clef pendante à la voûte de la deuxième travée de la nef : elle représentait l'Assomption de la Vierge. Quatre anges, petite nature, suspendus aux arcs de la voûte par leurs ailes et les draperies qui les couvraient, emportaient la Vierge dans les airs. Tout a été brisé, sauf une partie du dais, sur lequel on lit cette inscription en caractères gothiques :

gaudē hodie maria virgo celos ascendit.

Le chœur ne possède pas de collatéral. Les collatéraux de la nef, voûtés en pierre comme le reste de l'église, sont éclairés par des fenêtres ogives ornées d'une archivolte à boudin reposant sur des colonnettes en retrait sur le nu du mur. Deux baies simples sont percées dans les pignons des croisillons.

MONUMENTS DIVERS

Nous rangeons de nouveau sous ce titre les monuments du Gâtinais français d'un intérêt moindre, mais que nous avons visités néanmoins avec le même scrupule et la même attention que tous les autres.

ACHÈRES. — Eglise de Sainte-Fare. Fin XII^e^ et XVI^e^ siècles.

Le chœur appartient à cette dernière époque. Forme rectangulaire ; chevet circulaire percé de cinq fenêtres plein cintre ; pas de collatéraux. Clocher carré, en pierre, à gauche de la nef et à son alignement ; toit à quatre eaux. Portail composé d'une archivolte plein cintre à boudin, sur deux colonnettes engagées, et de deux archivoltes lisses à arêtes demi-rondes, sur deux corbeaux moulurés. Voûtes d'arête du chœur en pierre ; les arcs retombent, en les pénétrant, sur des demi-colonnes engagées. Dans la nef, plafond en berceau et charpente apparente.

(1) *Villemanoche*, commune du canton de Pont-sur-Yonne, arrondissement de Sens.

AMPONVILLE. — Eglise de l'Assomption. XIII^e siècle.

Forme rectangulaire ; chevet droit percé de trois fenêtres ogives ; un seul bas côté droit pour le chœur. Clocher carré, en pierre, sur le côté droit de la nef ; toit à deux eaux ; deux baies plein cintre, par côté, au beffroi ; la tablette de la corniche est portée par des modillons sculptés ou moulurés.

Voûtes d'arête en pierre ; les arcs doubleaux retombent sur des colonnes engagées avec chapiteaux à larges feuilles et à crochets ; les arcs ogives sur le tailloir de ces colonnes ou sur des culs-de-lampe à têtes humaines.

Dans le bas côté droit, piscine à deux bassins, formée d'un arc trilobé, portée par deux colonnettes.

ARBONNE. — Eglise de Saint-Eloi. XIII^e siècle.

Forme rectangulaire ; chevet droit percé de trois fenêtres ogives ; un seul collatéral, à gauche. Clocher carré, en pierre, sur le côté gauche de la nef ; toit à quatre eaux. Toutes les voûtes sont en pierre. Dans le chœur et la nef, les arcs retombent sur des colonnes avec chapiteaux à crochets ; dans le bas côté et le soubassement du clocher, sur culs-de-lampe moulurés.

ARVILLE. — Eglise de Saint-Pierre et de Saint-Paul. XIII^e et XVII^e siècles.

Forme rectangulaire ; chevet circulaire ; pas de collatéraux. Clocher carré, en pierre, sur le côté droit du chœur ; toit à deux eaux. Pas de portail dans le mur-pignon de la nef ; un contre-fort s'élève dans l'axe de l'édifice. Voûte de la nef en ogive, lambrissée. Sur l'une des planches, on lit : CE + LAMBRIS + A + ESTE + FAIT + EN + LANNEE + 1694 +. Dans le chœur, les arcs doubleaux retombent sur piliers rectangulaires et les arcs ogives sur culs-de-lampe décorés de feuilles à crochets ou de têtes humaines ; les arcs ogives reposent, dans l'abside, sur des colonnes libres avec chapiteaux à crochets. Une arcature aveugle règne dans le chœur ; les trois archivoltes plein cintre, de chaque côté, sont portées par des culs-de-lampe terminés soit par une feuille, soit par une fleur, soit par une tête humaine.

AUFFERVILLE. — Eglise de Saint-Martin. XII^e, XIII^e et XV^e siècles.

Chœur du XII^e, nef et clocher du XIII^e ainsi qu'une partie du collatéral ; les deux premières travées de ce dernier, du XV^e.

Forme rectangulaire ; chevet polygonal percé de trois fenêtres plein cintre ; collatéral droit. Clocher carré, en pierre, toit à deux eaux, à gauche du chœur. Dans chaque face du beffroi, deux baies géminées ogives, sur colonnettes avec chapiteaux à crochets.

Portail formé de deux archivoltes ogives, à boudin, sur colonnes libres et engagées. Voûtes d'arête du chœur et du collatéral en pierre. Nef plafonnée en bardeaux. Les arcs du collatéral retombent sur deux colonnes et deux piliers chanfreinés. Chapiteaux des colonnes à larges feuilles et des piliers moulurés. Arcature aveugle de rez-de-chaussée dans le chœur ; les arcs plein cintre sur deux colonnettes avec chapiteaux à larges feuilles. Cinq archivoltes en ogive, chanfreinées, dans la nef.

AVON. — Eglise de Saint-Pierre. XII^e^, XIII^e^ siècles et 1550.

Jusqu'en 1589, la cure était unie à la ministrerie des Trinitaires de Fontainebleau ; à cette époque, cette union cessa. Nef et bas côtés de la fin du XII^e^ siècle. Chœur et ses bas côtés construits par l'ordre de Jean de Monceaux et à ses frais en 1550.

Forme rectangulaire ; chevet droit ; deux collatéraux. Clocher carré, en pierre ; toit à deux eaux sur le côté droit de la nef. Grand portail plein cintre à pilastres, entablement et vases enflammés. Porche ouvert en bois sur colonnes et piliers. Tout l'édifice voûté en pierre. Dans la nef, voûte à arêtes vives, excepté à la quatrième travée où les arcs sont à deux tores et retombent sur une colonne à chapiteaux à crochets. Première travée : arc doubleau en ogive, rectangulaire et à deux rangs de claveaux, sur piliers rectangulaires, chapiteaux à larges feuilles. Deuxième travée : arc doubleau à un seul rang de claveaux, sur imposte. Troisième travée : arc doubleau sur une forte colonne engagée, chapiteaux à larges feuilles. Ceux des bas côtés sont rectangulaires et retombent sur une imposte ou sur un cul-de-lampe à tête humaine. Le chœur forme une sorte de coupole rectangulaire portée par sept piliers cylindriques, sans chapiteaux, autour desquels on circule.

Deux vitraux du XVI^e^ siècle, *la Crucifixion* et *saint Pierre et saint Paul*.

BAGNEAUX. — Eglise de Saint-Léonard. XVI^e^ siècle.

Sans caractère.

BLENNES. — Eglise de Saint-André.

Sans aucun caractère.

BOIS-LE-ROI. — Eglise de Saint-Pierre.

En 1839, l'ancienne église du XIII^e^ siècle a été démolie, sauf le clocher. On l'a reconstruite sur plan rectangulaire, en rétablissant dans la nef et le chœur les anciens piliers cylindriques, leurs chapiteaux à crochets et les claveaux des arcades. Clocher carré, en pierre, à gauche de l'abside, construit en retrait à chaque étage. Au premier et au second étage, la tablette de la corniche est sou-

tenue par une petite arcature aveugle, et au troisième par des modillons. Le toit formant dôme avec une flèche octogone en charpente date du XVII^e^ siècle.

BOISSISE-LE-ROI. — Eglise de Saint-Denis. XIII^e^ et XVI^e^ siècles.

Cette église ou n'a pas été continuée ou a été démolie et reconstruite en partie au XVI^e^ siècle. En 1858 elle a été restaurée.

Forme rectangulaire; chevet droit percé d'une fenêtre; deux collatéraux. Clocher carré, en pierre, sur le côté gauche; toit à deux eaux. Seule la chapelle du bas côté gauche du chœur est voûtée en pierre; les arcs ogives retombent sur une colonne libre avec chapiteau à crochets. Le reste plafonné en berceau ogive. Dans le chœur, les entraits posent directement sur le tailloir des chapiteaux à crochets des colonnes qui devaient porter les arcs de la voûte. Restes d'une litre funèbre sur les murs du chœur. Dans les deux fenêtres du bas côté droit, on voit encore des vitraux, fort endommagés, du XVI^e^ siècle; ils représentent *sainte Barbe* et *saint Nicolas*.

BOISSY-AUX-CAILLES. — Eglise de Saint-Martin. Fin XII^e^ et XVI^e^ siècles.

Au commencement du XVI^e^ siècle on a refait les voûtes du chœur, une partie du clocher et la chapelle extérieure de la Vierge.

Forme rectangulaire; chevet circulaire; pas de collatéraux. Clocher carré, en pierre, sur le côté droit; toit à deux eaux; tourelle extérieure. Porte murée, dans le côté nord; elle se compose de trois archivoltes, une chanfreinée sur pieds-droits, les deux autres à boudin sur colonnes monolithes avec chapiteaux à larges feuilles.

Plafond plat en planches dans la nef. Voûtes du chœur, en pierre: les arcs ogives retombent en les pénétrant sur les colonnes; les deux arcs doubleaux du chœur et du sanctuaire sont tiers-point et leurs sommiers reposent sur une imposte. Arcature aveugle dans le chœur, comprenant trois archivoltes plein cintre, retombant sur deux colonnettes, dont les chapiteaux sont décorés de larges feuilles à crochets et dont la base repose sur un banc. Il ne reste, du côté droit, qu'une seule archivolte et une seule colonnette; les deux autres ont disparu quand on a mis le soubassement du clocher en communication avec le chœur.

BOUGLIGNY. — Eglise de l'Assomption.

Sans caractère.

BOULANCOURT. — Eglise de Saint-Denis. XII^e^ et XVI^e^ siècles.

Le chœur et ses deux bas côtés datent de la fin de la première époque. Dans les premières années du XVI^e^, on a reconstruit le

sanctuaire. Il y a quelques années, les voûtes ont été refaites en brique dans le système ogival. Autrefois il existait un clocher en pierre ; il a été remplacé par un autre en charpente.

Forme rectangulaire ; chevet circulaire ; deux collatéraux pour le chœur. Voûtes en pierre dans le chœur et l'abside ; les arcs du chœur retombent sur des corbeaux moulurés, ceux de l'abside sur des colonnes engagées qu'ils pénètrent, et ceux des bas côtés sur des culs-de-lampe à têtes humaines. Arcature aveugle dans les bas côtés ; les archivoltes plein cintre sont portées par des pilettes rectangulaires chanfreinées. L'ancienne tour était établie sur quatre arcs en ogive.

BOURRON. — Eglise de Saint-Sévère.

Sauf quelques parties de la nef et le bas côté gauche, elle a été reconstruite en 1859.

BURCY. — Eglise de Saint-Amand. XIII^e siècle.

La terre et seigneurie de Burcy appartenait autrefois à l'abbaye de Ferrières-Gâtinais. Dans une bulle du mois de novembre 1103, adressée par le pape Pascal II à Otgerius, 26^e abbé de Ferrières, il est fait mention de l'église de Saint-Amand. Celle que nous voyons actuellement l'a remplacée au XIII^e siècle.

Forme rectangulaire ; chevet droit, percé de deux rangs de fenêtres, trois en bas et une au-dessus, ogives ; pas de collatéraux. Clocher carré, en pierre, toit à deux eaux, sur le côté gauche. Voûtes d'arête en pierre dans le chœur ; les arcs retombent sur des colonnes avec chapiteaux à crochets. Plafond plat dans la nef.

BUTHIERS. — Eglise de Saint-Maur. Commencement du XIII^e siècle.

Forme rectangulaire ; chevet droit ; collatéral de gauche. Sur le côté gauche de la nef, et à son alignement, clocher carré, en pierre, avec toit à deux eaux. Toutes les voûtes sont en pierre ; les arcs doubleaux chanfreinés retombent sur des colonnes engagées et les arcs ogives sur colonnes libres. Les chapiteaux portent de larges feuilles ou des crochets. Plafond suivant la déclivité du toit dans le bas côté.

CANNES. — Eglise de Saint-Georges.

Sauf les murs et le collatéral de gauche, elle vient d'être entièrement remaniée en 1866. Toutes les voûtes, les détails d'architecture et de sculpture sont en brique et en plâtre. Le clocher carré, en pierre, placé à gauche de la nef, a été réédifié à cette place à la fin du siècle dernier, comme l'indique une inscription. De plus, il a été surélevé. Le collatéral remonte au XVI^e siècle ; la première travée a seule été terminée ; les arcs retombent sur des culs-de-lampe décorés d'ornements de style renaissance.

CÉLY. — Eglise de Saint-Etienne.

Sans caractère. Elle a été reconstruite en partie au commencement du XVII^e^ siècle. Voici l'inscription relative à sa dédieace :

L'AN 1617
LE 7 MAY JE HEN
RY EVESQ DAVRE AY
DEDIE CESTE EGL &
DŌE 40 IO^RS^ DINDVL
GEN A TO^T^ CEVX QVI
LA VISITERONT DE
VOTEM^T^ AV IOVR DE
LANNIVERS^E^ DE
CESTE EGL.

Pierre. — Haut., 0^m^40; larg., 0^m^35.

Depuis les dernières réparations exécutées en 1867, la plaque de cette inscription, primitivement placée sur le mur-pignon, a été reléguée contre le mur du premier étage du clocher. A cette époque, on a démoli le bas côté droit de la nef, reconstruit le clocher sur le côté droit du chœur et refait les voûtes, mais en se servant pour les arcs des mêmes claveaux.

La nef est séparée du chœur par une balustrade en bois de l'époque de la Renaissance. Elle se compose de 14 panneaux d'une longueur totale de 5^m^50, y compris les vantaux de la porte, sur 1^m^05 de haut. Les panneaux sont séparés par des pilastres sculptés et contiennent chacun un cercle ajouré renfermant un buste. On avait voulu, sans doute, représenter les douze apôtres, la Vierge et le Christ. La plupart des chapiteaux des pilastres sont brisés; quant aux bustes, pas un seul n'a conservé la tête. La sculpture d'ornement, consistant en feuillages, est très-grossière.

Une haute clôture en bois, également de l'époque de la Renaissance, sépare le chœur de son bas côté droit. Elle se compose de colonnettes, taillées en fuseaux affrontés, portant des arcs plein cintre géminés surmontés d'une corniche.

Chateau de Cély.

Construit en 1400 par Jacques Cœur, il a été presque détruit pendant la dernière guerre franco-allemande.

CHAILLY-EN-BIÈRE. — Eglise de Saint-Paul. XVI^e^ siècle.

Reconstruite dans les premières années de ce siècle et remaniée au XVIII^e^.

Forme rectangulaire; chevet droit percé d'une fenêtre ogive à deux meneaux; un collatéral de gauche. Le premier étage du

clocher est bâti en pierre, par assises séparées et à bossages : le beffroi en brique. Toutes les voûtes sont en pierre ; les arcs pénètrent les piliers cylindriques. Les arcades du bas côté gauche retombent sur une colonne avec chapiteau polygonal. Très-riche retable et balustrade du sanctuaire en bois sculpté, peint et doré, du siècle dernier, provenant de l'ancienne maison des Jésuites de Paris.

CHAINTREAUX. — Eglise de Saint-Pierre et Saint-Paul. Fin du XV^e^ siècle.

Sans caractère.

CHENOU. — Eglise de Saint-Sulpice. Fin du XII^e^ siècle.

Forme rectangulaire ; chevet circulaire ; pas de collatéraux ; pas de clocher. Porche en pierre occupant la largeur de la façade ; de chaque côté de la porte, deux baies géminées sur colonnettes jumelles ; tous les arcs plein cintre. Plafond plat dans la nef ; voûtes du chœur en berceau, du sanctuaire en cul-de-four. Arcature aveugle de rez-de-chaussée dans le chœur ; trois archivoltes plein cintre, par côté, sur deux chapiteaux à feuilles très déliées (*voir planche LXXXI*) ; bases sur un banc.

CHEVRAINVILLIERS. — Eglise de Saint-Fiacre.

Sans caractère.

CHEVRY-EN-SERREINE. — Eglise de Saint-Julien.

Sauf le clocher du XIII^e^ siècle, entièrement reconstruite dans un style ogival bâtard de 1860 à 1870.

DAMMARIE-LES-LIS. — Eglise de la Visitation. 1535 et XIX^e^ siècle.

L'église du XII^e^ fut réparée au XVI^e^ ; à cette époque on rebâtit le chœur. En 1859, la partie la plus ancienne menaçant ruine a été réédifiée complètement.

Sur le premier entrait de la charpente du chœur, on lit, sculpté en relief :

M P G M.V^c^.XXXV I H S C M

Les trois premières lettres correspondent à *Maria plena gratia* ; les cinq dernières équivalent à *Iésous Christos Maria*. Chacun de ces deux groupes est réuni en monogramme. Les chiffres romains du milieu indiquent la date de la reconstruction.

Sur le second entrait, deux anges à genoux tiennent une banderolle avec l'inscription AVE MARIA. De chaque côté des anges, à gauche, un P (*plena*) et à droite un G (*gratia*).

A l'article de l'abbaye de Dammarie-les-Lis (page 211), nous avons dit que c'était dans une châsse de cette église qu'on avait

retrouvé en 1853 la cassette de saint Louis, actuellement au Louvre.

DIANT. — Eglise de Sainte-Geneviève. Fin XII^e^ siècle et 1548.

Forme rectangulaire; chevet circulaire percé de trois fenêtres plein cintre; collatéral de droite. Clocher en charpente élevé sur six poutres à potence appuyées contre le mur-pignon. Plafond en berceau et charpente apparente. La litre funèbre des seigneurs de Diant est encore visible sur les murs de la nef, malgré le badigeon. On passe dans le bas côté, construit au XVI^e^ siècle, par deux archivoltes plein cintre sur piliers cylindriques à chapiteaux moulurés. Sur le sommier de la première archivolte on lit, inscrit sur une plaque rectangulaire, en caractères gothiques :

le . vingt . huictième .
jour . de . iuliet . mil .
V . C . *quarante . et .*
huict . a . esté . ceste .
euvre . faicte .

DORMELLES. — Eglise de Saint-Martin. Fin XII^e^, XV^e^ et XVI^e^ siècles.

Forme rectangulaire; chevet droit percé de trois fenêtres; deux collatéraux. Clocher carré en pierre, à gauche et à l'alignement du mur-pignon; toit à quatre eaux; tourelle extérieure. Piliers de la nef, fin XII^e^; chapiteaux bas, octogones, à feuilles larges. Collatéral de droite XV^e^ siècle, et collatéral de gauche XVI^e^. On y passe de la nef par quatre archivoltes ogives chanfreinées reconstruites à ces époques. Nef plafonnée en berceau ogive, charpente apparente; ses collatéraux en demi-berceau. Voûtes du chœur en pierre, à arêtes vives. Bas côté droit du chœur avec voûtes d'arête en pierre; les arcs doubleaux et ogives retombent sur des culs-de-lampe rectangulaires ornés d'un écusson dans le milieu.

ÉCUELLES. — Eglise de Saint-Rémi. XIII^e^ et XV^e^ siècles.

Chœur de la première époque, nef de la seconde. Forme rectangulaire; chevet droit percé de trois fenêtres ogives; pas de collatéraux. Clocher carré, en pierre, à droite de la nef, baissé d'environ deux mètres en 1840. Voûtes d'arête en pierre. Les arcs du chœur retombent chacun sur une colonne engagée avec chapiteaux à crochets; ceux de la nef se pénètrent avant d'arriver au chapiteau qui n'est qu'épannelé. La sacristie est une ancienne chapelle. Piscine à deux bassins décorée d'un trilobe aveugle sur deux colonnettes.

ÉGREVILLE. — Chateau.

Sous Charles VII, le château fut détruit par les Anglais. Au

XVI^e siècle, la damoiselle de Courcelles, fille d'Edmond d'Egreville, dernier du nom, vend la seigneurie d'Egreville à madame la duchesse d'Etampes qui reconstruit le château. La seigneurie passe par mariage dans la famille de La Châtre ; Claude, maréchal de France, le bouleverse entièrement. Il est aujourd'hui tout à fait modernisé.

ÉPIZY. — EGLISE DE SAINT-PIERRE. XVII^e siècle.

Sans caractère.

ESMANS. — EGLISE DE L'ASSOMPTION. XIII^e siècle.

Forme rectangulaire ; chevet polygonal ; pas de collatéraux. Clocher carré, en pierre, sur le côté droit du chœur ; tourelle extérieure et toit à quatre eaux. On arrive au pavé de la nef par un degré de six marches. Voûtes du chœur en pierre ; les arcs retombent sur trois colonnettes libres, ornées de chapiteaux à crochets. En 1866 on a copié ce même style pour la nef. Le clocher est porté par quatre arcs en ogive ; les arcs ogives retombent sur une colonne libre avec chapiteau à crochets.

FLAGY. — EGLISE DE NOTRE-DAME. XIII^e et XV^e siècles.

Forme rectangulaire ; chevet polygonal ; collatéral de droite construit au XV^e. Clocher en pierre démoli en partie ; tourelle extérieure. Autour du chevet règne une corniche en pierre très-large et décorée de crochets ayant une forte saillie. Au commencement du siècle on a diminué la nef de 20 mètres. Les longues fenêtres du chevet sont bouchées en partie. L'intérieur n'a pas été terminé. Dans le chœur les colonnes engagées, à tailloirs polygonaux et à chapiteaux à crochets, attendent les arcs de la voûte, plafonnée en berceau. On passe dans le collatéral de droite, non terminé, par deux archivoltes ogives, chanfreinées, sur piliers à pans coupés.

FONTAINEBLEAU. — EGLISE DE SAINT-LOUIS. 1624.

Sans caractère. Agrandie et remaniée il y a quelques années.

FROMONT. — EGLISE DE SAINT-MARTIN. Fin du XII^e, XV^e, XVI^e siècles.

De l'époque la plus ancienne, l'église a conservé le chœur, les bas côtés et le portail ; la nef a été refaite au XV^e ou au commencement du XVI^e siècle.

Forme rectangulaire ; chevet droit percé de trois fenêtres ogives ; deux collatéraux du chœur. Clocher carré, en pierre, placé à gauche du chœur ; toit à deux eaux ; deux baies ogives au beffroi et une dans les pignons. Portail formé de deux archivoltes plein cintre, lisses mais les angles arrondis, reposant sur pieds-droits chanfreinés.

Toutes les voûtes en pierre. Dans le chœur, les arcs font leur retombée sur une colonne à tailloir carré et à chapiteau à larges feuilles; dans les collatéraux, sur culs-de-lampe moulurés ou à têtes humaines; dans la nef, sur des colonnes hélicoïdales en les pénétrant, ou sur des colonnes engagées à chapiteaux moulurés. Les arcades du chœur sont ogives et retombent sur piliers rectangulaires avec imposte.

FROMONVILLE. — Eglise de Saint-Etienne. XVI^e siècle.

Reconstruite à cette époque. Sans caractère.

GARENTREVILLE. — Eglise de Saint-Martin. XIII^e et XVI^e siècles.

Sans caractère. La base du clocher est du XVI^e, le reste du XVIII^e. Toutes les voûtes viennent d'être refaites en brique, dans le style ogival. Sur une des faces du clocher, étroite fenêtre de style renaissance.

GIRONVILLE. — Eglise de l'Assomption.

Sans caractère.

GRÈS. — Commanderie de Beauvais.

L'ordre de Malte comptait plusieurs commanderies importantes en Gâtinais, entre autres celle de Beauvais. Les vastes bâtiments, la chapelle, les tombes, tout a disparu.

Chateau.

On voit encore sur les bords du Loing les ruines d'une tour d'un château-fort. Or, le continuateur du chroniqueur latin Aimoin rapporte qu'en l'année 1127 le roi Louis VI fortifia Grès (1); il se pourrait donc que ce fussent là les derniers vestiges de ces fortifications.

GUERCHEVILLE. — Eglise de l'Assomption. XIII^e et XVI^e siècles.

Sauf le clocher, l'église a été reconstruite au XVI^e. Forme rectangulaire; chevet polygonal; pas de collatéraux. Les contre-forts du clocher sont visibles à l'intérieur; tour carrée, en pierre, toit à quatre eaux. Portail, ouvert dans le rez-de-chaussée du clocher, formé d'une archivolte ogive sur colonnes avec chapiteaux à crochets. Dans la face septentrionale on a percé, lors de la reconstruction, une petite porte à arc surbaissé surmontée d'une accolade. Voûtes d'arête en pierre; les arcs de la nef et du chœur retombent, en la pénétrant, sur une colonne engagée; ceux du sanctuaire se profilent jusqu'au sol. Fenêtres à un meneau dans le chœur et l'abside. Des vitraux, il ne reste que le sommet de deux édicules

(1) *Historiens de France*, t. XII, p. 123.

et un personnage incomplet dans la fenêtre à droite de celle du chevet; à gauche du personnage on lit :

DENISE . LVCET.
FEMME . DVDICT.
HAMELLIN . A . DONNE
CESTE . VERRIERE.
1596

HERBAUVILLIERS. — Eglise de Saint-Laurent. XVI^e siècle.

Forme rectangulaire; chevet droit; pas de collatéraux. Campanile en charpente, récemment construit. Plafond en planches dans la nef. Voûtes du chœur en pierre; les arcs pénétrent les colonnes engagées.

ICHY. — Eglise de Saint-Vincent. XVI^e siècle.

Forme rectangulaire; chevet droit percé d'une fenêtre à meneau; un seul collatéral. Petite porte à linteau droit surmontée d'une accolade, sur pilettes prismatiques, au côté gauche de la nef. Clocher carré, en pierre, à droite du chœur; toit à deux eaux. Voûtes d'arête en pierre; les arcs retombent, en les pénétrant, sur des demi-colonnes engagées.

JACQUEVILLE. — Eglise de la Nativité de la Vierge.

Sans caractère.

LA BROSSE-MONTCEAUX. — Eglise de Notre-Dame. XV^e siècle.

Reconstruite à cette époque. Clocher du XIX^e. Sans caractère.

LA GENEVRAYE. — Eglise de Saint-Martin. XIII^e siècle.

Incendiée en 1648. Forme de croix latine; chevet droit percé de trois fenêtres ogives; pas de collatéraux. Le bras droit du transsept a été construit en 1863. Clocher carré, en pierre, toit à quatre eaux; son soubassement forme le bras gauche du transsept. Voûtes d'arête en pierre dans le chœur et le soubassement du clocher; arcs doubleaux chanfreinés; arcs ogives sur culs-de-lampe décorés de masques humains.

LAGERVILLE. — Eglise de Saint-Eutrope.

Sans caractère.

LE VAUDOUÉ. — Eglise de Saint-Loup. XII^e, XIII^e et XVI^e siècles.

Souvent remaniée. Quelques piliers de la nef sont romans; le chœur et le bas côté droit du XIII^e; une partie de la nef et le bas côté gauche du XVI^e.

Forme rectangulaire; chevet droit; deux collatéraux. Clocher carré, en pierre, sur le côté gauche de la nef et à son alignement; toit à quatre eaux. Toutes les voûtes sont en pierre, sauf dans le

collatéral droit. Du côté droit, les trois archivoltes plein cintre de la nef retombent sur deux piliers et sur une colonne; les tailloirs sont carrés, et le chapiteau de la colonne décoré de feuilles ayant peu de relief. Du côté opposé, elles sont ogives. Les arcs ogives et doubleaux de la nef retombent, à gauche, sur le pilier en le pénétrant, et à droite, sur le tailloir. Les arcs du bas côté gauche pénètrent les demi-colonnes engagées. Dans le chœur, les arcs ogives, formés de deux tores séparés par une arête vive, sont portés par des culs-de-lampe terminés par des feuilles, ou représentant des hommes assis les soutenant soit avec leurs mains, soit avec leurs épaules, ou encore des têtes humaines. On passe du chœur dans le bas côté gauche par deux archivoltes ogives sur colonnes engagées, et dans le bas côté droit par deux autres sur piliers.

Dans l'allée centrale de la nef, il existe trois pierres tombales. Elles sont tellement usées, qu'il est impossible de distinguer les personnages et de lire un seul mot des inscriptions.

LES SABLONS. — (*Voir Veneux-Nadon, page* 288).

LORREZ-LE-BOCAGE. — Eglise de Sainte-Anne. XIII^e^, XVI^e^ et XVII^e^ siècles.

Le chœur est du XIII^e^ siècle. En 1551 on a refait la voûte du chœur et en 1786 élevé le clocher. Réparée récemment. Forme rectangulaire; chevet droit percé de trois fenêtres; celle du milieu a son archivolte en ogive portée par deux colonnettes avec chapiteaux à crochets, et sertie par un cordon sculpté; pas de collatéraux. Clocher carré, en pierre, terminé par une flèche en charpente flanquée de quatre clochetons. Voûtes du chœur en pierre; les arcs retombent sur des colonnes engagées qu'ils pénètrent. Clefs pendantes à la 3^e^ et 4^e^ travée du chœur.

MAISONCELLES. — Eglise de Saint-Michel. XIII^e^ siècle.

Sauf le portail, cet édifice est sans caractère. Sur la pilette rectangulaire, qui porte la vasque ovale et godronnée des fonts baptismaux, on lit :

+ I H S +
EX . DONO .
ANDREÆ . DE
NICOT . SCVT
IFERI . DOMI
NI . DE . PAVILLI
ON . ET . ORMOY
1645 .

Pierre. — Haut., 0m42; larg., 0m24.

MONDREVILLE. — Eglise de Saint-Etienne. XIII^e, XV^e et XVII^e siècles.

Forme rectangulaire; chevet circulaire; pas de collatéraux. Clocher réédifié au XVII^e siècle, carré, en pierre, sur le côté droit de la nef. Porche ouvert, en pierre, de la largeur de la façade. Il se compose de trois archivoltes plein cintre, géminées, placées de chaque côté de la baie centrale. Sur les petits côtés, il n'y a que deux archivoltes. Les chapiteaux sont décorés de larges feuilles ayant peu de relief. Voûte ogive en bardeaux, dans la nef, avec charpente apparente; en pierre dans le chœur; en cul-de-four dans l'abside. Arcature aveugle dans le chœur, formée de deux archivoltes retombant sur une colonnette qui pose sur un banc. Au XVII^e siècle, le sanctuaire a été décoré d'un grand rideau peint, en maçonnerie, qui couvre l'arc doubleau, et de deux bas-reliefs en plâtre sur les côtés des murs. Dans le soubassement du clocher, voûte en pierre avec tiercerons et œil réservé pour le passage des cloches; les arcs pénétrent les murailles.

Parmi les stalles, quatre sont du XV^e siècle. L'amortissement de la séparation représente un ange, un moine, un lion et un singe. Sur les miséricordes sont sculptés des animaux et des têtes grimaçantes.

MONTIGNY-SUR-LOING. — Eglise de Saint-Pierre et Saint-Paul. XVI^e siècle.

Réédifiée à cette époque. Forme rectangulaire; chevet droit percé de trois fenêtres plein cintre; deux collatéraux. Clocher en pierre sur le côté gauche du chœur. Portail formé d'un arc plein cintre flanqué de deux pilastres avec entablement et fronton triangulaire. Voûtes d'arête en pierre. Dans le chœur, les arcs retombent sur un corbeau terminé par des feuilles, et dans les bas côtés, sur colonnes engagées. On passe de la nef dans les collatéraux par cinq archivoltes ogives, chanfreinées, portées par des colonnes d'ordre toscan.

MONTMACHOUX. — Eglise de Saint-Martin.

Sans caractère.

NANTEAU-SUR-ESSONNE. — Eglise de Saint-Martin. Fin XII^e-XIII^e siècle.

Forme rectangulaire; chevet circulaire; pas de collatéraux. Deux fenêtres plein cintre surmontées d'un œil dans le mur-pignon de la nef. Clocher carré, en pierre, sur le côté droit du chœur; toit à deux eaux. Nef plafonnée en berceau au moyen de bardeaux et charpente apparente. Voûtes en pierre dans le chœur et l'abside;

les deux arcs doubleaux retombent sur une colonne engagée dans le pilier rectangulaire qui reçoit les arcs ogives à un seul tore; les tailloirs sont rectangulaires et les chapiteaux décorés de larges feuilles avec commencement de crochets. On voit encore, sous le badigeon qui couvre les murs de l'église, une litre funèbre seigneuriale.

NANTEAU-SUR-LUNAIN. — Eglise de Notre-Dame.

Sans caractère.

NOISY-LE-SEC. — Eglise de Sainte-Barbe. 1666.

Sans aucun caractère.

NOISY-SUR-ECOLE. — Eglise de l'Assomption. XIII^e^ et XVI^e^ siécles.

De la première époque il n'existe que le chœur; le reste est de la seconde. Le bas côté droit de la nef a été supprimé et affecté au presbytère.

Forme rectangulaire; chevet polygonal; un seul collatéral au chœur. Clocher carré, en pierre, sur le côté droit de la nef. Toutes les voûtes sont en pierre. Dans le chœur, les arcs doubleaux et ogives, à deux tores séparés par une arête vive, retombent sur une colonne libre, se terminant chacune à la base par une tête grimaçante. Les arcs de la nef et du bas côté droit du chœur pénètrent les demi-colonnes engagées.

NONVILLE. — Eglise de Saint-Loup. Fin XII^e^ XVII^e^ et XIX^e^ siècles.

Chœur du XII^e^; plafond de la nef 1840; bras droit de la croix 1860; clocher 1670, ainsi que le porte l'inscription :

1670	FLAN	SIMON	AS.DE
	BARCE	VINCENT	CIERE
	M. MAS	CHARP.	

La forme de croix latine est incomplète; il manque le bras gauche de la croix; chevet droit; pas de collatéraux. Clocher carré, en pierre, toit à quatre eaux, placé en avant de l'église; son soubassement sert de porche. Portail dans le mur-pignon, arc plein cintre à boudin sur deux colonnes, avec chapiteau à feuilles déliées *(voir portail de Souppes, page 179)*. Voûtes du chœur en pierre; les arcs retombent sur une grosse colonne engagée, tailloir carré, chapiteau à larges feuilles. Plafond de la nef en berceau ogive, charpente apparente.

PALEY. — Eglise de Saint-Georges.

Forme rectangulaire; chevet droit; un seul collatéral de gauche. Clocher carré, en pierre, sur le côté gauche du chœur; toit à quatre eaux.

CHATEAU DE PALEY.

Ancienne forteresse appartenant aux Templiers. Il reste encore quelques pans de murs des anciennes constructions; le corps de logis principal a été modernisé.

PERTHES. — EGLISE DE SAINT-GERVAIS ET SAINT-PROTAIS. XIII^e^ siècle.

Forme rectangulaire; chevet droit percé d'une fenêtre ogive; un seul collatéral, à droite, pour la nef. Clocher carré, en pierre, reconstruit au XVII^e^ siècle à droite du chœur; toit à quatre eaux. Tout le vaisseau est voûté en pierre. Les arcs doubleaux, ogives et formerets de la nef retombent sur une seule colonne engagée, à tailloir polygonal et chapiteaux à crochets. Dans le chœur, l'arc ogive seul retombe sur une colonne; l'arc doubleau de la nef et du chœur sur un pilier rectangulaire chanfreiné, et celui du sanctuaire sur un cul-de-lampe. Les arcs du bas côté sont portés par des culs-de-lampe moulurés terminés par une large feuille.

POLIGNY. — EGLISE DE SAINT-FIRMIN. XVII^e^ siècle.

Sans caractère. Sur le jambage droit de la fenêtre ouest du beffroi, on lit gravé :

M^e^ FIACRE
PERRIN PBRE
A FAIT FAIRE
CETE VEPRI
ERE LAN
M V.C.XXXIX

PRÉAUX. — EGLISE DE NOTRE-DAME. XIII^e^ et XV^e^ siècles.

Forme rectangulaire; chevet droit percé de deux fenêtres à lancette; pas de collatéraux. Clocher carré, en pierre, terminé par quatre pignons qui se pénètrent et surmontés d'une flèche en charpente; tourelle, entre deux de ses contre-forts, pour arriver au beffroi. Portail formé d'une archivolte ogive chanfreinée sur colonnes engagées avec chapiteaux à crochets. Tout le vaisseau est plafonné en berceau et la charpente apparente.

PRINGY. — EGLISE DE SAINT-PIERRE. Seconde moitié du XVI^e^ siècle.

Sans caractère.

On a dressé contre le mur nord de la sacristie une pierre tombale provenant de la chapelle de l'ancien prieuré de Notre-Dame, établi à Pringy, ordre de Cluny, à la collation de l'abbé de Cluny. Il est impossible de distinguer le personnage; on voit à peine l'archivolte trilobée qui l'abritait, et l'inscription manque en partie. Grâce à l'obligeance de M. G. Leroy, archiviste du départe-

ment de Seine-et-Marne, qui avait depuis longtemps relevé l'inscription, nous pouvons la donner entière, sauf un mot, et dire le sujet de la gravure. Une femme revêtue d'un costume de religieuse est placée sous une archivolte trilobée. Au-dessus de l'archivolte sortent des nuages des mains qui bénissent et encensent. L'inscription est en caractères gothiques; nous avons mis entre parenthèses les mots qui la complètent :

(i) ci . gi (st) . . . . ne . de . tannero . mere . au . priour . raoul . de . ceste . meson . qui . trespassa . en . lan . de . grace . mil . CC . IIIXX . IIII . *au . mois . de . junet . (priez . pour . lame . delle . que . dieu . li . face . pardon . amen.)*

RÉMAUVILLE. — Eglise de Saint-Médard. XV^e^ et XVI^e^ siècles.

Jadis en forme de croix latine et possédant un collatéral; on voit à l'extérieur la naissance des arcs du transsept, et les amorces du collatéral de gauche sur les murs de la tour.

Forme rectangulaire; chevet droit; pas de collatéraux. Clocher carré, en pierre, à gauche de la nef et à son alignement; toit à deux eaux, tourelle extérieure. Petit porche en pierre; trois baies à arc surbaissé. Voûtes du vaisseau en pierre; les arcs doubleaux et ogives sur culs-de-lampe moulurés. L'arc doubleau, séparant la nef du chœur, a ses profils qui pénétrent le pilier octogone.

RUMONT. — Eglise de Saint-Eloi. XIII^e^ siècle.

Forme rectangulaire; chevet droit percé de trois fenêtres ogives; pas de collatéraux. Clocher carré, en pierre, toit à deux eaux, sur le côté droit de l'édifice; deux baies ogives au beffroi, par côté. Voûtes en pierre dans le chœur; les arcs ogives et doubleaux retombent tous deux sur une forte colonne, avec chapiteau à crochets et tailloir polygonal. Plafond plat dans la nef.

SAINT-ANGE-LE-VIEIL. — Eglise de Saint-Michel.

L'édifice, du XII^e^ siècle, s'est effondré en 1821 et a été reconstruit à cette époque; sans caractère.

SAINT-GERMAIN-SUR-ÉCOLE. — Eglise de Saint-Germain. XIII^e^ siècle.

Forme rectangulaire; chevet droit; un seul collatéral de droite pour la nef. Clocher en charpente sur le chœur. Plafond plat en planche dans la nef. Dans le chœur les voûtes sont en pierre, et les arcs, à deux tores séparés par une gorge, retombent sur des colonnes avec chapiteaux à crochets; les arcs du bas côté retombent sur des corbeaux moulurés.

SAINT-MARTIN-EN-BIÈRE. — Eglise de Saint-Martin. XVII^e siècle.

Sans caractère. Reconstruite ou remaniée au commencement du XVII^e. La date de 1621 se lit sur une des faces du clocher. En 1876 on a refait entièrement les voûtes.

SAINT-PIERRE. — Eglise de Saint-Pierre. Fin XII^e siècle.

Il ne reste guère que le portail pour caractériser cette époque, et le bas de la tour. Sans caractère.

SAINT-SAUVEUR-SUR-ÉCOLE. — Eglise de Saint-Eutrope.

Le chœur remonte au XIII^e siècle; le reste est sans caractère.

THOMERY. — Eglise de Saint-Amand. XIII^e, XVI^e et XVII^e siècles.

Chœur de la première époque, nef de la seconde, bas côtés et transsept de la troisième. Importante restauration en 1860.

Forme de croix latine; chevet polygonal; deux collatéraux. Clocher en charpente sur la nef. Voûtes d'arête en pierre dans le chœur et la nef; les arcs de la nef sur culs-de-lampe décorés de petits angelots portant des philactères ou des écussons; ceux du chœur sur colonnes engagées, chapiteaux à crochets. Plafond plat dans les croisillons. On passe de la nef dans les bas côtés par deux archivoltes plein cintre et une ogive.

THOURY-FÉROTTES. — Eglise de Saint-Blaise.

Sans caractère.

TOUSSON. — Eglise de la Nativité de la Vierge.

Reconstruite au XV^e siècle, elle a subi un incendie qui l'a détruite en partie et est aujourd'hui sans caractère. Le chœur a des restes du XV^e siècle; le clocher remonte à cette époque.

TREUZY. — Eglise de Saint-Martin. XVII^e siècle.

Sans caractère.

URY-EN-BIÈRE. — Eglise de Saint-Martin. XII^e, XVI^e et XVII^e siècles.

De l'église du XII^e, il ne reste que le portail; le reste a été réédifié au commencement du XVI^e siècle. Une grande réparation eut lieu en 1676; voici l'inscription qui le confirme :

LES MURS ET VOUTES
DE CETTE EGLISE
ENTIEREMENT DELABREZ
ONT ETE REPAREZ
EN L'ANNEE M.D.C. LXXVI
. . . . . ETANT CURE
. . . . MAG^r.P.D.ENTREP^s

Forme rectangulaire; chevet circulaire, percé d'une baie ogive à un meneau et de deux autres plein cintre; collatéral gauche.

Clocher carré, en pierre, sur le côté gauche de la nef et à son alignement, terminé par quatre pignons qui se pénètrent; les eaux des noues s'échappent par quatre gargouilles, sans sculptures ni ornements; tourelle extérieure. Un cordon de modillons moulurés supporte la corniche du comble. Portail formé de deux archivoltes plein cintre, à boudin, reposant sur pieds-droits et colonnettes engagées. Toutes les voûtes d'arête sont en pierre; les arcs retombent sur des colonnes engagées qu'elles pénètrent. Le premier arc doubleau de la nef est porté par un pilier octogone; dans le bas côté, quelques arcs ogives retombent sur des culs-de-lampe, et les arcs doubleaux sur colonnes engagées en les pénétrant. On passe de la nef dans le collatéral par cinq archivoltes en ogive, chanfreinées.

VARENNES. — Eglise de Saint-Lambert. XIII^e^ et XV^e^ siècles.

Forme rectangulaire; chevet droit; collatéral de droite reconstruit au XV^e^. Clocher carré, en pierre, recouvert par un toit à quatre eaux; tourelle extérieure. Chœur et ses bas côtés: voûtes d'arête en pierre; les arcs à un ou deux tores retombent sur des corbeaux sculptés. Plafond plat dans la nef.

VAUX-SUR-LUNAIN. — Eglise de Saint-Gengoul.

Sans caractère, mais construite dans le style ogival.

VENEUX-NADON et LES SABLONS. — Eglise de Saint-Philippe et Saint-Jacques. 1825.

Sans caractère. Sur la face ouest de la tour du clocher, on lit:

CETTE EGLISE A ETE CONSTRUITE EN 1825
PAR LES SOINS DE M^R^ GUERIN NICOLAS MAIRE DE LA COM^E^
AU MOYEN D'UNE SOUSC^ON^ DE TOUS LES HABITANTS.

VILLEBÉON. — Eglise de Saint-Avoye.

Entièrement refaite en 1857. Sans caractère.

VILLECERF. — Eglise de Saint-Martin. Fin XII^e^ siècle.

De la construction de cette époque il ne reste plus guère que le clocher. Entièrement remaniée en 1877, dans le style ogival Voûtes en brique, nervures en plâtre.

VILLEMARÉCHAL. — Eglise de Saint-Pierre. XII^e^ et XV^e^ siècles.

Chœur du XII^e^; nef et bas côtés du XV^e^. Forme rectangulaire; chevet circulaire percé de trois fenêtres plein cintre, très petites, dont une a été refaite et agrandie; deux collatéraux. Clocher reconstruit vers 1820, en avant du mur-pignon; primitivement sur le chœur. Voûtes du chœur en pierre; les arcs ogives, à boudin, des quatre arcs, supportant jadis le clocher, retombent chacun

sur une colonne engagée à tailloir carré et chanfreiné ; le chapiteau est de style roman du Rhin. Abside voûtée en cul-de-four. Les voûtes de la nef, en bois et plâtre, imitant le style ogival, sont modernes. On passe de la nef dans les bas côtés par deux archivoltes ogives chanfreinées, pénétrant les piliers.

VILLEMER — Eglise de l'Assomption. XIII^e et XV^e siècles.

Forme rectangulaire; chevet polygonal; collatéral gauche. Fenêtres du chœur et de la nef, à lancette; du collatéral, ogives à un meneau. Portail décoré d'une archivolte ogive, à redents aveugles, portée sur deux corbeaux. Clocher carré, en pierre; toit à quatre eaux; deux fenêtres ogives sur chaque face du beffroi. Voûtes d'arête en pierre dans le chœur. L'arc doubleau séparan la nef du chœur est à deux tores séparés par une surface plane; du côté de la nef, le second rang de claveaux porte des bâtons-rompus. Les arcs ogives sont portés par une colonne engagée à tailloir rectangulaire et chapiteau à crochets. Plafond plat en bardeaux dans la nef. On passe dans le bas côté, construit au XV^e siècle, par trois archivoltes en ogive, chanfreinées, sur piliers octogones à chapiteaux moulurés.

VILLIERS-EN-BIÈRE. — Eglise de Saint-Eloi. XIII^e siécle.

C'est plutôt une chapelle, sans grand caractère.

VILLIERS-SOUS-GRÈS. — Eglise de Saint-Etienne. Fin du XIII^e ou commencement du XIV^e siècle.

Forme rectangulaire ; chevet droit percé de trois fenêtres ogives ; pas de collatéraux. Clocher carré, en pierre, formant comme le croisillon gauche d'un transsept; toit à deux eaux. Portail formé d'une archivolte à boudin sur colonnes indépendantes; tympan décoré d'un trilobe aveugle. Au-dessus, grande fenêtre à trois meneaux dont les arcs sont surmontés de deux roses quadrilobées et d'une plus grande à cinq lobes. Voûtes en pierre. Les arcs ogives à boudin et les arcs doubleaux, rectangulaires et chanfreinés, retombent sur des corbeaux polygonaux, décorés de feuilles ou moulurés; dans le soubassement du clocher les corbeaux représentent des masques humains.

Deux anciens bancs, dont il ne reste que le dossier et le dais, en bois de style ogival du XIV^e siécle. Le dossier se compose de panneaux, remplis chacun par un parchemin replié, et de deux colonnettes d'angle; le dais est orné de redents et de pinacles. On lit, gravé en creux, sur l'un d'eux : TR (en monogramme) NIVELON 1673; sans doute le nom de l'ouvrier qui les a réparés à cette époque.

VOULX. — Eglise de Notre-Dame. XIII^e^, XV^e^ et XIX^e^ siècles.

Jadis prieuré de l'ordre de Saint-Benoît. Clocher du XIII^e^ siècle, bas côté du XV^e^. La nef et le chœur viennent d'être reconstruits dans le style ogival.

Forme rectangulaire; chevet droit percé d'une grande fenêtre à deux meneaux; pas de collatéraux. Clocher en pierre, terminé par un toit à quatre eaux, avec tourelle extérieure. Portail formé de deux archivoltes ogives sur colonnettes engagées avec chapiteaux à crochets. On a refait les voûtes en brique, les nervures des arcs et chapiteaux en plâtre, les colonnes engagées en brique de la nef et du chœur, sauf deux. Arcature aveugle, moderne aussi, dans le sanctuaire.

GATINAIS FRANÇAIS

(Dépt de Seine-et-Oise)

COURANCES. — Eglise de Saint-Etienne. Commencement du XVI^e^ siècle.

Forme rectangulaire; chevet droit; un collatéral de gauche. Clocher carré, en pierre, sur le côté gauche de la nef; toit à deux eaux; tourelle extérieure. Voûtes en pierre dans le chœur et son bas côté; les arcs retombent sur une colonne et sur un pilier qu'ils pénètrent, et à droite sur cul-de-lampe. Plafond en berceau dans la nef et son bas côté. Quatre arcades plein cintre sur piliers carrés dans la nef.

Dans le bas côté gauche : *statue couchée* d'un chevalier du XIV^e^ siècle. Les mains sont jointes et les pieds sur deux lions. La tête nue, cheveux roulés, repose sur un coussin soutenu par deux anges (brisés). Sous sa robe, descendant un peu plus bas que les genoux, il porte la cotte et les chausses de mailles. Son épée, à quillons légèrement recourbés, est attachée à son ceinturon et recouverte en partie par son écu. Pas d'inscription. Long. 1^m^85.

MILLY-EN-GATINAIS. — Eglise de l'Assomption. XIII^e^ et XV^e^ siècles.

De la construction primitive du XIII^e^ siècle, il ne reste plus que le clocher; l'église a été réédifiée au XV^e^.

Plan cruciforme; chevet droit percé de trois fenêtres ogives chanfreinées; collatéral de droite. Clocher carré, en pierre; il forme le croisillon gauche et se termine par un toit à quatre eaux. Sur chaque face, au second étage, deux longues baies ogives géminées. Chacune d'elles se compose d'une archivolte aux angles arrondis, d'une seconde en retrait décorée, de l'appui à la clef, de

gros crochets, et d'une troisième semblable à la première; les deux extrêmes retombent sur colonnes engagées. Au beffroi, existent aussi deux baies géminées, par côté, composées de trois archivoltes à boudin, sur colonnettes engagées. Un double contrefort à chaque angle monte de fond jusqu'à la corniche ornée de feuilles à crochets. Une petite porte, murée actuellement, s'ouvrait sur le côté gauche de la nef; elle est formée de trois archivoltes, la dernière trilobée, sur colonnes libres et engagées.

Toutes les voûtes sont en pierre, et les profils des arcs se continuent sur les piliers jusqu'au sol. Chaque pilier porte une croix de consécration sculptée.

Neuf stalles du XV^e^ siècle dans le chœur. Sur les miséricordes, des feuilles ou des animaux; sur les séparations, un amortissement représentant une feuille de chou frisé.

ONCY. — Eglise de Saint-Martin.

Sans caractère.

GATINAIS FRANÇAIS

(Dépt de l'Yonne)

CHEROY. — Eglise de Notre-Dame. XIII^e^ et XV^e^ siècles.

Le clocher et la nef sont du XIII^e^; le chœur et le bas côté ont été reconstruits au XV^e^ siècle. Forme rectangulaire; chevet polygonal. Clocher carré, en pierre, sur le côté gauche de la nef et à son alignement. Il forme porche, et son portail a été modifié au XV^e^. Sur les trois archivoltes ogives qu'il possédait, on en a retiré deux et construit une porte plus étroite à arc surbaissé. Les trois colonnes par côté sont cependant restées. Au beffroi, sur chaque face, deux longues baies ogives, géminées, portées sur des colonnes engagées avec chapiteaux à crochets. Façade décorée d'une arcature aveugle en ogive. Dans l'arcade du milieu, plus grande que les quatre autres, se trouve le grand portail composé de trois archivoltes ogives sur pieds-droits. Dans le chœur les voûtes d'arête sont en pierre et pénètrent les piliers. Plafond fait en bardeaux dans la nef, avec charpente apparente. On passe de la nef dans le bas côté gauche par quatre arcs ogives chanfreinés sur piliers octogones, avec tailloirs et bases octogones moulurés.

VALLERY. — Eglise de Saint-Thomas. XVII^e^ et XIX^e^ siècles.

Forme croix latine; chevet circulaire; pas de collatéraux. Portail et clocher modernes.

Cette église renferme les ossements de tous les princes de Condé et le mausolée de Henri II de Bourbon, prince de Condé.

VILLETHIERRY. — Eglise de Saint-Loup. XIIIe siècle et commencement du XVIe.

Chœur et nef du XIIIe; clocher, bas côté droit et croisillon méridional du XVIe.

Forme de croix latine à laquelle manque le croisillon septentrional; chevet circulaire; un seul collatéral de droite. Clocher carré, en pierre, terminé par un toit à quatre eaux percé de quatre lucarnes; cette couverture est moderne. Dans son soubassement s'ouvre une porte en anse de panier surmontée d'une accolade et flanquée de pinacles; entre les pinacles et la contre-courbe, un dais et un socle sans statue. Grand portail formé d'un arc plein cintre, refait en brique, porté sur deux colonnes dont le fût manque; il est resté les chapiteaux à crochets et la base. Dans le tympan, sous un arc trilobé, bas relief en pierre représentant saint Loup la mître sur la tête et la crosse dans la main gauche; deux anges thuriféraires sont à genoux à ses côtés. Toutes ces sculptures sont fort endommagées.

Chœur et nef, plafonnés en berceau ogive, avec charpente apparente. Bas côté et croisillon voûtés en pierre; les profils des arcs se continuent jusqu'à la base polygonale. Sur la clef de voûte pendante du croisillon, on lit :

TOTA . PVLCRA . ES . ANIMA .
MEA . MACVLA . NON . ES . IN . TE

RÉSUMÉ

Monuments religieux. — Le mouvement qui, vers la fin du XIIe siècle, emportait la population des villes du domaine royal à remplacer ses églises étroites et sombres par des monuments vastes et bien éclairés, devait nécessairement se propager parmi la population des campagnes. Aussi trouvons-nous, dans le Gâtinais entier, plus des deux tiers des églises élevées pendant les dernières années du XIIe et la plus grande partie du XIIIe siècle. La proportion est même plus considérable pour le Gâtinais français que pour le Gâtinais orléanais, plus éloigné du centre, car elle atteint presque les trois quarts. Comme la population est moins dense,

il n'y a nulle comparaison à établir entre les dimensions des églises des campagnes et celles des cathédrales ou des églises des grands centres. Néanmoins on ne peut s'empêcher de remarquer combien, en général, le développement de ces églises rurales était supérieur aux besoins de l'agglomération des individus, et ici nous laissons de côté les églises abbatiales. Les églises de Boiscommun, de Beaune-la-Rolande, de Boësses, de Bellegarde, de Pithiviers, d'Egry dans le Gâtinais orléanais, de Milly, de Beaumont, de la Chapelle-la-Reine, de Larchant, dans le Gâtinais français, pour ne parler que des principales, prouvent notre dire.

Un grand nombre de ces édifices du XII^e^ et du XIII^e^ siècle ont eu même bien de la peine à se construire entièrement à ces époques. Parmi les plus importants nous n'en citerions que bien peu élevés d'un seul jet, soit par manque d'argent, soit parce que les causes multiples, politiques et religieuses, qui avaient présidé à leur érection n'existaient plus. Il faut arriver à la fin du XV^e^ siècle et au commencement du XVI^e^ pour voir achever toutes ces constructions, avec ou sans modifications du plan primitif, et c'est surtout dans le Gâtinais français que l'élan nouveau donné à l'architecture religieuse se fait sentir davantage. A la fin du XVI^e^ et au XVII^e^ siècle, plusieurs églises, ou qui n'avaient pas été continuées ou qui menaçaient ruine, voient leur construction amoindrie ; à l'une on retranche les collatéraux, à l'autre l'abside.

En général, la construction est simple, mais robuste ; les matériaux sont de bonne qualité, bien choisis, bien travaillés et judicieusement mis en œuvre, de telle sorte que le nombre des édifices reconstruits est insignifiant. Malgré leur longévité et malgré le peu de soins qui les entourent, ces monuments du XII^e^ et du XIII^e^ siècle continuent à résister, réduisant à néant, par leur seul présence, les arguments de ceux qui ont osé taxer d'ignorance les maîtres de l'œuvre de l'époque du moyen âge. Il nous serait facile de démontrer, en nommant les édifices, combien peu nos architectes modernes d'églises de campagne peuvent soutenir

la comparaison. Nous connaissons de ces constructions nouvelles qui ont au plus vingt-cinq ans d'existence, et pour lesquelles des dépenses de consolidation sont déjà nécessaires.

Il n'y a que deux seules églises dont les sanctuaires relevés soient bâtis sur une crypte. Toutes les deux se trouvent dans le Gâtinais orléanais : ce sont celles de Saint-Benoît-sur-Loire et de Beaune-la-Rolande.

Le plan basilical est généralement adopté dans le Gâtinais. Sur cent quatre-vingt-quatre églises que compte le Gâtinais orléanais, vingt-deux seulement sont construites en forme de croix latine, et quatorze sur cent neuf dans le Gâtinais français. Quarante-quatre sont à une seule nef dans le premier et vingt-sept dans le second. Le reste possède un ou plusieurs collatéraux soit de la nef, soit du chœur. Toute proportion gardée, les églises avec deux collatéraux de la nef sont aussi nombreuses dans les deux parties du Gâtinais, mais les collatéraux du chœur se trouvent plus fréquemment dans le Gâtinais français.

Montargis, Lorris, Puiseaux, Pithiviers, Germigny-les-Prés, Saint-Benoît-sur-Loire, Nemours et Montereau-faut-Yonne possèdent des collatéraux pourtournants. Des doubles collatéraux, avec ou sans chapelles, se rencontrent dans les églises de Courtenay, de Beaune-la-Rolande, de Montargis, de Montereau-faut-Yonne et de Châteaulandon. Seule, l'église de Saint-Benoît-sur-Loire est construite sur plan cruciforme à double branche.

Soit par esprit d'économie, soit que le principe de la construction carrée des absides de l'ordre de Cîteaux prévalût sur les données plus riches et moins étroites de l'ordre de Cluny, les absides carrées l'emportent de beaucoup sur les absides semi-circulaires ou polygonales dans les deux parties du Gâtinais. Les églises prieurales et paroissiales à chevet droit représentent, à peu de chose près, la moitié des constructions totales. Quant aux absides des églises abbatiales encore debout, nous trouvons la forme semi-circulaire à Saint-Benoît-sur-Loire, la forme polygonale à Ferrières et la forme carrée à Dammarie-les-Lis.

A Saint-Benoît-sur-Loire, à Bransles, les chapelles semi-circulaires du transsept sont orientées. Dans plusieurs édifices les autels du transsept occupent l'extrémité des croisillons, comme à Ferrières, Egry, Egreville, Grès, Melun ; dans d'autres, à Pithiviers, par exemple, le croisillon septentrional en est seul pourvu, tandis qu'une porte s'ouvre dans le croisillon méridional. A Puiseaux, Montargis, Châteaulandon, Moret, des portes seules sont percées dans les croisillons. Parmi les églises sans transsept et à un ou deux collatéraux de la nef, il en est peu qui ne possèdent une chapelle orientée, droite ou semi-circulaire, à l'extrémité de chaque collatéral.

Dans le Gâtinais orléanais, les nefs recouvertes au moyen de bardeaux avec charpente apparente prédominent et les voûtes en pierre sont rares. C'est l'inverse qui a lieu dans le Gâtinais français. Quant aux voûtes du chœur, elles sont généralement en pierre dans le Gâtinais tout entier. Pendant ces dernières années, beaucoup d'églises ont été restaurées — nous ne changeons pas le terme puisqu'il est consacré — et la restauration a principalement porté sur l'érection de voûtes factices en berceau ou ogives, en briques ou en plâtre, qui diminuent la hauteur intérieure de l'édifice, cachent les entraits et les poinçons, toujours si bien profilés, et qu'il était si facile de peindre en polychromie. A ces défauts, qui enlèvent toute proportion entre la largeur et la hauteur du monument, vient se joindre celui de la construction elle-même ; les nervures sont lourdes et empâtées, et les corbeaux ou les culs-de-lampe sur lesquels elles reposent sont d'horribles reproductions en plâtre de toutes les époques et de tous les styles.

Rares sont les églises possédant un triforium : Lorris, Boiscommun, Puiseaux et Saint-Benoît-sur-Loire, pour le Gâtinais orléanais ; Moret et Grès, pour le Gâtinais français. Les triforium de ces églises ne sont, à vrai dire, que des galeries de service, sauf peut-être ceux de Moret et de Boiscommun. A Puiseaux même, cette galerie n'existe que dans le transsept de gauche ; à

Saint-Benoît-sur-Loire dans le chœur, et à Grès du côté gauche de la nef. Celui de Boiscommun est le plus important et règne dans toute la longueur du vaisseau.

Primitivement, les tours des clochers, bâties en avant ou sur les côtés des églises, ont été des monuments de défense, un signe de la puissance ecclésiastique en face du donjon seigneurial, et enfin une disposition consacrée par la coutume. La tour de Saint-Benoît-sur-Loire était évidemment une tour de défense, et celle de Beaune-la-Rolande conserve encore ses meurtrières et ses embrasures.

Cinquante-sept églises du Gâtinais orléanais possèdent leur tour carrée, en pierre, et soixante-quatre du Gâtinais français. Une est presque indépendante, comme à Ferrières. Nous ne parlons pas de la tour de Courtenay, qui n'est indépendante que par le fait de la construction nouvelle du XVI^e^ siècle, non achevée; il en est de même pour la tour de Saint-Maurice-sur-Fessard. Signalons aussi la tour de Pithiviers, placée en avant du chœur et à droite.

Dans le Gâtinais orléanais, les tours de Villemoutiers, de Saint-Maurice-sur-Fessard, de Lorris, de Saint-Benoît-sur-Loire, de Batilly, de Moulon et de Ramoulu sont élevées en avant du mur-pignon de la nef et servent de porche. Celles de Grès, d'Egreville, de Nemours, de Chevry-en-Serreine, de Nonville, de Villemoutiers et de Cheroy dans le Gâtinais français, ont la même disposition et le même usage. Quelques clochers nouveaux viennent d'être récemment construits d'après ce principe.

Saint-Benoît-sur-Loire a deux clochers sur les extrémités de son second bras de croix; Melun également sur les croisillons du transsept. Trente-quatre églises du Gâtinais orléanais ont leurs tours sur les flancs de la nef, seize à droite et dix-huit à gauche. Ce nombre est plus considérable encore dans le Gâtinais français, puisque vingt-six sont placées à gauche et dix-neuf à droite. Parmi ces tours de flanc, il en est qui s'élèvent à l'alignement du mur-pignon, ou au milieu de la nef, ou à son extrémité. Dans ce dernier

cas, les clochers forment comme un croisillon de transsept, et plusieurs églises se sont tranformées ainsi en édifices à croix latine en perçant le mur de la nef vis-à-vis et construisant une chapelle. Les soubassements de quelques-uns servent de porche, comme par exemple à Larchant et à Pont-sur-Yonne.

Nous trouvons huit tours en pierre élevées sur la croisée : celle de Puiseaux dont la base carrée se transforme en un octogone; celles de Germigny-les-Prés, de Saint-Benoît-sur-Loire et de Pithiviers-le-Vieil. Le Gâtinais français n'en fournit que trois exemples. A Ferrières, Lorris et Pithiviers, la tour est en charpente. Celle de Ferrières ne montre plus que l'amorce. Girolles, Treilles, Lorcy, Fréville, Bellegarde, Boiscommun et Montarlot, cette dernière ville dans le Gâtinais français, ont leur clocher en pierre posé entre la nef et l'abside, en sorte que leur soubassement forme le chœur lui-même. Courtempierre et Châteaulandon possèdent un campanile en pierre sur la croisée; Bordeaux, Arabloy et Solterre, sur le mur-pignon de la nef. Dans un grand nombre d'autres églises, un clocher en charpente se dresse soit sur le chœur, soit sur la nef.

Il n'existe qu'une seule flèche en pierre dans tout le Gâtinais, celle de la tour de Ferrières. Les couvertures des tours des autres édifices sont de trois sortes : flèches en charpente, toits à quatre eaux, et toits à deux eaux. Signalons la flèche octogone en charpente de Puiseaux, de forme hélicoïdale. Dans le Gâtinais orléanais ce sont les flèches en charpente qui l'emportent sur les autres modes de couverture; au contraire, les toits à quatre et à deux eaux sont les plus fréquents dans les constructions du Gâtinais français.

La décoration extérieure de monuments simples et peu importants doit être ce que nous la voyons dans le Gâtinais, c'est-à-dire modeste. Sauf à Saint-Benoît-sur-Loire, où ceux de l'abside et des absidioles du second transsept sont cylindriques, en forme de colonnes engagées terminées par un chapiteau, les contre-forts

des églises sont rectangulaires. Ceux de Montargis, de Pithiviers, de Montereau-faut-Yonne et de Larchant sont couronnés par des pinacles; tous les autres se terminent par un glacis au dessous de la tablette de la corniche. Pas une église n'a sa corniche surmontée d'une balustrade ajourée, et fort peu voient l'eau de la toiture rejetée au loin par des gargouilles sculptées. Une ou plusieurs grandes fenêtres à l'extrémité des croisillons ou de la nef, et une rose à Puiseaux. Quelques œils dans les pignons ou au-dessus des fenêtres du vaisseau comme à Ferrières, à Montcresson, à Souppes, à Moret et à Nanteau.

C'est dans les portails et dans quelques porches que nous voyons seulement apparaître l'art du décorateur. La statuaire ne joue presque aucun rôle; elle se rencontre néanmoins dans le portail septentrional de Saint-Benoît-sur-Loire et de Larchant, ainsi que dans le portail occidental de Saint-Benoît-sur-Loire, de Montereau-faut-Yonne, de Pont-sur-Yonne, de Moret, de Girolles, de Cheroy et de Melun. Quant à la sculpture d'ornement, elle est plus largement représentée et, outre les portails des églises que nous venons de nommer, nous pouvons citer encore, parmi soixante portails d'un bon style et d'une excellente exécution, ceux de Ferrières, de Bellegarde, de Boiscommun, de Bonny, de Pithiviers, de Puiseaux, de Montbouy, de Grès, de Châteaulandon et de Souppes.

Comme décoration intérieure, il nous faut signaler quelques arcatures aveugles de rez-de-chaussée, dans le chœur ou dans les bas côtés, les chapiteaux, les culs-de-lampe et les clefs pendantes. Peu de chapiteaux historiés, sauf à Saint-Benoît-sur-Loire; mais en revanche une flore très développée dans toutes les églises des deux parties du Gâtinais, et unie parfois à des figures, à des têtes d'hommes ou d'animaux. Dans le Gâtinais orléanais les feuilles larges prédominent, et les feuillages déliés dans le Gâtinais français; partout les crochets se rencontrent en abondance. Fleury-en-Bière est l'unique église où existent encore

certains chapiteaux cubiques byzantins à corbeilles tressées et peintes. Châteaulandon, Ferrières, Souppes, Bransles et Saint-Benoît-sur-Loire nous en ont montré de très intéressants comme composition et comme travail. Les culs-de-lampe les plus remarquables se trouvent à Thorailles, à Panne, à Bromeilles et dans d'autres villes du Gâtinais orléanais; le Gâtinais français n'a guère que des masques humains à nous offrir. Enfin nous trouvons de belles clefs pendantes à Montargis et à Pithiviers, puis à Nemours, à Montereau-faut-Yonne et à Pont-sur-Yonne.

Fleury-en-Bière a seul conservé son autel du XIII^e^ siècle. Les piscines, sculptées ou non, sont assez répandues dans le Gâtinais orléanais et presque inconnues dans le Gâtinais français. Ce dernier ne fournit qu'une armoire sculptée ; c'est dans le premier qu'elles se rencontrent à Thorailles, à Saint-Loup-des-Vignes, à Fréville et à Breteau. D'anciens fonts baptismaux, autre qu'une pierre épannelée ou un ancien chapiteau évidé, nous ne connaissons que ceux de Chailly. Montargis, Montereau-faut-Yonne et Larchant sont les trois églises où soient restés debout, plus ou moins mutilés, des retables de pierre. On voit encore à Ferrières une chaire en pierre pour l'officiant et ses acolytes.

Les peintures murales font défaut dans le Gâtinais; il n'en existe que des traces du XI^e^ siècle dans la crypte de Saint-Benoît-sur-Loire et un seul panneau dans l'abside de Ferrières. Germigny-les-Prés nous montre quelques stucages du IX^e^ siècle et des mosaïques de la même époque: Saint-Benoît-sur-Loire, son pavage du chœur en *opus alexandrinum*.

Ferrières a conservé des verrières du XIII^e^ et du XV^e^ siècle; Chailly, Avon, Boissise-le-Roi et Guercheville, des fragments du XVI^e^. Des litres seigneuriales funèbres existent encore dans un petit nombre d'églises des deux parties du Gâtinais ; celle de Boynes est la mieux conservée.

Les tombes placées à l'intérieur des églises sont assez nombreuses; les unes empruntent leur décoration à la statuaire et les

autres à la gravure en creux. Quant à celles dont la pierre est seulement recouverte d'une inscription, elles ne rentraient pas dans le cadre de cet ouvrage et, par conséquent, il ne pouvait en être question ; nous leur réservons une place autre part, ainsi que nous le dirons plus loin. Le Bignon et Courances se présentent à nous avec une statue de ronde bosse, privée du cénotaphe sur lequel elle reposait autrefois, pendant qu'à Ferrières c'est le cénotaphe seul qui existe encore. A Malesherbes on voit une pierre contenant l'effigie, en haut relief, de deux personnages du temps de saint Louis. Parmi les tombes gravées en creux, les plus remarquables sont celles d'Egry, du Bignon, de Bellegarde et du Coudray, dans le Gâtinais orléanais; de Fay et de Melun dans le Gâtinais français.

En fait de mobilier, les églises du Gâtinais sont d'une grande pauvreté ; le peu qui reste date du XIV^e^, de la fin du XV^e^, du XVI^e^ et du XVIII^e^ siècle. Souppes possède un retable, Villiers-sous-Grès deux bancs avec dossier et dais, Lorris des stalles sans dossier et un orgue, Moret un orgue, Boiscommun une tribune, Cély et Chailly-en-Bière une clôture de chœur.

Bien plus pauvres encore sont les trésors des églises. A part les deux ou trois reliquaires, peu intéressants d'ailleurs, de Ferrières, la croix processionnelle du XVII^e^ siècle de Triguères, les châsses de saint Mummole à Saint-Benoît-sur-Loire et de Saint-Nicolas à Fréville, il n'y a plus trace d'orfèvrerie dans le pays. Le plus beau joyau du Gâtinais, la cassette de saint Louis, a passé, il y a peu d'années, de l'église de Dammarie-les-Lis dans les vitrines de la galerie d'Apollon au Louvre.

Pour terminer ce qui a rapport aux monuments religieux, nous rappellerons les deux hosannaires de Ferrières et de la Madeleine, ainsi que les deux croix de cimetière de Puiseaux et de Samois.

Monuments civils. — On ne saurait trouver dans tout le Gâtinais de constructions civiles antérieures au XV^e^ siècle. Beaucoup de châteaux de plaisance restent encore debout : Cornou et Gien

dans le Gâtinais orléanais, Fleury-en-Bière et Fontainebleau dans le Gâtinais français, représentent presque intégralement le style de l'époque pendant laquelle ils ont été construits ; tous les autres ont été modifiés suivant le goût particulier de chaque siècle. Les villes de Ferrières, Châteaurenard, Moret, Châtillon et surtout Gien, comptent un certain nombre d'habitations, de bois ou de pierre, dont l'extérieur n'a subi que des changements insignifiants.

A Préfontaine, à Gaudigny, à Mez-le-Maréchal, à Cornou et à Gien, dans le Gâtinais orléanais, nous trouvons encore quelques vastes cheminées de l'époque, sans sculpture, simplement moulurées.

Si nous nommons l'Hôtel-de-Ville de Lorris, la porte en bois de Montargis et le colombier de Gaudigny, dans le Gâtinais orléanais, puis la Halle d'Egreville dans le Gâtinais français, toutes constructions du commencement du XVI^e^ siècle, nous aurons terminé notre courte revue.

Monuments militaires. — Le Gâtinais orléanais nous montre les débris les plus imposants de l'architecture militaire avec les châteaux-forts de Yèvre-le-Châtel, de Mez-le-Maréchal, d'Arabloy et de Dammarie. Ceux de Montargis, de Châteaurenard et de Gaudigny ne sont, pour ainsi dire, plus qu'à l'état de souvenir. Mez-le-Maréchal et Yèvre-le-Châtel, seuls, ont gardé leur donjon. Dans le Gâtinais français viennent Nemours, dont il ne subsiste du château que la silhouette, et Moret avec ses quelques pans de murs d'enceinte, les restes de son château-fort et ses deux portes de ville. L'ancienne forteresse de Louis VII, à Fontainebleau, a disparu sous les adjonctions de François I^er^ et de ses successeurs.

Après avoir étudié les monuments du Gâtinais au point de vue de l'architecture et de la sculpture, nous ne trouverions pas notre travail complet si nous n'y joignions l'étude approfondie des inscriptions qui se lisent encore sur les tombes, sur les cloches et dans les édifices publics.

Nous nous proposons donc de publier toutes les inscriptions que nous avons recueillies, au nombre de six cents environ. Dans ce nouvel ouvrage, intitulé : *Inscriptions du Gâtinais*, nous ferons connaître les familles seigneuriales du Gâtinais, leurs alliances et le rôle qu'ont joué leurs membres les plus importants. Outre les renseignements que nous avons puisés dans les bibliothèques et les archives des villes, plusieurs propriétaires de terres et de châteaux ont bien voulu mettre leurs archives privées à notre disposition ; nous osons donc espérer que nos lecteurs voudront encore nous suivre sur ce terrain inexploré jusqu'à présent et feront bon accueil à ce que nous pourrions appeler le *Livre d'Or* du Gâtinais.

FIN

CHANGEMENTS ET CORRECTIONS

Page 10, ligne 6, Un des prieurs, *lisez* : Un des abbés. — Ligne 7, et un autre prieur, *lisez* : et un grand prieur. — Ligne 11, de l'abbé, *lisez* : du prieur.

Page 12, ligne 9, comme grand prieur, *lisez* : comme abbé. — Ligne 16, belle années, *lisez* : belles années. — Ligne 20, Quatre, *lisez* : Trois. — Ligne 21, une des Vertus, *ajoutez* : la Foi, l'Espérance et la Charité. — Ligne 22, une couronne de laurier, *ajoutez* : et la dernière à gauche saint Benoît. Les niches du grand côté, opposé à celui que nous donnons dans notre planche, sont occupées par la Force, la Justice, la Tempérance et la Prudence.

Page 13, ligne 14, *ajoutez* : Voici l'inscription complète, telle qu'on pouvait la lire il y a quelques années : *Hic jacet optime memorie vir religiosissimus : liberalissimusque frater ludovicus de blanchefort huius quondam cenobii abbas dignissimus : cuius animam : anno millesimo quingentesimo quinto mensis vero martii kalendas tercio christus traxit in auras p.* (post) q. (quam) n *et* XL *annos huic moderatus est.*

Page 14, ligne 26, en R était jadis une crédence dont la tablette n'existe plus, *lisez* : en R est une chaire en pierre, pour l'officiant et ses acolytes, ménagée dans l'épaisseur de la muraille et formant une arcature renfoncée ; les sièges n'existent plus.

Page 15, ligne 4, de la fin du XV^e^ siècle, *lisez* : des premières années du XVI^e^ siècle. — Ligne 7, portrait de l'abbé de Blanchefort, *lisez* : portrait de l'abbé Pierre de Martigny. — Ligne 8, *ajoutez* : Du côté méridional il reste encore dans la baie centrale une verrière en grisaille du XIII^e^ siècle.

Page 20, ligne 13, *ajoutez* : Hauteur du sol au linteau 1^m^85 ; largeur entre les jambages 0^m^90.

Page 21, ligne 13, a rédents, *lisez* : à redents. — Ligne 20, go hiques, *lisez* : gothiques.

Page 28, ligne 1, sâ, *lisez* : sa.

Page 30, ligne 12, double au, *lisez* : doubleau.

Page 30, ligne 17, plein ceintre, *lisez* : plein cintre.

Page 31, ligne 8, abat-son, *lisez* : abat-sons. — Ligne 11, voûte d'arrête, *lisez* : voûte d'arête. — Ligne 17, plein ceintre, *lisez* : plein cintre.

Page 32, ligne 11, fin du XVIe siècle, *lisez* : fin du XVe siècle.

Page 37, ligne 4, date du XVIe siècle, *lisez* : date du XIIIe siècle ; *ajoutez* : et a été remaniée au XVIe.

Page 48, ligne 21, Comté, *lisez* : Comte.

Page 58, ligne 18, une sainte livrée aux bêtes, *lisez* : sainte Pélagie brûlée dans le bœuf d'airain. — Ligne 19, Catherine, *lisez* : Barbe. — Ligne 21, lys, *lisez* : lis.

Page 61, ligne 21, MONTLAIRD, *lisez* : MONTLIARD.

Page 65, ligne 9, entre-lacs, *lisez* : entrelacs.

Page 77, ligne 10, abat-son, *lisez* : abat-sons.

Page 85, ligne 13, Languedoüe, *lisez* : Languedoc.

Page 89, ligne 28, sans doute le symbole de la pureté, *lisez* : c'est le symbole de l'âme du défunt.

Page 90, ligne 18, Le chevalier, etc., *lisez* : Le chevalier répond à son tour : *Mon frère, je me recommande à toi en présence du juge redoutable. Ainsi que je l'espère, sous la conduite je serai en sûreté.* — Ligne 23, AVEYRON, *lisez* : AVERON.

Pages 90, 91 et 92, Aveyron, *lisez* : Averon.

Page 112, ligne 11, le Père éternel, *lisez* : Abraham. — Ligne 12, une petite figure nue, *lisez* : une petite figure nue qui représente l'âme du défunt.

Page 113, ligne 4, Dieu le Père, *lisez* : Abraham. — Ligne 5, une petite figure nue, *lisez* : une petite figure nue, symbole de l'âme du mort.

Page 142, ligne 28, VIIe siècle, *lisez* : XVIIe siècle.

Page 161, après l'article de FEINS, *ajoutez* : FERRIÈRES. — ÉGLISE DE BETHLÉEM. XIIe et XVIIe siècles. — Chœur de la première époque, transept de la seconde. Forme de croix latine; chevet circulaire, pas de collatéraux. Vaisseau voûté en bois avec charpente apparente. — FONTENAY-SUR-LOING. — ÉGLISE DE SAINT-VICTORIN. Reconstruite en 1860, dans le style du XIIe siècle. — GIEN. — ÉGLISE DE SAINT-PIERRE. XVe et XIXe siècles. — De l'ancienne collégiale du XVe il ne reste que le clocher en pierre, servant de porche. La construction moderne a été élevée dans le style dorique en 1832. — ÉGLISE DE SAINT-LOUIS. XVIIe siècle. — Construction de style jésuite. — Ligne 40, GRANGERMMONT, *lisez* : GRANGERMONT.

Page 164, après l'article de MAIZIÈRES, *ajoutez* : MALESHERBES. — ÉGLISE DE SAINTE-MARIE. XIIIe et XVe siècles. — Forme rectangulaire; chevet droit ; deux collatéraux. Clocher en pierre, beffroi octogone terminé par une flèche en charpente, sur le côté gauche du chœur. Voûtes

en pierre; les arcs ogives à deux boudins et les arcs doubleaux à deux rangs de claveaux. Agrandie au XVe et restaurée en 1869.

Page 174, ligne 8, La tour est carrée construite en pierre, *lisez* : La tour carrée est construite en pierre.

Page 182, ligne 24. L'alinéa tout entier est erroné, lisez : *L'Ascension.* — Le Christ s'élève dans les airs; ses jambes seules apparaissent hors d'un nuage, dans le tympan du gâble. Un nuage aussi s'étend sur la tête des apôtres qui montrent le Christ disparaissant à leurs yeux.

Page 203, ligne 27, garnie des pentures, *lisez* : garnie de ses pentures. — Ligne 28, et de saintes, *lisez* : et des saintes.

Pages 211 et 212, DAMMARIE-LÈS-LYS, *lisez* : DAMMARIE-LES-LIS.

Page 214, ligne 3, Echelle de 0,25, *lisez* : Echelle de 0,025.

Page 219, ligne 31, de sept marches, *ajoutez* : en contre-bas.

TABLE ALPHABÉTIQUE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES (1)

A

Abbé (L') de Bethléem, 227 : — de Cluny, 285 ; — de Dojat, 245 ; — de Ferrières, 16, 32, 237, 245 ; — de la Chaise-Dieu, 43 ; — de Saint-Benoît-sur-Loire, 119 ; — de Saint-Jean-de-Sens, 225 ; — de Saint-Victor, 195.

Abbon, abbé de Saint-Benoît-sur-Loire, 144, 227.

Achères (Seine-et-Marne) ; église, 271.

Adon (Loiret) ; église, 154.

Agneau ; symbole du Fils, 27.

Agnès de Nevers, 96.

Aigulfe (saint), religieux de Saint-Benoît-sur-Loire, 141, 153.

Aillant-sur-Milleron (Loiret) ; église, 154.

Aimery (Jacques), évêque de Calcédoine, 234.

Aimoin, religieux de Saint-Benoît-sur-Loire ; son *Histoire de France*, citée, 227, 280.

Aix-la-Chapelle ; palais de Charlemagne, 127 ; — église, 128, 129.

Albanie (roi d'), 48.

Alençon (Charles, comte d'), 84.

Alexandre III, pape, 65, 71.

Alix de Bourgogne, abbesse de Dammarie-du-lis, 212.

Amboise ; édit rendu dans cette ville, 218.

Amict ; 83.

Amilly (Loiret) ; église, 154.

Amortissement ; 74, 200, 217.

Amponville (Seine-et-Marne) ; église, 272.

André II, roi de Hongrie, 95.

André de Fleury, religieux de Saint-Benoît-sur-Loire ; sa *Vie de Gauzlin*, citée, 144.

Androvet (Jacques), dit *du Cerceau*, architecte, 101 ; — ses *plus excellents bâtiments de France*, cités, 95, 99.

Anges ; jouant de l'olifant, 112 ; — portant un chandelier, 112 ; — thuriféraires, 55, 62, 83, 89, 113, 217.

Anglais (Les) ; 10, 46, 59, 85, 115, 207, 212, 214, 225, 229. 269, 278.

Angluse (Baronnie d'), près Nargis (Loiret), 78.

Angoulême (Les comtes d'), 48.

Anlezy (Jeanne d'), femme de Jean d'Arabloy, 114.

(1) En général, les termes spéciaux d'art ou d'archéologie ne trouvent leur place dans la Table que si les objets qu'ils désignent sont représentés dans les planches.

Anne de France, fille de Louis XI, 125.
Antin (Duc d'), 57, 66.
Antioche (Prince d'), 221.
Anses (Les) d'une cloche, 47.
Aquitaine, ancien royaume, 113.
Arabloy (Jean d'), sénéchal de Périgord et de Quercy, 113.
Arabloy (Pierre d'), fils de Louis-le-Hutin, 114.
Arabloy (Loiret); château, 113, 301; — église, 114, 297; — ses seigneurs, 113.
Arbalétriers, 189.
Arbonne (Seine-et-Marne); église, 272.
Arc (Jeanne d'), 59, 115.
Arcatures de rez-de-chaussée; — *anciennes*, 25, 29, 54, 78, 167, 254, 272, 274, 275, 277, 283, 291; — *modernes*, 35, 37, 87, 91, 155, 156, 166, 290.
Arcs; — *à contre-courbe* ou *en accolade*: 33, 35, 38, 41, 52, 56, 66, 80, 103, 111, 112, 113, 125, 201, 244, 250, 268; — *de décharge*, 64; — *déprimés* ou *en anse de panier*, 38, 103, 111, 123, 125; — *ogives*, 244; — *plein cintre*, 14, 73, 91, 112, 116, 189, 208, 251; — *tiers-point*, 27, 159.
Arcs-Boutants; 102, 226.
Argouges; la famille de ce nom, 199.
Armagnac; la famille de ce nom, 222.
Armet; 246.
Armoires; 33, 56, 57, 157, 165, 245.
Armoiries; 12, 17, 18, 21, 32, 32, 49, 55, 84, 86, 90, 91, 95, 186, 208, 218, 244, 246, 261, 268.
Arraud, abbé de Saint-Benoît-sur-Loire, 71.
Arville (Seine-et-Marne); église, 272.
Ascoux (Loiret); église, 154.
Asie; églises grecques de cette contrée, 128.
Astragale; 213.
Ato (Thomas de), maître-ès-arts, 177.
Attigny; ville dans le pays des Burgundes, 132.
Attiniacum; nom latin d'Attigny, 132.
Attique; 69.
Aube; 50.
Aubert (Edouard); son *Manuscrit de l'abbaye de Saint-Georges de Rennes*, cité, 246.
Aubusson (Messire d'), abbé de Saint-Severin, 229.
Audeville (Loiret); église, 154.
Aufferville (Seine-et-Marne); église, 272.
Augerville (Louis d'), seigneur du lieu, 155.
Augerville-la-rivière (Loiret); château, 155; — église, 154.
Aulnay-la-rivière (Loiret); église, 155.
Aumusse; 83.
Auneau; village de la Beauce, 85.
Aussinard (A.), marguillier, 132.
Australien (L'arbre), 48.
Autel; 11, 13, 196.
Auvent; 68.
Auvilliers (Loiret); église, 155.
Auxerre; comté de ce nom, 96.
Auxy (Loiret); église, 155.
Avon (Seine-et-Marne); église, 273, 299.
Azincourt; bataille de ce nom, 65.

B

Baccalarius (Jean), abbé de Saint-Severin, 229.
Bagneaux (Seine-et-Marne) ; église, 273.
Bagues de colonnes, 14, 91, 124.
Bahut en pierre, 88, 110.
Bailli (Philippe de), femme de Jean Clausse, 197.
Balustrades ; — en bois, 276 ; — en pierre, 76, 202, 250.
Balzac (François de), 88.
Bancs ; — en bois, 289 ; — en pierre, 25, 29, 73, 179, 201.
Banderolles ; 17, 69.
Barri (Comtesse Adèle de), 45.
Barthelemy, 46e abbé de Saint-Benoît-sur-Loire, 136.
Barthelemy da miniato, stucateur, 256.
Barton (Etienne), seigneur de Fay, 245, 246.
Barton (Guillaume), seigneur de Fay, 245.
Barville (Guillaume de), seigneur de Barville, 113.
Barville (Loiret) ; — château de Rochefort, 155 ; — église, 155.
Barville (Louis de), seigneur du Coudray, 112.
Bary (Jacques), 186.
Bary (Pasquier), bourgeois de Recloses, 186.
Bases ; 88, 213, 244.
Bas-de-chausses de mailles ; 90, 194.
Bassompierre (Marie de), 88.
Batilly (Loiret) ; église, 156, 296.
Batilly-en-Puisaye (Loiret) ; église, 156.
Batons-rompus ; 15, 63, 65, 73, 91.
Baudouin I, empereur de Constantinople, 95.
Baudrier ; 246.
Bazoches-sur-le-bez ; — église, 156 ; — ville, 104.
Beauce (La) ; 85.
Beauchesne (Pierre), fondeur, 260.
Beauchamp (Loiret) ; église, 156.
Beaujeu ; seigneurie de ce nom, 124.
Beaumont (Gustave de), seigneur du Boulay, 229, 249.
Beaumont-en-Gatinais (Seine-et-Marne) ; — comté, 210 ; — église, 209, 293 ; — seigneurie, 209 ; — ville, 209.
Beaune (Guillaume de), dit *Roland*, sire de Gaudigny, 59, 83, 84, 85.
Beaune-la-Rolande (Loiret) ; — église, 59, 293, 294, 296 ; — seigneurie, 43 ; — ville, 58, 78.
Becket (Thomas), évêque de Cantorbéry, 200, 229, 238.
Bedford (Duc de), gouverneur de la France, 214.
Belardin ; seigneurie, 54.
Bellegarde (Loiret) ; église, 62, 293, 297, 298, 300.
Bellegarde (Roger de), 66.
Bellin de modène (Nicolas), peintre, 257.
Bénitier ; 168.
Bergeret (Pierre), 47.
Berruyer (Guillaume), abbé de Fontaine-Jean, archevêque de Bourges, 92.
Berryer, célèbre avocat, propriétaire d'Augerville-la-Rivière, 155.

Berthe, sœur de Charlemagne, 59.
Berthelin (Richard)*; ses *Antiquités*, citées, 9.
Berton (L'abbé) ; son *Courtenay et ses anciens seigneurs*, cité, 92, 105.
Bethléem ; les ermites de ce nom à Ferrières, 227.
Bez (Le) ; rivière du Loiret, 104, 105.
Biavre (Macé de), 62.
Billettes ; 63, 65, 249.
Billy ; famille de ce nom, 86.
Blanche, reine de France, 43, 175, 211.
Blanchefort (Louis de), abbé de Ferrières, 10, 12, 13, 16, 17, 32, 33.
Blanchon (Jean), laboureur, 37.
Blaye ; seigneurie, 59.
Bléneau ; seigneurie, 92.
Blennes (Seine-et-Marne) ; église, 273.
Boësses (Loiret) ; église, 87, 293.
Boigny ; — la maison de ce nom, 205 ; — la terre de ce nom, 205.
Boiscommun (Loiret) ; — église, 76, 293, 295, 296, 297, 298, 300 ; — ville, 81.
Bois-le-roi (Seine-et-Marne) ; église, 273.
Bois-malesherres (Marie du), femme de Etienne de la Grange, 88.
Bois-malesherbes ; seigneurie, 88.
Boismorand (Loiret) ; église, 122.
Boissise-le-roi (Seine-et-Marne) ; église, 274, 299.
Boissy (Hector de), fondateur du château de Rouville, près Malesherbes (Loiret), 89.
Boissy-aux-cailles (Seine-et-Marne) ; église, 274.
Bondaroy (Loiret) ; église, 156.
Bonnée (Loiret) ; — église, 156 ; — ville, 141.
Bonny (Loiret) ; église, 115, 298.
Bontemps (Simon-Samedi), maître d'hôtel du patriarche d'Antioche, 233
Bordeaux (Loiret) ; église, 156, 297.
Boudin ; forme donnée à un arc, 73, 91, 124, 249.
Bougligny (Seine-et-Marne) ; église, 274.
Bougy (Jehan de), seigneur de Gaubertin, 94, 95
Bouilly (Loiret) ; église 156.
Boulancourt (Seine-et-Marne) ; église, 274.
Boulay (Le) ; ses seigneurs, 189, 229, 249.
Bouraillon (Thibaut), curé de Lorris, 71.
Bourbon (Pierre de), seigneur de Beaujeu, 124.
Bourgogne ; — ancien royaume, 48 ; — duché de ce nom, 206 ; — nom d'un faubourg de Moret, 204.
Bourgogne (Duchesse de), 99.
Bourron (Adam de), 218.
Bourron (Le sire de) 187, 217, 218.
Bourron (Seine-et-Marne) ; église, 275.
Bouzy (Loiret) ; église, 156.
Boynes (de) seigneur du lieu, ministre de la marine sous Louis XV, 157.
Boynes (Loiret) ; église, 156, 299.
Braconnière ; 246.
Braque (Nicolas de), argentier de Charles V, 65
Bransles (Seine-et-Marne) ; église, 173, 295, 299.
Brassards ; 112.
Bray (Loiret) ; église, 157.
Bretagne (La), ancienne province ; méthode d'architecture pratiquée dans ce pays 97.

Bretagne (Duchesse de), 238.
Breteau (Loiret); église, 157, 299.
Briare (Loiret); — église, 157; — ville, 113.
Briarres-sur-essonne (Loiret); église, 157.
Brie (La), ancienne province; 222, 241.
Bromeilles (Loiret); église, 93, 299.
Broyes (Hugues de), seigneur de Pithiviers, 120, 121.
Bucranes; 116.
Burcy (Seine-et-Marne); — église, 275; — terre et seigneurie, 275.
Burgondes; pays habité par les peuples de ce nom, 132.
Buthiers (Seine-et-Marne); église, 275.

C

Cabrin (Antoine), abbé de Saint-Severin, 229.
Cages en bois pour les prisonniers, 11, 208.
Cannes (Seine-et-Marne); église, 275.
Capsules; 217.
Carloman, roi de France, 133.
Carmeneau (Guillaume de), seigneur de Belardin, 54.
Carmoy (François), stucateur, 256.
Cartouches; 67, 103, 189, 261.
Castellan; auteur cité, 255.
Capuchon; 83, 90, 194, 218
Cassette de Saint-Louis; 212.
Cattois. — Voyez *Verdier et Cattois.*
Cely (Seine-et-Marne); — château 276; — église, 276, 300.
Cepoy (Loiret); — baillage royal, 43; — église, 43.
Cercanceaux, hameau près Nemours; — église de l'abbaye, 178; — abbaye royale, 184.
Cerveau d'une cloche; 47.
Césarville (Loiret); église, 157.
Chailly (Denis de), seigneur de Chailly, 268, 269.
Chailly (Loiret); église, 66, 299.
Chailly-en-bière (Seine-et-Marne); église, 276, 300.
Chaire en pierre; 299, 303.
Chaintreaux (Seine-et-Marne); église, 277.
Chalette (Loiret); église, 158.
Challoy (Guillaume), directeur des travaux du palais de Fontainebleau, 261.
Champagne (La); ancienne province, 222, 241.
Champelles (Guillaume de), archidiacre de Paris, 108.
Champollion-Figeac (J.-J.); son *Palais de Fontainebleau*, cité, 255, 258, 260.
Champoulet (Loiret); église, 158.
Chanfrein; 63.
Changements et Corrections; 303.
Changy-les-bois (Loiret); église; 158.
Chanoines (Les) de Notre-Dame de Paris, 218; — de Saint-Lazare, au faubourg Saint-Denis, à Paris, 225; — de Sainte-Geneviève de Paris, 228.
Chantecoq (Loiret); église, 41.
Chantignolles; 189.

Chapelle de Charlemagne, à Aix-la-Chapelle, 127; —
— de Harlay, à Beaumont-Gâtinais, 210; —
— de la Trinité, à Fontainebleau, 259, 262; —
— de Saint-Claude, à Montereau-faut-Yonne, 244; —
— de Saint-Jean, à Ladon, 51;
— de Saint-Jean de Paris, 178; —
— de Saint-Julien, près Marignan, 94; —
— de Saint-Lazare, à Gien, 114; —
— de Saint-Louis, à Boiscommun, 76, 77; —
— de Saint-Mathurin, à Cornou, 79, 81; — à Nargis, 79; —
— de Saint-Maurice, à Châteaulandon, 237; —
— de Saint-Saturnin, à Fontainebleau, 255 257, 261, 262; —
— de Sainte-Elisabeth, à Ferrières, 10, 11, 12, 16, 17; des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, à Thorailles, 31; —
— des comtes de Melun, à Melun, 49; —
— des seigneurs de Coudray, à Coudray, 112; —
— des seigneurs de Gaudigny, à Egry, 82; —
— du château de Chemault, 51; —
— du château de Nemours, 223; —
— du porche de Saint-Benoit-sur-Loire, 143; —
— épiscopale, 11; —
Chapelle particulière du prieur, 11.
Chapelon (Loiret); église, 158.
Chaperon; 102, 113.
Chapiteaux à ornements et à figures mélangés; 16, 25, 42, 60, 61, 63, 67, 91, 149-153, 160, 161, 179, 235, 258, 264, 267, 270.
Chapiteaux à ornements divers et à crochets; 25, 26, 28, 29, 36, 63, 69, 73, 88, 91, 93, 111, 120, 124, 149-153, 156, 163, 166-168, 174, 175, 177, 179, 183, 196, 202, 209, 211, 219, 223, 232, 235, 249, 253, 258, 264, 267, 270, 272-275, 278, 279, 282, 284-287, 289-292.
Chapiteaux historiés; 16, 123, 149-153
Chapiteaux romano-byzantins; 196, 264.
Chapuiseau; seigneurie, 85.
Charlemagne, empereur, 59, 127, 128, 129, 236, 238, 265; — son époque, 228.
Charles, dauphin de France, 244.
Charles, le Chauve, roi de France, 199.
Charles II, *le Mauvais*, roi de Navarre, 225.
Charles III, *le Noble*, roi de Navarre, 105, 222; — duc de Nemours, 222.
Charles V, roi de France, 65, 99, 108; — son époque, 212.
Charles VI, roi de France, 207, 244; — son époque, 85.
Charles VII, roi de France, 59, 71, 88, 105, 155, 207, 229; — son époque, 115, 190, 278.
Charles VIII, roi de France, 37, 98, 125.
Charles IX, roi de France, 261.
Chartres; sa cathédrale, 141.
Chasses; 57, 153.
Chastillon (Claude), graveur, 110.

Chasuble ; 83, 90.
Chateaudun ; église de Sainte-Madeleine, 180.
Chateaulandon (Seine-et-Marne) ; — église de Notre-Dame, 230, 267, 294, 295, 297, 298, 299 ; — église de Saint-Tugal, 230, 236 ; — église de Sainte-Croix, 230, 237 ; — hôtel-Dieu, 238 ; — ville, 78, 105, 227, 249 ; — ses carrières, 20, 25, 27, 106, 178, 215 ; — ses censives, 225.
Chateaulandon ; capitaine de cette ville, 229.
Chateaulandon (dame de), 238.
Chateaulandon (Duchesse de), 238.
Chateaurenard (Loiret) ; — église, 35 ; — château, 35, 301 ; — ville, 301.
Chatenoy (Seine-et-Marne) ; — église, 191 ; — château, 192.
Chatillon-sur-Loing (Loiret) ; — église, 158 ; — ville, 301.
Chaumont ; prieuré, 237.
Chaumont en Picardie ; seigneurie, 197.
Chazal (Dom), prieur de Saint-Benoît-sur-Loire ; son *Historia cœnobii Floriacensis seu Benedicti ad Ligerim*, citée, 135, 137.
Chelles ; abbaye bénédictine, 46.
Chemault (Loiret) ; — église, 52 ; — ses seigneurs, 52.
Cheminées ; 81, 85, 106, 125, 192, 199, 260.
Chenou (Seine-et-Marne) ; église, 277.
Cherbourg ; ville, 222.
Cheroy (Yonne) ; église, 291, 296, 298.
Chevannes (Loiret) ; — église, 158 ; — ville, 104.
Chevenelles ; seigneurie près Lorcy, 51.
Chevets des églises du Gâtinais orléanais :
— *circulaires* ; 29, 30, 44, 54, 56, 63, 93, 123, 128, 134, 155, 157, 157, 164, 164, 165, 167, 167, 167, 167, 169, 170, 170, 170, 171, 171, 304.
— *droits* ; 32, 34, 36, 44, 60, 72, 77, 87, 91, 94, 101, 109, 111, 119, 121, 154, 154, 155, 156, 156, 156, 156, 157, 157, 158, 159, 160, 160, 160, 160, 160, 160, 161, 161, 161, 162, 162, 162, 162, 164, 165, 165, 165, 166, 166, 166, 167, 168, 168, 169, 304.
— *polygonaux* ; 14, 50, 55, 67, 68, 82, 115, 123, 124, 154, 155, 156, 158, 158, 166, 168, 169, 170.
Chevets des églises du Gâtinais français :
— *circulaires* ; 174, 176, 179, 194, 226, 266, 271, 272, 274, 275, 277, 278, 283, 283, 287, 288, 292, 292.
— *droits* ; 186, 195, 210, 213, 239, 263, 272, 272, 273, 274, 275, 275, 276, 278, 278, 279, 281, 281, 281, 281, 282, 283, 284, 284, 285, 285, 286, 286, 286, 288, 290, 290, 290.
— *polygonaux* ; 190, 200, 216, 226, 241, 253, 269, 272, 279, 279, 280, 284, 287, 289, 291.
Cheveux ; leur taille particulière, 83, 90, 194, 218.
Chevillon (Loiret) ; — église, 158 ; — seigneurie, 92.
Chevrainvilliers (Seine-et-Marne) ; église, 277.
Chevrons ; 189.

Chevry (Loiret); — église, 158; — ville, 104.
Chevry-en-Serreine (Seine-et-Marne); — église, 277, 296; — ville, 214.
Childebert Ier, roi de France, 227.
Choisi, ancien nom de la ville de Bellegarde (Loiret), 62, 65.
Chou frisé; 41.
Chuelles (Loiret); église, 158.
Cisterciens (Les); 212.
Citeaux; — ordre de ce nom, 81, 184, 211, 294; — chapitre général de cet ordre, 224.
Clagny; seigneurie, 197.
Claude de France femme de François Ier, 267.
Clausse, évêque de Châlons, 101.
Clausse (Cosme) seigneur de Fleury-en-Bière et de Courances en Gâtinais, 197, 199.
Clausse (Jean), correcteur des comptes, 197.
Clausse (Henri), grand-maître des Eaux et Forêts de France 197.
Clausse (Nicolas), surintendant des Eaux et Forêts, 198.
Claveaux sculptés; 36, 62, 65 166
Clefs de voûte pendantes; 102, 122, 226, 242, 271, 282.
Clémence, mère de Philippe V, 116.
Clément (Albéric), maréchal de France, 104.
Clément (Guillaume), 184:
Clément (Henri), sieur d'Argentan, 184.
Clément (Robert), gouverneur de Philippe-Auguste, 104, 184.
Clisson (Olivier de), connétable de France, 97.
Cloche; 46.
Clochers des églises du Gâtinais orléanais:
Clochers *fortifiés*; 59, 145.
— *isolés*; 15 53
— *placés à gauche*; 15, 21, 59, 68, 93, 111, 155, 155, 157, 157, 158, 160 160, 162, 165, 166, 168, 304.
— *placés à droite*; 28, 30, 34, 82, 87, 94, 102, 115, 124, 157, 158, 161, 161, 162, 162, 171.
— *servant de porche*; 52, 53, 73, 134, 145, 156, 157, 165, 165, 166, 169, 170, 304.
— *placés sur le mur-pignon*; 38. 114, 156, 166, 170.
— *placés sur la nef*; 36, 55, 67, 154, 160, 160, 162, 164, 165, 169, 170, 171.
— *placés au centre de la croisée*: 15, 71, 109, 121, 128, 134, 163, 168
— *placés sur les croisillons*: 134.
— *placés sur le chœur*; 22, 29, 30, 43, 54, 56, 63, 77, 91, 155, 156, 162, 164, 167.
— *placés devant le chevet*; 42, 121.
— *construits en pierre*; 15, 24, 30, 34, 42, 52, 53, 59, 68, 73, 77, 82, 87, 93, 94, 102, 109, 111, 115, 121, 124, 134, 155, 155, 155, 156, 157, 157, 157, 157, 158, 158, 160, 160, 161, 161, 161, 162, 162, 162, 164, 165, 165, 165, 166, 166, 167, 168, 168, 169, 170, 170, 171, 174, 176, 304, 304.
— *construits en charpente*; 36, 67, 91, 134, 154, 156, 160, 160, 162, 162, 163, 164, 166, 166, 167, 169, 170, 170.
— *couverts par une flèche en pierre*; 15.
— *couverts par une flèche en char-*

— *pente*; 24, 31, 34, 36, 44, 53, 67, 87, 93, 102, 109, 115, 124, 158, 158, 162, 162, 162, 164, 168, 170, 304.
Clochers *couverts par un toit à deux eaux*; 68, 82, 91, 111, 155, 158, 160, 161, 161, 162, 165, 167, 168, 169, 171.
— *couverts par un toit à quatre eaux*; 73, 77, 91, 134, 155, 157, 165.
— *munis d'une tourelle avec escalier à vis*; 77, 87, 120, 157.
Clochers des églises du Gâtinais français :
— *placés à gauche*; 191, 194, 201, 232, 239, 250, 271, 272, 272, 273, 274, 275, 275, 275, 278, 279, 280, 281, 283, 284, 286, 288, 289, 290, 290, 291.
— *placés à droite*; 176, 186, 196, 210, 264, 269, 272, 272, 273, 274, 276, 278, 279, 281, 283, 283, 284, 285, 386.
— *servant de porche*; 190, 219, 226, 251, 269, 280, 284, 288, 291, 292.
— *placés sur la nef*; 180, 278, 281, 287.
— *placés au centre de la croisée*; 190, 213, 234.
— *placés sur les croisillons*; 266.
— *placés sur le chœur*; 286.
— *construits en pierre*; 186, 190, 191, 194, 196, 201, 210, 213, 216, 219, 226, 232, 237, 239, 241, 250, 264, 265, 269, 271, 272, 272, 272, 272, 273, 273, 274, 274, 275, 275, 275, 276, 277, 278, 278, 279, 279, 279, 280, 280, 281, 281, 281, 282, 283, 283, 283, 284, 284, 284, 285, 285, 286, 286, 288, 288,
Clochers 289, 289, 290, 290, 290, 291, 292, 292.
— *construits en charpente*; 180, 190, 275, 278, 281, 286, 287.
— *couverts par une flèche en charpente*; 180, 190, 201, 226, 241, 274, 277, 278, 282, 285.
— *couverts par un toit à deux eaux*; 186, 190, 191, 194, 196, 210, 216, 219, 272, 272, 272, 273, 274, 274, 275, 275, 279, 281, 283, 286, 290.
— *couverts par un toit à quatre eaux*; 174, 176, 213, 232, 239, 270, 271, 272, 278, 279, 280, 281, 281, 284, 284, 285, 285, 288, 288, 289, 290, 290, 292.
— *munis d'une tourelle avec escalier à vis*; 180, 190, 201, 241, 270, 278, 279, 279, 285, 288, 288, 290, 290.
Clochetons; 244.
Clotilde (Sainte), reine de France, 46.
Clôture de chœur, en bois; 276, 277.
Clou; 26.
Clovis, roi de France, 10, 227, 265.
Clovis II, roi de France, 132.
Cluny; église de l'abbaye, 143.
Cluny (Ordre de); 285, 294.
Cluys (Charlotte de), abbesse de Dammarie-du-lis, 212.
Cœur (Jacques), argentier de Charles VII, 155, 209, 210, 276.
Cœur (Germaine), femme de Louis de Harlay, 210.
Coiffe; 112.
Coillard (Antoine), notaire à Lorris, 70.
Colbert; 212.
Colbert (Claire-Cécile), abbesse de Dammarie-du-lis, 212.
Coligny (L'Amiral de), 92, 159.

Coligny (N. de), cardinal de Châtillon, 92.
Collet; 83.
Colloy-lèz-Gramp, en Berri; 240.
Colombier; 86.
Colonnes; — à bâtons rompus, 65; — en spirale, 65; — cannelées, 115; — engagées, 73, 232, 250, 267; — jumelles, 94; — lisses, 65, 115; — monolithes, 28, 36, 65, 88, 91, 179.
Comble; 69, 249, 256.
Commanderie; -- des frères hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem à Montbouy (Loiret), 124; — de Beauvais', près Grès (Seine-et-Marne), 280.
Commission (la) des monuments historiques; ses restaurations, 15, 128, 134.
Comnène (Théodore l'Ange), empereur de Constantinople, 95.
Condé (Henri I, prince de), 121.
Condé (Henri II, prince de), 66, 292.
Condé (Louis I, prince de), 229, 248.
Conflans (Loiret); église, 159.
Console renversée; 102.
Constance, femme du roi Robert; 71.
Constantinople; — ville, 42; — les députés de cette ville à Courtenay, 95.
Contre-cœur; 86, 106.
Contre-forts; 102, 110, 189, 201, 226, 244, 249, 251.
Corbeil; seigneurie, 255.
Corbeilles (Loiret); — église, 30; — paroisse, 85.
Corbeaux, sculptés ou gravés; 73, 163, 179, 191, 232, 267, 289.
Corniche; 69, 241, 249, 256.
Cornou; — château près de Nargis (Loiret), 20, 78, 301; — seigneurie, 21, 79.
Corquilleroy (Loiret); église, 159.
Corrillon (Vincent), prêtre, 41.
Costumes; -- de bourgeoise, 36; — de chevalier, 48, 50, 66, 83, 89, 95, 112, 113, 194, 218, 246, 268; — de dame noble, 21, 54, 61, 84, 112, 113, 216, 268; — de laboureur, 36; — de moine bénédictin, 16; de prêtre, 41, 83, 89, 240; — de prieur bénédictin, 18.
Cotte, armoyée; 49, 50, 83, 95, 112, 246, 268.
Coudray (Loiret); — église, 111, 300; — ses seigneurs, 112.
Coudroy (Loiret); église, 159.
Coupole; 14, 136, 273.
Courances (Seine-et-Oise); — église, 290, 300; — seigneurie, 197.
Courcelles (demoiselle de), 279.
Courcelles-le-roi (Loiret); château, 159; — église, 159.
Cours du palais de Fontainebleau; — de Henri IV, 262; — des Fontaines, 259; — des Offices, 262; — des Officiers, 262; — des Princes, 262; — du Cheval blanc, 258, 259, 261; — ovale, 262.
Cours-la-reine (Le) à Paris, 209.
Courtemaux (Loiret); église, 159.
Courtempierre (Loiret); — église, 30, 297; — seigneurie, 229; — article, 234.
Courtenay (Elisabeth de), femme de Pierre de France, 92, 95.
Courtenay (Gaspard de), seigneur de Bléneau, 92.
Courtenay (Guillaume de), 92.
Courtenay (Jacques de) seigneur de Courtenay, 92.
Courtenay (Milon de), seigneur de Courtenay, 91, 92.
Courtenay (N... de), seigneur de Chevillon, 92.

Courtenay (Pierre II de), 95, 96, 100.
Courtenay (Renaud de), 92, 95.
Courtenay (Loiret); — église, 42, 296; — ville, 42, 95, 105, 214; — seigneurie, 91; — ses seigneurs, 92, 95.
Courtery; seigneurie, 49.
Courtigis; château près d'Oussoy (Loiret), 167.
Courtines; 97, 117.
Créneaux; 20.
Crespy (Comte Rodolphe de). 45.
Crespy (Elisabeth de); 45.
Crochets; 38, 41, 55, 73, 124, 179, 194, 217, 244, 249, 250.
Croix de cimetières; 107, 264.
Croix pattées; 47, 153.
Crosse abbatiale; 33, 90.
Croys (Robert de), 47.
Crubier (P.), marguillier, 122.
Cuissots; 112.
Culs-de-lampe sculptés; 31, 32, 33, 38, 45, 76, 93, 123, 157, 161, 164, 167, 176, 187, 194, 220, 244, 267, 272, 272, 275, 280, 281, 282, 287.

D

Dadonville (Loiret); église, 159.
Dais; 41, 74, 201.
Damaye (Guillaume), curé d'Egry, 83.
Dammarie-en-puysaie (Loiret), — église, 159; — château, 159, 301.
Dammarie-les-lis; — abbaye, 211; — domaine, 212; — église, 277, 294, 300.
Dammarie-sur-loing (Loiret); église, 159.
Dampierre-en-burly (Loiret); église. 159.
Dan (Le Père); auteur cité, 255.
Dédicace; 1.
Degré (Le); 98.
Delorme (Jean), architecte, 261.
Delorme (Philibert), architecte, 259, 261.
Delorme (Thomas), maître maçon, 121.
Dents de scie; 61, 109, 200, 204, 249.
Deschamps, curé de Dammarie-les-lis, 212.
Desiderio da settignano, sculpteur, 13
Desmonts (Loiret); église, 160.
Dezobry et Bachelet; leur *Dictionnaire de géographie et d'histoire*, cité, 48, 209
Diane, la sénéchale, 260.
Diant (Seine-et-Marne); — église, 278; — ses seigneurs, 278.
Dijon; — ville, 244; — la Chartreuse, 244.
Dimancheville (Loiret); église, 160.
Doin (Pierre), maître maçon, 121.
Domats (Yonne); 104.
Dommartin (Le Comte de), 210.
Donatello, sculpteur, 13.
Donjon; 97, 105, 114, 117, 206.
Dordives (Loiret); — église, 160; — ville, 104.
Dormant; 17, 103.
Dormelles (Seine-et-Marne); église, 278.
Dorsal; 74.
Dorvet; son *Châteaulandon et l'abbaye de Saint-Severin*, cité, 228.

Dossainville (Loiret) ; église, 160.
Douchy (Loiret) ; église, 160.
Dubreuil (Toussaint) peintre, 262.
Du Cerceau (Jean-Baptiste), architecte, 262.
Dumesnil (J.) ; sa *Notice historique sur Puiseaux*, citée, 110.
Du Moustier, capitaine de Châteaulandon, seigneur de Courtempierre, 229.
Du Moustier (Pierre-Jean), abbé commendataire de Saint-Severin, 229.
Duprat (Antoine), cardinal, 70e abbé de Saint-Benoît-sur-Loire, 135, 137, 146
Duprè (Jehanlt), 47.
Du Tillet; auteur cité, 185.
Duys (Isabeau de) femme de Guillaume de Barville 113.
Drouan (Jean), marguiller, 122.

E

Ebrasement; 15, 26, 63, 65, 124, 202.
Ecailles de pierre, 15.
Ecoinçons; 21, 62, 89, 116.
Echauguettes; 20, 208.
Ecu; 90.
Egueelles (Seine-et-Marne); église, 278.
Edesse ; principauté, 42.
Edicule à colonnes ; 103, 116.
Eglises du Gâtinais orléanais :
— *avec cryptes*; 60, 134.
— *à une seule nef sans collatéraux*; 22, 28, 29, 30, 32, 36, 38 47, 67, 93, 114, 119, 123, 123, 123, 128, 154, 154, 156, 157, 157, 157, 159, 160, 160, 160, 161, 163, 164, 165, 165, 166, 167, 167, 167, 168, 168, 169, 170, 170, 170, 171, 171, 304.
— *à un seul collatéral*; 21, 31, 41, 50, 52, 52, 54, 56, 61, 68, 82, 91, 94, 111, 124, 156, 156, 158, 158, 160, 160, 161, 162, 162, 162, 164, 165 165, 166, 166, 166, 167, 169, 169, 171.
Eglises : *à deux collatéraux*; 31, 34, 43, 44, 55, 63, 72, 77, 87, 109, 115, 154, 155, 155, 155, 156, 156, 157, 158, 160, 161, 162, 164, 166, 168, 301.
— *à doubles collatéraux*; 42, 60, 72, 100, 109, 121, 158.
— *à collatéraux pourtournants* : 72, 102, 109, 121, 128, 136.
— *à croix latine*; 14, 18, 71, 82, 101, 109, 111, 119, 121, 124, 128, 154, 160, 163, 164, 166, 167, 168, 169, 170, 170, 304.
— *à double transsept* ; 134
— *voûtées en cul-de-four dans le sanctuaire*; 22, 44, 63, 123, 128, 137, 167, 168, 170, 170, 171, 171, 171.
— *voûtées en pierre dans le chœur*; 15, 22, 29, 31, 32, 34, 61, 67, 68, 72 87, 91, 93, 101, 109, 111, 115, 121, 123.

124, 137, 154, 154, 154, 155, 155, 156, 156, 156, 156, 157, 157, 157, 158, 159, 160, 160, 160, 160, 161, 161, 161, 162, 162, 164, 164, 165, 165, 165, 166, 166, 166, 167, 167, 167, 167, 168, 168, 169, 169, 169, 170, 171, 171, 305.

Eglises *voûtées en pierre dans le transsept*; 15, 61, 72, 82, 101, 109, 124, 137, 160, 167, 168.

— *voûtées en pierre dans la nef*; 61, 72, 87, 101, 109, 115, 123, 137, 154, 155, 156, 156, 160, 161, 165, 166, 167, 168, 169, 305.

— *voûtées en pierre dans les collatéraux*; 41, 42, 61, 68, 72, 87, 101, 109, 115, 137, 156, 161, 168, 169, 170, 305.

— *voûtées en charpente dans le chœur*; 82, 165, 166, 168

— *voûtées en charpente dans le transsept*; 82, 121.

— *voûtées en charpente dans la nef*; 15, 21, 31, 32, 41, 44, 68, 82, 90, 121, 124, 156, 157, 160, 162, 166, 166, 167, 168, 168, 169, 170, 171, 171.

— *voûtées en brique et en plâtre depuis peu d'années; les voûtes masquant l'ancienne charpente*; 34, 36, 42, 44, 67, 91, 93, 111, 123, 154, 155, 157, 158, 158, 159, 161, 162, 164, 165, 166, 167, 170.

— *du* IXe *siècle*; 137.

— *du* XIe *siècle*; 133, 161, 169.

— *du* XIIe *siècle*; 14, 22, 34, 41, 62, 100, 111, 119, 122, 133, 158, 158, 158, 160, 161, 161, 161, 162, 162, 162, 162, 163, 166, 167, 167, 168, 168, 169, 170, 170, 171, 171, 304.

Eglises *du* XIIIe *siècle*: 14, 29, 30, 36, 41, 43, 50, 53, 54 56, 61, 68, 70, 76, 82, 87, 90, 93, 94, 108, 115, 124, 133, 154, 154, 154, 155, 155, 156, 156, 156, 157, 157, 157, 159, 159, 159, 160, 160, 160, 164, 164, 164, 165, 165, 166, 166, 166, 167, 167, 168, 169, 170, 304.

— *du* XIVe *siècle*; 21, 55, 155, 160.

— *du* XVe *siècle*; 32, 38, 44, 59, 121, 154, 156, 158, 160, 165, 165, 167, 168, 169, 170, 170, 304.

— *du* XVIe *siècle*; 37, 42, 66, 122, 156, 164, 166, 304.

— *du* XVIIe *siècle*; 166, 304.

— *remaniées ou agrandies au* XIVe *siècle*; 76.

— *remaniées ou agrandies au* XVe *siècle*; 14, 21, 34, 50, 52, 56, 61, 62, 70, 76, 90, 94, 108, 115, 124, 133, 155, 156, 158, 159, 162, 163, 164, 165, 169, 171, 304.

— *remaniées ou agrandies au* XVIe *siècle*; 29, 30, 32, 37, 43, 47, 53, 54, 82, 101, 121, 162, 165, 169, 170, 170, 171, 304.

— *remaniées ou agrandies au* XVIIe *siècle*; 38, 55, 56, 101, 121, 135, 154, 156, 159, 161, 166, 166, 167, 168, 170, 171, 304.

— *remaniées ou agrandies au* XVIIIe *siècle*; 42, 57, 156, 161, 164, 167.

— *remaniées ou agrandies au*

XIX^e *siècle*; 154, 157, 158, 158, 158, 158, 161, 164, 170, 304.

Eglises *reconstruites au* XIX^e *siècle*; 157, 161, 164, 164, 167, 167, 170, 170, 304, 304.

Eglises du Gâtinais français :

— *à une seule nef, sans collatéraux*; 179, 191, 194, 213, 249, 271, 272, 273, 274, 275, 275, 277, 278, 279, 280, 281, 281, 282, 283, 283, 284, 285, 286, 286, 289, 290, 292.

— *à un seul collatéral*; 174, 175, 186, 195, 210, 216, 219, 272, 272, 272, 275, 276, 278, 279, 281, 284, 284, 285, 286, 287, 289, 290, 290, 291, 292.

— *à deux collatéraux*; 190, 226, 232, 239, 263, 269, 273, 274, 278, 279, 281, 283, 287, 288, 288.

— *à doubles collatéraux*; 236, 242.

— *à collatéraux pourtournants*; 226, 273.

— *à croix latine*; 173, 190, 200, 219, 231, 249, 266, 269, 281, 284, 287, 290, 292, 292.

— *voûtées en cul-de-four dans le sanctuaire*; 174, 216, 235, 277, 283, 289.

— *voûtées en pierre dans le chœur*; 174, 176, 180, 186, 190, 191, 194, 196, 202, 210, 213, 216, 219, 226, 235, 239, 242, 253, 264, 267, 269, 271, 272, 272, 272, 273, 273, 274, 275, 275, 275, 277, 277, 278, 278, 279, 280, 280, 281, 281, 281, 281, 282, 283, 283, 283, 284, 284, 285, 286, 286, 286, 287, 288, 288, 288, 289, 289, 290, 291, 291.

Eglises *voûtées en pierre dans le transsept*; 174, 190, 202, 219, 235.

— *voûtées en pierre dans la nef*; 176, 180, 186, 196, 202, 219, 226, 242, 267, 269, 272, 272, 273, 275, 277, 278, 280, 280, 281, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 291.

— *voûtées en pierre dans les collatéraux*; 186, 219, 226, 235, 239, 242, 267, 269, 273, 273, 274, 278, 280, 281, 284, 288, 290, 291, 292.

— *voûtées en charpente dans le chœur*; 274, 278, 285, 292.

— *voûtées en charpente dans le transsept*; 253, 283, 283, 288.

— *voûtées en charpente dans la nef*; 174, 191, 191, 194, 210, 213, 216, 235, 239, 253, 271, 272, 273, 274, 274, 275, 277, 278, 278, 284, 285, 285, 286, 286, 289, 290, 291, 292.

— *voûtées en brique et en plâtre, depuis peu d'années; les voûtes masquant l'ancienne charpente*; 275, 275, 280, 288, 289, 290.

— *du* X^e *siècle*; 265.

— *du* XI^e *siècle*; 195, 232, 263, 265.

— *du* XII^e *siècle*; 173, 176, 178,

191, 193, 200, 210, 216, 218, 234, 237, 265, 271, 272, 273, 274, 274, 277, 277, 278, 278, 279, 283, 284, 287, 287, 288, 288.
Eglises *du* XIIIe *siècle*; 189, 195, 200, 210, 213, 236, 239, 241, 248, 263, 265, 269, 272, 272, 272, 272, 274, 275, 275, 278, 279, 279, 280, 280, 281, 281, 282, 282, 283, 283, 284, 285, 285, 286, 286, 287, 287, 287, 289, 289, 289, 290, 290, 291, 291.
— *du* XVe *siècle*; 226, 245, 277, 281, 286, 287.
— *du* XVIe *siècle*; 273, 275, 276, 280, 281, 281, 283, 285, 290.
— *du* XVIIe *siècle*; 276, 279, 279, 284, 285, 287, 287, 292.
— *remaniées ou agrandies au* XIVe *siècle*; 195, 200, 242, 248.
— *remaniées ou agrandies au* XVe *siècle*; 173, 190, 210, 232, 263, 265, 269, 272, 278, 278, 279, 279, 283, 285, 287, 288, 289, 290, 290, 291.
— *remaniées ou agrandies au* XVIe *siècle*; 176, 185, 194, 200, 218, 239, 241, 251, 269, 271, 273, 274, 274, 274, 277, 278, 278, 279, 280, 280, 281, 282, 284, 287, 287, 291.
— *remaniées ou agrandies au* XVIIe *siècle*; 245, 266, 272, 274, 281, 282, 282, 283, 284, 285, 287, 287.
— *remaniées ou agrandies au* XVIIIe *siècle*; 216, 266, 269, 276, 280.
— *remaniées ou agrandies au* XIXe *siècle*; 219, 266, 274, 277, 284, 287, 288, 290, 292.
— *reconstruites au* XIXe *siècle*; 273, 275, 275, 277, 286, 288, 288.
Egreville (Edmond d'), seigneur d'Egreville, 279.
Egreville (Jean d'), 189, 190.
Egreville (Seine-et-Marne); — château, 278; — église, 189, 295, 296; — halle, 188, 301; — seigneurs, 190; — seigneurie, 279.
Egry (Loiret); — église, 59, 81, 85, 293, 295, 300; — ville, 85.
Eloi (Saint), orfèvre, 236.
Encensoir; 55, 62, 83, 217.
Encorbellement; 76, 91, 125, 208.
Engenville (Loiret); église, 160.
Entablement; 56, 57, 69, 102, 116, 123, 261.
Entragues, gouverneur d'Orléans, 146.
Entragues (Henriette d'), 88.
Entrait; 189.
Entrelacs; 64, 65.
Eperons; 194.
Epizy (Seine-et-Marne); église, 279.
Epuigement; 98.
Ercangard, évêque de Paris, 199.
Ervauville (Loiret); église, 160.
Eschilleuses (Loiret); église, 161.
Escoffion; 216.
Escrignelles (Loiret); église, 161.
Esmans (Seine-et-Marne); église, 279.
Essonne (l'), rivière, 108.
Este (Renée d'), duchesse de Ferrare, 101.
Estouy (Loiret); église, 161.

Etampes (Duchesse d'), 188, 279.
Etampes (Seine-et-Marne), 108.
Etienne, Comte de Champagne, 121.
Etole; 83.
Eudes, premier abbé de Cercanceaux, 186.
Eustache d'Auxerre; chroniqueur, cité, 96.
Evreux; comté de ce nom, 222.

F

Fantuzzi (Antonio), peintre, 259.
Fauste, disciple de Saint-Severin, moine de Glanfeuil, 227.
Faverel (Nicolas), abbé de Saint-Severin, 229.
Faverelles (Loiret); église, 161.
Favoris; leur taille particulière, 84.
Fay (Seine-et-Marne); — châtellenie, 245; — église, 245, 300.
Feins (Loiret); église, 161.
Fenel, chanoine de Sens, 269.
Fenêtres; -- à meneaux, 84, 111, 116, 125; — géminées, 69; — ogives, 15, 111, 116; — plein cintre, 15.
Fermes; 188.
Ferrières (Loiret); — abbaye, 9, 16, 17, 31, 46 62, 79, 163, 173, 227, 245, 275; — article, 214; — église abbatiale, 10, 12, 14 15, 18, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300; — église de Bethléem, 10, 12, 18, 304; — église de Saint-Eloi, 18; — prisons de l'abbaye, 11, 208; — ville, 9, 18 32, 301.
Fiennes; seigneurie de ce nom, 113.
Flabellum; 27.
Flagy (Seine-et-Marne); église, 279.
Flanbarce, maitre-maçon, 284.
Fleurons; 41 81, 83, 112, 113, 250.
Fleury; ancien nom de Saint-Benoit-sur-Loire, 132.
Fleury-en-Bière (Seine-et-Marne); — château, 197, 301; — église, 195, 298 299; — seigneurie, 197.
Fleury (Gautier de) 197.
Fleury (Jean de), 196, 197.
Fleury-le-vieux, hameau près St-Benoît-sur-Loire, 111.
Florence; — église de San Giovanni, 13; — église de San Lorenzo, 13; — église de Santa Croce, 13.
Floriacum; nom latin de Fleury-Saint-Benoît-sur-Loire, 132.
Fontainebleau (Seine-et-Marne); — église, 279; — palais, 254, 257, 260, 301.
Fontenay-sur-Loing (Loiret); église; 304.
Fonts baptismaux; 66, 282.
Fossés; 96, 106.
Foucherolles (Loiret); église, 161.
Fouger (Charles), abbé de St-Severin et de Saint-Euverte d'Orléans 230.
Fouger (Pierre), abbé de Saint-Severin, 230.
Foulques, évêque d'Orléans, 116.
Foulques iv, dit *le Réchin*, comte de Gâtinais, 116.
Fournier (Edouard); son *Album archéologique de l'église abbatiale de Saint-Benoît-sur-Loire*, cité, 146.
François, dauphin de France, 197.

François Ier, roi de France, 59, 94, 101, 301 ; — son époque, 60, 145.
François II, roi de France, 261.
Freminet, peintre, 262.
Frèville (Loiret) ; église, 56, 297, 299, 300.
Frise ; 115, 116, 261.
Fromont (Seine-et-Marne) ; église, 279.
Fromonville (Seine-et-Marne) ; église, 279.
Frontons ; — circulaires, 56 ; — triangulaires, 256.

G

Gables ; 55, 62, 83, 112, 217, 250, 254, 268.
Gaguyn ; auteur cité, 59.
Gailhabaud ; son *architecture du Ve au XVIIe siècle*, citée, 142.
Galeries ; — avec balustrades ajourées, 202 ; — à redents, 41, 83, 112, 268.
Galeries du palais de Fontainebleau ; — de Diane, 262 ; — d'Ulysse, 259, 260 ; — des Cerfs, 262 ; — Henri II, 257, 260.
Gallebert, religieux de Saint-Benoit-sur-Loire ; architecte de l'église de ce lieu, 138.
Gallia Christiana, cité, 16, 114, 176, 224,
Garentreville (Seine-et-Marne) ; église, 280.
Gargouilles ; 102, 200, 249.
Garnier, abbé de Saint-Benoit-sur-Loire, 119.
Garnier, abbé de Saint-Severin, 228.
Gaston de Foix, duc de Nemours, 222.
Gatinais (Le) ; — 9, 23, 34, 42, 53, 80, 86, 91, 139, 154, 214, 216, 228, 241, 249, 255, 265, 292, 294, 295, 297, 298, 299, 300, 301 ; — comte de ce nom, 116, 206, 255 ; — la carte de ce pays, 9.
Gatinais français ; 173, 292, 293 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301.
Gatinais orléanais ; 9, 292 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301.
Gaubertin (Loiret) ; — église de Saint-Aubin, 94 ; — église de Saint-Blaise, 94 ; — château, 94 ; — couvent de chartreux, 94.
Gaudigny (Caléran de), 85.
Gaudigny (Guillaume de), 85.
Gaudigny ; château près d'Egry (Loiret), 82, 85, 301.
Gaule narbonnaise ; 127.
Gaule (Les) ; 141.
Gautier I, chambellan de Louis VII, 221 ; — seigneur et comte de Nemours, 224, 225, 226.
Gauzlin, abbé de Saint-Benoit-sur-Loire, 116, 144.
Génois (Les) ; 148.
Genouillères ; 112.
Germigny-les-prés (Loiret) ; église, 127, 294, 297, 299.
Gien (Loiret) ; — château, 124, 301 ; — comté de ce nom, 125 ; — église de Saint-Louis, 304 ; — église de Saint-Pierre, 304 ; — grande Rue, dans cette ville, 126 ; — ville, 113, 114.

Girolles (Loiret) ; église, 22, 29, 297, 298.
Gironville (Seine-et-Marne) ; église, 280.
Givraines (Loiret) ; église, 161.
Glacis ; 189, 251.
Glanfeuil ; monastère 227.
Godard (Jean), prêtre, 240.
Gollainville (Loiret) ; église, 161.
Gondreville (Loiret) ; église, 161.
Gondreville-sur-auxy (Loiret) ; église, 161.
Gorges ; 36, 174, 232, 244.
Gorgière ; 113.
Goujon (Jean), sculpteur, 209.
Gouju (Henri de), seigneur de Chapuiseaux, 85.
Graines de fleurs ; 73.
Grand-prévot de l'Hôtel, 98.
Grande-salle (La) ; 97, 99.
Grangermont (Loiret) ; église, 161.
Graville ; seigneurie de ce nom, 88.
Greau (Jehan), architecte, 201.
Grégoire de tours ; auteur cité, 130.
Grès (Seine-et-Marne) ; — château, 280 ; — église, 218, 295, 296, 298.
Grésy (E.), dessinateur, 242.
Grèves ; 112.
Griffes ; 25, 28, 88.
Griselles (Loiret) ; église, 162.
Guercheville (Seine-et-Marne) ; église, 280, 299.
Guérin (Nicolas), maire de Veneux-Nadon, 288.
Guigue ; 90.
Guilbert (L'Abbé) ; auteur cité, 255.
Guillaume, abbé de Saint-Benoît-sur-Loire, 133, 137.
Guillaume, archevêque de Sens, 225.
Guillaume, dit *aux-blanches-mains*, archevêque de Sens, 71.
Guillaume de champagne, archevêque de Sens, 71.
Guimpe ; 84.
Guise (Duc de), 82, 85.
Guy, comte de Nevers, 96.
Gy-les-nonains (Loiret) ; église, 162.

H

Hamellin, 281.
Harcourt (Comte d'), 225.
Harlay (Achille I de), premier président au parlement de Paris, 210.
Harlay (Christophe I de), 210.
Harlay (Christophe II de), 210.
Harlay (Louis de), 210.
Haubert de mailles ; 66, 83, 90, 95, 112, 191, 246, 268.
Hautes-vernes ; château près de Ferrières (Loiret), 18
Hauts-de-chausses de mailles, 90.
Hennin ; 268.
Henri, dauphin de France, 197.
Henri I, empereur de Constantinople, 95.
Henri I, roi de France, 121.
Henri II, roi d'Austrasie et de Bourgogne, 48.
Henri II, roi de France, 197, 260, 261.
Henri III, roi de France, 121, 197, 262.
Henri IV, roi de France, 89, 197, 210, 255, 257, 262.

Henri V, roi d'Angleterre, 207.
Henri VI, roi d'Angleterre, 214.
Hercule II, duc de Ferrare, 101.
Herbauvilliers (Seine-et-Marne); église, 281.
Historiens de France (Recueil des), cités, 255, 280.
Horson (Pierre-Valentin); ses *Recherches historiques sur Pont-sur-Yonne*, citées, 269.
Hosannaires; 18, 214.
Houel (Denise), femme de Jean, 221.
Houel (Jean), substitut du procureur du roi, 221.
Hugues, duc de Bourgogne, 238.
Hugues-capet, roi de France, 144, 228.
Hureau (Timothée), curé-doyen de Lorris, 71.

I

Ichy (Seine-et-Marne); église, 281.
Ingleger, comte d'Anjou, 238.
Ile-de-france; — ancienne province, 9, 148; — méthode d'architecture usitée dans cette contrée, 203.
Imbault (Jeanne), dame de Chevenelles, 51.
Imbert. — Voyez *Umbert*.
Imposte; 73, 232.
Innocent II, pape, 195.
Innocent IV, pape, 237.
In-pace; 11.
Inscriptions; — du Gâtinais orléanais; 13, 17, 21, 37, 41, 47, 49, 50, 54, 55, 62, 64, 83, 84, 86, 90, 92, 94, 98, 99, 101, 103, 108, 112, 130, 149, 149, 150, 153; — du Gâtinais français, 177, 186, 187, 188, 190, 192, 194, 195, 196, 198, 201, 208, 216, 218, 220, 221, 233, 240, 240, 247, 258, 261, 262, 266, 269, 271, 272, 276, 277, 278, 281, 282, 284, 285, 286, 287, 288, 292.
Italie; 130.

J

Jacqueville (Seine-et-Marne); église 281.
Jambages; 20, 29, 69.
Jard (Le); abbaye, 263.
Jardin de l'Orangerie, à Fontainebleau, 259.
Jean II, le bon, roi de France, 225.
Jean XXII, pape, 114; — son monument à Florence, 13.
Jean d'aragon, 105.
Jean de guercheville, chanoine de Nyon et de Tours, 222.
Jean de lorris, 119.
Jean-sans-peur, duc de Bourgogne, 243.
Jeanne de france, duchesse de Bretagne, 185, 238.

Jeanne de navarre, femme de Jean d'Aragon, 105.
Jérusalem ; 92.
Jésuites (Maison des) ; 277.
Johannot (Claude), architecte d'Orléans, 121.
Joscerand, abbé de Fleury, 138.
Journée (La) de Sainte-Brigite ; 94.
Jouvence (Jean), horloger, 99.
Jubé, 14, 70, 76.
Jules-César ; 43.
Julien de médicis, duc de Nemours, 222.
Juranville (Loiret) ; église, 68.
Juvain (Robert), abbé de Saint-Severin, 229.

L

La Bible ; 182.
La Brosse ; seigneurie, 240.
La Brosse (Loiret) ; église, 162.
La Bro-se-montceaux (Seine-et-Marne) ; église, 281.
La Bussière (Loiret) ; église, 162.
La Celle-en-hermois (Loiret) ; église, 36.
La Celle-sur-le-bied (Loiret) ; église, 162.
La Chapelle-en-gatinais ; — ancien nom de La Chapelle-la-reine, 175 ; — prieuré, 175.
La Chapelle-la-reine (Seine-et-Marne) ; — église, 175, 293 ; — ville, 175, 176.
La Chapelle-sur-averon (Loiret) ; église, 162.
La Chapelle-saint-sépulcre (Loiret) ; église, 163.
La Chastre (Claude de), maréchal de France, 189, 279.
La Cour-marigny (Loiret) ; église, 163.
Ladon (Loiret) ; — combat de Ladon, en 1870, 51 ; — église, 50 ; — ville, 51, 54.
Ladon-lès-nemours ; abbaye de ce nom, 105.
La Fortelle (Bernard de) ; son *Histoire de Notre-Dame de Melun*, citée, 266.
La Genevraye (Seine-et-Marne) ; église, 281.
Lagerville (Seine-et-Marne) ; église, 281.
La Grange (Etienne de), président au parlement de Paris, 88.
La Louvetière de Dampnemoys ; seigneurie, 49.
La Madeleine ; abbaye à Villemoutiers (Loiret), 51.
La Madeleine (Seine-et-Marne) : église, 214 ; — ville, 300.
Lamoignon (Chrétien de), intendant de Languedoc, 89.
Lamoignon (Chrétien-Guillaume), défenseur de Louis XVI, 89.
La Mothe ; seigneurie, 49.
La Mothe-d'Egry ; — ancien nom du village d'Egry (Loiret), 81 ; — château, 82.
Lamotte ; auteur cité, 105.
La Neuville (Loiret) ; — église, 163 ; — ses deux châteaux, 163.
Langesse (Loiret) ; église, 164.
Languedoc ; ancienne province, 89.

Languedoc (Jeanne de), femme de N. du Roux, 85.
Languedoc (Laurent de), seigneur de Gaudigny, 85.
Lansquenets (Les); 85.
Larchant (Seine-et-Marne); — église, 248, 251, 253, 293, 297, 298, 299; — ville, 248, 249.
La Rochelle (Georges de), seigneur de la Brosse de l'Espinoy et de la Ville Saint-Jacques, 240.
La Sosoye (Marie de), femme de Jehan Dupré, 47.
La Trémoille-Rohan (Marguerite de), abbesse de Dammarie-du-lis, 212.
Latrines; 11.
La Touche (Comte de), chancelier du duc d'Orléans, 100.
Le Biasson; seigneurie, 112, 113.
Le Bignon (Loiret); — église, 48, 300; — ses seigneurs, 49.
Leboeuf; son *Histoire d'Auxerre*, citée, 114.
Le Breton (Gilles), entrepreneur du château de Fontainebleau, 256, 259, 261.
Le Boucher (Benoît), fondeur, 260.
Le Charme (Loiret); église, 164.
Le Clerc (Nicolas), religieux de Ferrières, 16.
Lefebvre (Adam), bourgeois de Recloses, 187.
Lefiot, représentant du peuple, 100.
Lemarle (Angélique), 47.
Lemarle (Jehan), 47.
Le Mesnil; seigneurie, 112, 113.
Le Moulinet (Loiret); église, 123.
Leodebold, fondateur de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, 132.
Le Puy; clocher de la cathédrale de cette ville, 145.
Leroy, peintre, 259.
Leroy (G.), archiviste de Seine-et-Marne, 285.
Leroy (Th.), religieux de Saint-Benoît-sur-Loire; son *Histoire manuscrite de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire*, citée, 135, 137.
Les Bordes (Loiret); église, 164.
Les Choux (Loiret); église, 164.
Lescot (Pierre), architecte, seigneur de Clagny, 197.
L'Espinoy; seigneurie, 240.
Les Sablons. — Voyez *Veneux-Nadon*.
Letalde, religieux de Saint-Benoît-sur-Loire; auteur cité, 127.
L'Etoile (de) de Pousse-Motte, abbé de Saint-Séverin, 230
Le Vaudoué (Seine-et-Marne); église, 281.
L'Hôpital (Adrian de), abbé de Saint-Séverin, 229.
L'Hôpital (Jean de), seigneur de Choisy-Bellegarde, 66.
Liais; pierre de ce nom, 185, 256.
Libergier, architecte, 111.
Limoges; clocher de la cathédrale de cette ville, 145.
Linteaux; 20, 27, 28, 64, 65, 80, 91, 141, 179, 201, 251, 270.
Lion (Saint), archevêque de Sens, 217.
Litres funèbres, 52, 53, 82, 112, 157, 161, 180, 210, 278, 284.
Loggia; 256.
Loing (Le); rivière du Loiret, 43, 78, 104, 204, 206, 221, 230; — canal de ce nom, 78; — nom d'une des rues de Montargis, 103.
Loire (La); — fleuve, 125, 132; — méthode d'architecture suivie dans le pays arrosé par ce fleuve, 96, 97.
Lombreuil (Loiret); église, 164.
Lorcy (Loiret); — église, 54, 297; — ville, 54
Lorrez-le-Bocage (Seine-et-Marne); église, 282.
Lorris (Loiret); — église, 70, 203,

294, 295, 296, 297, 300; — hôtel-de-ville, 68, 301; — ville, 70.
Lothaire, roi de France, 199.
Louis (Saint). — Voyez *Louis IX*.
Louis II, le Bègue, roi de France, 238.
Louis VI, le Gros, roi de France, 70, 71, 92, 95, 107, 108, 255, 280.
Louis VII, roi de France, 92, 205, 221, 224, 226, 236, 255, 258, 262, 301; — son époque, 200, 207.
Louis IX, roi de France, 79, 173, 175, 211, 222, 224, 255, 259; — son époque, 300.
Louis X, le Hutin, roi de France, 113.
Louis XI, roi de France, 76, 81, 121, 125; — son époque, 187, 190.
Louis XII, roi de France, 37, 101.
Louis XIV, roi de France, 66, 99, 100, 266; — son époque, 81, 117, 212.
Louis XV, roi de France, 157, 259.
Louis XVI, roi de France, 89.
Louise de Savoie, mère de François Ier, 222.
Loup, abbé de Ferrières, 199.
Louvre (Le); 197; — Galerie d'Apollon, 212, 278, 300; — la grosse tour, 207.
Louzouer (Loiret); église, 164.
Lucarnes; 125, 256.
Luce III, pape, 229.
Luget (Denise), femme d'Hamellin, 281.
Lusignan; — la maison de ce nom, 48; — château en Poitou, 48.
Lusignan (Hugues de), 48.
Luynes (de), archevêque de Sens, 214.
Lyards (les), fief près de Corbeilles-Gâtinais, 85.
Lyouville (Agnès de), femme de Guillaume de Beaune, 83, 84.

M

Macaire (Jean), prieur d'Yèvre-le-Châtel, 119.
Machicoulis; 20.
Macon (Comtesse de), 212.
Madrid; 146.
Maincy; seigneurie, 208.
Maintenon (Madame de), 256.
Mainvilliers (Loiret); église, 164.
Maison; — de bois, 19, 35, 126; — de pierre, 126; — de la reine Blanche, à Moret, 209; — de François Ier, à Moret, 209.
Maisoncelles (Seine-et-Marne); église, 282; — seigneurie, 113.
Maizières (Loiret); église, 164.
Maladrerie de Saint-Lazare, à Moret, 205.
Malesherbes (Loiret); — château, 89; — cimetière, 89; — couvent des Cordeliers, 88; — église, 304, 300; — seigneurie, 88, 89; — ville, 88.
Malidor (François), architecte, 121.
Malidor (Noël), architecte, 121.
Mallet de Graville (Anne), 88.
Mallet de Graville (Jean), pannetier de Charles VII, 88.
Mallet de Graville (Louis), gouverneur de Picardie et de Normandie, 88.
Malte (Ordre de); 280.
Manchecourt (Loiret); église, 164.
Manipule; 83.
Manteau de cheminée; 86, 106.

Manteau d'hermine; 113, 216.
Marchaumont, en Picardie; seigneurie, 197.
Marignan; ville, 94; — bataille de ce nom, 94.
Marolles; seigneurie, 244.
Marsainvilliers (Loiret); église, 165.
Marsuppini; son monument à Florence, 13.
Mathurin (Saint), 248.
Maur (Saint), 227.
Meaux (L'évêque de): sa *Chronique des évêques de Meaux*, citée, 224.
Medine de Sienne (Jean de), suffragant de l'archevêque de Sens, 76.
Melleroy (Loiret); église, 165.
Melun (Bernard de), prieur de Chaumont, de Pers, 47.
Melun (Louis de), seigneur du Bignon, 49.
Melun (Seine-et-Marne): — église de Notre-Dame, 46, 265, 268, 295, 296, 298, 300; — ville, 49, 139, 211, 265; — les comtes de ce nom, 48; — la maison de ce nom, 49.
Mélusine, fée célèbre au moyen âge, 48.
Mémoires de la Société des Antiquaires de France, citées, 246.
Mère des Lusignan; 48.
Mère Lusigne; 48.
Mérinville (Jeanne de), 21, 304.
Mérinville (Loiret); église, 165.
Merlusine; 48.
Mérovée, roi de France, 48.
Métopes; 261.
Meurtrières; 208.
Mez-le-Maréchal; — château près de Dordives, 104, 178, 184, 301; — origine de son surnom, 104.
Michel de Corbeil, archevêque de Sens, 265.
Michelin: ses *Essais sur Seine-et-Marne*, cités, 173, 186.
Mignères (Loiret); église, 165.
Mignerette (Loiret); église, 165.
Milan; 94.
Miles d'Angiers, 59.
Millet, architecte, 46, 265, 266.
Milon de Chailly, évêque, 67.
Milly-en-Gatinais (Seine-et-Oise); — église, 290, 293; — seigneurie, 43.
Miséricorde d'une stalle, 74.
Mitre: 90.
Moèze (Charente-Inférieure); 215.
Monasticon Gallicanum, plans, topographiques des abbayes, recueil cité, 10, 132.
Monboférin (Jeanne de), femme de Macé de Biavre, 62.
Mondreville (Seine-et-Marne); église, 283.
Montaigu (Jacqueline de), femme de Jean Mallet de Graville, 88.
Montaigu (Jean de), grand-maître de France, 88.
Montants; 76, 103.
Montargis (Loiret); — château, 95, 100, 101, 117, 301; — comté de ce nom; 101. — église de Sainte-Marie-Madeleine dans l'intérieur du château, 96; — église paroissiale, 100, 294, 295, 298, 299; — ville, 78, 95, 99, 301.
Montarlot (Seine-et-Marne); église, 213, 297.
Montbarrois (Loiret); église, 165.
Montbouy (Loiret); église, 124, 298.
Montcorbon (Loiret); église, 166.
Mont-Cassin; abbaye, 141, 153.
Montcresson (Loiret); église, 166, 298.
Montereau (Loiret); église, 166.
Montereau-faut-Yonne (Seine-et-Marne); église, 241, 234, 294, 298,

299; — ville, 241, 244.
Montespan (Marquise de), 66.
Montfaucon, religieux bénédictin; ses *Monuments de la monarchie française*, cités, 139
Montfort (Amaury de), connétable de France, 116.
Montlhéry; seigneurie, 255.
Montigny-sur-Loing (Seine-et-Marne); église, 283.
Montils-lès-Tours; château, 71.
Montliard (Loiret); église, 61.
Montmachoux (Seine-et-Marne); église, 283.
Montmorency (Anne de), connétable de France, 261.
Montmorency (Duc Henri I de), connétable de France, 248.
Moreri; son *Grand dictionnaire historique*, cité, 197, 199, 205, 210, 222, 227.
Moret (Seine-et-Marne); — église, 199, 202, 295, 298, 300; — comté de ce nom, 206; — domaine de ce nom, 208; — hôtel-Dieu, 205; — paroisse, 216; — portes de ville, 206, 301; — ville, 301
Morin (Dom), prieur de l'abbaye de Ferrières, 10, 14, 18; — son *Histoire générale des pays du Gâtinais*, citée, 43, 46, 49, 51, 54, 55, 58, 59, 62, 70, 76, 78, 79, 81, 84, 85, 86, 92, 98, 100, 104, 108, 117, 121, 163, 173, 178, 181, 190, 197, 200, 204, 206, 210, 211, 215, 222, 224, 225, 227, 229, 230, 234, 236, 237, 238, 241, 245, 248, 265.
Mormans (Loiret); église, 166.
Mosaïque; 129, 137.
Moulon (Loiret); église, 166, 296.
Mummole (Saint), 2e abbé de Saint-Benoit-sur-Loire, 141, 153,
Mur; — d'enceinte, 97, 117; — goutterot, 126.

N

Nancray (Loiret); église, 166.
Nangeville (Loiret); église, 166.
Nanteau-sur-Essonne (Seine-et-Marne); église, 283, 298.
Nanteau-sur-Lunain (Seine-et-Marne); église, 284.
Naples; le royaume de ce nom, 125
Nargis (Loiret); — église, 21, 79; — ville, 21, 78.
Naudet (Jean), doyen de Lorris, 71.
Navarrais (Les); 212.
Navarre (Le roi de), depuis Henri IV, 121.
Navette; 55, 62, 83, 217.
Nemours; — château, 221, 301; — duché de ce nom, 105, 221; — église, 224, 294, 296, 299; — seigneurie, 222; — ville, 105, 221.
Neronville; abbaye près Châteaulandon, 238.
Nesle; seigneurie, 49.
Nevers; — carrières de ce pays, 144; — le comté de ce nom, 96; — les comtes de ce nom, 92.
Nevers (N. de), surintendant des eaux et forêts, 198.
Nevoy (Loiret); église, 166.
Niches voûtées en coquille, 12, 116.
Nicollo dell'abbate, peintre, 260, 261, 263.
Nicot (André de), seigneur de Pavillon et Ormoy, 282.

Nimbes; 27, 251.
Nivelon (T. R.), sculpteur, 289.
Nogent-sur-Vernisson (Loiret); église, 167.
Noisy-le-sec (Seine-et-Marne); église, 284.
Noisy-sur-ecole (Seine-et-Marne); eglise, 284.
Nonville (Seine-et-Marne); église, 284, 296.
Normandie; ancienne province, 88, 148.
Normands (Les); 96, 133.
Notre-Dame-de-la-joye; abbaye près Nemours, 224.
Noyers (Loiret); église, 167.
Noyon; cathédrale de cette ville, 184.

O

Obsonville (Seine-et-Marne); église, 193.
Odilon, sacriste de Saint-Benoît-sur-Loire; architecte de l'abbaye de ce nom, 138.
Odon, abbé de Ferrières, 199.
Œil; 15, 116, 166, 283.
Œuf (L'); rivière du Loiret, 163.
Oncy (Seine-et-Oise); église, 291.
Ondreville (Loiret); église, 167.
Orbec; seigneurie, 203.
Ordre; — corinthien, 102, 115, 256; — dorique, 260; — ionique, 56, 57, 256, 260.
Orgues; 75, 203.
Orient; 130, 131, 148.
Orléanais; ancienne province, 9.
Orléans (Charles d'), abbé de Saint-Benoit-sur-Loire, 133,
Orléans (Duc d'), fils de Philippe de Valois, 43.
Orléans (Loiret); — ducs de ce nom, 65, 100, 116; — famille de ce nom, 222; — ville, 59, 96, 104, 105, 146, 205, 236.
Ormesson, près Nemours; église, 225.
Ornement, 45.
Orveau (Loiret); église, 167.
Orville (Loiret); église, 167.
Osorilo. — Voir *Osoud*.
Osoud (Noël), abbé de Saint-Severin, 229.
Otgerius, 26e abbé de Ferrières, 275.
Ousson (Loiret); église, 167.
Oussoy (Loiret); église, 167.
Ouzouer-les-champs (Loiret); église, 167.
Ouzouer-sous-Bellegarde (Loiret); église, 167.
Ouzouer-sur-Loire (Loiret); église, 168.
Ouzouer-sur-Trezée (Loiret); église, 168.

P

Palestine; 205, 224.
Paley (Seine-et-Marne); — château, 285; — église, 224.
Pallade (Saint), évêque d'Auxerre, 130.
Pallium; 27.

Palmes; 65.
Palustre (Léon); son *Bulletin monumental*, cité, 215.
Panne (Loiret); église, 44, 299.
Pannes; 189.
Pans de bois; 35, 126.
Pardaillan (Aman de), marquis de Montespan, 66.
Paris; — Cours-la-Reine, 209; — église de Notre-Dame, 141, 143; — église de Saint-Eustache, 42; — faubourg de Saint-Victor, 108; — ville, 86, 96, 209, 248.
Parvis; 118.
Pascal (Félix); son *Histoire du département de Seine-et-Marne*, citée, 195, 206.
Pascal II, pape, 275.
Patay; bataille de ce nom, 115.
Patience d'une stalle, 74.
Patron (L'Abbé); ses *Recherches historiques sur l'Orléanais*, citées, 16, 32, 67, 70, 71, 85, 89, 92, 105, 114.
Patte d'une cloche, 47.
Paucourt (Loiret); église, 168.
Pavillons du palais de Fontainebleau; — de la Cour ovale, 257; — de la Porte dorée, 254; — de l'Horloge, 259; — des Armes, 259, 261; — des Peintures, 259, 261; — des Poêles, 259; — du Tibre, 257, 262.
Payan (Catherine), prieure de Villechasson, 214.
Peintures murales; 12, 14, 24, 34, 64.
Pellegrin (Francisque), peintre, 259.
Péloponèse; églises grecques de ce pays, 128.
Pepin le Bref, roi de France, 16.
Périgord; ancienne province, 113.
Périgueux; clocher de l'église de Saint-Front, 129.
Perrin (Fiacre), curé de Poligny, 285.
Pers (Loiret);—église, 47;—prieuré, 46.
Perthes (Seine-et-Marne); église, 285.
Petit; ancienne maison de ce nom, à Fontenay-sur-Loing (Loiret), 20.
Petite abbaye de Notre-Dame de Melun, à Melun, 265.
Philiberte de Savoie, duchesse de Nemours, 222.
Philippe, père de Charles-le-Mauvais, 225.
Philippe I, roi de France, 116, 138, 139, 185, 206, 238, 255; — son époque, 137.
Philippe II, Auguste, roi de France, 96, 100, 104, 116, 184, 237.
Philippe II, seigneur de Nemours, 224.
Philippe III, le bon, duc de Bourgogne, 207, 244.
Philippe III, seigneur de Nemours, 222.
Philippe IV, le bel, roi de France, 113, 212; — son époque, 105, 207.
Philippe V, roi de France, 116, 211.
Philippe VI, de valois, roi de France, 43, 104, 212; — son époque, 105.
Philippe le hardi, duc de Bourgogne, 244.
Picardie; ancienne province, 88.
Picot; nom des anciens possesseurs du château de Chatenoy, 192.
Pieds-droits; 52, 65, 86, 106, 124, 232.
Pierre-aigue; seigneurie, 49.
Pierre de France, fils de Louis-le-Gros, 92, 95.

Pierre l'hermite, 92.
Pignons ; 73, 116, 126, 189, 194.
Pilastres ; 12, 18, 56, 67, 69, 102, 103, 123, 256, 258, 261.
Pilon (Germain), sculpteur, 261.
Pinacles ; 33, 35, 38, 41, 55, 66, 81, 83, 111, 112, 122, 201, 244, 246, 249, 250, 268.
Pineau Guichard, sculpteur, 103.
Pithiviers ; — château, 120, 121 ; — église de Saint-Georges, 120, 121 ; — église de Saint-Salomon, 120, 121, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299.
Pithiviers-le-vieil (Loiret) ; église, 168, 297.
Piscines ; 25, 29, 38, 51, 52, 56, 57, 119, 123, 155, 156, 157, 157, 160, 161, 165, 245, 272, 278.
Pisdoe (Denise de), femme de Denis de Chailly, 268, 269.
Plate-tombe. — Voyez *Tombeaux*.
Poinçons ; 189.
Poisieux (Aymard de), 244.
Poisieux (Louis I de), 244.
Poisieux (Louis II de), seigneur de Marolles. 244.
Poitiers ; — maison de ce nom, 48 ; — bataille de ce nom, 225.
Poligny (Seine-et-Marne) ; église, 285
Ponce, sire de Choisy, 65.
Ponchier (Etienne), évêque de Paris, abbé de Saint-Benoît-sur-Loire, 145, 146.
Poncher (François), évêque de Paris, abbé de St-Benoît-sur-Loire, 146.
Poncher (Louis de), seigneur de Maincy, 208.
Pont-frand ; abbaye près de Châteaulandon, 238.
Pont-loup ; prieuré, près de Moret, 204, 215.
Pont-sur-yonne (Yonne) ; église, 269, 297, 298, 299.
Pontigny ; abbaye, 91.
Porches ; — en charpente, 32, 91, 273 ; — en pierre, 22, 23, 28, 34, 46, 87, 94, 110, 134, 142, 174, 191, 277, 283, 286 ; — modernes, 38, 158, 159.
Portails ; — (Gâtinais orléanais), 15, 22, 26, 27, 30, 35, 38, 42, 44, 53, 61, 62, 65, 73, 77, 87, 91, 102, 110, 111, 115, 120, 122, 123, 124, 135, 140, 158, 158, 158, 161, 162, 162, 162, 163, 165, 165, 165, 165, 166, 166, 166, 167, 167, 168, 168, 169, 170, 170 ; — (Gâtinais français), 171, 176, 178, 179, 191, 201, 213, 216, 219, 231, 232, 237, 242, 250, 251, 267, 270, 271, 273, 279, 280, 283, 284, 285, 287, 288, 289, 289, 290, 291, 292.
Portes ; — Dauphine, à Fontainebleau, 262 ; — de Château-fort, 96 ; — d'Orléans, à Moret, 206, 207 ; — de Paris, à Moret, 206, 207, 208 — de Samois, à Moret, 207, 208 ; — du Baptistère, à Fontainebleau, 262 ; — du Loing, à Moret, 206 ; — du Pont, à Moret, 206, 207 ; — en bois, 17, 26, 103, 203 ; — en pierre, 20, 209, 239 ; — papale, à Ferrières, 14, 16,
Poteaux corniers ; 19, 35.
Potelain (C.), marguiller, 122.
Potentien (Saint), 227.
Poternes ; 98, 117, 118.
Pougeois (L'abbé) ; son *Antique et royale cité de Moret-sur-Loing*, citée, 199, 204.
Pougier, sculpteur, 17.
Préaux (Seine-et-Marne) église, 285.
Préface ; 3.

Préfontaine (Loiret); église, 28; — ville 301.
Presnoy (Loiret); église, 168.
Pressigny (Loiret); église, 169.
Primatice (Le), peintre, 256, 257, 259, 260, 262, 263.
Pringy (Seine-et-Marne); — église, 285; — prieuré de Notre-Dame, 285.
Prisons; 11, 207.
Protestants (Les); 117.
Prunoi (Agnès de), dame de Saint-Mammès, 217.
Pucelle d'Orléans (La), 59.
Puiseaux; — cimetière 107, 300; — église, 107, 294, 295, 297, 298.
Pupitre ou *Hosannaire*; 18.

Q

Quercy; ancienne province, 113.
Quesvers (Paul), à Montereau-faut-Yonne, cité, 242, 244.
Quiers (Loiret); église, 169.
Quillons, droits, 49, 194, 246.

R

Ramoulu (Loiret); église, 169, 296.
Rampants; 41, 55, 83, 194, 217, 244.
Raoul, prieur de Notre-Dame de Pringy, 286.
Raymondin de Forez, premier seigneur de Lusignan, 48.
Recloses (Seine-et-Marne); église, 186.
Redents; 21, 33, 41, 51, 52, 55, 62, 66, 83, 110, 112, 113, 194, 217.
Regnier de Flandre, évêque d'Orléans, 121.
Reims; église de Saint-Nicaise, 111.
Reitres (Les), 82, 85.
Religieux (Les) de Ferrières, 245; — de Fleury-en-Bière, 195; — de Pontigny, 91; — de Saint-Benoît-sur-Loire, 71; — de Saint-Denis-en-France, 43, 59, 81, 85; — de Saint-Jean de Sens, 225; — de Saint-Maur, 175; — de Saint-Père de Melun, 212; — de Saint-Séverin de Châteaulandon, 236; — de Saint-Victor de Paris, 107, 108, 229. — de Saint-Victor de Puiseaux, 108; — de Sébaste en Palestine, 225; — de la forêt de Sénard, 222; — Mathurins, 79, 259.
Rémauville (Seine-et-Marne); église, 286.
Rémi, abbé de Saint-Séverin, 229.
Renard Ier, comte de Châteaurenard, 35.
Renaud de Chatillon, prince d'Antioche, 221.
Rénée de France, fille de Louis XII, 101.
Renout (Jacques), peintre, 261.
Restauration (La); époque, 125.
Résumé; 292.
Retables; — en bois, 181, 187; — en pierre, 243, 254.

Révolution (La); époque, 18, 89, 91, 100, 110, 112, 117, 133, 212, 224, 230, 265.
Richard, abbé de Saint-Benoît-sur-Loire, 133.
Richard, comte de Champagne, 120.
Rimarde (La); rivière du Loiret, 117, 163.
Robe; 84, 112, 216, 218.
Robert, roi de France, 71, 144.
Rochefort; château près de Barville (Loiret), 155.
Rochefort (Charente-Inférieure); 215.
Rocher (L'abbé); son *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Benoît-sur-Loire*, citée, 119, 127, 133, 135, 136, 137, 143, 144.
Roland, comte du Mans, 59.
Rolland (Guillaume de), premier abbé commendataire de Cercanceaux, 186.
Romains (Les); 104, 131.
Rome; 260.
Rosoy-le-Vieil (Loiret); — abbaye, 45, 214; — église, 46.
Rosso (Le), peintre, 259, 263.
Rouillard (S.); son *Histoire de Melun*, citée, 265.
Roussel (Francis), sculpteur, 261.
Roussel (Frémin), sculpteur, 261.
Routes; — de Montereau-faut-Yonne, 205; — de Paris à Orléans, 96; — de Sens à Orléans, 104, 105.
Rouville, hameau près de Malesherbes (Loiret); — ancienne église, chapelle du château, 89; — château de ce nom, 89.
Roux (M.), 86.
Roux (Marie-Anne du), 85.
Rumont (Seine-et-Marne); église, 286.
Rybon (Francisque), fondeur, 260.

S

Saint-Aignan; abbaye à Orléans, 132.
Saint-André; prieuré, 237.
Saint-Ange-le-vieil (Seine-et-Marne); église, 286.
Saint-Augustin (Ordre de); 195, 225, 229, 263.
Saint-Benoît (Ordre de); 9, 43, 173, 175, 178, 227, 238.
Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret); — abbaye, 116, 132; — église de Saint-Pierre, 132; — église de Sainte-Marie, 132, 133, 134, 294, 295, 296, 297, 298, 299.
Saint-Denis des Courtenay (Le), 92.
Saint-Eusèbe; abbaye, 130.
Saint-Firmin-des-Bois (Loiret); église, 38.
Saint-Firmin-des-Vignes (Loiret); église, 169.
Saint-Florentin-de-Bonneval; abbaye, 178.
Saint-Germain-des-Prés (Loiret); église, 169.
Saint-Germain-sur-École (Seine-et-Marne; église, 286.
Saint-Hilaire-lès-Andrésis (Loiret); église, 169.
Saint-Hilaire-sur-Puiseaux (Loiret); église, 169.
Saint-Jean-de-Jérusalem; les frères de cet ordre, 31.

Saint-Jean-de-Nemours; prieuré, 225.
Saint-Jean-lès-Sens; abbaye, 43, 85.
Saint-Lazare (Ordre de); 205.
Saint-Loup; — prieuré à Cepoy (Loiret), 43; — prieuré à Bransles (Seine-et-Marne), 173.
Saint-Loup-des-Vignes (Loiret); église, 55, 299.
Saint-Loup-le-Gonois (Loiret); église, 169.
Saint-Mammès (Seine-et-Marne); église, 215.
Saint-Martin; monastère à Montereau-faut-Yonne, 241.
Saint-Martin-en-Bière (Seine-et-Marne); église, 287.
St-Martin-le-seul (Loiret); église, 169.
Saint-Maurice-sur-Averon (Loiret); église, 90.
Saint-Maurice-sur-Fessard (Loiret); église, 53, 296.
St-Maurice-en-Valais; abbaye, 227.
Saint-Michel (Loiret); église, 170.
Saint-Père (Loiret); église, 170.
Saint-Pierre (Seine-et-Marne); église, 287.
Saint-Quentin-de-Beauvais; abbaye, 107.
Saint-Sauveur-sur-Ecole (Seine-et-Marne); église, 287.
Saint-Séverin-de-Chateaulandon; abbaye, 228; — les abbés-comtes, 227.
Saint-Victor; abbaye, à Paris, 108, 109.
Sainte-Geneviève-des-Bois (Loiret); église, 170.
Sainte-Rose; abbaye à Rosoy-le-Vieil, 214.
Salezar (Tristant de), archevêque de Sens, 76.
Salisbury (Comte de), 121.
Salle neuve de bal, à Fontainebleau, 260.
Salons du palais de Fontainebleau; — de François Ier, 257, 258; — de Louis XIII, 257, 258; des Tapisseries, 257, 258.
Samois (Seine-et-Marne); église, 263, 300.
Sanglier (Henri), archevêque de Sens, 71, 173, 195.
Sanson, fils naturel de Henri II, roi d'Austrasie, 48.
Sarrazins (Les); 228.
Saussures d'une cloche; 47.
Savinien (Saint), 227.
Saxons (Les), 228, 236.
Sceaux (Loiret); église, 170; — les marais de ce nom, 104.
Sculptures; — de ronde bosse, 12, 13, 57, 74, 82, 140, 187, 201, 208, 252, 260, 264, 270, 290; — d'ornement, 75, 76, 103, 204, 244, 259, 260, 276, 291; — en bas-relief, 27, 38, 57, 58, 74, 116, 140, 147, 182, 187, 204, 244, 251, 252, 259, 260, 264, 276, 283, 291.
Sébaste, en Palestine; 221, 225.
Séguin (Philippe), femme de Jehan Blanchon, 37.
Seine (La), fleuve; 206, 216, 241.
Sens (Yonne); — chapitre de la cathédrale, 71; — l'archevêque de cette ville, 81; — le grand séminaire, 204; — ville, 104, 105, 228, 244, 248.
Serlio (Sébastien), architecte et peintre florentin, 258, 259.
Séron (André), peintre, 259.
Seurre-sur-Saône (Côte-d'Or); forteresse, 66.
Severin (Saint), abbé d'Agaune, 227.
Sicile; 130.

Sigy ; seigneurie, 85.
Simiare, rivière ; 127.
Simon, abbé de Saint-Benoît-sur-Loire, 138.
Socle ; 57, 67, 107, 201, 213.
Soili (Gilles de), sire d'Obsonville, 91.
Soisi ; ancien nom de Bellegarde (Loiret), 62, 65.
Soisi-le-nouveau ; partie de Soisi-Bellegarde, 62.
Soisi-le-vieil ; partie de Soisi-Bellegarde, 62.
Solterre (Loiret) ; église, 170, 297.
Sorbiers (Antoine), seigneur de Villemanoche, 271.
Soubassement ; 69, 244.
Souppes (Seine-et-Marne) ; église, 219, 232, 235, 267, 298, 299, 300 ; — ville, 177, 184, 249.
Spiegel (Jacques) ; ses *Annotations aux antiquités de Berthelin*, citées, 9.
Stalles de chœur ; 74, 283, 291.
Stucs ; 130, 256, 260.
Style ; — de l'empire, 42 ; — de la renaissance, 12, 20, 60, 67, 75, 115, 208, 241, 242, 258, 275, 276, 280 ; — moitié ogival, moitié renaissance, 42, 122, 219, 245 ; — ogival, 30, 60, 63, 75, 156, 168, 170, 288, 290 ; — roman, 30, 31, 42, 62, 63, 281, 289 ; — romano-byzantin, 27.
Suisse ; 227.
Sully (Duc de), 12e abbé commendataire de Saint-Benoît-sur-Loire, 140.
Surcot ; 268.
Sylvestre (Israël), graveur, 258.
Symbole de l'âme, 89, 112, 113, 304.

T

Tablette ; 33, 56, 107.
Tailloirs ; — carrés, 41, 175, 181 ; — polygonaux, 181.
Tanneguy du Chatel, 244.
Tannero (de), 283.
Tasselets ; 112, 246.
Tassettes. — Voir *Tasselets*.
Tantot (Jacques), fondeur, 47.
Théodulphe. 14e abbé de Saint-Benoît sur-Loire, 127, 128, 130.
Thiballier (Louise), fille du sieur d'Angluze, 79.
Thimory (Loiret) ; église, 170.
Thomas (Saint), de Cantorbéry. — Voir *Becket*.
Thomery (Seine-et-Marne) ; église, 287.
Thorailles (Loiret) ; — église, 31, 299 ; — prieuré, 31.
Thou (Loiret) ; église, 170.
Thoury-Ferrotes (Seine-et-Marne) ; église, 287.
Tombeaux : — avec figure de ronde-bosse, 49 ; — avec sculptures en bas-relief, 12 ; — Plates-tombes avec effigies en bas-relief, 89, 114 ; — Plates-tombes avec effigies gravées en creux, 16, 18, 21, 37, 41, 50, 54, 66, 82, 112, 113 176, 187, 191, 194, 194, 196, 216, 217, 220, 220, 239, 240, 246, 268, 282, 285 ; — Plates-tombes avec emblèmes gravés en relief, 55.
Tonnerre ; comté de ce nom, 96.

Tores ; 36, 174, 179, 232.
Tortaire (Raoul), religieux de Saint-Benoît-sur-Loire ; ses *Miracles de Saint-Benoît*, cités, 138.
Touchet (Marie), femme de François de Balsac, 83.
Toucy (Hugues de), archevêque de Sens, 228.
Tours de défense ; — de coin, 79, 105, 114, 118, 125, 155, 163, 223 ; — recouvertes en pierre, 163, 164.
Toury ; château près de Nargis (Loiret), 17.
Tousson (Seine-et-Marne) ; église, 287.
Trabée ; 36.
Travail byzantin des mosaïques, 130.
Trèfle ; 21, 101.
Trèfle quadrilobé, 56.
Treilles (Loiret) ; église, 29, 297.
Tremoille (Jean de la), abbé commendataire de Saint-Benoît-sur-Loire, 133.
Treuzy (Seine-et-Marne) ; église, 287.
Trézan, hameau près de Malesherbes (Loiret) ; église, 89.
Tribunes ; 78. 136.
Triforium ; 72, 77, 78, 109, 137, 202, 218.
Triguères (Loiret) ; église, 34, 300.
Trilobe ; 217.
Trompe ; 20.
Trumeau central ; 201, 251, 270.
Turin (N. de), président au grand Conseil, 105, 184.
Turpigny, diocèse de Tours ; 185.
Tympans ; 27, 33, 61, 64, 65, 91, 103, 141, 157, 179, 219, 232, 250, 251, 267, 289, 292.

U

Umbert, religieux de Saint-Benoît-sur-Loire ; maître de l'œuvre de l'église de ce lieu, 144, 149.
Umro ; 90.
Ursins (Juvénal des), évêque de Poitiers, archevêque de Reims, patriarche d'Antioche, 233.
Ursion (Aveline d'), femme de Gautier Ier, seigneur de Nemours, 221.
Ury-en-Bière (Seine-et-Marne) ; église, 287.

V

Vallery (Yonne) ; — cimetière, 215 ; — église, 292
Varennes (Loiret) ; église, 170.
Varennes (Seine-et-Marne) ; église, 288.
Vaux-sur-Lunain (Seine-et-Marne) ; église, 288.
Veneux-Nadon et les Sablons (Seine-et-Marne) ; église, 288.
Venise ; église de Saint-Marc, 181.
Vénitiens (Les), 129, 148.
Ventaux de porte ; 17, 26, 33, 103.
Véran, abbé de Saint-Benoît-sur-Loire, 138.

Vère (Jean), abbé de Saint-Séverin, 229.
Vère (Etienne), abbé de Saint-Séverin, 229.
Vère (Hugues), abbé de Saint Séverin, 229.
Verlier et Cattois ; leur *architecture civile et domestique au moyen âge et à la renaissance*, citée. 188, 205.
Verrières ; 15. 67. 273, 274, 280, 303.
Vezelay ; — abbaye, 26, 51; — église de l'abbaye, 143.
Vieilles-maisons (Loiret) ; église, 170.
Villebéon (Seine-et-Marne) ; église, 288.
Villecerf (Seine-et-Marne) ; église, 288.
Villechasson, abbaye près Chevry-en-Serreine, 214.
Villemandeur (Loiret) ; église, 170, — château, 170.
Villemanoche, commune de l'Yonne, 271.
Villemaréchal (Seine-et-Marne) ; église, 288
Villemer (Seine-et-Marne) ; église, 289.
Villemoutiers (Loiret) ; — abbaye; 51; — église, 51, 296.
Ville Saint-Jacques (Seine-et-Marne) église, 239; seigneurie, 240.
Villethierry (Yonne) ; église, 291.
Villevoques (Loiret) ; église, 171.
Villiers-en-Bière (Seine-et-Marne); église, 289.
Villiers-sous-Grès (Seine-et-Marne) église, 289, 300.
Vimory (Loiret) ; — église, 171 ; — ville, 85.
Vincennes ; château, 146.
Vincent (Simon), charpentier, 284.
Viollet-le-duc ; son *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du* XI^e^ *au* XVI^e^ *siècle*, cité, 26, 46, 47, 75, 79, 96, 98, 128, 129, 130, 131, 145, 148, 180, 202, 217, 242 ; — son *Dictionnaire raisonné du mobilier français, de l'époque carlovingienne à la renaissance*, cité, 84.
Vitry-aux-loges ; 138.
Voile ; 84, 216.
Voulx (Seine-et-Marne) ; église, 290.

Y

Yèvre-le-chatel (Loiret) ; — article, 206; — château, 116, 146, 301 ; — église de Saint-Gaut, 117, 118, 119, 171 ; église de Saint-Lubin, 118 ; — ville, 116, 163, 171.
Yèvre-la-ville (Loiret) ; église, 171.
Yolande de Hainaut, femme de Pierre II de Courtenay, 95.
Yonne ; rivière, 241.

FIN DE LA TABLE.

RÉPERTOIRE GÉOGRAPHIQUE

DES COMMUNES DU GATINAIS

CLASSÉES PAR DÉPARTEMENT, ARRONDISSEMENT ET CANTON

DÉPARTEMENT DU LOIRET

ARRONDISSEMENT DE BRIARE

Canton de Briare.

Adon 154
Batilly-en-Puysaie. 156
Bonny 115
Breteau. 157
Briare 157
Champoulet. 158
Dammarie-en-Puysaie 159
Escrignelles. 161
Faverelles. 161
Feins. 161
La Bussière. 162
Ousson 167
Ouzouer-sur-Trézée 168
Thou. 170

Canton de Gien.

Arabloy. 113
Boismorand. 122
Gien 304, 124
Langesse 164
Le Moulinet. 123
Les Choux 164
Nevoy 166

Canton d'Ouzouer-sur-Loire.

Bonnée. 156
Bray 157
Dampierre-en-Burly 159
Les Bordes 164
Montereau 166
Ouzouer-sur-Loire 168
Saint-Benoit-sur-Loire 132

Canton de Sully.

Saint-Père 170

DÉPARTEMENT DU LOIRET

ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS

Canton de Bellegarde.

Auvilliers 155
Beauchamp 156
Bellegarde. 62
Chapelon 158
Fréville. 56
Ladon 50
Maizières 164
Moulon 166
Ouzouer-sous-Bellegarde . . . 167
Quiers 169
Villemoutiers 51

Canton de Chateaurenard.

Châteaurenard. 35
Chuelles 158
Douchy. 160
Gy-les-Nonains 162
La Celle-en-Hermois. 36
Melleroy 165
Montcorbon 166
Saint-Firmin-des-Bois. . . . 169
Triguères 34

Canton de Chatillon-sur-Loing.

Aillant-sur-Milleron 154
Chatillon-sur-Loing 158
Dammarie-sur-Loing. 159
La Chapelle-sur-Averon. . . . 162
Le Charme 164
Montbouy. 124
Montcresson. 166
Nogent-sur-Vernisson 167
Pressigny. 169
Saint-Maurice-sur-Averon. . . 90
Sainte-Geneviève-des-Bois . . 170
Solterre. 170

Canton de Courtenay.

Bazoches-sur-le-Bez 156
Chantecoq. 41
Courtenay. 42
Courtemaux. 159
Ervauville. 160
Foucherolles. 161
La Celle-sur-le-Bied 162
La Chapelle-Saint-Sépulcre . . 163
Louzouer 164
Mérinville. 165
Pers 46
Rosoy-le-Vieil. 45
Saint-Hilaire-lès-Andrésis . . 169
Thorailles. 31

Canton de Ferrières.

Chevannes 158
Chevry 158
Corbeilles 30
Cornou 78
Courtempierre. 30
Dordives 104, 160
Ferrières 9, 304
Fontenay-sur-Loing . . . 20, 304
Girolles. 22
Gondreville 161
Griselles 162
Le Bignon 48
Mignères 165
Mignerette 165

DÉPARTEMENT DU LOIRET

ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS

Nargis 21
Préfontaine 28
Sceaux 170
Treilles. 29

Canton de Lorris.

Chailly 66
Changy-les-Bois 158
Coudroy. 159
La Cour-Marigny 163
Lorris 68
Noyers 167
Oussoy 167
Ouzouer-les-Champs. 167
Presnoy. 168
Saint-Hilaire-sur-Puiseaux . . 169
Thimory 170
Varennes 170
Vieilles-Maisons. 170

Canton de Montargis.

Amilly 154
Cepoy 43
Chalette. 158
Chevillon 158
Conflans 159
Corquilleroy. 159
Lombreuil. 164
Montargis. 95
Mormans 166
Panne 45
Paucourt 168
Saint-Firmin-des-Vignes. . . 169
Saint-Maurice-sur-Fessard . . 53
Villemandeur 170
Villevocques. 171
Vimory. 171

ARRONDISSEMENT D'ORLÉANS

Canton de Chateauneuf-sur-Loire.

Bouzy 156
Germigny-les-Prés. 127

ARRONDISSEMENT DE PITHIVIERS

Canton de Beaune-la-Rolande.

Auxy. 155
Barville. 155
Batilly 156
Beaune-la Rolande. 58
Boiscommun 76
Bordeaux 156
Chemault 52
Courcelles-le-Roi 159
Egry 84
Gaubertin. 94
Gondreville-sur-Auxy 161

DÉPARTEMENT DU LOIRET

ARRONDISSEMENT DE PITHIVIERS

Juranville 68
Lorcy 54
Montbarrois 165
Montliard 61
Nancray 166
Saint-Loup-des-Vignes 56
Saint-Michel 170

Canton de Malesherbes.

Audeville 154
Césarville 157
Coudray 111
Dossainville 160
Engenville 160
Gollainville 161
La Brosse 162
Mainvilliers 164
Malesherbes 83, 304
Manchecourt 164
Nangeville 166
Orveau 167
Ramoulu 169

Canton de Pithiviers.

Ascoux 154
Bondaroy 156
Bouilly 156
Boynes 156
Dadonville 159
Estouy 161
Givraines 161
Marsainvilliers 165
Pithiviers 120
Pithiviers-le-Vieil 168
Saint-Martin-le-Seul 169
Yèvre-la-Ville 171
Yèvre-le-Chatel 116

Canton de Puiseaux.

Augerville-la-Rivière 154
Aulnay-la-Rivière 155
Boësses 87
Briarres-sur-Essonne 157
Bromeilles 93
Desmonts 160
Eschilleuses 161
Grangermont 161
La Neuville 163
Ondreville 167
Orville 167

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT DE FONTAINEBLEAU

Canton de Chateaulandon.

Arville 272
Aufferville 272
Beaumont-en-Gâtinais 209
Bougligny 274
Bransles 173
Chaintreaux 277

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT DE FONTAINEBLEAU

Châteaulandon. 227
Chenou. 277
Gironville. 280
Ichy 281
Lagerville. 281
La Madeleine 214
Maisoncelles. 282
Mondreville 283
Obsonville. 193
Souppes. 177

Canton de Fontainebleau.

Avon. 273
Bois-le-Roi 273
Fontainebleau 254, 279
Samois 263

Canton de La Chapelle-la-Reine

Achères. 271
Amponville 272
Boissy-aux-Cailles 274
Boulancourt. 274
Burcy. 275
Buthiers 275
Fromont 279
Guercheville. 280
Herbauvilliers. 281
Jacqueville 281
La Chapelle-la-Reine. 175
Larchant 248
Le Vaudoué. 281
Nanteau-sur-Essonne. 283
Noisy-sur-Ecole 284
Recloses 186
Rumont. 286
Tousson. 287
Ury-en-Bière 287
Villiers-sous-Grès 289

Canton de Lorrez-le-Bocage.

Blennes. 273
Chevry-en-Serreine . . . 214, 277
Diant. 278
Egreville 188, 278
Flagy. 279
Lorréz-le-Bocage. 282
Montmachoux. 283
Noisy-le-Sec. 284
Paley 284, 285
Préaux 285
Rémauville 286
Saint-Ange-le-Vieil 286
Thoury-Ferrottes 287
Vaux-sur-Lunain 288
Villebéon 288
Villemaréchal 288
Voulx 290

Canton de Montereau-faut-Yonne.

Cannes 275
Esmans. 279
La Brosse-Montceaux 281
Montereau-faut-Yonne 241
Varennes 288

Canton de Moret.

Dormelles. 278
Ecuelles. 278
Epizy. 279

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT DE FONTAINEBLEAU

Les Sablons. — *Voir* Veneux-Nadon.
Montarlot 213
Montigny-sur-Loing 283
Moret 199
Saint-Mammès 215
Thomery 287
Veneux-Nadon-les-Sablons . . 288
Villecerf 288
Villemer 289
Ville Saint-Jacques 239

Canton de Nemours.

Bagneaux 273
Bourron 275
Chatenoy 191
Chevrainvilliers 277
Fay 245
Fromonville 280
Garentreville 280
Grès 218, 280
La Genevraye 281
Nanteau-sur-Lunain 284
Nemours 221
Nonville 284
Poligny 285
Saint-Pierre 287
Treuzy 287

ARRONDISSEMENT DE MELUN

Canton de Melun-nord.

Melun 265

Canton de Melun-sud.

Arbonne 272
Boissise-le-Roi 274
Cély 276
Chailly-en-Bière 276
Dammarie-les-lis 211, 277
Fleury-en-Bière 195
Perthes 285
Pringy 285
Saint-Germain-sur-Ecole . . . 286
Saint-Martin-en-Bière 287
Saint-Sauveur-sur-Ecole . . . 287
Villiers-en-Bière 298

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE

ARRONDISSEMENT D'ÉTAMPES

Canton de Milly-en-Gatinais.

Courances 290
Milly-en-Gâtinais 290
Oncy 291

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT DE SENS

Canton de Cheroy.		Canton de Pont-sur-Yonne.	
Cheroy	291	Pont-sur-Yonne	269
Vallery	291	Villethierry	292

FIN DU RÉPERTOIRE GÉOGRAPHIQUE.

TABLE

PAR ORDRE DES PLANCHES

—

I	Carte du Gâtinais	9
	FERRIÈRES	
II	Vue cavalière de l'abbaye	9
III	Tombeau de l'abbé de Blanchefort.	12
IV	Plan de l'église abbatiale	14
V	Vue perspective de l'église abbatiale	15
VI	Chapiteaux de l'église abbatiale. .	15
VII	Plate-tombe de Nicolas Le Clerc. .	16
VIII	Porte en bois de l'abbaye	17
IX	Plate-tombe de Dom Morin . . .	18
X	Pupitre ou Hosannaire du cimetière	18
XI	Maison en bois	19
	FONTENAY-SUR-LOING	
XII	Porte de maison	20
	NARGIS	
XIII	Plate tombe de Jeanne de Mérinville	21
	GIROLLES	
XIV	Plan de l'église Notre-Dame . . .	22
XV	Arcature de rez-de-chaussée. . .	25

XVI	*Fig. 1.*	Arcature de rez-de-chaussée . . .	25
»	*Fig. 2.*	Chapiteau du portail	26
»	*Fig. 3.*	Clou de la porte principale . . .	26
XVII		Tympan du portail.	27

PRÉFONTAINE

XVIII		Intérieur du porche de l'église . .	28

COURTEMPIERRE

XIX	*Fig. 1.*	Clocher de l'église	30

THORAILLES

»	*Fig. 2, 3.*	Culs-de-lampe.	31
XX	*Fig. 1, 2.*	Culs-de-lampe.	31
»	*Fig. 3.*	Armoire	33

CHATEAURENARD

XXI		Maison en bois	35
XXII		Portail de l'église	35

LA CELLE-EN-HERMOIS

XXIII		Plate-tombe de J. Blanchon et de P. Séguin.	36

SAINT-FIRMIN-DES-BOIS

XXIV		Portail de l'église.	38

CHANTECOQ

XXV		Plate-tombe de Vincent Corrillon .	41

PANNE

XXVI *Fig. 1, 2, 3, 4.* Culs-de-lampe. 45

ROSOY-LE-VIEIL

» *Fig. 5.* Ornement. 45

PERS

» *Fig. 6.* Cloche 46

LE BIGNON

XXVII et XXVIII Monuments des comtes de Melun. 48

LADON

XXIX *Fig. 1.* Piscine. 50

CHEMAULT

» *Fig. 2.* Piscine. 52

LORCY

XXX Plate-tombe de la dame de Chevenelles 54

SAINT-LOUP-DES-VIGNES

XXXI Plate-tombe d'un prêtre. 56
XXXII *Fig. 1.* Piscine. 56
» *Fig. 2.* Armoire 56

FRÉVILLE

» *Fig. 3.* Piscine. 56

XXXIII		Châsse de saint Martial	57
»	*Fig. 1.*	Une des grandes faces du *coffre* .	57
»	*Fig. 2.*	Une face du *couvercle*	58
		MONTLIARD	
XXXIV		Plate-tombe de la dame de Monbo-férin	61
		BELLEGARDE	
XXXV	*Fig. 1.*	Parties du portail de l'église. . .	62
»	*Fig. 2.*	Un des chapiteaux	62
XXXVI		Tympan du portail.	64
XXXVII		Portail entier de l'église.	65
XXXVIII		Plate-tombe de Jean de l'Hôpital .	65
		CHAILLY	
XXXIX		Fonts baptismaux	66
		LORRIS	
XL		Hôtel-de-Ville.	68
XLI		Chevet de l'église Notre-Dame . .	70
XLII		Façade de l'église	73
XLIII		Stalles du chœur.	74
XLIV		Revers des stalles	74
XLV		Orgues.	75
		CORNOU	
XLVI		Plan du château	78
XLVII		Vue perspective du château . . .	80
		EGRY	
XLVIII		Plate-tombe de Guillaume Damaye.	84

XLIX Plate-tombe du sire de Gaudigny et de sa femme 83
L Cheminée du château de Gaudigny. 85

BOÊSSES

LI Porche de l'Eglise 87

MALESHERBES

LII Pierre tombale. 88

SAINT-MAURICE-SUR-AVERON

LIII Portail de l'église 90

BROMEILLES

LIV *Fig. 1.* Cul-de-lampe de l'église 93
» *Fig. 2.* Chapiteau. 93

GAUBERTIN

» *Fig. 3.* Plaque commémorative de Jehan de Bougy. 94

MONTARGIS

LV Vue cavalière du château 95
LVI Vue perspective de l'église. . . . 100
LVII Porte en bois de la rue du Loing. 103

DORDIVES

LVIII Plan du château de Mez-le-Maréchal 104
LIX Cheminée du château. 106

PUISEAUX

LX Croix de pierre du cimetière. . . 107
LXI Façade de l'église 107

COUDRAY

LXII Plate-tombe de Louis de Barville et de sa femme 111
LXIII Plate-tombe d'un seigneur de Barville et de sa femme. 112

BONNY

LXIV Portail sud de l'église. 115

YÈVRE-LE-CHATEL

LXV Plan du château. 116

PITHIVIERS

LXVI *Fig. 1.* Pinacle de l'église 120

BOISMORAND

» *Fig. 2.* Piscine de l'église 122

LE MOULINET

» *Fig. 3.* Chapiteau de l'église 123

MONTBOUY

LXVII		Portail de l'église	124

GIEN

LXVIII		Vue perspective du château . . .	124
LXIX		Autre vue perspective du château.	124
LXX		Maison de bois de la Grande-Rue.	126
LXXI		Maison de pierre de la Grande-Rue	126

GERMIGNY-LES-PRÉS

LXXII		Place de l'église	127
LXXIII		Coupe de l'église.	127
LXXIV		Mosaïque de l'abside	129

SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE

LXXV		Vue cavalière de l'abbaye	132
LXXVI		Plan de l'église abbatiale	134
LXXVII		Porche.	142
LXXVIII	*Fig. 1, 2.*	Chapiteaux du porche.	148
»	*Fig. 3.*	Chapiteau du croisillon septentrional	148
»	*Fig. 4.*	Châsse de saint Mummole	153

BRANSLES

LXXIX	*Fig. 1, 2, 3, 4.*	Chapiteaux de l'église.	173
LXXX	*Fig. 1.*	Chapiteau de l'église	173

SOUPPES

»	*Fig. 2, 3.*	Chapiteaux de l'église	177

LXXXI		Portail de l'église	177
LXXXII		Retable en bois sculpté	181

EGREVILLE

LXXXIII	*Fig. 1, 2, 3.*	Halle	188

OBSONVILLE

LXXXIV		Plate-tombe du sire d'Obsonville .	193

MORET

LXXXV		Façade de l'église	199
LXXXVI		Intérieur de l'église.	202
LXXXVII		Porte de ville	206
LXXXVIII	*Fig. 1.*	Porte de maison du XVI^e^ siècle . .	208

BEAUMONT-EN-GATINAIS

»	*Fig. 2, 3.*	Chapiteaux de l'église	209

MONTARLOT

LXXXIX		Soubassement du clocher	213

LA MADELEINE

XC		Hosannaire	214

SAINT-MAMMÈS

XCI		Plate-tombe d'Agnès de Prunoi. .	215
XCII		Plate-tombe d'Adam de Bourron..	217

NEMOURS

XCIII Vue perspective de l'église. . . . 224

CHATEAULANDON

XCIV Portail occidental de l'église de Notre-Dame. 230
XCV *Fig. 1 à 8.* Chapiteaux de l'église. 234

VILLE SAINT-JACQUES

XCVI Plate-tombe de Jean Godard. . . 239

MONTEREAU-FAUT-YONNE

XCVII Clefs de voûte pendantes de l'église 241
XCVIII Retable de la chapelle Saint-Claude 243

FAY

XCIX Plate-tombe d'Etienne Barton . . 245

LARCHANT

C Vue perspective de l'église. . . . 248
CI Portail septentrional 251
CII Intérieur de l'église. 253

FONTAINEBLEAU

CIII Porte dorée. 254
CIV Pavillon de la cour ovale 257
CV Cheminée de la galerie de Henri II 260

MELUN

CVI Petite porte de la façade de l'église Notre-Dame 265
CVII Plate-tombe de Denis de Chailly et de sa femme. 268

FIN DE LA TABLE DES PLANCHES.

LYON. — IMPRIMERIE STORCK, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE, 78

88-B27425

GETTY RESEARCH INSTITUTE
3 3125 01642 7631